



HAL
open science

**Propager la foi catholique et la grandeur du roi en
Orient : des capucins bretons et tourangeaux en terre
d'Islam. Conditions de vie des missionnaires et
interactions avec les populations locales**

Romain Planté

► **To cite this version:**

Romain Planté. Propager la foi catholique et la grandeur du roi en Orient : des capucins bretons et tourangeaux en terre d'Islam. Conditions de vie des missionnaires et interactions avec les populations locales. Histoire. 2013. dumas-00915647

HAL Id: dumas-00915647

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00915647v1>

Submitted on 9 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romain PLANTÉ

Université de Rennes 2-Haute Bretagne,
Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO)
Master 2 histoire société culture

Propager la foi catholique et la grandeur du roi en Orient

**Des capucins bretons et tourangeaux en terre d'Islam.
Conditions de vie des missionnaires et interactions avec les
populations locales**

Directeur de recherche :
Georges Provost

Année universitaire 2012-2013

Remerciements

On est toujours hésitant lorsqu'arrive le moment des remerciements. On a peur d'oublier quelqu'un, ou de négliger l'aide qu'un autre aurait pu nous fournir. Je vais me contenter de citer les personnes qui m'ont ouvertement aidé à réaliser ce travail.

Je remercie tout d'abord mon directeur de recherche, Georges Provost, pour sa confiance et ses conseils avisés. Lorsque je lui ai proposé de m'interroger sur les relations entre l'Occident et l'Orient il a accepté de me guider, alors qu'il n'était pas lui-même un spécialiste de la question. C'est encore lui qui m'a conseillé l'étude des missionnaires bretons présents dans l'Empire ottoman, étude qui s'est élargie aux missionnaires de la province de Touraine et à la terre d'Islam en général.

Mes remerciements vont aussi au personnel de la Bibliothèque franciscaine des capucins, qui m'ont aimablement accueilli et conseillé lorsque je cherchais et dépouillais des sources. C'est chez eux que s'est formé le plus gros du corpus documentaire utilisé pour la réalisation de ce mémoire.

Je remercie encore Maryvonne Philippe, pour sa patience lors des nombreuses relectures de ce mémoire. Il n'est pas toujours évident de se dégager du temps pour le travail de quelqu'un d'autre, et mon incroyable faculté à multiplier les erreurs de syntaxes rend fastidieux ce travail de mise en forme. Je remercie aussi ma marraine, Valérie Bertrand, pour avoir elle aussi ponctuellement jeté un coup d'œil sur l'avancée de mes travaux. Je n'oublie pas Anne-Lise Clec'h qui, tout en préparant le CAPES d'histoire géographique, m'a accordé une partie de son temps pour traduire les sources et études rédigées en italien.

Je n'aurais pas été aussi loin dans mes études sans le soutien de mes parents, qui m'ont largement aidé à financer mes années universitaires.

Je remercie encore toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont aidé, consciemment ou non, à la réalisation de ce mémoire.

Avant-propos

Une fois ma licence d'histoire obtenue je me suis tourné vers un master MEF (Métiers de l'Education et de la Formation). Au cours des deux années de cette formation il m'a été demandé de réaliser un travail de recherche : je choisis donc de me pencher sur les relations entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman. Ce choix m'est venu presque naturellement ; étant très intéressé par les croisades depuis mon enfance et probablement influencé par l'actualité, notamment les tensions au Proche-Orient, l'islamisation de ces Etats ainsi que leurs interactions avec les pays d'Occident. Comment comprendre pourquoi les tensions perdurent dans ces Etats ? Pourquoi en France les termes « arabe » et « turc » ont-ils une connotation encore négative ? Le tout saupoudré d'un zeste de dépaysement, je me suis mis en quête d'un directeur de recherche.

Désirant donc étudier les rapports entre Orient et Occident je me suis tourné vers Georges Provost, qui nous dispensait un cours de licence sur ce thème ; il m'a donc proposé d'étudier la correspondance des capucins bretons en terre d'Islam.

C'est ainsi que je me suis appuyé sur un recueil de lettres. Ce document se trouve à la Bibliothèque franciscaine des Capucins qui est localisée à Paris. Il s'agit du manuscrit 1533, intitulé *Correspondance des Capucins de Bretagne*¹. Cet ouvrage est la copie, réalisée au XIX^e siècle, d'un corpus de lettres rédigées et assemblées au XVII^e siècle et qui sont conservées à la Bibliothèque nationale de France.

Les lettres regroupées dans ce manuscrit furent rédigées, entre 1626 et 1643, par des missionnaires capucins de la province de Bretagne, pour la plupart d'entre elles. Les quelques lettres qui n'ont pas été écrites par des capucins bretons furent tout de même réalisées par des religieux, hormis une rédigée par le consul de France à Antalya, et elles nous donnent des informations sur les missions bretonnes en Orient, d'où leur présence dans ces sources.

Je n'ai pas vu les sources originales à la Bibliothèque nationale, mais ces dernières ayant déjà été en partie étudiées, j'ai pu lire des ouvrages qui y faisaient référence et en citaient parfois des extraits. Ceci me laisse penser que ces copies sont exactes. De plus, la grammaire, l'orthographe et même les erreurs semblent préservées dans ces copies.

L'étude qui suit est le fruit d'un travail que j'ai débuté en master MEF ; pour devenir un mémoire de recherche, le volume des sources a triplé, en parallèle les bornes chronologiques initialement limitées à moins d'un quart de siècle (1626-1643) se sont étoffées

¹ Manuscrit 1533 : *Correspondance des Capucins de Bretagne, XVII^e siècle*, 768 p. [Copie du manuscrit nouvelle acquisition française, 10 220 de la Bibliothèque nationale de Paris].

de 150 ans (années 1620 - début des années 1800). L'espace étudié, limité dans un premier temps aux empires ottoman et perse, s'est vu adjoindre l'Éthiopie, l'Inde et le Maroc.

A présent que mes intentions sont clairement définies, entrons dans le vif du sujet.

Abréviations

Ce mémoire s'appuie sur de nombreuses sources. Par souci de fluidité lorsqu'il sera fait référence à ces dernières, nous utiliserons des abréviations. Les abréviations en question indiquent la cote de chaque document. Les documents issus du fonds ancien de Constantinople, conservé à la bibliothèque franciscaine des capucins, seront indiqués *FAC*. suivies de la cote du document. De plus, l'ouvrage de Guillaume de Vaumas intitulé : *Lettres et documents du Père Joseph de Paris (1619-1638)* aura pour abréviation *PJP*. Quant à la *Relation du voyage de Perse* du Père Pacifique de Provins, elle aura pour abréviation : *PP*. Les lettres rédigées par le Père Raphaël du Mans et compilées par Francis Richard seront indiquées *PR*.

Dans la mesure où aucune cote n'est identique malgré la diversité des bibliothèques où sont recensées ces sources, nous ne préciserons pas à chaque référence où se trouvent les documents en question. Il suffira au lecteur de se référer aux sources qui se trouvent à la fin de cette étude.

Introduction

Depuis ses premiers contacts avec le monde musulman, la Chrétienté occidentale a eu avec cette civilisation des rapports très contrastés qui vont de la guerre aux échanges culturels, en passant par le commerce. Mais quand on étudie ces relations, il faut éviter la caricature, comme le démontre l'ouvrage récemment rédigé par les historiens Henry Laurens, John Tolan et Gilles Veinstein¹ : il ne faut pas voir ces deux civilisations comme deux entités unies se faisant face. La Chrétienté et l'Islam sont tous deux divisés et composés de différents pouvoirs politiques. Donc, en étudiant les traces écrites que nous ont laissées les missionnaires bretons et tourangeaux, nous étudierons davantage les relations entre le royaume de France et les deux principales puissances du Moyen-Orient, à savoir les empires ottoman et perse, que des relations plus globales entre le Moyen-Orient et l'Occident.

Dès les grandes découvertes du XV^e siècle, Espagnols et Portugais ont entrepris une action d'évangélisation des « nouvelles terres ». Au XVII^e siècle, la France et les pays protestants se sont lancés à leur tour dans la course aux territoires, une nouvelle vague de missionnaires accompagna ces conquêtes. De plus, en 1622, la papauté créa la congrégation *De Propaganda Fide*, cette dernière a pour but de contrôler et coordonner les actions missionnaires, pour qu'elles agissent toutes dans la même direction, et le tout sous l'autorité romaine.

Les missionnaires français partirent dans toutes les directions : ils s'installèrent au Canada, au Brésil, aux Antilles, en Afrique mais aussi au Moyen-Orient ainsi qu'en Orient. Ces missions françaises furent notamment dirigées par François Le Clerc du Tremblay, dit le « Père Joseph », aussi connu en tant qu'« Eminence grise » du cardinal de Richelieu. L'« Eminence grise » du Cardinal voulait, entre autres, convertir les populations du Moyen-Orient et reconquérir les Lieux Saints. Il rêvait d'une croisade, mais il fallait au préalable fédérer les différents Etats européens alors que la guerre de Trente Ans (1618-1648) ravageait l'Europe. Bien conscient qu'aucune croisade ne partirait en Terre Sainte, le Père Joseph y envoya des missionnaires. Ce sont ces missionnaires que nous allons étudier.

Les missionnaires sont les agents des missions, les propagateurs de la foi ; la foi catholique romaine en ce qui nous concerne. Ces religieux ont pour but d'instruire le

¹ LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *L'Europe et l'Islam. Quinze siècles d'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2009.

« sauvage² » et convertir « l'hérétique ».

Si comme l'indique David J. Bosch, la mission est indéfinissable : « il est impossible de l'enfermer dans les étroites limites de nos propres définitions³ », essayons nous tout de même à cet exercice. Dès le XVI^e siècle, le terme mission est utilisé par les jésuites pour désigner l'action d'aller évangéliser les peuples de par le monde, suivant l'exemple de Jésus et des Apôtres après lui. L'usage du terme « mission » s'est intensifié depuis les années 1950. Comme le montre D. Bosch, son emploi est large, il désigne à la fois : l'envoi de missionnaires dans un territoire précis, l'apostolat de ces derniers, l'aire géographique dans laquelle ils œuvrent, le monde non chrétien : qu'il nomme « le champ de mission », mais aussi le centre du « champ de mission » à partir duquel ces missionnaires rayonnent⁴.

La tâche principale du missionnaire est donc de sauver les âmes : « la mission est d'abord un grand combat contre le démon pour lui arracher les âmes⁵. » Sauver son âme passe par la soumission à l'Eglise romaine.

Quand on pense aux missionnaires, on s'imagine tout de suite les jésuites, car nous connaissons plusieurs de leurs écrits et de nombreuses études leur sont dédiées. Mais ce sont les capucins que nous allons étudier ici.

Les capucins sont des frères mendiants de l'ordre franciscain, ils furent établis en 1525 par Matthieu de Baschi (1495-1552) qui voulait réformer son ordre dans la direction d'un retour aux sources. En 1574, le pape Grégoire XIII (1572-1585) lève l'interdiction qui les empêchait de s'installer en dehors de l'Italie, c'est à ce moment qu'ils gagnent la France. Ils étaient déjà présents en France étant donné que la lettre du roi Charles IX (1560-1574) datée du 20 août 1572 les place sous sa protection. En 1583 le duc de Mercœur⁶ les appelle en Bretagne. De toutes les familles religieuses, les capucins font partie de celles qui ont connu le plus spectaculaire essor dans la première moitié du XVII^e siècle. Leur ordre est très populaire, notamment grâce à sa grande piété, au mode de vie austère de ces religieux et à leur dévouement pendant les années de peste qui débutèrent en 1627⁷.

² VENARD, Marc, « Missions lointaines (et) (ou) missions intérieures dans le catholicisme français de la première moitié du XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 86.

³ BOSCH, David, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Lomé, Paris, Genève, Haho, Karthala, Labor et Fides, 1995, p. 20.

⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁵ VENARD, Marc, *op. cit.*, p. 85.

⁶ Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur (1558-1602). Au moment où il appela les capucins il était gouverneur de Bretagne (1582-1598).

⁷ DOMPNIER, Bernard, « Missions lointaines et missions de l'intérieur chez les capucins français de la première

Pourquoi le père Joseph a-t-il envoyé des capucins en Terre Sainte ? S'il a choisi les capucins pour cette tâche, qui était l'une de ses principales missions, c'est probablement parce qu'il appartenait lui-même à cette famille de religieux.

Au sein de la « famille » capucine, ce sont les capucins de la province de Touraine qui sont partis au Moyen-Orient à partir de 1626. Puis en 1629, on assiste à la division de cette province, cette division donna naissance à la province de Bretagne. Ce sont donc les missionnaires de ces deux provinces que l'on va étudier. Le territoire que les capucins nomment « province de Bretagne » englobe bien entendu la Bretagne mais il l'élargit jusqu'au Mans, à l'Est, et s'arrête au Nord de La Rochelle. (Voir la carte en Figure 1). La province de Touraine, quant à elle, s'intègre entre la province de Bretagne, la province de Normandie⁸ et la province de Paris, elle touche l'Atlantique, et descend au Sud jusqu'à Angoulême⁹.



Les sources principales de ce mémoire sont des copies de lettres rédigées par les capucins bretons-tourangeaux en mission en Terre Sainte au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Outre ces lettres, nous disposons de certains écrits émanant d'auteurs autres que ces religieux : leurs supérieurs, des diplomates français en Orient, des marchands... Les échanges épistolaires ne sont pas seuls à former notre corpus documentaire, il faut y ajouter des chroniques réalisées par les capucins eux mêmes, ces dernières étaient parfois contemporaines aux missions¹⁰.

Si une grande majorité des documents nous renseigne sur les missions en territoire ottoman et musulman, il est fait mention de l'Inde et l'Ethiopie. Nous tenterons donc une excursion sur ces territoires car les missionnaires qui s'y rendirent sont issus des deux provinces que nous étudions. Si le contexte est différent dans ces espaces, il faut toutefois voir l'apostolat qui s'y développe comme le prolongement de l'action missionnaire au Proche-Orient. Il serait donc dommageable d'omettre ces espaces sous le simple prétexte que l'un est éloigné (l'Inde) ou que l'autre n'est pas un Etat musulman (l'Ethiopie). Nous nous dirigerons de même au Maroc qui, bien entendu, est territoire d'Islam.

Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté quant à la question de la désignation des différents espaces géographiques, posons les bases dès à présent. Lorsque l'on parlera d'Orient, on utilisera sa définition au sens large, c'est-à-dire l'espace à l'Est de l'Europe : pour nous il s'agit de l'ensemble de l'espace sur lequel porte l'étude, excepté les pays barbaresques, dont le Maroc. Les termes Moyen-Orient et Proche-Orient désigneront tous deux le même cadre géographique : l'espace qui va de l'Egypte et la Turquie à l'Ouest jusqu'à la Perse à l'Est. Le mot Levant désignera un espace plus réduit : la côte est de la Méditerranée, à savoir les actuels : Syrie, Liban, Israël, Cisjordanie, ainsi que les Territoires palestiniens. Enfin, le terme Terre Sainte fera référence aux lieux parcourus par le Christ : un territoire allant du Liban à l'Egypte.

Lorsque l'on s'intéressera aux missions qui se développèrent dans la péninsule indienne, nous utiliserons simplement le terme d'Inde, bien qu'il soit plus juste d'utiliser celui d'Indes orientales. Mais comme nous n'étudierons pas les Indes Occidentales, nous utiliserons le mot Inde par commodité. Lorsque nous nous référerons aux Indes Occidentales, à titre d'élément de comparaison, nous parlerons d'Amérique ou de Nouveau Monde.

A l'aide de ces différentes sources, nous allons tenter de savoir comment se

¹⁰ Une explication détaillée des sources sera faite dans la première partie du développement.

déroulèrent les missions capucines en Terre d'Orient, et plus précisément les missions menées par les capucins des provinces de Bretagne et de Touraine. Nous nous concentrerons sur deux siècles : les XVII^e et XVIII^e siècles, et sur un vaste territoire qui va de la corne de l'Afrique à la Mer Noire et du Maroc au Sud-Est de la péninsule indienne. Nous n'oublierons pas le Maroc, bien qu'il se trouve à l'Ouest de cet espace.

Demandons-nous quelles relations ont nouées ces missionnaires avec les chrétiens d'Orient, mais aussi avec les musulmans ? De quelle manière vivaient-ils en Terre d'Islam ?

Dans un premier temps nous présenterons les sources utilisées dans ce mémoire ; ceci fait nous pourrons entrevoir les grandes lignes des missions et obtenir des informations sur leurs acteurs. Nous nous intéresserons par la suite aux rapports qu'entretenaient les prédicateurs français avec les musulmans, puis avec les chrétiens d'Orient, dont les orthodoxes, et enfin avec les Occidentaux présents sur place. Puis on verra comment ces religieux se sont adaptés à leur vie en Orient car, pour la majorité d'entre eux, ils partaient à vie. Pour finir, nous nous pencherons sur les espaces particuliers qu'étaient le Maroc, l'Inde et l'Ethiopie.

Dans ce mémoire, nous chercherons principalement à identifier les relations qui lient les missionnaires bretons aux différentes populations du Moyen-Orient, ces rapports sont d'autant plus importants que les capucins étaient peu nombreux, et qu'ils étaient obligés de nouer des liens avec une part de ces populations pour pouvoir espérer les mener vers le giron de l'Eglise romaine.

Chapitre 1 : La scène des missions capucines et ses acteurs

I Les missions à travers l'histoire : les sources retenues et l'état de la question

Différents types de sources ont été utilisés afin de réaliser ce mémoire : des lettres, des rapports, des ordres de missions, des chroniques... Nous les présenterons en deux grandes familles : la première sera composée des lettres, comptes-rendus et tout autre document rédigé par les missionnaires, ou des observateurs, supérieurs etc., au moment des faits. La seconde famille sera composée des historiques, c'est-à-dire, les écrits rédigés après les faits, bien que parfois il ne se soit seulement écoulé que quelques années entre ces récits et les événements qu'ils décrivent.

Une fois la lumière faite sur les sources, nous nous intéresserons à l'historiographie qui traite de ce sujet.

A) Lettres, comptes-rendus...

Nous diviserons les documents rencontrés ci-dessous en deux catégories, d'abord les correspondances manuscrites, puis celles qui ont été éditées.

Les correspondances manuscrites

Les lettres rédigées par les missionnaires bretons eux-mêmes sont les premiers documents à avoir retenu notre attention. Le manuscrit 1533 de la bibliothèque franciscaine des capucins est une copie réalisée au XIX^e siècle de la *Correspondance des Capucins de Bretagne, XVII^e siècle*, conservée à la Bibliothèque nationale de France. Ce corpus de lettres fut assemblé au milieu du XVII^e siècle. Ces lettres furent compilées par Frère Marcelin de Pise. Il s'agit probablement du Frère Marcelin de Pise de Mâcon, un capucin de la province de Lyon qui désirait les utiliser dans le but de faire connaître leur action. L'auteur explique ses motivations en début d'ouvrage : « Or de peur que la mémoire se perde de tant de belles actions que les missionnaires ont opérées avec la grâce de Dieu dans l'Orient, j'ay esté curieux de faire ce recueil de leurs lettres et relations qu'ils m'ont escrit, ou à d'autres, afin que la postérité cognoissant leurs travaux [*sic.*] apostoliques soit conviée à continuer ce Saint

œuvre et ne pas abandonner ce que tant de vertueux capucins ont commencé avec beaucoup d'ardeur et de générosité à la gloire de Dieu, honneur de notre ordre, et au salut des âmes¹. » On ne sait pas avec précision quand ces lettres furent envoyées au Frère Marcellin de Pise, si ce n'est qu'au moins quelques-unes lui parvinrent en 1648, comme il est annoté sur la copie de certaines lettres. Toutefois, nous supposons que ce recueil ne fut jamais publié ; nous n'avons pas trouvé de traces prouvant le contraire.

Les lettres qu'il regroupe furent rédigées, entre 1626 et 1643, par des missionnaires capucins des provinces de Bretagne et de Touraine², pour la plupart d'entre elles. Les quelques autres lettres furent tout de même réalisées par des religieux. Seule l'une d'elles est signée par un laïc, le consul de France à Antalya. Cette correspondance nous donne des informations sur les missions des provinces de Bretagne et de Touraine en Orient.

Nous n'avons pas vu les sources originales à la BNF, mais ces dernières ayant déjà été en partie étudiées, nous avons lu des ouvrages qui y faisaient référence et en citaient parfois des extraits. Ceci nous laisse penser que ces copies sont exactes. De plus, la grammaire, l'orthographe et même les erreurs semblent préservées dans ces copies.

La compilation exploitée ici recense 131 lettres, l'une d'elles étant copiée deux fois. On dénombre 38 auteurs dont 29 capucins en mission en terre d'Islam. Certains auteurs n'ont rédigé qu'une seule lettre, la plupart d'entre eux n'en ont pas rédigé plus de trois. Le Père Michel-Ange de Nantes a, quant à lui, écrit 23 lettres. De plus, le Père Michel de Rennes, qui a rédigé dix lettres, a rédigé en outre un exposé qu'il a présenté à Rome devant la Congrégation *De Propaganda Fide*, cet écrit long de 121 pages sera décrit plus en détail lorsque l'on abordera les historiques et n'est donc pas pris en compte ici. Outre les 29 capucins, quatre auteurs sont issus de provinces françaises autres que celles de Bretagne ou de Touraine, un autre est un frère observantin d'Italie. Les observantins sont, comme les capucins, des franciscains. Un sixième auteur est membre de la congrégation *De Propaganda Fide* mais l'ordre religieux auquel il appartient n'est pas précisé, et les deux derniers religieux sont : le patriarche copte d'Alexandrie, Matthieu III³, et Alphonse, le patriarche d'Ethiopie. Enfin, le dernier auteur est le consul français d'Antalya⁴.

Parmi les 120 lettres rédigées par les missionnaires capucins, 99 sont clairement adressées au Père Raphaël de Nantes, le père provincial de Bretagne, c'est-à-dire le supérieur

¹ Ms. 1533, p. 7-8.

² Si le compilateur n'a pu différencier les capucins des provinces de Bretagne et de Touraine c'est qu'avant 1629 ces deux provinces ne font qu'une, et même après il faut attendre le 13 mai 1641 pour qu'un décret répartisse officiellement les missions du Moyen-Orient entre Bretons et Tourangeaux.

³ Patriarche de l'Église copte orthodoxe d'Alexandrie de 1621 à 1650.

⁴ Nous n'avons pas trouvé d'informations sur ce dernier.

de la province, et ce même avant la division : on peut donc penser que cette dernière se dessinait déjà au début de la décennie 1620. De plus, il semble que 3 autres lettres lui soient adressées, car si on n'y trouve pas le nom du récepteur, elles ont été rédigées par des pères qui ont l'habitude d'écrire au Père Raphaël et elles suivent le même style d'écriture que les précédentes lettres qu'il a reçues. On voit clairement qu'il s'agit d'un compte rendu fait à un supérieur. En ce qui concerne les lettres restantes, pour trois d'entre elles, on ne peut pas définir à qui elles étaient destinées. Pour ce qui est des 23 dernières, la plupart ont comme destinataires des capucins restés en France et deux d'entre elles sont destinées à tous les pères et frères de la province de Bretagne. Une lettre s'adresse au Père Michel de Rennes et une seconde est destinée aux Pères Guillaume de Beaufort et Bonaventure du Lude qui étaient tous trois au Moyen-Orient ; on voit ici s'esquisser une correspondance interne au Moyen-Orient. Trois autres lettres ont pour destinataire la congrégation *De Propaganda Fide* tandis qu'une dernière est adressée au pape Urbain VIII (1592-1599). Cette dernière est un compte rendu du Frère Etienne de Châtellerault qui centre son propos sur la mission de Bagdad et qui demande l'indulgence plénière pour deux religieux décédés en Orient⁵.

Parmi ces 120 lettres, le lieu d'émission est inconnu pour trois, alors que 108 d'entre elles furent rédigées en territoire ottoman ou perse, une autre lettre rédigée en Orient vient d'Inde⁶. Pour ce qui est des dernières lettres, deux viennent de Rome, quatre de France et deux de Malte, qui est une escale entre la France et le Moyen-Orient. Les quatre missions qui ont fait partir le plus de lettres en direction de l'Occident sont Alep, Saïda⁷, Antalya et Le Caire. Alep, avec dix-neuf lettres émises, est en tête, car les nouveaux arrivants en Terre Sainte y séjournaient régulièrement étant donné que le Père Guillaume de Beaufort, le supérieur des missionnaires de la province de Touraine y demeurait. Jusqu'à la division de la province de 1629, le Père Guillaume de Beaufort était par conséquent le supérieur de nos capucins bretons qui, en tant que clercs de Touraine, passaient par Alep. Cette halte semble être devenue une habitude. Par ailleurs, les religieux bretons considéraient toujours le Père Guillaume de Beaufort comme leur supérieur après la division. Bien que les lettres aient été rédigées entre 1626 et 1643, plus de la moitié d'entre elles fut écrite entre 1638 et 1641, 79 sur les 120, avec un pic en 1640 pour lequel nous avons 35 lettres. Il est logique de ne pas trouver de lettres qui dépassent les années 1640, la compilation ayant été effectuée autour de

⁵ *MS 1533*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault à Urbain VIII, de Bagdad le 08/10/1638, p. 284.

⁶ La carte en annexe 3 localise les lieux d'émissions de ces lettres, elle prend en compte toutes les autres lettres qui sont présentées plus bas.

⁷ Plus communément appelée Sidon. Nous conservons l'appellation Saïda car c'est celle que l'on retrouve dans les lettres, et B. Heyberger l'utilise aussi.

1648, mais il est difficile de savoir pourquoi la première décennie des missions y est sous représentée.

Il faut faire attention en étudiant les lettres précédemment citées, car pour la plupart, il s'agit de relations rédigées à un supérieur. Dans ces lettres, les missionnaires ont tendance certaines fois, à dramatiser les choses, ou au contraire, le plus souvent d'ailleurs, à présenter les faits d'un œil optimiste en accentuant davantage sur les réussites que sur les échecs. De plus, on voit clairement dans certaines lettres la peur qu'elles soient interceptées par des ennemis de l'ordre, ou pire encore, par des musulmans. Cependant, étant donné que les lettres devaient seulement passer par des mains chrétiennes et étaient écrites dans une langue méconnue des populations locales, les missionnaires osaient y relater les conversions qu'ils réussissaient à réaliser, bien que ces dernières soient interdites par les autorités musulmanes. La quasi-totalité des lettres à notre disposition fut rédigée au Moyen-Orient, il nous manque donc les réponses venant d'Occident. De plus, le corpus n'est qu'un regroupement fragmentaire de la correspondance venant des missions orientales. Cette carence peut venir du fait que toutes les lettres n'ont pas été conservées, ou plus vraisemblablement, que certaines d'entre elles ne sont jamais parvenues à destination. Pour étayer cette hypothèse, on peut relever que les missionnaires écrivaient souvent qu'ils ne recevaient pas toutes les lettres qui leur semblaient destinées, et parfois ils en recevaient avec un grand retard si bien qu'elles n'arrivaient pas toutes dans l'ordre dans lequel elles furent rédigées. Prenons l'exemple du Père Adrien de la Brosse qui écrivit au Père Raphaël de Nantes qu'il lui avait « écrit par deux fois en chemin sans recevoir aucunes des vostres ; maintenant j'envoie celle cy au hasart »⁸.

La bibliothèque franciscaine des capucins n'a pas que des copies et possède ses propres lettres originales. Nous avons ainsi recensé 16 lettres dans le fonds ancien de Constantinople. De plus, les copies de 8 autres lettres se trouvent mélangées parmi d'autres documents dans une pochette⁹. Moins volumineux que le premier recueil, ces deux ensembles n'en restent pas moins intéressants. 15 lettres du fonds ancien de Constantinople furent rédigées par des capucins, parmi lesquels deux ne sont ni des Bretons ni des Tourangeaux mais des Parisiens. Une fut rédigée par un missionnaire pour lequel nous savons seulement qu'il était capucin et présent à Tekirdag¹⁰ en 1726, il se nommait François [Frimé]. Le seul auteur laïc était François de Sérenne, « chancelier » de France à Saïda dans les années 1640. La place prééminente d'Alep est affirmée dans ce corpus de documents, 7 lettres venant de la

⁸ *MS 1533*, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/08/1628, p. 19.

⁹ *MS 2693*.

¹⁰ Ville à l'Ouest de la mer de Marmara, dite « Rodosto » à l'époque ottomane.

dite ville. Ce fonds est plus étalé dans le temps que le précédent, 6 lettres furent rédigées dans la première moitié du XVII^e siècle, tandis que 7 le furent dans la seconde moitié. Les trois dernières lettres datent de 1702 à 1726.

Le manuscrit 2693 comporte quant à lui 6 lettres sur 8, datées de la première décennie du XVIII^e siècle, les deux autres furent rédigées dans la première moitié du siècle précédent. Un autre intérêt de ce recueil est que seulement deux de ces lettres furent écrites par des religieux. Une lettre est signée de Louis XIII (1610-1643), qui demande à l'ambassadeur de Constantinople de protéger les capucins. Cinq lettres sont signées de la main de M^f Maillet, consul de France au Caire au début du XVIII^e siècle. Les lettres de ce dernier nous permettent d'avoir un premier regard autre que celui des capucins eux-mêmes.

On peut encore trouver quelques lettres aux Archives Nationales. Dans le fonds public de l'Ancien Régime, marine, affaires étrangères, se trouvent quelques documents rédigés par ou pour les missionnaires que nous étudions. Deux groupes de documents nous intéressent particulièrement, ces derniers sont accessibles sur microfilm, il s'agit des *Correspondances diplomatiques, en particulier des ambassadeurs le cardinal de Bouillon, M. de Saint-Romain et M. d'Usson de Bonrepas*¹¹, ainsi que les *Missions étrangères*¹². Dans le premier de ces deux recueils de document se trouve une lettre rédigée en 1691 à Alep par le Père Fulgence de Thsüan [ou Chsüan], capucin de la province de Touraine. Si un seul document a retenu notre attention dans ce premier corpus, le second est plus prometteur. 10 documents s'y distinguent, cependant certains de ces manuscrits sont difficiles à lire ; ne seront donc utilisés que ceux pour lesquels nous sommes certain d'avoir compris le propos. Parmi les documents retenus, trois sont des projets de règlement qui portent sur les Indes orientales, à savoir la Chine, le Tonkin, le Siam... donc un territoire s'étendant au-delà du territoire étudié. De plus, les religieux présents sur ces espaces ne sont plus les capucins des provinces de Bretagne et de Touraine, mais les jésuites. 4 lettres sont toutefois intéressantes, l'une rédigée à Paris par un capucin missionnaire en Inde, une seconde rédigée en Inde par un vicaire apostolique qui cite les capucins en 1703. Une troisième lettre fut rédigée par un missionnaire parti prêcher en Inde, mais à quel ordre appartient-il ? De même, une lettre qui semble rédigée par un capucin en 1761 traite de l'Ethiopie, l'auteur y écrit que l'Ethiopie leur était fermée et que seuls les jésuites s'y trouvaient. Il est probable qu'il s'agisse d'un capucin, cet ordre ayant obtenu cette mission au siècle précédent, toutefois sans parvenir à s'y établir.

A la BNF, se trouvent les *Papiers de l'ambassade de Philippe de Harlay, comte de*

¹¹ Ms. K1339.

¹² Ms. K1374.

*Césy, à Constantinople*¹³. Parmi les documents regroupés dans ce corpus, se trouvent 4 lettres du Père Pacifique de Provins adressées à l'ambassadeur datant de 1626, trois furent rédigées à Alep, la dernière n'est pas située géographiquement. Une cinquième lettre est signée de la main du Père Bonaventure du Lude et fut rédigée à Alep 8 ans plus tard, elle est aussi adressée au comte de Césy.

Avant de dresser un bilan des lettres, et autres écrits que l'on vient d'évoquer, penchons nous sur un second groupe de lettres, celles qui ont été éditées. Mais on constate que les lettres datant du XVII^e siècle, surtout pour sa première moitié, sont plus nombreuses que celles du XVIII^e siècle.

Quelques lettres publiées

Nous reviendrons ultérieurement sur *L'histoire de la mission des Pères capucins de la province de Touraine à Maroc*¹⁴, rédigée en 1644 par le Père François d'Angers. Cependant il convient de noter que dans son historique, il a intégré les copies de quelques lettres : certaines seulement en partie, et d'autres dans leur totalité. Nous pouvons ainsi repérer 16 lettres : l'une fut rédigée par la Propagande à destination du Père Joseph, alors que les autres sont majoritairement le fruit de la correspondance entre l'« Eminence grise » du cardinal et les missionnaires tourangeaux partis fonder une mission au Maroc. Trois lettres rédigées par les missionnaires ne sont pas destinées au Père Joseph mais à des capucins restés en Touraine. Une lettre de Joseph du Tremblay et une autre des missionnaires sont destinées à François de Razilly¹⁵, commandant de l'expédition française qui mena ces derniers au Maroc. La mission du Maroc (1624-1636) sera plus largement détaillée dans un autre chapitre. Ces 16 lettres sont les seules dont nous disposons sur le Maroc, mais elles nous donnent de précieuses indications sur cette aventure et surtout il s'agit de la description la plus complète de l'action missionnaire en prison qu'il nous a été permis d'étudier.

A l'université Rennes 2 même, il se trouve une compilation de *Lettres et documents du Père Joseph de Paris (1619-1638)* publiée en 1942 par Guillaume de Vaumas au moment où paraissait sa thèse. Sur les 110 documents ainsi publiés : 67 traitaient, de façon plus ou moins approfondie, des missions du Levant, parmi ces derniers, 10 sont des copies des lettres rédigées par les missionnaires capucins du Maroc ; elles sont toutes présentes dans l'ouvrage

¹³ Ms. fr. 16158. Cette source est en ligne sur Gallica.

¹⁴ *Mélange* 184.

¹⁵ G. de Vaumas l'identifie ainsi. Mais Leïla Maziane, dans son *Salé et ses corsaires*, p. 249, nous dit qu'il s'agit d'Isaac de Razilly, le frère du précédent.

du Père François d'Angers, il n'est donc pas utile de revenir sur ces dernières. Précisons juste que là où les précédentes avaient pour lieu d'émission « Maroc », il est ici indiqué « Marrakech ». Le nom propre Maroc est un dérivé de nom propre Marrakech suite à la déformation de la prononciation portugaise *Marrocos*. Toutes ces lettres étant rédigées dans la capitale du Maroc, il s'agit bien de Marrakech redevenue capitale au début du XVII^e siècle¹⁶.

En excluant les lettres traitant du Maroc, il nous en reste encore 57. La principale difficulté de ce corpus de lettres vient du fait que 36 d'entre-elles sont rédigées en latin, nous ne disposons donc que du court résumé qui en est fait pour les comprendre, nous y trouverons donc peu de détails. Ces lettres, ou autres documents émanant du Père Joseph et du Père Léonard¹⁷, pour 48 d'entre elles ne seront pas les documents les plus utilisés dans ce mémoire, mais il est important d'en connaître la teneur. Il s'agit de rapports faits à la congrégation de la Propagande, ainsi que de lettres adressées à Mgr Ingoli¹⁸, préfet de la dite Congrégation, ou au cardinal Ludovisi¹⁹, ami du Père Joseph, afin d'appuyer leur requêtes auprès de la Propagande. Nous pouvons toutefois trouver des informations sur les missionnaires par le biais des trois lettres rédigées par l'ambassadeur de France à Constantinople, le comte de Césy, ainsi que par le patriarche copte, Matthieu III. L'intégralité de ces lettres fut rédigée entre 1622 et 1638.

Une lettre rédigée en français par le Père Bonaventure Barberin et adressée aux capucins²⁰ de France se trouve à la Bibliothèque des Champs libres à Rennes. Cette lettre date de 1737 et relate la mort violente du Père Barthélemy de Saint-Michel, capucin de la province d'Andalousie. Il s'agit de l'une des rares références à un capucin autre que français en Orient. Cette lettre est intéressante car elle décrit la manière dont ce dernier est devenu un martyr en se faisant littéralement massacrer par des Indiens des Indes orientales. Il faut néanmoins prendre ce récit avec précaution, les miracles s'y multiplient abondamment.

On peut encore citer la *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et*

¹⁶ Les deux auteurs divergent sur certains détails, notamment le moment de rédaction de certaines lettres non datées, mais l'écart est minime et n'a pas d'impact sur l'étude en cours. Par exemple, une lettre des pères Pierre d'Alençon et Michel de Vezin est datée de juillet 1625 chez Guillaume de Vaumas, et d'août de la même année chez le Père François d'Angers, on passera outre ces petits détails.

¹⁷ Né en 1560 dans l'actuelle commune de Loctudy, dans le Finistère, sous le nom de Jacques Faure, il entra dans l'ordre capucin en 1587. Il fut élu trois fois provincial de la province de Paris : en 1609, en 1615 puis en 1622. Il fut le premier préfet d'une mission tentée au Brésil (1611-1614). Lorsqu'en 1625 le Père Joseph fut nommé commissaire et préfet des missions il demanda à partager sa charge avec une autre personne, le Père Léonard fut alors affecté à cette charge. Ce dernier se chargea des missions d'Angleterre, du Canada et de Grèce.

¹⁸ Le cardinal François Ingoli fut préfet de la Propagande entre 1622 et 1649.

¹⁹ Le cardinal Ludovic Ludovisi fut le second secrétaire de la Sacrée congrégation de la Propagande (1622-1632).

²⁰ *Imp. 17586/21.*

religieux de l'ordre des capucins²¹. Il s'agit d'un recueil de lettres, rédigées entre 1631 et 1637, publié en 1892 par le Père Apollinaire de Valence. Parmi les 125 lettres que compte cet ouvrage, 89 nous intéressent plus particulièrement. Les correspondants principaux de Peiresc²², présents dans cet ouvrage étaient : premièrement le Père Gilles de Loches avec qui il a un important échange épistolaire notamment après le retour en France de ce religieux en 1633. Ensuite, viennent les deux pères Agathange (celui de Vendôme, célèbre pour son martyre en 1638, et celui de Morlaix, bien moins connu) ainsi que le Père Cassien de Nantes, compagnon de martyre du Père Agathange de Vendôme. Peiresc demandait de nombreuses informations sur les Orientaux, ainsi que sur leurs coutumes. Il leur demandait aussi des informations sur une éclipse solaire, on reviendra ultérieurement sur ces échanges scientifiques. Outre les religieux, Peiresc correspond avec des marchands du Caire à qui il pose aussi des questions, mais qu'il utilise surtout comme intermédiaires entre lui et les missionnaires.

Dans son ouvrage *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle*, l'historien Francis Richard a publié 43 documents en rapport avec la mission d'Ispahan au moment où le Père Raphaël y demeurait. Parmi ces 43 documents, on dénombre 41 lettres dont 37 furent rédigées par le missionnaire tourangeau, trois autres par des capucins et une dernière par un missionnaire carme mais adressée au religieux du Mans. A l'exception d'une lettre venant de Bandar 'Abbas et d'une autre dont nous n'avons pas l'origine – mais qui fut probablement écrite à Ispahan ou ses environs, car rédigée de la main du Père Raphaël – l'intégralité des lettres restantes fut écrite dans la capitale séfévide. Il s'agit du plus large corpus traitant de la Perse dont nous disposons ; de plus ces lettres ont l'avantage de s'étendre sur une période moins bien couverte par les autres sources, car elles datent de 1659 à 1694.

A nouveau le XVII^e siècle est surreprésenté en comparaison du siècle suivant, les lettres du Père Raphaël permettent néanmoins d'avoir des informations sur la seconde partie du XVII^e siècle, mais ces dernières concernent presque exclusivement la Perse.

Aperçu général des lettres

Nous arrivons donc à un total de 367 lettres²³ : 194 d'entre elles, soit un peu plus de

²¹ *Imp.* 33605.

²² Il s'agit du célèbre intellectuel et collectionneur d'Aix-en-Provence Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637).

²³ Les différents types de documents, qu'il s'agisse réellement de lettres ou plutôt de rapports, sont considérés ici comme des lettres par commodité dans la mesure où ils ont tous un émetteur et un récepteur.

50%, sont signées de la main d'un missionnaire de la province de Bretagne ou de Touraine. Pour trois d'entre elles, nous ne connaissons pas les auteurs mais l'on suppose que deux d'entre eux sont des missionnaires capucins. Il reste alors 168 lettres qui furent rédigées par d'autres personnes, des religieux pour une bonne part, dont 6 sont signées par des pères capucins de la province de Paris en mission au Levant : Pacifique de Provins et Gabriel de Chinon. Nous trouvons aussi des diplomates, et n'oublions pas Peiresc qui est l'auteur de 79 lettres²⁴.

Si l'on ne connaît pas les récepteurs pour 33 lettres, on sait toutefois qu'au moins 54% d'entre elles ont un capucin des provinces de Bretagne ou de Touraine comme destinataire. Mais il ne s'agit pas nécessairement d'un missionnaire : le premier provincial de Bretagne, le Père Raphaël de Nantes en a reçu 101 auxquelles on peut raisonnablement en ajouter trois autres. Les autres récepteurs sont de statuts variables : il peut s'agir de religieux, de diplomates, du roi de France lui-même, de commerçants, d'aventuriers... Etant donné que la plupart des lettres rédigées par des missionnaires étaient destinées à leurs supérieurs restés en Europe, ou à des échanges épistolaires avec quelques personnes elles aussi en Europe, les missionnaires semblaient communiquer davantage avec l'Europe qu'entre eux. Toutefois, il ne faut pas oublier que les capucins du Levant n'avaient pas les infrastructures dont on disposait en Europe, les hospices pouvaient être saccagés en fonction de l'état des relations avec les pouvoirs musulmans en place, les biens qu'ils renfermaient risquaient d'être confisqués ou détruits. Avait-on besoin de conserver ces documents dans les hospices ? Les ordres venant d'Europe ou du custode d'Alep, les missionnaires n'avaient peut-être pas la nécessité de s'échanger des lettres.

Si l'on se penche à présent sur les lieux d'émissions des lettres, en ce qui concerne les 194 lettres rédigées par des missionnaires, 168 viennent du Levant, 11 d'Europe, 9 du Maroc et 2 des Indes ; on ne sait pas où furent rédigées les 4 dernières²⁵. Ceci n'est pas surprenant ; les missionnaires passant le plus clair de leur temps en terre de mission, on note pourtant une sous-représentation des lettres écrites aux Indes, car si l'Inde fut atteinte une bonne quinzaine d'années après le Levant et le Maroc, les missions d'Inde durèrent jusqu'au XIX^e siècle, alors que celle du Maroc ne dura qu'une dizaine d'années. L'Inde étant plus lointaine, les lettres de cet espace avaient par conséquent plus de difficultés à gagner l'Europe. N'oublions pas non plus que nous sommes dépendants de nos sources et qu'il est fort probable que l'on trouve

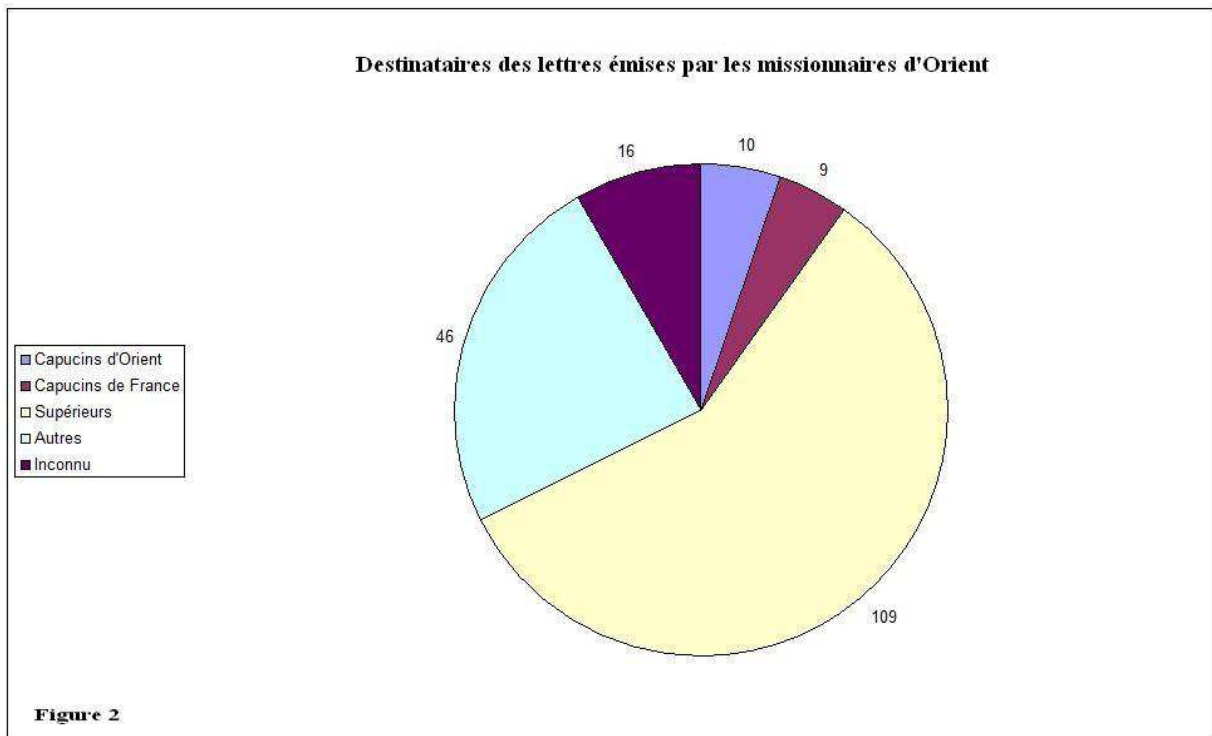
²⁴ La liste des émetteurs et récepteurs des lettres se trouve répartie entre l'annexe 1, pour les missionnaires, et l'annexe 2 pour les autres individus.

²⁵ Une carte situant ces lieux d'émission se trouve en annexe 3.

plus de sources sur l'Inde dans les archives de la Propagande à Rome. Pour ce qui est des correspondants des capucins, sur les 163 lettres pour lesquelles on est certain des lieux d'émission, 144 furent rédigées en Europe et 19 seulement au Levant. Ces dernières furent en majorité écrites par des diplomates (consuls et ambassadeurs). Il ne faut pas négliger qu'une part des 19 lettres rédigées au Levant ne sont pas destinées aux capucins eux-mêmes mais à leur supérieur en Europe. Ceci laisse encore à penser que les échanges épistolaires étaient plus importants avec l'Europe qu'avec les Occidentaux présents en Orient²⁶.

Il est intéressant de remarquer qu'aucune lettre de nos missionnaires n'est adressée à des Orientaux, que seulement deux émanent du patriarche Matthieu III, lequel s'adresse au Père Joseph, lui écrivant des éloges sur les capucins. Mais il ne faut pas s'étonner de ce manque car il est peu probable qu'une correspondance qui s'est déroulée en Orient ait laissé des documents en Occident, mais comme nous le verrons plus loin, les missionnaires conversaient bien avec les chrétiens d'Orient ainsi qu'avec les musulmans.

Lorsque l'on se penche plus précisément sur les lettres parties d'Orient, rédigées par les capucins de Bretagne, de Touraine, voire de Paris pour les premières années, et qu'on leur ajoute les lettres rédigées à Malte, car leurs auteurs sont en chemin pour leur terrain de mission, nous dénombrons 190 lettres. 16 d'entre elles ont un récepteur inconnu, mais cela ne nous empêche pas de constater que la majorité de ces lettres était destinée aux supérieurs des missionnaires, cela représente près des deux-tiers des lettres. 10 lettres sont destinées à

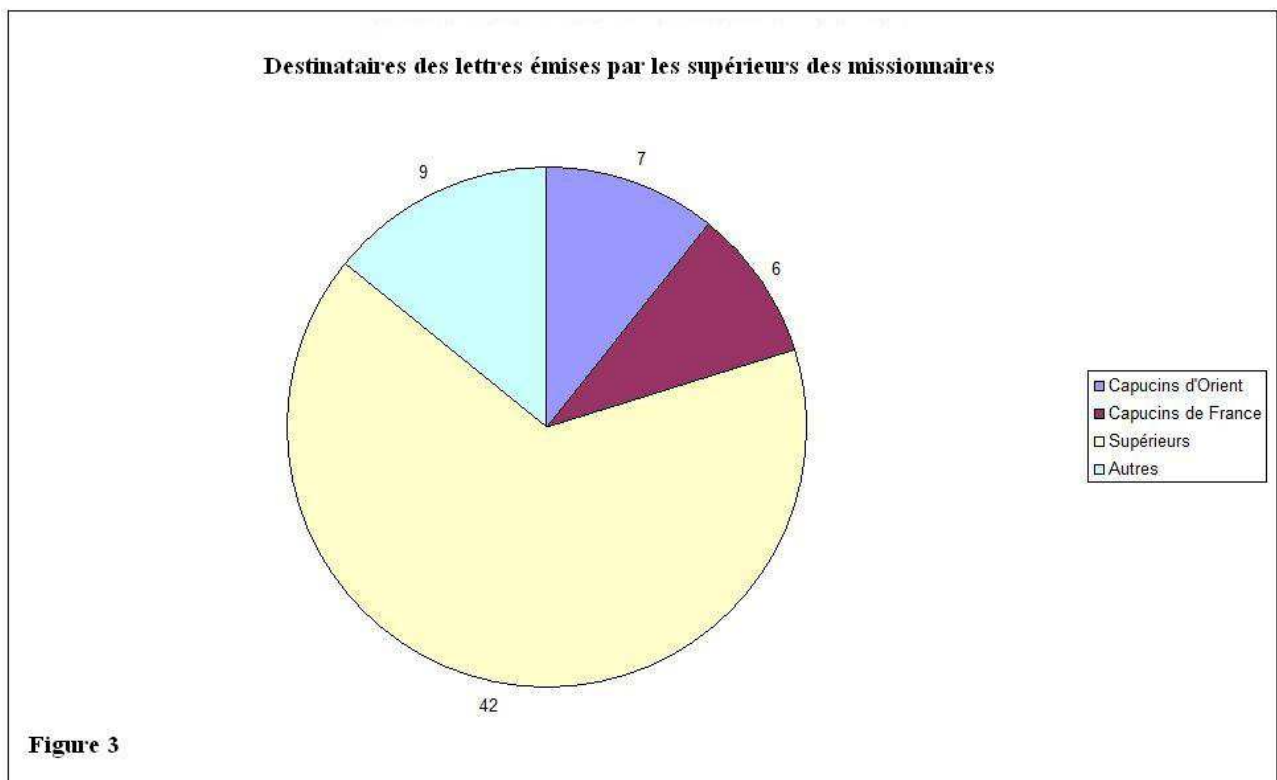


²⁶ Un tableau recensant tous les lieux d'émissions des lettres constitue l'annexe 4.

d'autres missionnaires présents en Orient et presque autant à d'autres capucins restés en France. Un quart de ces lettres est quant à lui adressé à d'autres personnes, en majorité des diplomates ou marchands français présents dans les échelles du Proche-Orient. (Voir figure 2)

En contrepartie nous dénombrons seulement 12 lettres écrites en France par des capucins. Si pour 3 d'entre elles nous ne connaissons pas les destinataires, 7 sont adressées à des supérieurs : il s'agit majoritairement de lettres rédigées avant de partir en Orient ou une fois de retour en Europe, qu'il s'agisse d'un retour définitif ou temporaire.

Les supérieurs des missionnaires ne restent pas muets, mais nous ne disposons pas d'un nombre important de leurs réponses : 7 lettres à destination de l'Orient et 6 à destination des capucins français. Cependant, sur les 64 lettres rédigées par les supérieurs des missionnaires, 42 sont issues d'un échange entre ces derniers ; les Français remontant souvent les problèmes à la Sacrée congrégation de la Propagande. (Voir figure 3)



Notons enfin que sur les 367 lettres étudiées, environs 80%, soit 298, furent rédigées entre 1625 et 1641. Ajoutons que le XVII^e siècle recense à lui seul 354 lettres, soit plus de 95% du total des lettres, la plus récente datant de 1761²⁷. Ceci explique que si l'étude porte sur

²⁷ Les lettres sont réparties annuellement sur un graphique en annexe 5.

deux siècles, nous travaillerons davantage sur le XVII^e siècle que sur le siècle suivant. Au cours des années 1620 et 1630, la part des auteurs non missionnaires est plus importante que celles des religieux présents au Levant. La tendance s'inverse à partir de la décennie suivante. Pour ces 20 années, nous disposons en effet de nombreuses lettres issues du Père Joseph et de Peiresc qui s'éteignirent respectivement en 1638 et 1637.

Il faut faire attention en étudiant les lettres des missionnaires, car pour la plupart, il s'agit de relations rédigées à un supérieur. Les supérieurs restés en Europe envoyaient surtout des ordres et des recommandations aux religieux du Levant.

Les lettres et autres relations ne sont pas les seules sources à notre disposition, venons-en aux autres documents écrits.

B) Les chroniques capucines

Assez tôt, les capucins ont ressenti le besoin de rédiger des chroniques de leurs missions. Il ne s'agissait pas d'étaler aux yeux de tous leurs faits et gestes mais d'un moyen de rendre compte des progrès réalisés à la Congrégation de la Propagande, qui demandait régulièrement des rapports.

A nouveau, nous commencerons par étudier les documents manuscrits puis les documents édités. Nous finirons par quelques documents de statuts différents ou qui concernent notre sujet de manière plus indirecte.

Les chroniques manuscrites

Dès 1641, le Père Michel de Rennes se rendit à Rome afin d'y faire un rapport des premières années des missions capucines au Moyen-Orient à la Propagande. Il en rédigea ensuite un exposé de 121 pages, qui se trouve dans la *Correspondance des Capucins de Bretagne*. L'extrait d'un autre de ces rapports, écrit par un capucin de Touraine cette fois, a été publié par Bernard Heyberger²⁸. Les auteurs de ces écrits font leur possible pour gagner la faveur des cardinaux de la Propagande, il est alors nécessaire de se méfier de ces derniers qui ont probablement arrangé, ou au moins poli, la vérité afin d'obtenir le droit de poursuivre leur

²⁸ HEYBERGER, Bernard, *Chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique : Syrie, Liban, Palestine, XVII^e- XVIII^e siècles*, Rome, Ecole française de Rome, 1994, p. 609-622.

²⁸ *Imp. 1191.*

²⁸ *Ms. 193.*

mission, ou d'obtenir des subsides dans le but de l'améliorer.

Il existe toutefois des historiques plus longs. Nous en avons étudié deux qui furent rédigés dans la foulée des missions : l'un relate les premières décennies des missions menées par les capucins de la province de Touraine²⁹, le second traite de la mission d'Alep³⁰.

Le premier de ces ouvrages se trouve à la bibliothèque d'Orléans, nous n'avons pas eu accès à l'original mais à une reproduction sur microfilm. Ce document relate l'histoire des missions menées par les capucins de la province de Touraine aussi bien en France qu'à l'étranger et remonte à l'origine de ces dernières, au début des années 1600 et jusqu'en 1675. Un ajout y fut fait d'un évènement de 1676, il s'agit du décès du Père Sylvestre de Saint-Aignan³¹. Nous ne savons pas si cet ajout fut fait par l'auteur original de cette chronique, mais nous savons que ce dernier fut lui aussi un missionnaire car il conclut en ces termes : « Celui-la mesme qui écrit ce recueil en a fait quelques unes [des conversions] et donnée quelques absolutions a Balzora, a Orpha, a Merdin et ailleurs qui ne sont pas ici³². » Ce recueil est riche en informations sur les missions du Moyen-Orient, il relate aussi le martyre des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes en Ethiopie, et il est l'un des rares à s'intéresser en détail aux capucins partis aux Indes. De même que dans les lettres précédemment étudiées, la ville d'Alep est la plus citée, confirmant sa place de « capitale chrétienne »³³ (B. Heyberger) au Levant, c'est en cette ville qu'était installé le custode des missionnaires de la province de Touraine.

Le document portant sur la mission d'Alep est une compilation de deux chroniques sur la dite mission : un *Abrégé des archives de notre mission d'Alep depuis l'an 1626 jusqu'en 1755* suivi d'un court *Alep (Mésopotamie)*. Le premier de ces deux historiques relate, comme son titre l'indique, les actes des missionnaires de l'hospice d'Alep, il se permet toutefois, de temps à autres, d'étendre son champ d'action aux autres missions de la province de Touraine au Levant. Nous ne savons pas qui en est l'auteur, ni s'il était unique, ne pouvant comparer les écritures étant donné qu'il s'agit d'une copie. On sait simplement que l'original est conservé à Rome au Secrétariat général des missions et qu'il fut rédigé entre 1756 et 1759³⁴. L'auteur semble être un capucin de Touraine, étant donné qu'il utilise la première personne du pluriel de temps à autres lorsqu'il parle des Pères de cette province. Cet historique, s'il concorde

²⁹ Ms. 1436.

³⁰ Ms. 193.

³¹ Ms. 1463, p. 171.

³² *Ibid.*, p. 170.

³³ Il s'agit du titre d'un chapitre rédigé par Bernard Heyberger dans : HEYBERGER, Bernard (dir.), *Les chrétiens du monde arabe : un archipel en terre d'Islam*, Paris, Autrement, 2003, p. 49-67.

³⁴ Ms. 193, p. 9.

avec le précédent, est moins exact. En effet, un certain nombre d'erreurs s'y cachent, les Pères Pacifique de Paris et Pacifique de Provins sont parfois confondus ; il faut avouer qu'ils furent compagnons quelque temps, ce qui ne facilita pas la chose. L'une des principales erreurs de l'auteur est qu'il place le décès du Père Pacifique de Provins en 1639³⁵, or ce dernier ne s'éteignit que 9 ans plus tard.

La courte chronique qui suit ne s'étend que sur 41 pages. Elle débute à son tour aux origines de la mission d'Alep, en 1626, et va au-delà du remplacement des capucins de Touraine par ceux de Lille en 1754, car elle s'arrête en 1841, date à laquelle les capucins français laissent leur place aux religieux espagnols. Cette source est l'une des deux seules à aller au-delà des années 1750, puisqu'elle permet de poursuivre un siècle de plus. On sait que l'auteur est un missionnaire car il entame sa chronique en disant qu'il parlera de « notre mission d'Alep » et qu'il fait une copie « de petits documents que nous avons trouvés chez nous »³⁶. Cet historique est une copie d'un registre d'annales de la mission d'Alep conservé à Mardin.

Les chroniques éditées

D'autres historiques ont, quant à eux, été édités. Nous en avons retenus deux : l'un s'intéresse à la mission du Maroc³⁷, le second se penche sur la mission de Beyrouth³⁸.

L'historique qui s'intéresse à la mission du Maroc fut rédigé en 1644 par le Père François d'Angers et à destination du Père Joseph de Paris. Une édition de ce document fut publiée en 1888 par le Père Apollinaire de Valence, c'est celle-ci que nous avons pu étudier. Nous avons déjà fait mention des extraits de lettres présents dans cet ouvrage mais il ne s'agit toutefois pas du seul intérêt du récit. Le Père François d'Angers nous raconte la mission du Maroc de sa création en 1624 jusqu'à la dernière tentative pour s'y installer en 1636. La captivité des deux missionnaires, Pierre d'Alençon et Michel de Vezin, y est décrite avec de nombreux détails, toutefois l'auteur insiste sur les persécutions qu'ont subies ces deux pères afin de montrer leur grande piété, ce texte est donc à prendre avec précaution. Par la suite, il relate les trois autres brèves tentatives des religieux de sa province afin de s'installer au Maroc, tout en justifiant le fait qu'ils ont abandonné le projet.

Contrairement aux trois chroniques précédentes, celle que nous allons à présent étudier

³⁵ *Ibid.*, p. 28.

³⁶ *Ibid.*, p. 215.

³⁷ *Mélange 184*.

³⁸ *Imp. 1191*.

n'a pas pour acteurs des missionnaires de la province de Touraine, mais des Bretons. Consacrée à la ville de Beyrouth, elle se divise aussi en deux parties. La première partie, composée de 85 pages sur les 124 que compte l'ouvrage, est un recueil d'archives réalisé par le Père Sébastien de Nantes, supérieur de cette mission au début du XVIII^e siècle. L'auteur présente ce document comme un « recueil [*sic.*] de ce qui était écrit dans l'ancien livre des Archives, qui pour être tout rompu et en désordre, a été transcrit dans ce présent livre, par moi F. Sébastien de Nates [*sic.*] Supérieur de cet hospice de Barut³⁹ ». On y retrouve des informations comme l'arrivée de certains religieux, le décès d'autres missionnaires en cette ville etc. Les documents relatent des faits qui se sont produits entre la création de l'hospice en 1626 et l'année 1815, date de la mort du dernier capucin breton en Syrie, à savoir le Père Robert de Quimper⁴⁰. Cette date de 1815 nous laisse penser que l'ouvrage entamé par le Père Sébastien de Nantes fut poursuivi par ses successeurs.

La seconde partie de ce recueil est composée d'écrits de différents supérieurs de la mission de Beyrouth qui explique quelques-uns de leurs actes⁴¹. Ces derniers sont datés de 1726 à 1735. De plus, à la fin se trouvent les copies de deux textes issus des archives du consulat de Beyrouth, datés de 1626 et 1629 : la première est une plainte du Père Gilles de Loches à l'encontre des pères observantins de Terre Sainte, et la seconde est une plainte des pères Michel de Rennes et Ange de Guérande contre ce même ordre.

L'imprimé que nous venons d'étudier est une copie, l'original comporte lui aussi les deux recueils et se trouve peut-être à Beyrouth, s'il existe toujours.

Des documents de nature diverses

On retrouve encore parmi le fonds ancien de Constantinople des extraits des registres paroissiaux de Beyrouth⁴² et Saïda⁴³ : s'ils donnent peu d'information sur les événements, ils nous renseignent sur les missionnaires décédés en ces lieux, mais surtout ils nous montrent que ces religieux dispensaient les sacrements dans ces villes sans prêtres catholiques.

Si l'humilité prônée par saint François d'Assise empêchait, en théorie, les franciscains, dont les capucins, de rendre public leur périple, certains ont publié leurs voyages à l'intention

³⁹ *Imp. 1191*, p. 3.

⁴⁰ *Imp. 1191*, p. 85.

⁴¹ Il y a des erreurs dans la pagination de cet imprimé (*Imp. 1191*), lorsqu'il sera utilisé nous utiliserons la pagination présente dans le document, mais elle sera accompagnée, entre parenthèse, d'une pagination corrigée à partir de la page 93 (96).

⁴² *FAC. I. 27.*

⁴³ *FAC. I. 28.*

d'un public plus large.

Aucun des deux auteurs auxquels nous allons nous intéresser à présent n'entre entièrement dans le cadre de cette étude, mais il serait dommage de ne pas nous arrêter sur leur œuvre. Le premier, le Père Pacifique de Provins est un capucin de la province de Paris, cependant il est le premier à avoir publié une *Relation du voyage de Perse*⁴⁴, non sans créer de scandale comme nous allons le voir ; le second auteur est bien un capucin breton, le Père Martin de Nantes, cependant il n'exerça pas son apostolat au Levant mais au Brésil parmi les indiens Cariris⁴⁵.

Le Père Pacifique de Provins, né René de l'Escale et entré en religion en 1605 chez les capucins de Rouen, fut l'instigateur des missions au Levant. Il débarqua à Constantinople dès 1622 afin de voir s'il était possible d'installer une mission en territoire ottoman et fit un rapport en ce sens à Rome au cours de l'année suivante. Après un second voyage au Levant, entre 1626 et 1629, qui le mena jusqu'en Perse, le Père Pacifique rentra en France. N'étant pas en bons termes avec l'« Eminence grise » du cardinal, il fut obligé d'attendre le décès de ce dernier pour pouvoir espérer repartir en mission⁴⁶. C'est dans ce contexte que parut une première édition de sa *Relation du voyage de Perse*. Cette dernière fut publiée par des amis du religieux, et basée sur des textes qu'il leur avait envoyés. Le Père Pacifique affirme que ce livre a été publié, en février 1631, sans son consentement, ce qu'avoue par ailleurs l'éditeur à la fin de l'ouvrage. Dès le 28 février 1631, le Père Archange de Ripaut, premier définiteur et supérieur du couvent parisien de Saint-Honoré, désavoue l'ouvrage, chose que s'empresse de faire à son tour le Père Joseph. Le 21 avril, la Faculté de théologie de Paris censure officiellement cette œuvre⁴⁷. G. de Vaumas justifie cette hostilité vis-à-vis de l'ouvrage du Père Pacifique, d'une part par l'animosité que lui vouait le Père Joseph, mais aussi parce qu'il était dangereux de révéler les négociations avec la Perse à un moment où l'on négociait avec la Turquie, son principal ennemi⁴⁸. Il faut attendre 1645 pour que le Père Pacifique accepte la proposition d'un imprimeur de faire une nouvelle édition de cet ouvrage, après avoir demandé toutes les autorisations nécessaires cette-fois-ci. Le Père Pacifique accepta et apporta de légères modifications au texte.

⁴⁴ PP.

⁴⁵ Imp. 82638.

⁴⁶ DE VAUMAS, Guillaume, *L'éveil missionnaire de la France au XVII^e siècle*, Paris, Bloud & Gay, 1959, p. 124.

⁴⁷ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, p. 102-103.

⁴⁸ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 124.

Cette seconde édition se trouve à Lyon⁴⁹. Le Père y relate ses deux voyages au Levant. En ce qui concerne son premier voyage, il décrit d'abord son périple de Marseille au Caire en passant par les villes importantes de Syrie et Palestine. Une fois son périple décrit, il énumère les lieux cités dans les Ecritures saintes qu'il a visités, il les divise en quatre grandes parties : « les lieux ou il s'est fait des choses particulières et remarquables avant le déluge », les « lieux ou se sont faites choses remarquables, depuis le déluge, jusques à l'Incarnation du Verbe » puis les « lieux ou se sont passés les mystères de l'Incarnation, vie, miracles, mort, Ascension de Jésus, et la mission du Saint-Esprit », la quatrième donne des informations sur des Apôtres ou des Saints qui ont vécu au même moment ou après Jésus. Cette première moitié de l'ouvrage est très descriptive, le but est de montrer tout l'attrait de la Terre Sainte et de prouver que les musulmans n'empêcheront pas les missionnaires de venir s'y installer.

Le second voyage nous apporte plus de précisions sur les missions, étant donné qu'il date de l'époque d'installation des capucins au Levant. L'auteur nous y parle des premières fondations entre le Liban, la Syrie et Chypre, fondations auxquelles il a participé, ensuite il relate son voyage jusqu'à Ispahan. Il raconte alors ses négociations avec Shah Abbâs I^{er} (1588-1629) pour ouvrir les hospices d'Ispahan et Bagdad où lui et son compagnon, le Père Gabriel de Chinon, avaient laissé le Père Juste de Beauvais alors qu'ils faisaient route vers la capitale perse.

L'ouvrage du Père Martin de Nantes sera moins sollicité dans le cadre de cette étude car il est hors du cadre géographique retenu, mais il permet de fournir des éléments de comparaison, décrivant un théâtre d'opération tout à fait différent : le Brésil. Arrivé en 1671 au Brésil, il s'installa parmi les indiens Cariris et dut rentrer au Portugal en 1687 pour cause de maladie. Une fois rétabli, il était désireux de repartir en mission, mais les Portugais refusaient alors les missionnaires étrangers. Il regagna donc la France en janvier 1688 et publia un petit ouvrage racontant sa mission. Il existe une version de cet imprimé à la bibliothèque des Champs libres à Rennes, c'est celui que nous avons étudié. Une autre version se trouve dans une compilation de documents réalisée par le Père Apollinaire de Valence⁵⁰ et présente à la bibliothèque franciscaine des capucins à Paris.

Il nous a été permis d'étudier deux autres sources de nature légèrement différente, toutes les deux présentes à la bibliothèque des Champs libres.

Le premier de ces documents est un imprimé du Père Emmanuel de Rennes, relatant le

⁴⁹ Elle est consultable sur Google Livres.

⁵⁰ *Mélange 184*.

martyre des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes en Ethiopie⁵¹. Ce capucin breton, alors lecteur en théologie et définiteur, publia son ouvrage en 1756, soit plus d'un siècle après les faits. Si l'auteur se lance dans une brève explication de l'implantation des capucins en France, sous le règne de Charles IX, et s'il explique les motivations qui menèrent à la fondation de la mission d'Ethiopie, il centre son propos sur les deux personnages principaux de son étude, expliquant leurs origines, leur formation, leurs débuts en tant que prédicateurs, et point culminant de l'ouvrage : leur martyre.

Parmi les sources retenues, l'une sert d'instrument de travail, c'est un manuscrit de 1662, rédigé par le Père Balthazar de Bellême et conservé à Rennes, il est possible de consulter sa copie sur microfilm⁵². On y trouve quelques informations sur les débuts de la province de Bretagne, ainsi qu'une liste des couvents de cette province avec leurs dates de fondation, mais surtout les 1000 premiers capucins bretons y sont référencés, on y trouve souvent leurs dates d'entrée en religion ainsi que leurs dates de décès, parfois leurs dates de naissance sont renseignées.

La grande majorité de ces sources, lettres et chroniques, si intéressantes soient-elles ont un grand handicap : elles sont issues de la main de religieux capucins, il faut donc faire attention à garder une certaine distance avec leurs affirmations. Il s'agit de leur point de vue et l'on retrouve rarement la version des autres personnes qu'ils côtoient, qu'ils soient en bons ou mauvais termes avec nos missionnaires.

Il est intéressant de remarquer que les chroniques « tourangelles » sont plus nombreuses que les chroniques « bretonnes ». Les écrits des religieux bretons ont-ils disparu ? Ces pères étaient-ils moins attachés à ce type d'exercice ? Alep étant le centre des missions au Levant et dépendant des religieux de Touraine, il est probable qu'il leur était plus facile d'y conserver des documents que dans les autres hospices où le poids des chrétiens était plus faible. En outre, plusieurs voies terrestres se joignaient à Alep. Les écrits provenant des autres missions devaient parfois être acheminés à Alep avant d'atteindre la France.

A présent que les sources ont été présentées, voyons comment elles ont été utilisées par les historiens.

⁵¹ *Imp.* 76983.

⁵² *Ms.* 275, la cote du microfilm est la suivante : *I Mi 41*.

C) D'une histoire des religieux à une histoire du religieux

Nous n'aborderons pas seulement quelles sources ont déjà ou non été utilisées par tels historiens, mais nous verrons comment notre sujet d'étude : les missionnaires capucins bretons et tourangeaux en terre d'Islam, a déjà été abordé depuis le XIX^e siècle. Nous verrons ce que nous apporte l'historiographie mais aussi ses lacunes, les pistes qu'elle n'a pas suivies et dans lesquelles nous nous engagerons, non sans prudence mais avec un vif intérêt.

S'intéresser aux missionnaires revient à s'intéresser aux missions, il convient donc de se pencher sur les travaux des historiens portant sur ces deux éléments indissociables.

Comme nous l'avons constaté plus haut, les premiers écrits que l'on peut qualifier d'historiques quant à notre sujet, sont les chroniques faites par des capucins eux-mêmes. Rédigées à partir du XVII^e siècle, ces histoires vont toutes dans la même direction, c'est-à-dire qu'elles tendent à souligner le courage et l'efficacité des missionnaires, ainsi que leur grande foi. Destinées à la Sacrée congrégation de la Propagande ainsi qu'à d'autres religieux, ces historiques se contentaient d'apporter une vision positive des missions, sans cacher les difficultés mais en montrant qu'elles n'étaient pas insurmontables. Une partie de ces chroniques furent publiées au XIX^e siècle, nous avons l'exemple du Père Apollinaire de Valence qui a fait réimprimer un certain nombre de documents, les compilant souvent, comme le *Mélange 184* dans lequel on retrouve 4 documents différents. Il est probable que ces rééditions aient permis d'élargir le public visé, mais a-t-il dépassé le cercle des religieux ? C'est possible, si l'on pense à l'intérêt des lecteurs des XVII^e-XIX^e siècle pour les récits de voyages, intérêt qui va croissant. La publication de récits de voyages en Asie connaît notamment un bond après 1660, un récit de voyage paraissait alors tous les deux ans⁵³.

Plus récemment, on constate deux étapes dans l'étude des missionnaires. Entre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, les écrits historiques qui se penchaient sur les missions étaient rédigés par des religieux, comme les Père Armel, Fulgence de Goudelin, Ladislas de Vannes... pour ne citer que des auteurs s'intéressant aux deux provinces capucines que nous étudions. Plus récemment, on peut penser à la thèse, parue en 1942, de Guillaume de Vaumas : *L'éveil missionnaire de la France : d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions étrangères*. L'une des études les plus importantes sur l'histoire de l'ordre capucin au XVII^e siècle est l'*Histoire des frères mineurs de la province de Paris (1601-*

⁵³ CARNOY, Dominique, *Représentation de l'Islam dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 11.

1660) de Jean Mauzaize, capucin aussi connu sous son nom de religion : Raoul de Sceaux. Cette œuvre colossale, si elle traite principalement de la province de Paris, n'en oublie pas pour autant les missions et notamment celles menées par la province de Touraine au Levant. Une autre grande figure parmi les auteurs religieux est le Père Joseph Michel, membre de la congrégation du Saint-Esprit et lui-même missionnaire au Congo entre 1946 et 1950 ; ce dernier s'est particulièrement penché sur les missionnaires bretons, quel que soit leur ordre religieux. Le Père Michel tient toutefois un rôle charnière dans les évolutions historiographiques car si lui-même est religieux, son travail sur les missionnaires bretons de 1800 à 1940 est une thèse d'histoire soutenue devant l'université de Rennes en 1946. Le Père Michel s'est principalement penché sur les missionnaires bretons des XIX^e et XX^e siècles mais sans oublier leurs prédécesseurs. En effet, il a tenté de répertorier tous les missionnaires bretons partis en missions étrangères avant l'année 1800. Ce travail, ne fut pas mené à son terme. S'il n'est pas complet et ponctué de quelques erreurs, ce document a une valeur inestimable pour quiconque cherche à répertorier les missionnaires bretons.

Une seconde étape se dessine depuis la décennie 1980, à ce moment les universitaires se penchent plus précisément sur la question.

Si les missions jésuites ont assez tôt intéressé les historiens, il faut attendre les deux dernières décennies du siècle précédent pour voir des travaux équivalents porter sur les franciscains ; l'un des précurseurs en la matière est Bernard Dompnier, il a notamment rédigé une étude sur les capucins de la province de Lyon⁵⁴. S'il s'intéresse principalement aux missions de l'intérieur, il démontre que les missions lointaines et les missions de l'intérieur suivent le même modèle ; elles sont placées sous la même autorité et, notamment pour les capucins, puisent des prédicateurs dans le même réservoir : la province. Ce constat est toujours valable, les études des générations suivantes confortant cette approche, en particulier Dominique Deslandres et Caroline Galland.

Si D. Deslandres et C. Galland se penchent principalement sur l'Amérique, Bernard Heyberger, quant à lui, se spécialise sur le Moyen-Orient. Contrairement aux deux auteurs précédemment cités, il ne s'intéresse pas d'abord aux missions, mais aux chrétiens du Proche-Orient, qu'il s'agisse des chrétiens originaires du Levant ou Occidentaux, dont les missionnaires. A étudier les autochtones et les Occidentaux sur un pied d'égalité, il nous montre ainsi que les populations locales n'étaient pas « des victimes passives de

⁵⁴ DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges. Les Capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Etienne, Publication de l'Université de Saint-Etienne, 1993, 338 p.

l'acculturation⁵⁵ ». L'étude de Francis Richard sur le Père Raphaël du Mans⁵⁶ est un atout de poids, on y voit les relations que le religieux nouait avec les pouvoirs perses, les populations locales ainsi que son rôle réel.

Ces nouvelles approches ne s'intéressent pas uniquement au point de vue de la religion, on y voit l'influence du politique : comment elle agit sur l'action missionnaire et comment en retour les missionnaires agissent pour les intérêts de Rome mais aussi, et surtout, pour ceux de leur nation d'origine. Contrairement aux études de l'époque coloniale, les missionnaires ne sont plus vus comme des vecteurs permettant d'occidentaliser les mondes extra-européens, ils n'apportent pas seulement leurs connaissances aux autochtones, ils apprennent aussi de ces derniers : ils peuvent transmettre leurs connaissances en Europe.

Comme nous venons de le voir, l'histoire des missions a aujourd'hui « le vent dans les voiles » : les publications de ces dernières années en sont la preuve. B. Heyberger, C. Galland, ou encore Dominique Deslandres, pour ne citer qu'eux, ont publié sur ce thème au cours des cinq dernières années. Cependant, aucune étude ne s'est uniquement penchée sur les capucins bretons et tourangeaux partis en terre d'Islam. Ils sont bien entendu cités par les auteurs, soit dans le cadre d'une histoire globale des missions françaises, comme chez G. de Vaumas, utilisés comme éléments de comparaisons dans les études sur les missions en Amérique, ou considérés comme des missionnaires européens à part entière chez B. Heyberger, même s'il n'ignore pas les différences entre les différents ordres et les différentes nations. Si J. Michel a travaillé sur les missionnaires bretons, il l'a surtout fait pour le XIX^e siècle, et a pris en compte toutes les missions et tous les ordres religieux. F. Richard a réalisé une étude très complète sur le Père Raphaël du Mans et la mission d'Ispahan dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Il reste encore un pan important de l'histoire des missionnaires français en Orient à voir : les relations que nouaient les capucins avec les populations locales, avec les autres Occidentaux, comment ils se représentaient l'Orient... De plus, les missions des Indes, d'Ethiopie et du Maroc ont suscité moins d'intérêt, nous tacherons de remédier à cela.

Si la plupart des historiens qui s'intéressent aux missions se penchent sur tous les missionnaires en général, et donc ne les différencient que rarement par province, certains le font, citons notamment J. Michel. Alors que l'on a vu plus tôt qu'il y avait plus d'historiques réalisés entre les XVII^e et XIX^e siècles qui se penchaient sur les capucins de la province de Touraine que sur leurs frères en religion de la province de Bretagne, les historiens des XIX^e et

⁵⁵ HEYBERGER, Bernard, *Chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique*, p. 7.

⁵⁶ RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. 2 tomes*, Paris, L'Harmattan, 1995.

XX^e siècles ont d'avantage écrit sur les Bretons que sur les Tourangeaux. On connaît mieux les missionnaires de Bretagne que ceux de Touraine. Ceci est dû à l'intérêt porté par les historiens de la période coloniale aux missions ; les effectifs des Bretons partis au XIX^e siècle étant supérieurs à ceux des Tourangeaux. C'est le contexte du XIX^e siècle qui a guidé les recherches ultérieures sur les missions extérieures. Nous restons tributaire de l'intérêt suscité par les missions à cette époque, si bien que lorsque J. Michel choisit de répertorier les missionnaires avant le XIX^e siècle⁵⁷, il se concentre uniquement sur les Bretons, quel que soit leur ordre d'appartenance, ignorant les autres religieux des mêmes ordres mais de provinces différentes.

Parmi les sources que nous avons étudiées précédemment, il est vrai qu'une part d'entre elles furent déjà utilisées. Les sources qui s'intéressent au Proche-Orient présentes aux Archives Nationales et à la BNF ont bien entendu déjà été dépouillées, notamment par B. Heyberger. F. Richard a utilisé le manuscrit 1436 de la bibliothèque d'Orléans. Mais le nombre impressionnant d'informations présentes dans ces documents permet de réaliser des études sur des thèmes divers et variés.

Fort des leçons des historiens qui nous ont ouvert la voie, lançons-nous dans une histoire qui, si elle se base sur l'action d'un petit groupe d'hommes, n'en oublie pas pour autant qu'ils appartiennent à une société, une culture et surtout sont loin d'être les seuls protagonistes. S'ils sont les acteurs principaux de cette aventure, n'oublions pas les personnages secondaires ni les figurants sans qui on ne peut comprendre leurs actes. Un dernier écueil dans lequel nous éviterons de sombrer est celui de voir cette histoire comme une histoire trop centrée sur l'Occident : les échanges n'étaient pas à sens unique.

⁵⁷ MICHEL, Joseph, *Op. cit.*

II La mise en place du décor

En croisant les sources, il nous est possible de nous faire une idée assez nette de l'ampleur des missions capucines en Orient, et par extension de toutes leurs missions extérieures. Pourtant, il ne faut pas nous arrêter à ces documents : nous allons les croiser avec ce que nous apprend l'histoire sur les missions, de même que sur les territoires où elles s'implantèrent.

Après avoir dressé une brève histoire des missions, nous expliquerons comment elles ont pu se développer dans les deux grands empires musulmans, puis nous constaterons que si l'objectif principal des prédicateurs est d'agir auprès des chrétiens d'Orient, ces chrétiens ne formaient pas un corps uni, mais une « mosaïque¹ » de communautés distinctes, pour reprendre les termes que B. Heyberger emprunte à Pierre Rondot.

A) Le script : un aperçu des missions capucines

Nous n'avons pas vocation à faire ici une histoire détaillée des missions capucines depuis leur fondation jusqu'à l'époque contemporaine, nous aurions besoin de plus qu'une simple sous-partie, mais nous allons placer le cadre afin d'éclaircir les choses.

L'aventure franciscaine au Levant débute avec leur père fondateur, François d'Assise, qui partit en Egypte dès 1219. Dans la foulée, d'autres frères de son ordre prirent la route de l'Orient, et une fois les croisés boutés hors de Terre Sainte, les franciscains seuls restèrent à Jérusalem pour garder les Lieux Saints.

Les premiers capucins français à partir en mission hors de l'Europe font partie de la province de Paris. En avril 1611, à la demande de François de Rasily², Marie de Médicis, alors régente, demande que l'on envoie des missionnaires aux « Indes³ ». Il y a 42 volontaires parmi lesquels 4⁴ partirent l'année suivante accompagner le sieur de Rasily et fondèrent la mission de Maragnan⁵. Une lettre rédigée par les prêtres de cette mission parvint en France en 1612, les auteurs sont optimistes. A sa lecture, de nombreuses vocations naissent chez les

¹ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 13.

² Il était lieutenant général pour le roi aux Indes.

³ Les Indes peuvent aussi bien désigner l'Inde, on parle « d'Indes orientales », que le continent américain, on parle alors « d'Indes Occidentales ».

⁴ Les pères Claude d'Abbeville, Arsène de Paris et Ambroise d'Amiens sont sous la conduite du Père Claude d'Abbeville.

⁵ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, Tome 1, p. 288-303.

capucins⁶. Cependant, cette expédition fut un échec et les problèmes rencontrés sur place, de même que la pression portugaise, obligèrent à abandonner la partie dès 1615. Si cette mission n'a pas atteint ses objectifs, au moins a-t-elle fait prendre conscience que partir au loin demandait une certaine préparation. La leçon était retenue car il faut attendre 1622 pour que le Père Pacifique de Provins, accompagné du Père Hippolyte de Paris, gagne Constantinople et parcourt le Levant, non pas dans le but de s'y installer immédiatement, mais de rédiger un rapport à la congrégation *De Propaganda fide*. Le martyre du premier capucin venu s'installer dans la capitale ottomane était lui aussi encore récent⁷ : le missionnaire italien Joseph de Léonisse fut exécuté par le pouvoir ottoman en 1612. Deux années plus tard, le Père Joseph envoya trois religieux au Maroc, mais ces derniers furent faits prisonniers dès leur arrivée et la mission fut abandonnée après leur mort, quelques années plus tard.

Si certains⁸ voient en le Père Pacifique de Provins le véritable instigateur des missions du Levant, c'est le Père Joseph de Paris qui fut nommé, le 19 avril 1625, commissaire et préfet des missions d'Orient par la Propagande.

Dès 1626, les premiers capucins gagnèrent l'Orient : Parisiens et Tourangeaux commencèrent à essaimer les hospices sans réelle stratégie dans un premier temps. Puis il faut attendre l'année 1634 pour que des limites nettes apparaissent entre la province de Paris qui reçoit Constantinople et les deux autres provinces françaises qui se partagent le Moyen-Orient⁹. Enfin, en 1641, la division est effective entre Bretons et Tourangeaux : aux premiers le Liban, Damas et l'Éthiopie, aux seconds Alep, Antalya, Chypre, l'Égypte, la Mésopotamie et la Perse¹⁰. Les missions d'Alep, Constantinople et Saïda furent ouvertes dès l'année 1626¹¹. Les deux premiers capucins de la province de Touraine à gagner le Levant furent les pères Gilles de Loches et Jean-François de Saumur¹², ils inaugurèrent la mission de Saïda.

Le manuscrit 193, la chronique de la mission d'Alep, commence par répertorier les missions de la province de Touraine, mais elles ne sont pas toutes indiquées. Il n'est pas fait mention de Saïda, ni de Beyrouth, qui elle aussi fut fondée à la fin de l'année 1626¹³. Il n'énumère pas la mission débutée au Mont Liban en 1628, bien qu'il en fasse référence plus loin dans le développement, mais à cette date il ne s'agit peut-être que de courts séjours. Il faut probablement attendre l'année 1632 pour parler d'une mission du Mont Liban, date à

⁶ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, p. 316-318.

⁷ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 104.

⁸ C'est explicite chez Jean Mauzaize.

⁹ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, Tome 2 1625-1660, p. 174.

¹⁰ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 325.

¹¹ Voir la carte en annexe 6 pour localiser les différentes missions.

¹² ARMEL (Père), *Op. cit.*, p. 72.

¹³ *Imp. 1191*, p. 3.

laquelle le monastère de Mar Thomas, dans le village d'Hasroun leur fut cédé par le patriarche Jean Makhoul¹⁴. La fondation la plus connue et la plus citée par les sources, notamment parce que le Père Pacifique de Provins la relate dans sa *Relation de voyage de Perse*, est le fruit de ses négociations avec Abbâs I^{er} : il s'agit de la double acceptation du souverain de Perse de voir deux hospices s'ouvrir sur ses terres, l'un à Ispahan et le second à Bagdad. Les auteurs s'accordent aussi sur la fondation de la mission du Caire en 1631 par le Père Gilles de Loches.

Ce sont les fondations des hospices de Chypre qui posent le plus de difficultés. Dans sa *Relation de voyage de Perse* le Père Pacifique de Provins écrit avoir reçu une maison à Nicosie de la part du pacha, en 1627 ou 1628¹⁵. Il dit être parti en y laissant un compagnon, mais il n'en est plus fait mention ailleurs : étaient-ils seulement de passage ? Les auteurs des deux parties du manuscrit 193 voient en Pacifique de Paris le fondateur de la maison de Larnaka, en 1633 pour le premier et deux ans plus tard pour le second. De même, cette source donne Pierre de Guingamp comme fondateur de l'hospice de Nicosie en 1637¹⁶ alors que le manuscrit présent à Orléans dit qu'il s'agit du Père Michel de Rennes, secondé du Frère Alexandre d'Angoulême¹⁷. Mais il n'est pas fait mention de la présence d'un missionnaire de la province de Paris, pourtant ces deux religieux débarquèrent à Larnaka où « le Père gardien du couvent ou hospice des observantins, qui se nommoit Père Benoist [...] nous convia a diner¹⁸ ». Avant d'en revenir à Larnaka, penchons nous sur Nicosie. Le Père Michel de Rennes, dans son rapport à la Propagande en 1641, affirme que le propriétaire du bâtiment qui deviendra la chapelle – un Turc – le lui vendit¹⁹. Il ne fut rejoint que plus tard dans l'année par les Pères Félicien de Rennes et Pierre de Guingamp. Cependant, en octobre 1637, il écrivit qu'après avoir quitté Chypre il y avait laissé « le V. P. Pierre de Guingamp, supérieur²⁰ ». A la lumière de ces différentes sources nous concluerons que c'est bien au Père Michel que l'on doit la création de cet hospice, mais qu'il faut voir en Pierre de Guingamp son réel organisateur. Pour Larnaka, il nous reste encore une difficulté, car en 1640 le Père Alexis de Lamballe écrivit qu'il avait appris que « le V. P. Pierre de Guingamp avoit obtenu du consul de Cypre comme un petit hospice a Larnera²¹ ». Toutefois, il n'est pas impossible que le Père Pacifique de Paris se soit trouvé temporairement à Chypre, au moins au cours de l'année

¹⁴ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 130.

¹⁵ *PP.*, p. 324.

¹⁶ *Ms. 193*, p. 3, 221.

¹⁷ *Ms. 1436*, p. 114.

¹⁸ *Ms. 1533*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 622.

¹⁹ *Ibid.*, p. 633.

²⁰ *Ibid.*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 02/10/1637, p. 219.

²¹ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 16/04/1640, p. 445.

1633, sans réussir, ou chercher, à y fonder une demeure pour les capucins. On sait qu'il était déjà venu à Chypre en 1627 en compagnie du Père Pacifique de Provins²². Il serait donc parti avant l'arrivée du Père Michel de Rennes et du Père Pierre de Guingamp qui aurait réellement ouvert un hospice à Larnaka 7 ans plus tard.

En 1633, c'est au tour des habitants de Tripoli de voir les capucins gagner leur ville²³. Ces derniers avaient été chassés du Mont Liban lors de la chute de l'émir Fakharddîn.

La mission de Damas, oubliée dans la source 193, fut ouverte par le Père Michel de Rennes en 1637²⁴. Le Père Michel réussit à obtenir un hospice grâce à l'aide du consul vénitien²⁵. Mais la mission sera abandonnée entre 1639 et 1642²⁶.

Un autre oubli de la liste des hospices présente dans le manuscrit 193 est la fondation de l'hospice d'Antalya. Une nouvelle fois, les sources, qui en parlent, s'accordent pour dire qu'elle est l'œuvre du Père Michel de Rennes, secondé dans cette affaire par le Père Félicien de Rennes. Cette fondation eut lieu en 1638, pourtant il n'y avait pour seuls chrétiens en cette ville que des grecs orthodoxes. L'on sait aussi que la Turquie était le territoire du Moyen-Orient qui comportait le moins de chrétiens, en nombre comme en pourcentage²⁷. Le Père Michel de Rennes justifie son choix en clamant que cette ville était « le principal port de toute l'Anatolie²⁸ ». Il y voyait peut être un lieu facile d'accès et qui ouvrait sur l'Anatolie, Constantinople étant l'apanage de la province de Paris. La même année, le Père Michel-Ange de Nantes, qui était missionnaire à Bagdad, écrit de Mossoul afin de prévenir ses supérieurs qu'il a l'intention d'y ouvrir une mission²⁹. B. Heyberger, lui, place cette fondation en 1636. Nous ne savons pas sur quelle source il s'appuie, n'ayant pas eu accès aux archives romaines et alépiques, mais il rejoint le manuscrit 193 ; il a peut-être eu accès à l'original. Cependant, la lettre que nous venons de citer semble prouver une date postérieure. Même s'il est vrai que ce religieux n'ait pu trouver le temps ou le moyen d'écrire qu'un certain temps après son arrivée, un délai de deux années paraît bien long. C'est cette même année qu'eut lieu la brève mission d'Ethiopie et la mise à mort des religieux qui la formaient.

L'année suivante, l'évêque Mathieu Castro³⁰ rentre de Rome, où il vient de recevoir

²² Ms. 193, p. 17.

²³ Ms. 1436, p. 101.

²⁴ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 280.

²⁵ MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 75.

²⁶ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.* p. 326, 337.

²⁷ VALOGNES, Jean-Pierre, *Vie et mort des chrétiens d'Orient. Des origines à nos jours*, Paris, Les belles lettres, 1994, p. 796.

²⁸ Ms. 1533, lettre du Père Michel de Rennes au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 29/03/1638, p. 229.

²⁹ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 08/04/1638, p. 158.

³⁰ On retrouve parfois l'orthographe Matteo de Castro. Il parti à Rome en 1621, l'archevêque de Goa refusant de l'ordonner prêtre. Il fut ordonné à Rome, regagna l'Inde puis revint à Rome pour y être promu évêque. Il tenta

son titre pour l'Inde, dont il était originaire. Dans le manuscrit d'Orléans, il est décrit comme étant « noir³¹ ». Rencontrant les capucins en Syrie il les invite à le suivre dans son évêché³². Les Pères Pierre de Pithiviers, Zénon de Baugé ainsi que le Frère Etienne de Châtellerault gagnèrent ainsi Goa au mois de décembre qui suivit³³. Les capucins furent présents en Inde jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Michel de Rennes a aussi à son actif la fondation de la maison capucine d'Abey. B. Heyberger la date avant l'année 1651, mais nous ne disposons pas de la date exacte. Il cite aussi une fondation à Urfa en 1657. Le Père Gabriel de Chinon ne fut pas en reste en ce qui concerne la fondation d'hospice, après en avoir fondé un dans le quartier de Jolfâ³⁴ (1652-1654), chassé par l'archevêque arménien il en fonda un second à Tabriz en 1656 puis un autre à Ourmia en 1661³⁵. Les capucins furent chassés de cette ville deux ans plus tard³⁶.

Si les derniers hospices que l'on vient de citer ne sont référés que par certains auteurs, celui de Diyarbakir est nommé par la majorité d'entre elles, toutes confirmant sa fondation en 1667.

L'auteur du *Recueils pour l'histoire générale de toutes les missions des Capucins*, affirme avoir absous des chrétiens à « Balzora, a Orpha³⁷, a Mardin et ailleurs », mais voilà : il ne mentionne pas ces missions dans sa chronique, est-ce parce que ces lieux ne disposaient pas d'hospice et dépendaient de celui d'autres villes ? Où s'y est-il arrêté au cours d'une halte de quelques heures ou quelques jours au cours de ses pérégrinations ? Si Balzora est en réalité Bylazora, il est normal que l'auteur n'en parle pas, cette ville étant en Macédoine et donc dans le domaine de la province de Paris. Si l'on suit B. Heyberger l'hospice de Mardin fut fondé à la fin des années 1660, voire au début des années 1670, puis une autre mission vit le jour à Ghazîr en 1672. Salîma, ouverte entre 1704 et 1708 fut la dernière fondation des missionnaires bretons³⁸.

Chantal Verdeil écrit à juste titre que le XVII^e siècle est la première grande expansion des missions chrétiennes, elle constate aussi que la fin du siècle suivant est une période de

sans succès de créer un ordre indien avant de revenir définitivement dans la Ville éternelle.

³¹ Ms. 1436, p 124.

³² DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 363.

³³ Une analyse plus fine des missions d'Inde sera faite dans une autre partie.

³⁴ Quartier arménien d'Ispahan.

³⁵ RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1 biographie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 37, 160.

³⁶ Ms. 1436, p 165-166.

³⁷ Nous n'avons pas trouvé à quelle ville ramène la dénomination « Orpha ».

³⁸ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 284.

reflux. Nous allons à présent voir que les capucins n'échappèrent pas à ce recul³⁹.

En effet, dès les années 1680, il semble que de nombreux religieux demandent à retourner en province⁴⁰. De même il semble que le nombre de pères accostant en Orient soit en baisse, mais nous reverrons ce problème ultérieurement. Puis, en 1701, suite au saccage de la maison des capucins par les autorités musulmanes, le Père custode décida qu'il était temps d'arrêter les frais dans cette mission secouée de nombreux troubles et prend la décision de ne plus y envoyer de missionnaires⁴¹, mais les carmes vont y prendre la relève. En 1722, c'est l'hospice de Mossoul qui est pillé, son supérieur massacré⁴². En 1742, les capucins quittent Diyarbakir⁴³, deux ans plus tard les religieux du Caire meurent de la peste et leur maison est aussitôt pillée⁴⁴. La Propagande choisit les dominicains pour remplacer les capucins à Mossoul dès 1747⁴⁵. La Perse est inaccessible à cause de la guerre civile qui y règne⁴⁶. En effet, après l'assassinat de Nadir Shah en 1747, deux dynasties s'affrontent pour le pouvoir, les Afshâr et les Zand⁴⁷. Finalement, le chapitre de Blois en 1753 cède la custodie d'Alep à la province de Lille⁴⁸. Le dernier capucin de Touraine, le Père Raphaël d'Orléans, quitte le Levant deux ans plus tard⁴⁹. Un siècle après ces événements, c'est au tour des missionnaires lillois de céder leur place à des religieux espagnols⁵⁰.

Toutefois, les capucins de la province de Touraine ne quittèrent pas tous l'Orient. La custodie d'Inde survécut plus longtemps.

Les Bretons tinrent un peu plus longtemps que leurs frères en religion, mais en 1773 le Père Giuliano de Corsica affirme que « l'hospice de Ghazîr est ruiné, celui de Tripoli est confisqué et vendu au Sultan. Les autres ne sont pas en meilleur état⁵¹ ». Le Père Robert de Quimper, dernier capucin breton au Proche-Orient, est mis en terre en Syrie le 21 mars 1815, mettant ainsi fin à l'aventure des capucins bretons et tourangeaux au Levant.

Le mouvement missionnaire n'allait pas s'arrêter là. Le renouveau religieux de

³⁹ VERDEIL, Chantal, « Travailler à la renaissance de l'Orient chrétien. Les missions latines en Syrie (1830-1945) », in *Proche-Orient chrétien*, n° 51, Fasc. 3-4, 2001, p. 267-316.

⁴⁰ *Ms. 193*, p 80.

⁴¹ *Ibid.*, p 93-96.

⁴² *Ibid.*, p 110-111.

⁴³ *Ibid.*, p 132.

⁴⁴ *Ibid.*, p 136-137.

⁴⁵ *Ibid.*, p 145.

⁴⁶ *Ibid.*, p 156.

⁴⁷ PORTER, Yves, *Les Iraniens. Histoire d'un peuple*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 228.

⁴⁸ *Ms. 193*, p 177.

⁴⁹ *Ibid.*, p 139.

⁵⁰ *Ibid.*, p 257.

⁵¹ *Imp. 1191*, p. 114 (119).

l'Europe en 1830 crée un nouvel élan qui dura plus d'un siècle.

Les capucins n'allaient pas qu'en Orient, ils prêchaient aussi en France : chaque province y consacrait une part de ses prédicateurs. B. Dompnier nous montre que l'action en France n'est pas toujours plus aisée : il faut porter remède à l'ignorance religieuse « génératrice d'une situation de péché » et lutter contre le protestantisme⁵². Toutefois, à l'extérieur, il n'y avait pas que les « Indes orientales », il y avait aussi de nombreux peuples à convertir en Afrique et en Amérique. Nous avons déjà évoqué la tentative des missionnaires de la province de Touraine au Maroc. Les Bretons aussi tentèrent leur chance à l'Ouest.

Dès 1633, le Père Colombin de Nantes va jusqu'en Guinée avec une compagnie marchande et remonte le fleuve Niger. De retour en France, il plaide sa cause et la mission fut acceptée en 1634. Trois ans plus tard, il débarque avec ces coreligionnaires au royaume de Bône⁵³. Malgré un climat chaud funeste aux Français, les missionnaires vont parvenir à longer la côte jusqu'à Elmina, au Ghana. Cependant les populations, un premier temps accueillantes, finirent par chasser les religieux environ 10 ans après leur implantation⁵⁴.

Le Père Colombin de Nantes n'était pas là pour voir la débâcle de sa mission car, entre la fin de l'année 1641 et le début de l'année 1642, il fut capturé sur l'île Saint-Thomas, en compagnie de 4 autres religieux⁵⁵, par les Hollandais. Ils ont débarqué au Brésil à Pernambouc où le gouverneur les libéra. Ils s'occupèrent alors des Portugais qu'ils vont même aider lors du soulèvement qui rendit le Brésil aux Portugais en 1645. En 1655, les capucins ont alors 3 couvents au Brésil : Olinda, Récif et Rio-de-Janeiro. Ils s'enfoncent aussi dans la forêt amazonienne auprès des Indiens⁵⁶. Cependant, en 1688, les Portugais refusent les missionnaires des autres nations et ferment l'entrée du Brésil aux capucins français⁵⁷.

Certains capucins bretons ont aussi gagné le Canada, semble-t-il. Ce fut le cas du Père Faraille Prothais au milieu du XVIII^e siècle⁵⁸. Mais il n'est fait mention ailleurs de capucins bretons au Canada, ce territoire étant destiné aux capucins de la province de Normandie.

Cet aperçu des missions, même s'il est incomplet, a le mérite, nous l'espérons tout du

⁵² DOMPNIER, Bernard, « Missions lointaines et missions de l'intérieure chez les capucins français de la première moitié du XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e- XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 104.

⁵³ Sur le territoire de l'actuel Nigéria.

⁵⁴ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 224.

⁵⁵ Les Pères Bonis de Quimper, Jean de Combourg et Michel de Frenaye, le dernier périt sur le navire hollandais.

⁵⁶ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 225-227.

⁵⁷ *Imp. 82638*, p. 277.

⁵⁸ MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 48.

moins, de fournir une idée globale du déroulement de ces dernières. La compréhension du reste du développement s'en trouvera d'autant facilitée. Il faut aussi remarquer que les missions en Orient ne sont pas la seule préoccupation des capucins français ; même les provinces qui fournissaient des missionnaires à l'Est pouvaient se tourner vers d'autres théâtres d'opérations. Ceci conforte l'idée précédemment avancée que peu importe le territoire, la mission restait la même : sauver des âmes.

B) Le décor : les empires musulmans

« Les missionnaires parmi les sauvages sont obligés de faire l'office de gouverneur, de juges, de médecins, de pères et de mères, et de protecteurs contre les injustices et les violences des Portugais habitants de ces lieux, dont la plupart sont des criminels exilés de Portugal, ou des gens vicieux, qui se voyent éloignés des gouvernements [*sic.*] de 150 lieues ou plus, opprimoient les Indiens, et commettoient une infinité de desordres⁵⁹. »

Cette citation du Père Martin de Nantes, si elle traite du Brésil, peut être transposée en Amérique du Nord, en Afrique, voire même en certains territoires d'Extrême-Orient. Il suffit simplement de remplacer le terme « indiens » par le peuple en présence et les Portugais par les Anglais ou Hollandais selon les circonstances. Mais le Proche-Orient est différent. On ne cherche pas à y convertir des « sauvages » qui jusque-là ne savaient rien de Dieu ou de Jésus-Christ, mais des chrétiens : « hérétiques » ou « schismatiques » pour la plupart d'entre eux, mais chrétiens tout de même. On ne s'y frottait pas non plus à une autre puissance coloniale, mais à deux puissants empires, qui plus est deux puissances musulmanes. De même, la majorité des autochtones n'étaient pas les chrétiens d'Orient, mais des « mahométans » qu'il était quasiment impossible de convertir, les chrétiens ne formant que de 10 à 20% de la population totale de l'Empire ottoman⁶⁰, proportion probablement plus faible en territoire séfévide.

S'il est évident que pour les deux empires musulmans il y a des points communs – une minorité d'adorateurs du Christ vit sous la domination d'une majorité de fidèles de Mahomet – il ne faut pas amalgamer politique ottomane et politique perse. Nous les verrons donc séparément. Ayant plus d'informations sur l'Empire ottoman, nous l'étudierons plus en détail que son frère ennemi.

⁵⁹ *Imp.* 82638, préface.

⁶⁰ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 73.

L'Empire ottoman

Le pouvoir ottoman n'a pas cherché à convertir systématiquement les chrétiens orientaux, après tout il s'agit de « gens du Livre ». Les chrétiens, mais aussi les juifs, ont le statut de *dhimmî*, ou « protégés », cela signifie qu'ils vivent en relative sécurité et autonomie, mais en retour ils doivent payer l'*ispendje*, une redevance spécifique à ce statut, ainsi qu'une capitation. Il leur est aussi imposé des taux spécifiques dans certains impôts qu'ils partagent avec les sujets musulmans de l'Empire. A ces impôts, il faut ajouter des contraintes vestimentaires ainsi que comportementales : interdiction de porter des armes, de posséder des esclaves, de monter à cheval en ville, de porter certains vêtements et certaines couleurs. Toutes marques de luxe ostentatoires étaient prohibées, les cérémonies religieuses devaient rester discrètes et les bâtiments étaient limités à une certaine taille afin de ne pas évincer, par leur beauté, l'architecture musulmane⁶¹. Les chrétiens se regroupaient par appartenance religieuse ou ethnique, ce que favorisait le pouvoir turc, pouvant ainsi plus facilement les contrôler⁶². Ces groupes forment des *millets*⁶³. Chaque *millet* a ses propres règles, et est autonome vis-à-vis du pouvoir ottoman en matière judiciaire. Les communautés chrétiennes élisent elle-même leurs supérieurs religieux et se sont eux que la Porte a choisis pour gouverner ses sujets non-musulmans. L'autorité ecclésiastique des *millets* gère donc tous les aspects de la vie du fidèle et est le principal interlocuteur entre sa communauté et le pouvoir en place⁶⁴. Hors des villes l'administration n'a pas de réels moyens d'agir, les chrétiens y sont donc plus libres, mais c'est aussi le cas des musulmans vivant à la campagne⁶⁵. Cependant, comme nous le montre B. Heyberger, si chaque *millet* a ses propres spécificités c'est qu'ils découlent d'un processus empirique et il ne s'agit pas, à l'origine, d'un système conçu spécialement pour ces minorités. Le pouvoir ottoman s'est simplement servi des structures locales préexistantes. Toujours dans sa logique, au lieu de prouver une volonté de marquer le statut à part des minorités chrétiennes, ceci prouve davantage la méconnaissance voire l'indifférence ottomane à l'égard de ces derniers⁶⁶.

⁶¹ VEINSTEIN, Gilles, « L'Europe ottomane à l'époque moderne. Essai de définition », in Association des historiens modernistes des universités, *Turcs et turqueries : XVI^e-XVIII^e siècles : actes du colloque, 20-21 janvier 2006*, Paris, Seuil, 2011, p. 19-20.

⁶² HITZEL, Frédéric, *L'Empire ottoman : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Les belles lettres, 2001, p. 162.

⁶³ Il n'est pas sûr que ce terme soit utilisé avant le XIX^e siècle. Mais la chose est déjà présente sous l'Ancien Régime.

⁶⁴ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 66-67.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 69.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 63-64.

Malgré les persécutions, les chrétiens se développent et passent de 7 à 20% du total de la population du Croissant fertile entre le début du XVI^e siècle et la fin de l'Empire ottoman. D'autant plus que ces derniers ont pu se renforcer économiquement à partir du XVI^e siècle grâce à l'arrivée croissante de marchands occidentaux au Levant, ils sont devenus des intermédiaires de premier choix entre Européens et Orientaux.

La France signe ses premiers accords diplomatiques avec la Sublime Porte dès 1535, date à laquelle François I^{er} (1515-1547) et Soliman le Magnifique (1520-1566) concluent l'ébauche d'une première « capitulation », qui en plus d'accords commerciaux place le roi de France au rang de protecteur des Lieux Saints et chrétiens d'Orient⁶⁷. Ce sont Charles IX et Sélim II qui conclueront la première « capitulation » franco-ottomane. Notons que la France n'est pas le premier Etat chrétien à traiter avec la Sublime Porte : Florence, Gênes, Raguse, Venise et même la Pologne avaient déjà signé des accords politico-commerciaux. En plus d'avoir une ambassade presque continue à Constantinople, la France crée un réseau de consulats lui permettant de rendre effective la protection des chrétiens du Levant. Les consulats de Tripoli puis d'Alep et Beyrouth s'ouvrent dès le XVI^e siècle. A partir de 1607, on en trouve aussi à Jaffa, Jérusalem, Saïda, Saint-Jean d'Acre et Tyr, puis Bagdad un certain temps après sa conquête. En Egypte, la France disposera de 4 consulats : au Caire et à Alexandrie d'abord, puis au XVIII^e siècle à Damiette et Rosette.

En 1604, c'est au tour d'Henri IV (1689-1610) et Ahmed I^{er} (1603-1617) de conclure une nouvelle « capitulation », et par l'habileté de Savary de Brèves⁶⁸, la garde des Lieux Saints, passée un temps aux grecs orthodoxes, est rendue aux franciscains. En 1673, l'ambassadeur Nointel⁶⁹, chargé de renégocier les accords, a des résultats plus mitigés. S'il réussit pour les accords commerciaux, le résultat du protectorat exclusif du roi de France au Levant lui est refusé⁷⁰. De plus, à la fin de ce siècle, les capitulations entre les autres Etats d'Europe et les Ottomans se multiplient : l'Angleterre et les Pays-Bas ont suivi de près la France, puis l'Autriche, l'Espagne, le Danemark, la Prusse, la Russie, la Suède ainsi que les villes hanséatiques seront pourvus de capitulations au cours du siècle suivant. Au contraire, les accords menés par le marquis de Villeneuve⁷¹ en 1740 sont un véritable succès et ne seront

⁶⁷ SOLNON, Jean-François, *Le turban et la stamboulina. L'Empire ottoman et l'Europe (XIV^e-XX^e s.)*. *Affrontement et fascination réciproque*, Paris, Perrin, 2009, p. 461.

⁶⁸ François Savary de Brèves (1560-1628) fut l'ambassadeur de France à Constantinople entre 1591 et 1605.

⁶⁹ Charles Marie François Olier, marquis de Nointel (1635-1685), fut ambassadeur de France à Constantinople de 1670 à 1679.

⁷⁰ CARNOY, Dominique, *Représentation de l'Islam dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 56.

⁷¹ Louis-Sauveur de Villeneuve fut ambassadeur du roi de France auprès de la Sublime Porte de 1728 à 1741.

plus remis en cause⁷². Même au cours de l'époque révolutionnaire, la France conservera des relations avec les Ottomans ; en 1802 le Consulat (1799-1804) renouvela les capitulations⁷³. Toutefois, au XVIII^e siècle, la France perd son quasi-monopole de protection des chrétiens. En effet, dès 1699 le traité de Karlowitz mène la France à devoir partager la protection des chrétiens de l'Empire ottoman avec l'Autriche. Mais le coup le plus dur pour la France arrive en 1774, à l'issue du traité de Kutchuk-Kaïnardji : la Russie obtient la protection des chrétiens orthodoxes⁷⁴. Au fil des capitulations les Etats d'Occident, ainsi que la Russie, s'engouffraient davantage dans les affaires commerciales mais aussi s'ingéraient de plus en plus dans la politique des chrétiens d'Orient, voyant en eux de potentiels alliés contre la puissance ottomane.

L'une des clauses de ces capitulations stipulait que les missionnaires français pouvaient circuler librement sur les terres du sultan. Ainsi, rien ne s'opposait à la venue des capucins qui pouvaient aller librement à travers l'Empire ottoman. Mais qu'en est-il de son puissant voisin ?

La Perse

La grande majorité des chrétiens de Perse vit à l'Est, sur la frontière avec l'Empire ottoman, donc dans un lieu d'incessants combats entre les Ottomans sunnites et les Perses shiites. Cette position leur vaut d'être parfois perçus, par les deux camps, avec suspicion. Le traité de Kasr-E-Chirin conclu en 1639, favorable aux Turcs, stabilise la frontière sur le Tigre, Bagdad était alors définitivement perdue par les Perses. Les souffrances entraînées par ces nombreuses guerres forcèrent les chrétiens de ces zones à se replier, en particulier vers les montagnes du Kurdistan. C'est ainsi qu'au XVI^e siècle des villes comme Bagdad, Maragha, Nisibe ou encore Tabriz se vidèrent de leur population chrétienne. Le Shah Abbas I^{er} ayant fait la conquête de l'Arménie organise des transferts de populations. Les arméniens sont installés dans les grandes villes de l'Empire, notamment à Ispahan où le shah déporte 30 000 arméniens en 1603 qu'il installe dans le quartier de la Nouvelle-Djoulfâ. Si ce transfert s'est réalisé violemment, les arméniens d'Ispahan se voient offrir la protection impériale ainsi que de nombreux avantages tels que la liberté religieuse et le droit de construire autant d'églises qu'ils le veulent. En 1665, ils obtiennent même l'autonomie administrative couplée de

⁷² VEINSTEIN, Gilles, in LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *op. cit.*, p. 231.

⁷³ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 79.

⁷⁴ LE COZ, Raymond, *L'Eglise d'Orient : Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie*, Paris, Cerf, 1995, p. 318.

privilèges économiques, si bien qu'en quelques décennies leur population double⁷⁵. Shah Abbas I^{er} semblait voir en ces chrétiens un moyen de se rapprocher des puissances occidentales afin de trouver des alliés dans sa lutte contre son voisin ottoman. Cependant le succès n'est pas au rendez-vous, malgré quelques tentatives auprès des Habsbourg en 1609, ou encore auprès de l'Espagne ou la France de Louis XIII. La France put ainsi ouvrir des consulats d'abord à Bagdad, puis au XVIII^e siècle à Ispahan et Chiraz. Mais hormis les arméniens de la Nouvelle-Djoulfâ, les chrétiens d'Iran sont trop peu nombreux et ne possèdent pas l'autonomie offerte par le cadre du *millet* au Levant⁷⁶.

Lorsque les capucins arrivent en Perse en 1628, les augustins portugais les ont précédés de 25 ans, de même que les carmes déchaux un peu plus récemment. Le Père Pacifique de Provins obtint un entretien avec le shah grâce à des marchands arméniens. Il obtient de la part du shah plus que ce qu'il demandait, notamment le droit d'ouvrir deux maisons : à Ispahan et Bagdad⁷⁷.

Le règne de Shah Husayn I^{er} (1694-1722) est marqué par un tournant orthodoxe du chiisme, le but est de convertir tous les sujets du royaume à cette mouvance de l'islam, les chrétiens sont aussi visés. Il continue ainsi la politique esquissée par son prédécesseur, Suleyman I^{er} (1666-1694). L'instabilité gagne alors le pays et la dynastie est renversée. Il faudra attendre l'accession au trône par la force de la dynastie Qadjars (1779-1924) en 1779 pour que l'Empire soit à nouveau unifié, mais amputé de certains territoires. Ahmad Durrani prend le contrôle de Kandahar et crée un Etat indépendant : le futur Afghanistan⁷⁸. La Géorgie et le Caucase sont enlevés par les Russes au tournant du XIX^e siècle. Cette crise d'orthodoxie du chiisme d'Iran ainsi que la guerre civile qui s'en suivit, compromirent l'action missionnaire sur ce vaste territoire.

Avant de clore notre mise en perspective, arrêtons-nous quelque peu, sur le principal public visé par les prédicateurs français au Levant : les chrétiens d'Orient.

C) Une « mosaïque » orientale : les chrétiens d'Orient

L'expression « chrétiens d'Orient » nous vient du XIX^e siècle : elle désigne les chrétiens du Moyen-Orient, héritiers des Eglises primitives. Au XIX^e siècle, ce terme

⁷⁵ ROUX, Jean-Paul, *Histoire de l'Iran et des Iraniens, des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2006, p. 403.

⁷⁶ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 772.

⁷⁷ *PP.*, p. 360, 370.

⁷⁸ PORTER, Yves, *Op. cit.*, p. 218-220, 228, 233, 236.

désignait aussi les chrétiens des Balkans, ces derniers étant aussi en territoire ottoman. Par extension, ce terme englobe aussi les chrétiens d'Afrique du Nord.

Ceux que nous appelons les chrétiens d'Orient ne forment pas une communauté unie. Pierre Rondot parlait d'eux en ces termes : « L'extrême dispersion des populations chrétiennes de l'Orient frappe d'abord, non moins que leur curieuse variété : c'est une mosaïque, et si complexe, si enchevêtrée qu'elle décourage le dessinateur⁷⁹. »

Nous ne sommes pas dessinateur à nous décourager et nous allons tâcher de distinguer les différents groupes chrétiens présents à l'époque ottomane. Il y a au total 12 obédiences chrétiennes au Proche-Orient, mais certaines se dessinaient à peine durant les siècles qui nous intéressent. Quelles sont ces différentes mouvances du christianisme rencontrées par les missionnaires d'Occident ?

Les missionnaires les ont toutes rencontrées. Par exemple, à Alep, le Père Michel de Rennes a conversé avec « toute sorte de nations [...], scavoir grecs, arméniens, suriens, ou jacobites, comme encore avec les maronites⁸⁰ ».

B. Heyberger confirme la présence de chrétiens à Alep au XVII^e siècle, et les obédiences les plus nombreuses sont quant à elles citées par le Père Michel de Rennes. Il considère que les chrétiens les plus nombreux étaient les grecs, ils représentaient à eux seuls la moitié des chrétiens de la ville, soit de 10 à 15 000 âmes. Après eux, venaient les arméniens puis les syriens, aussi appelés « jacobites ». La ville comptait environ 3 000 maronites ainsi que quelques familles d'une mouvance du christianisme que le religieux ne cite pas, les syriens d'Orient, ou « nestoriens ». Ces derniers étaient peu nombreux et fréquentaient les églises des autres confessions chrétiennes⁸¹. Ce sont les missionnaires de Perse qui croisèrent le plus de syriens d'Orient, tel le Père Michel-Ange de Nantes qui de Diyarbakir dit que les chrétiens sont en « grand nombre », précisant qu'ils « sont de quatre sectes, a scavoir jacobites, armeniens, nestoriens, grecs⁸² ».

Penchons nous dès à présent sur ces différentes obédiences chrétiennes.

⁷⁹ RONDOT, Pierre, *Les chrétiens d'Orient*, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie, IV, Paris, 1955, p. 11.

⁸⁰ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 574.

⁸¹ HEYBERGER, Bernard (dir.), *Les chrétiens du monde arabe : un archipel en terre d'Islam*, Paris, Autrement, 2003, p. 55.

⁸² Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/05/1640, p. 466.

Grecs ou melkites

Tout d'abord, il y a les grecs, ou « melkites ». Ce sont les chrétiens d'Orient qui ont suivi Constantinople lors du schisme avec Rome en 1054. Ces chrétiens ne constituent pas une simple copie de leurs homologues de Grèce ou de Constantinople, mais ils ont leurs propres spécificités. Ils possèdent 3 patriarches : l'un à Alexandrie, l'autre à Antioche et le troisième à Jérusalem. Après la conquête ottomane le patriarche d'Alexandrie se soumet entièrement au patriarche de Constantinople, celui de Jérusalem cristallise son attention sur la possession de Lieux Saints, ignorant le reste. C'est le patriarcat d'Antioche qui résiste le mieux à l'autorité émanant de la capitale byzantine. Si contrairement aux volontés d'Istanbul, ces derniers n'ont pas stoppé toutes relations avec Rome, l'Union n'était pas réellement de mise. L'arrivée des missionnaires catholiques change la donne. Le patriarche Euthyme II, élu en 1634, se soumet au pape, il s'éteindra brutalement l'année suivante. Dans ce conflit d'influence entre Rome et Constantinople, les catholiques prennent l'avantage au tournant du XVIII^e siècle ; premièrement lorsque le patriarche Athanase III Dabbas, alors nouvellement élu, rédige une profession de foi catholique. Toutefois, sept ans plus tard il renonce à son siège au profit de son concurrent, Cyrille V Zaïm, qui se rallie à Rome en 1716. Sans entrer dans les détails, nous observons qu'en 1720 Athanase III Dabbas devint le seul patriarche d'Antioche, mais à son décès, quatre ans plus tard, les partisans de l'union élisent Cyrille VI, alors que soutenus par les ottomans, leurs adversaires désignent Sylvestre de Chypre. Le premier des deux patriarches a peu de soutiens extérieurs, mais il est confirmé par Rome six ans après son élection. Le schisme parmi les melkites est ainsi consommé. Deux hiérarchies se mettent en place parallèlement, l'une devenant catholique, l'autre demeurant orthodoxe. Les grecs de Syrie du Sud et la Palestine deviennent alors majoritairement catholiques, ceux du Nord restent orthodoxes, mais la Porte ne reconnaît pas officiellement la hiérarchie catholique, pas avant les années 1830⁸³.

Le concile de Chalcédoine en 451 a vu rejeter les Eglises syriennes et arméniennes, toutes deux taxées de « monophysisme »⁸⁴. 6 années plus tard, il y a une rupture au sein de l'Eglise syrienne, les syriens de Perse se retrouvent isolés et deviennent l'Eglise d'Orient⁸⁵.

Parmi ces trois groupes chrétiens, commençons par les arméniens.

⁸³ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 284-290, 321-322.

⁸⁴ CADIOT, Jean-Michel, *Les chrétiens d'Orient : Vitalité, souffrance, avenir*, Paris, Salvator, 2010, p. 55.

⁸⁵ LE COZ, Raymond, *Op. cit.*, p. 52, 55.

Arméniens

Les arméniens furent christianisés relativement tôt, par les apôtres Thaddée et Barthélemy selon la légende. Le Père Michel-Ange de Nantes nous dit que : « A Noël dernier il y avoit icy un des Patriarches des armeniens (cette nation en a 4).⁸⁶ » En effet, il existe 4 patriarches arméniens, un en Arménie, un au Liban, le troisième à Constantinople et le dernier à Jérusalem. Prévus aux grecs par le pouvoir ottoman, les arméniens, nombreux dans la capitale ottomane, obtiennent des parts importantes dans le négoce et les finances. Les arméniens peuvent ainsi établir un réseau d'établissements de charité, ils vont même jusqu'à prêter des fonds au Trésor ottoman. Leur situation ne commencera vraiment à se dégrader qu'au début du XIX^e siècle.

Si des contacts ont été pris avec la papauté dès le XV^e siècle, ce n'est que deux siècles plus tard, avec l'arrivée des missionnaires, que les arméniens des villes musulmanes éloignées de leur hiérarchie commencent à se convertir au catholicisme. L'avancée la plus significative pour les catholiques, est l'érection d'un patriarche catholique, Pierre, en 1740. Une fois reconnu par le pape il s'établit au Liban, dans le monastère de Ghosta. Son successeur, Pierre II, fait construire le couvent de Sainte-Marie à Bzoummar, il s'agit de la résidence patriarcale. Mais les orthodoxes restèrent largement majoritaires, ils représentent encore de nos jours 90% des arméniens⁸⁷.

Syriens et jacobites

Les syriens « d'Occident », dit aussi « jacobites » depuis le VI^e siècle, gardent leur hiérarchie sous les Ottomans, mais ne sont pas reconnus comme « nation », ils dépendent pour cela des arméniens. Dès les croisades, l'Eglise romaine a tenté de se rallier les jacobites, mais sans réel succès. C'est au XVI^e siècle, que l'arrivée des missionnaires catholiques fait avancer les choses. Le pas est franchi lorsqu'en 1656 un évêque originaire de Mardin, André Aqidjan, se convertit, il est reconnu 6 ans plus tard comme évêque par François Piquet. Moins nombreux que les orthodoxes, les syriens catholiques se concentraient majoritairement au Nord de Mardin et à l'Est de la Turquie⁸⁸.

⁸⁶ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 10/03/1635, p. 151.

⁸⁷ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 450, 456-457, 494-495.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 343, 357-358.

Les syriens d'Orient, pour lesquels on peut croiser les appellations de « nestoriens » ou de « chaldéens » voire « assyriens »⁸⁹, se sont séparés de leurs homologues occidentaux en 457. Cette église devient nestorienne entre 457 et 484. On les appelle nestoriens car, au VII^e siècle, ils ont placé Nestorius au rang de leurs docteurs⁹⁰. Au cours du XVI^e siècle, suite aux incessants affrontements entre Ottomans et Séfévides, les nestoriens quittent leurs foyers traditionnels : Bagdad, Nisibe, Tabriz pour se réfugier dans une zone montagneuse, au Sud du lac de Van jusqu'à la ville d'Ourmia, il s'agit de la province de l'Hakkiari. Cette Eglise est comme ses sœurs d'Orient, si ce n'est qu'elle développe un système féodal héréditaire. Ils doivent compter avec les émirs kurdes de la région, quasiment indépendants du pouvoir central ottoman.

A l'occasion du concile de Florence, en 1445, la communauté nestorienne de Chypre entre dans l'Eglise catholique. Le premier patriarche de Mésopotamie obtient ce poste des mains du pape Jules III en 1552. Ce nouveau patriarche s'établit à Diyarbakir, mais son assassinat 3 années plus tard met fin à cette première hiérarchie catholique. Un siècle plus tard, les syriens d'Orient seront en contact des missionnaires de Diyarbakir, Mossoul, Mardin, et Tabriz. Un nouveau patriarche de Diyarbakir, Joseph I^{er}, est investi à Rome en 1681. Malgré le soutien des latins, dont la France, il doit abdiquer en 1696. Son successeur passera la plus grande partie de son temps en France, alors qu'en parallèle une seconde branche unitaire se développe à Mossoul encourageant Rome à y créer un second patriarche chaldéen. Cette diarchie a l'inconvénient de voir s'opposer ses deux têtes⁹¹.

Maronites

Parmi les chrétiens rencontrés à Alep par le Père Michel de Rennes, il nous reste encore à décrire les maronites. La tradition veut que cette Eglise ait été fondée par saint Maron à la fin du IV^e siècle en Syrie. Cette église n'a qu'une branche catholique. Refusant de prendre position pour le monophysisme au concile de Chalcédoine, ils refusent donc le parti de l'Eglise byzantine. En 1162, l'union est faite avec Rome en pleine croisade, puis l'union totale est conclue au concile de Florence en 1449⁹². Formé au Collège maronite de Rome, ce clergé fonde ses propres écoles au XVII^e siècle, favorisant ainsi la renaissance culturelle arabe.

⁸⁹ Le terme chaldéen est surtout usité pour faire référence à la mouvance catholique de cette Eglise, contrairement au terme assyrien qui désigne la branche orthodoxe.

⁹⁰ LE COZ, Raymond, *Op. cit.*, p. 51-52.

⁹¹ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 406, 408, 414-416, 432-433.

⁹² CADIOT, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 57, 205-209.

Les Ottomans ne dirigeant que difficilement le Liban, les maronites y prospèrent, aidés par les émirs musulmans. L'alliance druzo-maronite qui dura 2 siècles leur sera très profitable. Le cas le plus marquant est celui de l'émir Fakharddîn : ce dernier s'entoura de conseillers chrétiens et constitua une armée druzo-chrétienne. Il sera un défenseur des missionnaires venus de France. Cet émir a protégé les maronites, leur donnant un poids politique. En échange ils l'ont aidé à moderniser son Etat et à entrer en contact avec les puissances d'Occident⁹³.

Coptes

Si l'on vient de décrire les chrétiens présents au Proche-Orient, nous n'avons pas poussé jusque l'Egypte où, selon le Père Gilles de Loches, « il y a des villes pleines de pauvres chrestiens chismatiques de ceux qu'on appelle cophes⁹⁴ ».

La tradition veut que saint Marc ait fondé l'Eglise d'Egypte, ainsi que celle d'Ethiopie. L'Eglise copte fut elle aussi accusée de monophysisme lors du concile de Chalcédoine⁹⁵. Ne relevant ni de Rome ni de Constantinople, on qualifie toutefois cette Eglise d'« orthodoxe » pour préciser qu'elle est séparée de Rome. A l'époque ottomane, et ce depuis celle des Mamelouks, les coptes ont quitté les villes et vivent dans les campagnes de Haute et Moyenne Egypte ainsi qu'à l'orée des déserts. Cette Eglise va rester hermétique aux influences extérieures, notamment aux tentatives d'union bien qu'une petite communauté copte catholique se soit formée. Bien que de taille réduite, elle reçoit de Rome en 1741 son premier « vicaire apostolique », mais il faut attendre le siècle suivant pour qu'un patriarcat soit érigé⁹⁶.

L'arrivée des missionnaires

Nous voyons donc que l'arrivée des missionnaires a compliqué une mosaïque chrétienne qui était déjà formée de six obédiences principales : les arméniens, coptes, grecs, jacobites, maronites et nestoriens. Pour chacune de ces mouvances, hormis les maronites déjà catholiques, un mouvement unitaire est né à cette époque. La douzième Eglise d'Orient est le Patriarcat latin d'Orient. Cette Eglise fut fondée à l'initiative de la papauté dès la prise de Jérusalem en 1099. Un patriarche fut nommé à Jérusalem, puis un second à Antioche l'année

⁹³ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 375-377, 640-641.

⁹⁴ *Ms. 1533*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 15/12/1630, p. 48.

⁹⁵ CADIOT, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 213, 217.

⁹⁶ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 233, 239, 274.

suivante. Cependant, en 1291, le dernier patriarche périt au cours du siège de Saint-Jean-d'Acre. Les franciscains gardiens des Lieux Saints parvinrent à maintenir un résidu d'Eglise latine autour d'eux, si les missionnaires n'en parlent pas, c'est probablement parce que ces catholiques ont déjà leurs propres prêtres via les frères observantins. Toutefois, les capitulations du XVI^e siècle et l'arrivée des missionnaires permettent à cette Eglise de se renforcer peu à peu. Elle devra toutefois attendre l'année 1847 pour qu'un patriarche soit rétabli⁹⁷.

Près de la ville de Bassora, les missionnaires bretons et tourangeaux ont rencontré une communauté chrétienne plus restreinte et moins connue. Le Père Ephrem de Nevers a écrit à ses supérieurs présents à Alep qu'il avait rencontré une communauté de chrétiens que les missionnaires augustins de Bassora « appellent chrestiens de S^t Jan [*sic.*] ». Mais l'auteur de la lettre écrit plus loin qu'il n'a « pas encore bien sceu quelle sorte de gens ce sont⁹⁸ ». Quelques années plus tard, le Père nous donne légèrement plus d'informations sur ces chrétiens : « Leur vulgaire est arabe comme celuy de Balsorat, quoy qu'ils soient sur l'estat du persien, ils s'usurpent le nom de chrestien qu'ils n'ont pas, car ils ne se baptisent que du Baptesme de S. Jan Baptiste, pour ce on les nommoit chrestiens de S. Jan⁹⁹. »

Ces chrétiens sont des mandéens, cette mouvance est gnostique et baptiste. Ils se disent descendants des chrétiens qui vivaient auprès de S^t. Jean- Baptiste.

Maintenant que l'on a mis en place le décor, il est temps de nous pencher sur les acteurs principaux de cette étude, les missionnaires capucins.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 502-505.

⁹⁸ *Ms. 1533*, lettre du Père Bonaventure du Lude au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 23/12/1639, p. 358.

⁹⁹ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Bagdad le 25/08/1641, p. 706.

III Des religieux français

Les individus sur lesquels se penchera principalement cette étude sont les capucins français présents en terre d'Islam. Avant d'étudier leurs interactions avec d'autres groupes de personnes, essayons de mieux connaître ces religieux. Une fois les « frères des anges » présentés, nous constaterons que s'ils étaient loin de leur terre natale, ils n'en restaient pas moins des sujets du royaume de France. Certains ennemis des capucins vont jouer sur le fait qu'ils sont français pour tenter de les discréditer. Pour autant, le fait d'être français était aussi un atout pour ces missionnaires : ils étaient, par conséquent, des sujets du roi de France, le protecteur des Lieux Saints et des catholiques vivant sur le territoire ottoman.

A) Les frères des anges

Il n'y a que peu d'éléments biographiques sur les capucins. L'étude la plus approfondie sur ce sujet est l'*Enquête au pays des frères des anges* de B. Dompnier : bien que cette étude traite des XVII^e et XVIII^e siècles, elle se concentre sur les capucins de la province de Lyon. Elle nous servira ici de point de départ que l'on confrontera aux informations collectées dans les différentes sources ainsi que dans les études menées sur les capucins des deux provinces qui nous intéressent. Nous tâcherons de mieux connaître ces Pères mendiants, à savoir quel est leur milieu d'origine, quelle formation suivaient-ils avant de gagner l'Orient, quelles étaient leurs motivations ?

Il faut d'abord savoir que, comme pour les autres ordres religieux, les capucins étaient divisés en deux grands groupes : les pères et les frères lais. Les pères regroupent les simples clercs, ceux qui n'ont pas encore accédé au sacerdoce, les simples prêtres et les prédicateurs, la frontière est mouvante entre ces derniers et ce sont eux que l'on retrouve en terre d'Islam. Les frères lais sont aussi des religieux, ils ont prononcé les mêmes vœux que les pères, mais ils n'ont pas besoin de savoir lire, n'ayant pas vocation à réciter l'office. Ils se consacrent aux tâches matérielles : cuisine, cordonnerie, charpente... ils sont aussi portiers ou quêteurs¹. Selon B. Dompnier les frères lais représentaient 25% des effectifs de la province de Lyon sur les deux siècles que couvre notre étude². En ce qui concerne la province de Bretagne, nous

¹ DOMPNIER, Bernard, *Op. cit.*, p. 50.

² *Ibid.*, p. 51.

disposons de la liste des 1000 premiers capucins réalisée par Balthazar de Bellême³ sur laquelle il a noté le statut des individus recensés. On constate ainsi que 247 d'entre eux étaient des frères lais, ce qui correspond aux chiffres avancés par B. Dompnier pour la province de Lyon. Nous ne disposons pas d'étude équivalente pour la province de Touraine, mais l'on peut supposer que la proportion sera à peu de chose près identique.

Nous avons référencé le nom de 292 capucins des provinces de Bretagne et de Touraine en Terre d'Islam : 138 sont des Bretons, 137 des Tourangeaux et pour 117 d'entre eux nous ne sommes pas fixés. On peut observer que la proportion des frères lais y est moindre qu'en France. En effet, nous pouvons affirmer que plus de 8% d'entre eux sont des frères. Comme nous manquons d'informations sur un certain nombre de capucins, on peut sans trop de risque avancer un nombre avoisinant les 10% de frères. Face aux 25% précédents, on constate que les frères lais n'étaient pas envoyés en priorité dans les missions extérieures. Ces derniers ayant une moindre formation que les pères ils ne parvenaient peut-être pas aussi bien qu'eux à apprendre les langues d'où leur plus faible présence.

Nous venons de disposer les capucins en deux groupes principaux : pères et frères lais ; mais quelles sont les origines de ces derniers ?

L'un des éléments les plus aisés à deviner, est l'origine géographique des capucins. En effet, ces derniers, lorsqu'ils revêtaient l'habit prenaient un nom de religion. Le choix du prénom ne nous apporte pas beaucoup d'information, d'autant qu'il était souvent différent du prénom de baptême. Mais au prénom, est accolé un nom de lieu indiquant un nom de communauté. Dans la plupart des cas, c'est le nom de la localité dans laquelle est né le religieux, où celle dans laquelle il a vécu lorsque ses parents ont déménagé. Il pouvait parfois s'agir du nom d'une communauté plus importante proche de leur hameau d'origine. Une autre exception concerne les membres de familles nobles qui pouvaient conserver leur nom de famille ou celui d'une terre appartenant à leur famille⁴. On constate ainsi que la grande majorité des capucins étaient originaires de la province dans laquelle se trouvait leur couvent. On note quelques rares exceptions comme le Père Benoît de Dijon que nous rencontrerons plus tard dans cette étude et qui est un capucin de la province de Bretagne.

L'origine géographique étant ainsi souvent connue, il n'en va pas de même de l'origine sociale. Sur les 292 religieux répertoriés, nous ne disposons d'informations que pour une petite dizaine et encore il s'agit seulement dans la moitié des cas du nom du père du religieux sans information sur sa profession. Nous disposons de davantage d'informations

³ Ms. 275.

⁴ DOMPNIER, Bernard, *Op. cit.*, p. 74-75.

pour 4 religieux seulement. Le Père Cassien de Nantes était né à Nantes en 1607. Son père est un commerçant d'origine portugaise, Jean Loppès-Netto, il épousa Guyomart d'Almeras, à Lisbonne, avant de venir à Nantes pour le commerce. Son frère aîné fut médecin à Saint-Brieuc⁵.

Le compagnon de martyre du Père Cassien de Nantes, Agathange de Vendôme, de neuf ans son aîné, était le fruit de l'union de François Noury, syndic des capucins de la ville de Vendôme, et Marguerite Begon⁶.

Le Père Raphaël du Mans, étudié par F. Richard, est né au Mans en 1613. Il appartenait à une famille de robe. Son père, Charles Dutertre, sieur de la Ragottière, était avocat au siège présidial du Mans ; il exerça l'une après l'autre les charges de procureur et d'échevin de la ville du Mans. La mère du Père Raphaël se nommait Gabrielle Poulard. Le Père Raphaël avait quatre frères et sept sœurs⁷.

Le quatrième religieux pour lequel nous avons quelques informations est le Frère Toussaint de Landerneau qui serait issu d'une famille noble⁸, mais nous n'en savons pas plus.

B. Dompnier n'a pas obtenu de données plus concluantes sur la province de Lyon pour le XVII^e siècle. Il annonce tout de même que le monde des parlementaires et l'aristocratie provinciale semblent composer la majorité des membres de l'ordre dans les premières années, ceci se retrouve dans les cas étudiés ci-dessus. Il semble qu'ensuite l'ordre connaisse une ouverture plus large, probablement due à la baisse globale du nombre de capucins. B. Dompnier dispose cependant d'un plus grand nombre d'informations pour le siècle suivant. Etant donné qu'un peu moins de la moitié des nouveaux religieux donne des informations sur son origine sociale en entrant dans l'ordre, les fourchettes avancées par B. Dompnier sont assez larges. Il semble que la majorité des capucins de la province de Lyon à cette époque est issue des milieux marchands, ils représenteraient au minimum 16% des capucins, peut-être 33%. La petite et moyenne bourgeoisie, à savoir les rentiers et petits officiers royaux, représenterait de 15 à 31% des effectifs, tandis que les religieux issus des élites sociales formeraient 4 à 8% du total. Très peu de capucins s'inscrivent comme fils de paysan, mais il est probable que les individus venant de milieux plus aisés inscrivent plus facilement la profession de leur père.

Au contraire, il semble que le gros de l'effectif des frères lais soit composé de

⁵ P. LADISLAS DE VANNES, *Deux martyrs capucins : les bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes*, Paris, Poussielgue, 1905, p. 33-50.

⁶ *Ibid.*, p. 1-17.

⁷ RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle*. Tome 1 biographie, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 11-14.

⁸ *Ibid.*, p. 161.

personnes originaires du monde rural. Beaucoup sont fils d'artisans et une partie ne sait pas signer son nom, preuve qu'il n'est pas besoin de savoir lire ou écrire pour devenir frère dans l'ordre capucin. Quelques fils de la noblesse choisissent de devenir frère lai, probablement pour rompre d'une manière plus nette avec le monde, c'est peut-être le cas du Frère Toussaint de Landerneau.

B. Dompnier conclut alors que les capucins sont donc majoritairement issus des petits offices, de l'artisanat et du commerce de « médiocre envergure »⁹.

Une fois entrés dans l'ordre, les religieux étaient formés, mais quelle formation leur était dispensée avant de partir en mission ?

F. Richard affirme que les capucins disposaient d'une solide formation : ils suivaient des études de théologie et de philosophie pendant sept ans en général et n'étaient pas hostiles à l'apprentissage des sciences¹⁰. Si ceci est une règle générale nous pouvons la comparer au parcours de deux missionnaires, les deux seuls pour lesquels nous avons trouvé suffisamment d'informations.

Le Père Agathange de Vendôme avait étudié au collège de César-Vendôme, avant de gagner le Mans à l'âge de 21 ans pour entrer dans les ordres. En 1620, il alla à Poitiers pour continuer sa formation auprès du Père Ignace de Nevers, sous la surveillance du Père Joseph. Trois années plus tard, il apprit la théologie au couvent de Rennes auprès du Père François de Tréguier. En 1626, un an après avoir reçu le sacerdoce, il prêchait contre les calvinistes dans le Poitou. Deux ans plus tard, il reçut son obédience pour le Levant. Qu'il ait appris à prêcher au cours de sa formation cela va de soi, la province de Touraine étant chargée depuis 1622 de combattre le protestantisme du Poitou¹¹. Mais où et quand ce religieux a-t-il appris les langues orientales ? Qu'a-t-il appris sur l'islam ou sur le Moyen-Orient ?

Nous connaissons aussi l'itinéraire du Père Cassien de Nantes. Il a étudié au collège de Saint-Clément, dans la paroisse du même nom, puis à 15 ans il apprend la philosophie au collège et en parallèle suit les cours publics des cordeliers apprenant ainsi la théologie scolastique, la morale et l'hébreu. Après être entré dans l'ordre des capucins, il apprit la théologie et la philosophie à Rennes auprès du Père François de Tréguier. En 1633, il reçut à son tour une ordonnance pour gagner le Proche-Orient¹². A nouveau nous ne savons pas où il a pu apprendre les langues orientales, et à quel moment ?

⁹ DOMPNIER, Bernard, *Op. cit.*, p. 154-157.

¹⁰ RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 16.

¹¹ P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 33-50.

¹² *Ibid.*, p. 33-50.

La controverse fut rapidement inculquée aux missionnaires pour combattre le protestantisme. Dès 1624, les provinces de Paris et de Touraine disposaient d'écoles de controverse. C'est dans le prolongement de cette formation que les langues orientales ont été étudiées. Au moins dès 1630 des cours d'arabe, de grec et de turc furent dispensés dans ces écoles¹³.

Après s'être porté volontaire ou avoir été contacté par leurs supérieurs, ces religieux pouvaient partir en Orient. Il nous reste encore une variable à appréhender, à savoir l'âge de ces missionnaires. Toujours en suivant B. Dompnier, il semble que les capucins de la province de Lyon revêtaient majoritairement l'habit de religieux entre 16 et 19 ans, ceci représente 61% des effectifs, tandis que 21% seulement entraient en religion au-delà de l'âge de 21 ans¹⁴. Ces chiffres sont calculés pour le XVIII^e siècle, les sources du siècle précédent étant plus lacunaires. A nouveau, nous manquons d'informations pour comparer ces chiffres avec la province de Touraine, mais nous pouvons le faire avec l'effectif des capucins bretons du premier XVII^e siècle. Parmi les 1000 premiers capucins bretons, nous connaissons, pour 370 d'entre eux, l'âge auquel ils prirent l'habit de religieux. Le résultat est différent du précédent, en effet seul 38% des capucins sont entrés en religion avant l'âge de 20 ans tandis qu'ils sont 35% à le faire après l'âge de 21 ans, le plus âgé ayant 38 ans. Cependant, l'âge moyen des capucins bretons au moment de leur entrée en religion est de 21 ans, ce qui reste relativement jeune.

A présent que l'on connaît l'âge des nouveaux religieux, on peut s'intéresser à deux autres points : l'âge auquel ils arrivaient en Orient et quel laps de temps ils ont attendu entre le moment où ils ont revêtu l'habit de religieux et celui où ils ont gagné la terre d'Islam.

Nous connaissons l'âge d'arrivée en Orient pour 12 capucins, bretons et tourangeaux, ils avaient en moyenne 34 ans. De même, pour 25 missionnaires, nous pouvons calculer le nombre d'années passées entre leur arrivée en Terre Sainte et le moment où ils ont revêtu l'habit des capucins, nous trouvons une moyenne de 12 ans. On observe que 19 des 25 religieux sont partis en Orient 12 ans, ou presque, après leur entrée en religion. Si pour la grande majorité des pères cette amplitude est faible, il y a quelques exceptions notables : le Père Jean-Chrysostome d'Angers, entré en religion en 1606, patienta 23 années avant de gagner le Levant au cours de l'année 1629, mais ceci s'explique par le fait que les missionnaires ne partirent pas avant 1626 pour les premiers. En 1629 nous n'étions encore

¹³ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 121-122.

¹⁴ DOMPNIER, Bernard, *Op. cit.*, p. 89-90.

qu'à l'aube des missions d'Orient. A l'inverse, le Frère Toussaint de Landerneau ne patienta que 2 ans entre le moment où il revêtit l'habit des capucins, en 1627, et celui où il aborda les côtes ottomanes en 1629. Nous pouvons conclure que les capucins qui partaient en mission en terre d'Islam étaient entrés en religion depuis plus de 10 ans, donc ils disposaient d'une certaine expérience de la prédication avant de gagner le Levant. Les capucins s'étaient auparavant exercés en France, notamment les religieux de la province de Touraine qui avaient combattu le protestantisme en Poitou au XVII^e siècle.

Une moyenne de l'âge des missionnaires par décennie pourrait être intéressante, mais nous ne disposons pas de suffisamment d'information pour l'étudier sur le long terme. Au mieux, nous pouvons l'étudier des années 1630 aux années 1690, ensuite les sources sont trop lacunaires, mais même là, seule une poignée de religieux est prise en compte. On constate que dans les années 1630 la moyenne d'âge est de 35 ans alors que dans les années 1690 elle est passée à 64,5 ans. Si nous disposions de l'âge de plus de religieux, il est vraisemblable que la moyenne d'âge de la dernière décennie étudiée soit plus faible, mais il est fort probable qu'elle reste largement supérieure à celle des années 1630. On constate en effet une augmentation régulière de l'âge moyen des capucins au fil du temps, notamment à partir des années 1680. Ceci semble confirmer l'hypothèse que nous avons précédemment développée et qui proposait que la fin du XVII^e siècle connaissait une baisse des effectifs des religieux d'Orient, baisse qui s'accroît au siècle suivant.

Si les missionnaires des premières décennies sont des hommes d'âge mûr, de 35 à 40 ans, ces religieux ne sont pas usés. En effet, on sent une certaine motivation à travers leurs lettres, notamment au cours des premières années. Le Père Thomas de Saint-Calais, lorsqu'il arriva en Terre Sainte, trouva les populations locales « affables, et d'assez bon accueil », il rajoute que « si la liberté estoit plainement donné on convertiroit tout ce païs en peu »¹⁵. La plupart des religieux tenaient un tel discours dans les années 1620 et 1630, et s'il y avait des problèmes comme le disait le Père Gilles de Loches, en 1626 : « J'espère que nous surmonterons peu à peu toutes les difficultés »¹⁶.

L'entrain des religieux est aussi perceptible par le nombre de détails qu'ils donnent : lorsqu'ils décrivent les possibilités de conversions, envers des chrétiens et parfois envers des musulmans, lorsqu'ils parlent abondamment des Lieux Saints, de l'accueil chaleureux des populations...

¹⁵ Ms. 1533, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amédée de Gien, de Saïda le 03/11/1627, p. 10.

¹⁶ Ms. 1533, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 01/12/1626, p. 9.

Cependant le découragement toucha quelques prédicateurs bretons. Les Pères Gilles de Loches et Césarée de Roscoff, rentrèrent en France dès l'année 1633. Les deux hommes furent découragés car ils n'arrivaient pas à apprendre les langues. Le Père Armel constate que le Père Césarée de Roscoff donne moins d'informations dans ses lettres que la plupart des autres religieux, il affirme que c'est un signe du découragement de ce dernier¹⁷. Les historiens capucins s'accordent pour dire que le Père Gilles de Loches fut le premier à être découragé. D'abord présent à Saïda où il fut fatigué de lutter contre les cordeliers, le Père Joseph lui donna une obédience pour aller au Caire, où il n'y avait pas encore de religieux catholiques¹⁸, il y arriva en 1630 et fut rejoint par les Pères Césarée de Roscoff et Thomas de Saint-Calais. Le moral de ces deux derniers était-il aussi bas ? Toujours est-il que la présence d'un supérieur désabusé ne les aida pas, si bien qu'à peine trois ans plus tard, les Pères Gilles de Loches et Césarée de Roscoff reçurent leur obédience pour rentrer en France. Ils furent rapidement suivis par le Père Thomas. On voit bien ce pessimisme chez le Père Césarée lorsqu'il entame une de ses lettres par « tout vat de pis en pis icy »¹⁹.

Au vu de ces témoignages on peut se demander s'il était plus difficile d'être au Caire qu'en un autre lieu de l'Empire ottoman, mais il ne semble pas. En effet, lorsqu'Agathange de Vendôme arriva au Caire en 1633 et qu'il fut rejoint l'année suivante par les Pères Benoît de Dijon, Martial d'Angoulême et Cassien de Nantes, aucun d'entre eux ne montra de tels signes d'abattement.

Le cas des pères du Caire ne semble pas isolé, car dès les années 1630 il semble que certains religieux propagent l'idée que les missions d'Orient sont inutiles. Le Père Joseph s'en insurge dans une lettre de l'année 1637 : « L'on voit nos couvents pleins de prédicateurs inutiles et nous abandonnons la plus grande et la plus nécessaire de toutes les maisons par de faux bruits de personnes peu considérables²⁰. »

Plus tard, au cours de la même année, « l'Eminence grise » du cardinal trouve une explication au découragement de certains. Il écrit ainsi que « le mal de la mission n'a été autre que le peu de préparation de quelques uns²¹ ». On voit ainsi qu'il craint que le découragement de quelques missionnaires ne se répande, ceci nous fait relativiser l'optimisme lu dans la majorité des documents rédigés par des capucins. Si la motivation semble tout de même largement l'emporter au cours des premières années, tous les prédicateurs ne la

¹⁷ ARMEL (Père), *Op. cit.*, p. 77.

¹⁸ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 74-92.

¹⁹ Ms. 1533, lettre du Père Césarée de Roscoff au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 24/01/1632, p. 52.

²⁰ PJP, lettre du Père Joseph à un capucin de Touraine, après le mois de mai 1637, p. 244.

²¹ PJP, lettre du Père Joseph à un capucin de Touraine, en 1637, p. 252.

partagent pas. Pour ce qui est du XVIII^e siècle, nous ne disposons que de peu de lettres et il serait hasardeux de se pencher sur les chroniques pour trouver le ressenti des capucins. On peut toutefois supposer que leur motivation va en décroissant, ils se plaignent de plus en plus d'être abandonnés, et dressent un tableau de plus en plus sombre à l'approche de leur départ d'Orient. Ainsi, l'auteur de l'*Abrégé des archives de notre mission d'Alep* a pu écrire qu'en 1722, les « missions tombent en décadence²² », elles ne se relèveront pas avant le XIX^e siècle.

Il semble tout de même que plupart des missionnaires semblaient passionnés et motivés par leur action, même s'il put y avoir des découragements ponctuels. Notons qu'il est plus difficile de percevoir le ressenti des missionnaires au XVIII^e siècle faute de sources. Le Père Michel de Rennes nous dit que malgré les embûches les capucins avaient bien leur place en terre d'Islam lorsqu'il écrit que : « Nostre Seigneur a bien fait paroistre jusques icy combien Il agrée cet exercice, puis que sans en dire davantage, Il n'a permis qu'aucun des nostres d'icy décédast sans quelque signe de sainteté ; et d'autre costé les chastiments envoyés à ceux qui affligent nos pauvres chrestiens font conclure qu'il ne les a pas encore de tout abandonnés²³. »

Les capucins n'étaient pas seulement perçus comme des religieux zélés en Orient, leurs ennemis tentaient par ailleurs de les discréditer.

B) Une avant-garde d'« espions » ?

Les capucins n'étaient pas vus par tous comme des hommes inoffensifs et vieillissants, leur présence était combattue par certains individus. Ces derniers, pour chasser les frères des anges, les faisaient passer pour des agents français. Avaient-ils tout à fait tort ?

Certaines personnes qui désiraient s'opposer aux capucins bretons disaient aux musulmans que ces derniers avaient été « mandés en Orient pour espions »²⁴. Il s'agit là, bien entendu, d'une critique visant à discréditer les missionnaires bretons. Cependant, il faut avouer que par leur correspondance, les missionnaires donnaient des renseignements sur les actions politiques qui se déroulaient en terre d'Islam. Ces informations étaient peut-être de simples observations innocentes, mais il y a des chances pour que certaines soient glissées

²² Ms. 193, p. 111.

²³ Ms. 1533, lettre du Père Michel de Rennes au Père Severin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 205.

²⁴ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes aux cardinaux de la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 566.

volontairement et dans un but précis. Voyons quelques exemples.

Lorsqu'il décrit les « Arabes » qu'il rencontra près de Saïda, le Père Gilles de Loches précisa qu'ils étaient « mahométans, néanmoins grands ennemis des turcs, et maures »²⁵. De même, le Père Césarée de Roscoff a écrit « que ceux d'Oyaman se sont revoltés contre le grand Seigneur, et ont fait un nouveau roy qui est arabe. » De plus, l'armée envoyée par le sultan pour mater la rébellion « a esté taillée en pièce, de façon que difficillément pourra il jamais le recouvrir ». Pour finir le Père nous donne la localisation des faits relatés : « ce país est borné d'un costé des Indes, et de l'autre costé de l'Ethiopie²⁶. » Le territoire ainsi décrit comprend peut-être les actuels Yémen et Oman, car ils se trouvent tous les deux au Sud de la péninsule arabique, donc entre l'Inde et l'Ethiopie. De plus, les noms de ces deux Etats se rapprochent du nom propre « Oyaman ».

On constate que les deux religieux ont présenté des ennemis de la puissance ottomane. Si l'on rapproche cela de l'histoire de l'Emir Fakharddîn II, on peut supposer que les missionnaires cherchaient à faire connaître toutes les puissances que pourraient combattre la Porte, donc de potentiels alliés pour faire face à la menace ottomane.

Le cas de l'émir Fakharddîn II est particulier. Premièrement, il est de confession druze. Ensuite, en 1584, son père, l'émir Qorqomaz, fut victime d'une expédition punitive du pouvoir ottoman et fut exécuté, il lui succéda tout de même²⁷. Fakharddîn était déjà connu des Européens avant l'arrivée des missionnaires, il cherchait à s'approcher des Occidentaux et avait conclu, dès 1608, un traité d'amitié avec le grand duc de Toscane Ferdinand I^{er} de Médicis. Et en 1613 il s'était même réfugié à Florence. De retour sur ses terres en 1618, il chercha de nouveau à s'allier aux puissances chrétiennes mais, comme la guerre de Trente Ans débutait en Europe, la cour de Toscane ne put renouveler ses engagements²⁸. Les capucins plaçaient de grands espoirs en cet émir qui leur avait offert une maison et un jardin²⁹. Les capucins prétendent même l'avoir converti, car dans *l'Abrégé des missions capucines* le chroniqueur écrit que l'émir « fit sa profession de foi³⁰ ». Mais en 1633 le sultan Murad IV mène une expédition contre l'émir druze, qui malgré une belle résistance fut fait prisonnier et mené à Constantinople. Au cours de l'année 1634 ou 1635, il fut exécuté « publiquement avec ses deux enfants qui furent estrangés [*sic.*] et luy eut la teste tranché³¹ ».

²⁵ Ms. 1533, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 20/03/1628, p. 17.

²⁶ Ms. 1533, lettre du Père Césarée de Roscoff au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 26/11/1630, p. 49-50.

²⁷ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 640.

²⁸ HEYBERGER, Bernard, *Chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique* p. 187-188.

²⁹ Ms. 1533, lettre du Père Philémon de Saint-Benoît au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 17/08/1633, p.56.

³⁰ Ms. 1436, p. 97.

³¹ *Ibid.*, p 101.

En plus de ces différentes informations sur les relations au sein des empires musulmans, les capucins pouvaient faire taire certains bruits infondés, comme le Père Raphaël du Mans qui écrit dans une lettre qu'il a reçu des nouvelles de France affirmant que les Ottomans et les Perses sont en guerre. Or il dit que c'est faux « les Perses sont trop faibles » et n'agiront pas « malgré les insistances du roi de Pologne » qui a mis fin au siège de Vienne le 12 septembre 1683³².

Outre le fait de montrer des ennemis potentiels parmi les ethnies minoritaires, ou les ennemis frontaliers, les capucins donnaient des informations sur les problèmes internes aux Etats musulmans.

Par exemple, en ce qui concerne la politique intérieure de l'Empire ottoman, le Père Félicien de Rennes a écrit que Murad IV a « faict escorcher un Emyr » car « on luy avoit repporté qu'il se faisoit appeler le petit roy à cause qu'il estoit riche ; mais le grand Turc hérite de tous ceux qu'il faict tuer ; quand il sait qu'un homme est riche il envoyst quérir sa teste pour avoir ses biens »³³. Il y a d'autres histoires du même genre dans les lettres des missionnaires, qu'elles parlent de nobles devenus trop puissants au goût du sultan ou de membres de l'administration qui n'avaient pas agi conformément aux attentes de leur souverain. Etant donné que tous les agents de l'Etat étaient des esclaves du sultan, ce dernier pouvait les déposer comme bon lui semblait et récupérer leurs biens³⁴.

On peut, aussi, se pencher sur l'exemple significatif du patriarche grec de Constantinople qui « par commandement du grand seigneur on avoit estranglé...et celui qui fut subrogé en sa place est maintenant en prison voisin de la mort », l'auteur rajoute un peu plus loin : « ainsi en faict-il de ses officiers, car il les laisse engresser, et puis les faict estrangler pour en avoir l'heritage. C'est la l'ordre de cet Empire »³⁵. Le patriarche qui fut mis à mort est Cyrille I^{er}, il accéda six fois au patriarcat avant d'être arrêté en 1638 et exécuté cette même année. Son successeur, qui d'après le capucin, attend la mort à son tour est le patriarche Cyrille II, qui en était à son troisième mandat. Il fut effectivement exécuté à son tour, le 24 juin 1640.

On retrouve, ci-dessus, l'idée que le sultan a pour volonté de régner sans conteste sur son Empire. De plus, l'exemple du patriarche de Constantinople, le supérieur des grecs

³² PR., lettre du Père Raphaël du Mans, d'Ispahan le 30 juin 1685, p. 295.

³³ Ms. 1533, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 12/08/1638, p. 234.

³⁴ HITZEL, Frédéric, *op. cit.*, 2001, p. 80.

³⁵ Ms. 1533, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 23/09/1639, p. 345-346.

orthodoxes est marquant, ce dernier étant ici présenté comme subordonné aux musulmans. Non contents de montrer le fonctionnement de l'Empire ottoman, les pères peuvent montrer le manque de légitimité du supérieur des orthodoxes, des décisions qu'il prend, et donc de leur dogme. Les travaux de Robert Mantran nous montrent par ailleurs que les patriarches grecs achetaient leur nomination auprès des sultans, accentuant ainsi la dépendance des orthodoxes vis-à-vis des Ottomans³⁶.

Au vu de sources sélectionnées, nous disposons d'un nombre important de références à l'Empire ottoman, et un nombre plus faible pour les autres Etats musulmans, ils ne sont toutefois pas oubliés. Ainsi, le Père Joseph demande aux missionnaires prisonniers au Maroc de l'informer des désirs du roi du Maroc, informant ces pères que la France peut aider matériellement le Maroc dans le commerce et dans leur combat contre les rebelles³⁷.

Les capucins fournissaient aussi des renseignements sur les faits militaires. Ainsi, le Père précise que « le grand seigneur est à cinq journée de Constantinople pour venir en cette ville » d'Alep. Et il ajoute que « son grand visier est icy depuis trois semaines. Il mena quelque 50 000 soldats à son arrivée ». Le religieux fournit donc des informations sur la localisation du sultan, de son armée et de leur objectif, car il ajoute qu'ils allaient « du costé de Bagdad ». ³⁸ En effet, en cette année 1634, Murad IV se préparait à partir en guerre pour reprendre Bagdad aux Perses, ville qu'il reprit quatre ans plus tard.

Dans le recueil d'archives de la mission de Beyrouth est décrit le siège de la ville par une flotte russe. Le commandant de la flotte dit venir « de la part de l'impératrice de Russie [Catherine II la Grande (1761-1796)] pour livrer la ville à Aly-Bey, gouverneur d'Egypte », ce dernier était allié à la Russie. Une fois partie, la flotte russe revient l'année suivante et fait un blocus de la ville aidée par une armée terrestre de druzes et maronites³⁹. En plus de nous renseigner sur les divisions au sein de l'Empire ottoman, cet évènement, qui se déroula en 1772 et 1773, montre l'ingérence croissante de la Russie dans les affaires orientales.

Ces renseignements donnés par les capucins sont dans certains cas relativement précis, et on peut imaginer qu'ils furent réutilisés une fois en France, ou au moins transmis aux autorités civiles. Colbert leur demandait notamment des informations sur la conduite des consuls et marchands français présents en Orient. Sachant cette tâche ingrate il les « exhorte a

³⁶ MANTRAN, Robert (Dir.), *op. cit.*, Paris, Fayard, 1989, p. 338.

³⁷ *Mélange 184*, lettre du Père Joseph aux Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon, de [Paris] le 16/12/1625, p. 35.

³⁸ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 09/01/1634, p. 102.

³⁹ *Imp. 1191*, p. 112-114 (115-119).

cet égard à la prudence⁴⁰ ». Pourtant n'exagérons pas l'impact des informations fournies par les missionnaires, car marchands et diplomates faisaient eux-aussi parvenir des renseignements en Occident. Donc les pères bretons participaient au réseau de renseignements, en Orient, du royaume de France.

Les missionnaires donnèrent de nombreuses informations sur tout ce qui concernait les forces ottomanes et leurs relations diplomatiques avec leurs voisins, car l'idée de les affaiblir, de trouver leurs points faibles, semblait présente chez les capucins, mais pourquoi ?

N'oublions pas que c'était dans l'Empire ottoman que se trouvait la Terre Sainte, et les missionnaires se targuaient de faire « le voyage des S.S. Lieux de Jérusalem et Palestine ». Ils aimaient indiquer les différents lieux et reliques qu'ils ont personnellement vus, comme le Père Gilles de Loches qui parle du « therebinthe de la Vierge, qui est un arbre sur le chemin de Jérusalem en Bethléem, où l'on tient que notre dame se reposa, allant de Bethléem en Jérusalem pour la purification, et que l'arbre s'inclina par révérence, comme en effet il est encor aujourd'huy »⁴¹. Les chrétiens acceptaient mal la domination qu'exerçaient les musulmans sur les lieux cités dans la Bible, ce fut l'une des causes du lancement de la première croisade, qui débuta en 1096.

Mais l'échec des croisades et la guerre entre les Etats d'Occident n'avaient pas empêché le souverain pontife de placer ses premiers pions au Moyen-Orient. Les missionnaires devaient, comme nous le verrons, s'occuper des chrétiens d'Orient et laisser les musulmans de côté. Ainsi les capucins se sont vite rendu compte que pour ces derniers « il n'y a pas encor de porte ouverte, ce sera quand il plaira a Dieu »⁴². Il est important de noter que le Père Cassien de Nantes écrivit : « pas encor de porte ouverte », en effet dans la majorité des cas ou un religieux parle de l'impossibilité de convertir les « mahométans » il précise « pas encore », c'est-à-dire qu'il pense qu'à un moment ou à un autre, eux ou leurs successeurs, pourront œuvrer en faveur des populations islamiques. Car en effet les capucins pensaient leur action comme devant mener au « salut de tant de pauvres âmes »⁴². Ils étaient persuadés d'agir pour le bien de tous, dont celui des musulmans.

Mais comme la porte ne semblait pas vouloir s'ouvrir seule et que les musulmans ne venaient pas à la foi chrétienne volontairement, il fallait les y contraindre, donc mener une croisade.

⁴⁰ Ms. 193, p. 57.

⁴¹ Ms. 1533, lettre du Frère Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 01/12/1626, p. 9.

⁴² Ms. 1533, lettre du Père Cassien de Nantes au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 09/03/1634, p. 316.

L'idée de croisade a évolué du Moyen Âge aux deux siècles que nous étudions. Premièrement, les objectifs ont changé : la conquête des Lieux Saints n'est plus qu'un mobile secondaire, un motif. Comme l'explique Géraud Poumarède, ce n'est plus Jérusalem qu'il convient de conquérir mais Constantinople⁴³. Le Père Raphaël du Mans se place dans ce mouvement lorsqu'il écrit au seigneur Kaempfer⁴⁴, après avoir énuméré les revers turcs de la seconde moitié du XVII^e siècle, que « les anticipateurs de nouvelles rapportent que, le jour de Pâques, on a célébré le culte dans le Temple de Sainte-Sophie à Constantinople. Mais ce bruit-là court trop vite⁴⁵ ». Ce qui compte c'est l'élimination de la puissance ottomane. Ensuite, la place du pape et de l'empereur comme chefs de la Chrétienté est récupérée par le roi d'Espagne dans un premier temps, dès Philippe II (1556-1598), puis on lui adjoint, ou préfère, le roi de France, notamment à partir de Louis XIII et plus encore de Louis XIV (1643-1715)⁴⁶. La naissance du Roi Soleil fut accompagnée de nombreuses prédictions qui faisaient de lui le vainqueur des Ottomans. Tout au long de son règne, de nouvelles prophéties viendront s'ajouter aux précédentes⁴⁷. L'idée de croisade était donc toujours vivace au cours de la période moderne.

Alphonse Dupront note un moment paroxysmique dans le rêve de croisade à l'époque moderne : il correspond aux années 1617-1618, selon lui. Ce rêve est porté par le Père Joseph et le duc de Nevers⁴⁸. Leur objectif est la défaite des Ottomans, la protection des chrétiens d'Orient, la recouvrance des Lieux Saints, la réconciliation des schismatiques et l'union des royaumes catholiques⁴⁹. Au moment où il lançait la mission de Poitou en 1617 le Père Joseph fut chargé par le roi et le duc de Nevers d'enquêter sur le projet de croisade. Il alla en Italie de 1616 à 1617 et y rencontra le général des capucins, le duc de Toscane ainsi que le pape. Il partit ensuite en Espagne. L'unité des princes catholiques était à la base de ce projet et ces derniers n'étaient pas contre l'idée d'une croisade, mais souhaitaient que leurs voisins en fassent autant, ce qui n'était pas chose aisée. De plus, Shah Abbas I^{er} prendrait les Turcs à revers tandis que l'émir Fakharddîn II les aiderait. On comptait aussi sur une révolte spontanée des chrétiens d'Orient⁵⁰. Le pape Paul V (1606-1621) se laissa finalement

⁴³ POUMARÈDE, Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 170-171.

⁴⁴ Médecin suédois présent à Ispahan, en 1687 il devint médecin de la VOC (Compagnie néerlandaise des Indes orientales).

⁴⁵ PR., lettre du Père Raphaël du Mans au seigneur Kaempfer, d'Ispahan le 2 juin 1687, p. 304.

⁴⁶ POUMARÈDE, Géraud, *Op. cit.*, p. 168-169.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁸ Charles I^{er} de Gonzague (1580-1637) duc de Nevers (1595-1637).

⁴⁹ DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, 1997, p. 818.

⁵⁰ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 91-93.

convaincre et le 29 septembre 1617, lors de la fête de Saint Michel, Charles de Gonzague prit l'engagement de former un nouvel ordre de chevalerie, la Milice chrétienne. L'ordre fut fondé à Vienne deux ans plus tard⁵¹. En France, en février 1618, le conseil du roi adoptait le principe de la croisade, toutefois il le subordonnait sagement à l'union des princes chrétiens.

On constate que la cible combattue est l'Empire ottoman. Il n'est nulle part fait mention d'une croisade contre les autres souverains musulmans, tel que les shahs de Perse qui sont perçus comme de potentiels alliés de revers, mais peu dignes de confiance. Sans doute ces derniers sont-ils trop éloignés de l'Europe pour que l'on voie en eux une réelle menace. De plus en cas de victoire Shah Abbas I^{er} leur offrait Jérusalem et la Palestine⁵².

Mais la défenestration de Prague, le 23 mai 1618, met le feu aux poudres en Europe, la Guerre de Trente Ans débute et avec elle la fin du rêve de croisade du Père Joseph. Ce dernier change alors radicalement de politique et délaisse l'action armée pour l'action apostolique. Il mobilise les capucins pour les projeter en Orient. Il n'était pas possible de prendre Constantinople, mais il était néanmoins nécessaire de soutenir les chrétiens d'Orient.

Toutefois, l'idéal de croisade n'était pas mort au XVII^{ème} siècle. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreux Français, étant donné que leur royaume était en paix avec l'Empire ottoman, intégraient l'ordre des chevaliers de Malte. Et cette croisade était l'un des objectifs que le Père Joseph de Paris espérait atteindre ; ce but fut grandement contrecarré par la Guerre de Trente Ans. Ce but semblait partagé, au moins, par une part des missionnaires. Citons le rapport présenté par le Père Michel de Rennes à Rome : « Or si nostre Seigneur établissait une bonne paix en la chrestienté avec une croisade, que seroit bien alors que l'on pourroit toucher au doigt combien grand profit font par dela nos Pères missionnaires »⁵³.

On peut donc peut-être voir les missionnaires capucins comme une sorte d'avant-garde à une attaque en force, des éclaireurs venus préparer le terrain en rapprochant les populations de leur foi.

Les termes d'espion et d'avant-garde paraissent peut-être un peu forts, mais il faut se rendre compte que la religion musulmane était vue comme un ennemi qu'il fallait vaincre, et faute de pouvoir organiser une véritable action armée, la papauté a envoyé des hommes qui pourraient fournir des renseignements à l'Occident et préparer les populations à une prise de contrôle de la Terre Sainte par les chrétiens.

⁵¹ PIERRE, Benoist, *Le Père Joseph : l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007, p. 141-147.

⁵² PIERRE, Benoist, *op. cit.*, p. 133.

⁵³ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes aux cardinaux de la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 575.

Mais les religieux bretons et tourangeaux, en plus d'agir pour le bien du catholicisme avaient-ils un autre dessein ? Nous verrons que travailler pour la grandeur du royaume de France n'était pas contradictoire avec l'activité apostolique.

C) Propager la grandeur du roi de France

Ce n'est pas le souverain pontife ni la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi qui décidèrent de faire partir les capucins en Terre d'Islam. Ils ont répondu favorablement à une demande d'un religieux français, le Père Joseph de Paris. Nous allons voir que ce dernier, en plus d'agir pour la grandeur du catholicisme, agissait pour son roi. Il va de soi que la politique de « l'Eminence Grise » de Richelieu se ressentait sur ses subalternes.

Afin de mieux comprendre les missions orientales, il est nécessaire de s'arrêter brièvement sur le Père Joseph de Paris. Né dans une famille aristocratique le 4 octobre 1577, il perd son père, Jean IV Le Clerc, à l'âge de 10 ans puis entre en religion chez les capucins le 2 février 1599. En 1613, il est élu provincial de Touraine et entame sa montée en puissance. Nous avons déjà étudié son rêve de croisade, il est perceptible dans ses écrits notamment la *Turciade*, qu'il commença à rédiger en 1617 et qui fut publiée au cours de l'année 1625. Il voit en Louis XIII le champion du christianisme, le roi qui vaincra les « infidèles ». Son biographe, Lepré-Balain, dit de lui qu'« il jugeait que la ruine du Turc était nécessaire, facile et agréable à Dieu pour l'étendue de sa gloire. Que les princes chrétiens, ecclésiastiques et séculiers y étaient obligés, que c'était un moyen pour étouffer l'hérésie et une entreprise glorieuse à tout le monde⁵⁴ ». L'« Eminence grise » du cardinal voyait en la croisade tout autant un moyen de vaincre les Turcs qu'un vecteur qui mènerait à l'union des princes chrétiens⁵⁵.

Mais le projet de croisade fut contrecarré par la Guerre de Trente Ans, la Milice chrétienne fut même dissoute en 1628. Pragmatique, le Père Joseph abandonna l'idée de la lutte armée pour la prédication. Son entrée au service du cardinal de Richelieu en 1624 lui assurait la protection de l'homme le plus puissant de France et lui permettait d'influer sur la politique française.

Lorsqu'en 1622 le Père Pacifique de Provins ouvrit les portes de l'Orient, le Père

⁵⁴ PIERRE, Benoist, *op. cit.*, p. 143.

⁵⁵ Pour plus d'information sur le Père Joseph voir : PIERRE, Benoist, *op. cit.*

Joseph sauta sur l'occasion et en 1625, il fut élu à Rome, préfet des missions séraphiques. Il choisit de se concentrer sur trois espaces : la Grèce et l'Anatolie, le Proche et le Moyen-Orient, ainsi que l'Afrique du Nord, le Père Léonard de Paris se voyant confier les missions d'Angleterre et du Canada⁵⁶. Le Père Joseph du Tremblay envoya des clercs de son propre ordre religieux dans ces missions. Les capucins de la province de Paris avaient la charge de la Grèce, des îles Ioniennes et d'une partie de l'Anatolie, dont Constantinople, tandis que les Tourangeaux, puis *de facto* les Bretons, avaient la charge des actuelles Syrie, Palestine, Iraq et Egypte, ainsi que le sud de la Turquie, puis l'Inde.

Les capucins d'Orient font souvent référence au Père Joseph dans leurs lettres. S'ils correspondent avec leur supérieur direct, comme le Père Raphaël de Nantes, ils n'en savent pas moins que les décisions viennent du bras droit du cardinal de Richelieu. Par exemple, le Père Blaise de Nantes écrivit que « Le R. P. Joseph » lui « avoit envoyé deux obediencia pour envoyer des Religieux en Sourat pais des Indes »⁵⁷ : l'« Eminence Grise » du cardinal est celui qui distribue les obédiences, donc c'est lui qui choisit qui doit s'installer dans tel ou tel autre hospice. Dans la même veine, le Père Alexis de Lamballe, alors qu'il est à Antalya, nous dit qu'il n'est pas certain de pouvoir rester dans ce lieu car il doute « d'obtenir le consentement du R. P. Joseph, lequel veut qu'on ne prenne point de lieux si on n'y peut vivre d'aumosne »⁵⁸. Le Père Joseph du Tremblay avait donc toute latitude pour créer ou fermer une mission.

Le Père Joseph n'est que rarement sollicité par les missionnaires eux-mêmes, ces derniers passent majoritairement par l'intermédiaire de leurs provinciaux. Sur les 168 lettres émises par des missionnaires depuis leur lieu de mission, seulement 4 sont directement adressées à l'« Eminence grise » du cardinal. En outre, ces 4 lettres furent rédigées entre 1625 et 1628 par les Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon, tous deux présents au Maroc. Ces missionnaires avaient quitté la France en 1624, soit deux années avant les missionnaires du Levant mais surtout un an avant que le Père Joseph ne devienne préfet des missions. S'ils écrivent au Père Joseph, c'est peut-être parce qu'à cette époque, les missions n'étaient pas totalement organisées. Il convient aussi de noter que jusqu'en 1625, le Père Joseph était le provincial des capucins de Touraine. Ces missionnaires avaient donc peut-être pris l'habitude de lui écrire ; notons toutefois qu'en 1628, le Père Pierre d'Alençon écrit une lettre au Père Jérôme de la Flèche, le provincial de Touraine.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 212.

⁵⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père Blaise de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 28/07/1640, p. 518.

⁵⁸ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/10/1638, p. 304.

Peut-être plus que de son vivant, c'est à la mort du Père Joseph, en 1638, que l'on constate le plus son importance pour les missions d'Orient. Au cours de l'année suivante, le Père Gabriel d'Alençon écrit qu'« à present nous ne scavons souls la direction de qui nous sommes. » il rajoute, probablement au nom d'une partie des missionnaires, « nous désirerions pour beaucoup de raisons que la conduite fust entre les mains des TR. PP. Provinciaux, ou quelqu'un qui eust esté en la charge, pour plusieurs inconveniens qui peuvent arriver, q'un qui ne cognoist que peu ou point les Religieux qui sont en ces cartiers en aye la conduite »⁵⁹. Les capucins ont peur d'être dirigés par des personnes qui ne sauraient pas comment s'y prendre, d'autant qu'à une telle distance, si un supérieur n'est pas satisfait de l'exécution de l'un de ses ordres et veut apporter un contre ordre, le temps que la nouvelle lui parvienne et qu'il fasse parvenir ce contre ordre il peut s'être écoulé des semaines voire des mois. D'où la volonté d'avoir quelqu'un de capable et probablement de facile à joindre, d'où la demande que ce fût un provincial, car dans ce cas les missionnaires savaient à qui envoyer leurs requêtes. De plus, ils connaissaient le tempérament de ce dernier s'ils l'avaient côtoyé en France. Le Père Léonard, quant à lui, ne se sent pas capable d'assurer seul la gestion des missions⁶⁰. Les capucins resteront sous l'autorité de leurs provinciaux qui recevaient le titre de préfet des missions. C'est une particularité de cet ordre qui, plus que les autres familles religieuses, restait très attaché à sa hiérarchie ordinaire. Le Père Joseph fut l'exception, mais en 1633, lors du renouvellement de ses pouvoirs, il dut recourir à l'appui du cardinal de Richelieu, de Louis XIII ainsi que du secrétaire de la Propagande, Ludovic Ludovisi, pour conserver sa charge de préfet⁶¹.

A la mort de Joseph du Tremblay, les missions capucines eurent des difficultés à se réorganiser. On a le sentiment que les capucins étaient perdus lorsqu'on lit : « pour l'estat de nostre mission je ne scay encore qu'en mander. Jusques à ce que nous voyons l'ordre et la disposition que l'on y mettra ; car pour vous dire franchement, nous sommes un peu dans le désordre, et la confusion depuis la mort du R.P. Joseph a cause que le V.P. Guillaume nostre superieur en ce cartier a envoyé la plus part des Missionnaires de chacun son costé »⁶² ; voire qu'ils se sentent abandonnés comme le dit explicitement le Père Alexis de Lamballe lorsqu'il adressa une lettre au Père Raphaël de Nantes en affirmant « que depuis deux ans qu'est

⁵⁹ Ms. 1533, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 08/06/1639, p. 335-336.

⁶⁰ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, p. 290.

⁶¹ DOMPNIER, Bernard, « Missions lointaines et missions de l'intérieur chez les capucins français de la première moitié du XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 95.

⁶² Ms. 1533, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 11/03/1640, p. 411.

decedé le P. Joseph nous autres de Touraine et Bretagne n'avons reçu aucune assistance »⁶³.

S'il est évident qu'en terre d'Islam, les religieux n'étaient pas forcés de respecter scrupuleusement les décisions du Père Joseph, qui ne pouvait tout connaître et qui n'était pas confronté aux réalités du terrain, son autorité était entièrement reconnue et son action essentielle, car on voit bien qu'après son décès les missionnaires se sentaient abandonnés. Notons que les capucins des provinces de Bretagne et de Touraine faisaient aussi face à la division de l'ancienne province de Touraine, partage qui n'était toujours pas effectif en Orient.

Outre cela, l'année 1638 fut un coup dur pour les missionnaires capucins, car ils ont « perdu en Bagdat le P. Juste de Beauvais qui scavoit parfaitement le persien, l'arabe, et le turquesque ; au Caire le P. Benoist de Dijon, qui scavoit tres bien l'arabe, et les PP. Agathange et Cassien en Enthiopie, qui tous deux scavoient fort bien les langues du pays, et apres eux le R. P. Joseph »⁶⁴. Le Père Bonaventure du Lude pouvait encore ajouter le Frère Etienne de Châtellerault à son énumération, car ce dernier décéda à Bagdad dans les mêmes conditions troubles que le Père Juste de Beauvais. Les capucins doivent aussi renoncer à la mission d'Ethiopie suite au martyre de deux de leurs religieux, alors qu'aux Antilles un nouveau gouverneur arrive à l'île de Saint-Christophe, Philippe de Longvillier de Poincy⁶⁵, et se montre d'emblée, hostiles aux capucins ; il les chassera de l'île en 1646.

Nous aborderons plus tard les relations entre missionnaires et diplomates français mais admettons pour le moment que ces derniers étaient majoritairement favorables aux capucins. C'est ainsi que les Pères de la mission d'Antalya résidaient « chez Monsieur le Consul pour la nation françoise en ce pays, aux despens dusquels » ils étaient « nourry depuis que l'on a pris ce lieu⁶⁶ ». Il semble ainsi que les hauts diplomates français, présents au Moyen-Orient, étaient bien disposés envers les capucins bretons. Pourquoi un tel attachement à ces religieux plutôt qu'à d'autres ?

Premièrement, les capucins bretons et tourangeaux étaient français, il était donc logique que leurs compatriotes agissent en leur faveur. Une lettre rédigée en 1643 et pour laquelle on ne possède ni le nom de l'auteur ni le lieu d'émission, si ce n'est qu'elle fut écrite dans l'une des missions présentes en terre d'Islam, nous donne un autre élément de réponse. L'auteur nous dit que les capucins étaient « maintenus par l'autorité et par les lettres de la

⁶³ Ms. 1533, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 18/08/1640, p. 526.

⁶⁴ Ms. 1533, lettre du Père Bonaventure du Lude au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 23/12/1639, p. 360.

⁶⁵ Il y fut gouverneur jusqu'à sa mort en 1660.

⁶⁶ Ms. 1533, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/10/1638, p. 303.

Maiesté tres chrestienne d'heureuse mémoire Louis 13^e. qu'il a escrites en leur faveur et recommandation tant au grand Seigneur qu'au Roy de Perse comme aussi a Messieurs ses Ambassadeurs et Consuls d'Orient, si que a juste titre il peut estre qualifié fondateur des Missions lesquelles ont faict tels progrès pendant sa vie et sous sa fabueur qu'il ne se pourroit facilement raconter⁶⁷.»

Le chroniqueur de l'*Abrégé des missions des capucines jusqu'en 1665* confirme ces dires. Il intègre à son histoire trois lettres de Louis XIII. Par la première de ces lettres, destinée au cardinal Ludovisi, le roi affirme que les capucins étaient « sous mon nom et ma protection », il lui demande d'en informer « le pape, les cardinaux et la Congregation de la propagation de la foy⁶⁸ ». Ensuite viennent deux lettres du roi datant du 26 février 1626⁶⁹. Dans l'une des deux, il les recommande au patriarche des maronites, tandis que dans la seconde il commande à son ambassadeur, le comte de Césy, de s'employer « a la Porte pour obtenir les commandements necessaires » aux capucins pour « la résidence qu'ils veulent establir a Alep et a Seyde ». Parmi les sources retenues nous disposons de la copie d'une lettre qui porte le sceau du roi de France. Elle fut rédigée au camp royal au cours du siège de la Rochelle le 22 juillet 1628. Dans cette lettre, le roi déclare « par ces patentes signées de notre main, que nous avons pris, prenons et mettons en notre protection et sauvegarde les religieux capucins qui vont au dit pays du Levant », il poursuit en encourageant son ambassadeur, puis ses successeurs, à « empêcher, autant qu'il leur sera possible, que lesdits Pères religieux ne soient molestés de personne⁷⁰ ».

Le roi de France expédie des lettres à ses représentants en Orient pour qu'ils soient bien disposés à l'égard de ces religieux, et aide financièrement les missions capucines. Tout ceci, en partie, grâce aux recommandations du Père Joseph⁷¹. Au moins pour le XVII^e siècle, l'aumône royale destinée aux missions capucines était prélevée sur le revenu issu des gabelles du Languedoc. Cette aumône annuelle de 6000 livres était divisée entre les missions des provinces de Bretagne, de Paris et de Touraine⁷².

Lorsqu'il est fait référence au roi de France, c'est toujours en des termes élogieux. Si l'on revient à la lettre rédigée par un auteur inconnu en 1643, l'auteur semble y écrire un panégyrique du roi de France. Il convient de noter que dans cette lettre l'auteur est plus pompeux que les autres religieux car le roi vient de mourir, ce qui explique qu'il écrit un peu

⁶⁷ Ms. 1533, auteur inconnu, rédigée dans une mission orientale en 1643, p. 711.

⁶⁸ Ms. 1436, p. 75.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 76.

⁷⁰ Ms. 2693, lettre de Louis XIII au comte de Césy, du camp de la Rochelle le 22/07/1628, p. 1.

⁷¹ PIERRE, Benoist, *op. cit.*, Paris, Perrin, 2007, p. 214.

⁷² RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 18.

plus loin à propos de Louis XIII: « hélas aujourdhuy que Nostre Seigneur l'a appelé pour luy donner la couronne de tant d'œuvre heroiques ». Il ne s'agit peut-être que d'un exercice de rhétorique, mais on ne peut nier que s'ils étaient des hommes de Dieu, les capucins bretons et tourangeaux se sentaient aussi français. Dans cette veine l'auteur ajoute que les capucins sont « tous françois de cœur et de nation⁷³ ». Si certaines personnes se le demandent, on constate, à la lecture de ces lettres, qu'apparemment les missionnaires ne revendiquaient pas une identité bretonne ou tourangelle. De plus, Benoist Pierre nous dit que lorsqu'ils érigeaient des bâtiments religieux au Moyen-Orient, les capucins y gravaient les armes du roi de France⁷⁴. Il n'est jamais fait référence à un tel rituel dans la correspondance des capucins, mais ceci n'est pas impossible, en tout cas rien ne permet non plus de soutenir le contraire.

B. Pierre en nous prouvant que Louis XIII fut associé à l'action apostolique des capucins, va même jusqu'à parler d'une « religion royale ». Une religion à la tête de laquelle Louis XIII serait le nouveau saint Louis (1226-1270), lui qui a combattu l'hérésie en ses terres et était prêt à combattre les « mahométans » en Terre Sainte.

On peut noter qu'à la mort du roi Très Chrétien, l'auteur inconnu de la lettre précédemment citée a pu écrire que les « Missions n'ont plus de support »⁷⁵. Il est donc évident que les capucins voyaient l'importance du roi, et qu'ils savaient qu'il les favorisait par rapport aux autres missionnaires.

Des traces de ce gallicanisme se retrouvent dans les autres missions françaises. C. Galland montre qu'au Canada la royauté a choisi pour missionnaires les récollets, en 1670, car ils semblaient les plus aptes à servir ses intérêts dans la colonie et à y contrebalancer l'influence des jésuites italiens⁷⁶. De plus, en 1644 une lettre du roi de France ordonna aux capucins de ne pas recevoir de décret de la Propagande sans qu'ils aient été acceptés par le « Conseil de sa Majesté⁷⁷ ». en 1725, le ministre Maurepas⁷⁸ a ainsi écrit que « vous devez savoir qu'aucun bref des papes ne doivent être enregistré qu'ils ne soient revêtus de lettres d'attache de Sa Majesté⁷⁹ ». Ceci confirme que les missionnaires français dépendaient autant, voire plus, de leur roi que du pape.

⁷³ Ms. 1533, auteur inconnu, rédigée dans une mission orientale en 1643, p. 711.

⁷⁴ PIERRE, Benoist, *op. cit.*, Paris, Perrin, 2007, p. 214.

⁷⁵ Ms. 1533, auteur inconnu, rédigée dans une mission orientale, en 1643, p. 711.

⁷⁶ GALLAND, Caroline, *Pour la gloire de Dieu et du Roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 2012, p. 175.

⁷⁷ Ms. 193, p. 32-33

⁷⁸ Jean Frédéric Phélypeaux (1701-1781), comte de Maurepas, fut Secrétaire d'Etat à la Marine (1723-1749) sous Louis XV.

⁷⁹ FROSTIN, Charles, « Pouvoir royal et missions lointaines, le personnel missionnaire français aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 134.

Si les rois de France successifs ont protégé les capucins, ces derniers pouvaient leur être utiles notamment dans les relations diplomatiques avec les Etats musulmans, bien que le Père Joseph ne désirât pas que les missionnaires s'occupent des affaires politiques⁸⁰. Etant les seuls Français en certains lieux, le rôle, volontaire ou non, d'agents diplomatiques du roi ou au moins de représentants de la France leur incombait inévitablement.

Il est vrai qu'en plus d'être des prédicateurs, les capucins ont pu, dans certains cas, servir d'intermédiaire politique, comme le Père Pacifique de Provins qui fut à Ispahan l'agent privilégié des négociations avec le shah de Perse suite à l'échec de la délégation menée par Louis des Hayes⁸¹. Toujours en Perse, le Père Raphaël, présent à Ispahan depuis 1647, supérieur de l'hospice de 1649 à son décès, fit office de traducteur aux shahs de Perse dans ses relations diplomatiques et commerciales. Entre la fin de l'année 1654 et le début de l'année 1655, F. Richard trouve la première mention de l'emploi de ce religieux comme traducteur : il traduisit une lettre de l'ambassadeur du roi Charles II (1660-1685) d'Angleterre⁸². Par la suite, les souverains iraniens firent appel, à lui lorsqu'ils traitaient avec les Européens, peu importe leur nationalité.

Tout bon agent diplomatique connaît les relations de son Etat avec les Etats voisins. C'est sans doute pour ne pas faire d'erreur auprès du shah et des dignitaires européens présents en Perse que le Père Raphaël confia à M^r Baron⁸³ qu'il ne voyait « point encore bien clair touchant l'état de France avec l'Angleterre, et le dessein de Flandre mettra bien du brouillé dedans tous les empires d'Europe⁸⁴ ». La guerre de Dévolution (1667-1668) venait en effet d'éclater, guerre franco-espagnole avec médiation anglaise.

Une fonction différente de celle de « diplomate » fut confiée au Père Ambroise de Preuilly qui fut constitué par le gouverneur de Surat « juge de tous les différends des Chrestiens⁸⁵ ». Cette charge lui donnait une place prééminente parmi les Français mais aussi tous les chrétiens qu'ils soient européens ou orientaux.

Les capucins étaient donc, dans un premier, temps menés par deux personnages importants : le Père Joseph, le chef des missions d'Orient, et Louis XIII, le chef de la nation

⁸⁰ *PJP*, lettre du Père Joseph à M^{gr} Ingoli, de Paris le 12/03/1626, P. 52.

⁸¹ PIERRE, Benoist, *op. cit.*, Paris, Perrin, 2007, p. 214-215.

⁸² RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 38.

⁸³ François Baron fut appelé en 1661 à Alep pour y remplacer François Piquet parti à Rome, son prédécesseur garda un temps sa charge avant qu'elle ne lui revienne jusqu'en 1670.

⁸⁴ *PR.*, lettre du Père Raphaël du Mans à François Baron, d'Ispahan le 27/11/1667, p. 213.

⁸⁵ *Ms 1436*, p. 148.

française et qui est présenté comme un guide bienveillant du christianisme et protecteur des missions séraphiques. Mais à cinq années d'intervalles, ces deux hommes se sont éteints, laissant les missionnaires dans le doute. Cependant les religieux bretons parvinrent à se maintenir en terre d'Islam. Le dernier capucin breton présent sur ce territoire, le Père Robert de Quimper, finit ses jours en Syrie en 1815, plus de 150 ans après ces évènements.

En se penchant plus précisément sur le profil des missionnaires bretons, on a ainsi constaté qu'ils étaient des hommes vieillissants, mais des hommes d'une certaine valeur, car tous les capucins ne pouvaient pas partir en terre d'Islam. Ces capucins, en plus d'être des religieux, étaient des Français, et si certains on pu voir en eux, à tort ou à raison, des espions, il est certain qu'ils agissaient pour la grandeur de Dieu, mais aussi dans l'intérêt du royaume de France.

Maintenant que l'on a posé le cadre, c'est-à-dire : décrit l'espace des missions, le contexte de leur installation, expliqué qu'elles se développaient dans des espaces sous pouvoir musulman, et que l'on a vu que les missionnaires capucins étaient des hommes d'âge mûr, des religieux bien sûr, mais aussi des sujets du roi de France, il est temps d'étudier leurs actions, ainsi que les interactions qu'ils nouaient avec les populations locales, qu'il s'agisse de musulmans ou de chrétiens.

Chapitre 2 : **Composer avec l' « Autre »**

I Les musulmans : des interlocuteurs inévitables

Les missionnaires ne sont pas arrivés en terre d'Islam avec le faux espoir de convertir des musulmans, même s'il semble que ce soit l'un des objectifs de leur supérieur, le Père Joseph de Paris¹. Qu'ils se trouvent sous domination ottomane, perse, marocaine ou indienne, il semblait évident qu'il leur était quasiment impossible, ne serait-ce que de tenter de convertir des membres de la religion musulmane. Il y a bien eu de rares exceptions, et on reviendra plus tard sur ces dernières, mais retenons que dans la grande majorité des cas, les capucins bretons n'ont rien tenté envers les musulmans. Ce point est important, car tant que les missionnaires ne cherchaient pas à convertir les « mahométans », ils pouvaient vivre plus ou moins librement en terre musulmane.

Rappelons que les missionnaires bretons étaient tolérés en terre d'Islam, au moins sur le territoire ottoman, grâce aux accords entre François I^{er} et Soliman le Magnifique.

Demandons-nous quelles pouvaient être les relations tissées entre les pères capucins et les populations musulmanes des XVII^e et XVIII^e siècles ? Assistait-on à des persécutions, des alliances, ou à une indifférence envers l'autre ?

Nous constaterons que dans certains cas, les missionnaires capucins étaient victimes de persécutions de la part de la religion régnante. Pour autant, une fois les premiers a priori passés, les musulmans et les religieux français pouvaient commencer à s'appriivoiser, à se respecter mutuellement. Enfin, nous constaterons que les uns comme les autres pouvaient trouver leur intérêt à un rapprochement mutuel.

A) « L'oppression » musulmane

La France avait signé des arrangements avec certains Etats musulmans, mais pas sur toute la durée de la période étudiée. Les ressortissants français étaient dans ces cas libres de leurs mouvements et protégés. Le cas le plus probant est celui de l'Empire ottoman. Les sultans donnèrent des commandements en ce sens, comme Murad IV (1623-1640) qui ordonna qu'on laisse les missionnaires français libres de leurs mouvements afin qu'ils « puissent

¹ PIERRE, Benoist, *Le Père Joseph : l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007, 476p.

fréquenter les villes, bourgs et villages, et en [] faire selon leur religion, et prescher et enseigner en leurs eglises selon leur discretion et volonté » sans qu'aucun musulman ne les en empêche. Le sultan ajoute que ces missionnaires « sont d'une nation considérée et alliée à nous, et sous notre protection », toute personne qui transgresserait ce commandement sera punie². Mais ces commandements étaient-ils respectés ?

Autour de l'année 1655 le sultan Mehmed IV prit de nouveau des dispositions pour protéger les religieux français contre les « baschats et autres officiers » qui s'en prenaient à eux, mais le capucin qui relate ce fait poursuit en écrivant que ce commandement « il faut avouer n'avoir [*sic.*] pas plus de vigueur que le precedent³ ».

Nous allons voir qu'effectivement ces commandements n'étaient pas respectés, le sultan le premier montrait le mauvais exemple.

A Beyrouth, en 1633, le sultan envoya une armée contre l'émir Fakharddîn II. Le Grand Turc se méfiait de la puissance croissante de l'émir druze et il soupçonnait les missionnaires latins de la région de l'avoir converti. Les pères du Mont-Liban échappèrent aux soldats et s'installèrent à Tripoli. Les cinq capucins de Beyrouth se divisèrent en deux groupes, trois partirent pour Saïda par la mer tandis que les deux autres restèrent dans la mission. Ces deux derniers furent arrêtés, frappés et assistèrent impuissants au saccage de leur église. Puis ils furent conduits aux galères où ils retrouvèrent leurs trois compagnons qui avaient été trahis par le capitaine du bateau qui devait les conduire à Saïda. Ils ramèrent jusqu'à Constantinople où ils furent interrogés : ils étaient accusés d'avoir converti l'émir au catholicisme. Il est dit que le drogman, ou interprète, de l'ambassadeur de France fut tué sur les ordres du sultan, mais les auteurs capucins ne savent pas s'il s'agit du drogman de l'ambassadeur français ou celui de l'ambassadeur anglais. Toujours est-il qu'il semble que le roi Très Chrétien, Louis XIII, ait eu son mot à dire pour que quatre des cinq religieux soient finalement libérés après avoir passé un certain temps en prison⁴. Le cinquième capucin, le Père Bernard de Baugé décéda en prison au mois de janvier 1634⁵. Cette affaire ayant suscité un grand bruit, est décrite dans plusieurs chroniques, notamment les deux chroniques s'intéressant aux capucins de la province de Touraine.

Nous disposons grâce à cette affaire, d'informations sur les conditions de détention des

² *Ms 1436*, p. 81-82.

³ *Ibid.*, p. 143.

⁴ Les mésaventures de ces cinq religieux sont relatées dans plusieurs lettres du *ms. 1533* et par différents auteurs, chacun apportant de nouvelles informations.

⁵ *Ms. 1436*, p. 99-105.

missionnaires. Tous les cinq étaient enfermés dans une petite pièce si petite que, quand l'un s'allongeait, il fallait que les « 4 autres se tinsent debout ». Ils ne sortirent pas pendant trois mois-et-demi « mesme pour leurs nécessités naturelles ». Lorsque le Père Bernard tomba malade, ils furent, semble-t-il, traités avec un peu plus de souplesse. Ils pouvaient converser avec les autres détenus dans la cour du bagne⁶. Le bagne musulman à cette époque n'était pas un lieu de peine comme nous l'entendons, mais une prison pour esclaves. Entraver les mouvements des prisonniers et les isoler ne semble pas être un procédé propre aux prisons du sultan. A Alep lorsque le pacha de la ville arrêta les capucins, « il prit d'eux 1300 escus et mit nos peres en prison pres de 29 jours, dont ils furent une partie dans un cachot puant et remply de vermines qui les incommodoient fort et ne les laissaient pas un moment de repos, non plus que les entraves des deux poutres l'une sur l'autre ou ils avaient les pieds enfermez⁷ ».

L'emprisonnement n'était, bien entendu pas un sort très enviable. Mais, pire que toutes les tortures qui pouvaient être infligées au Pères, ce qu'ils appréhendaient le plus, c'était « les peines infligés par les chrétiens⁸ ». Leurs compagnons d'infortune, qui, blasés, finissaient par agir contre la foi que les prêtres tentaient de préserver, allant parfois jusqu'à s'en prendre aux missionnaires, où pire encore selon nos religieux, à se convertir à l'islam.

Les actes de malveillance envers les capucins n'étaient pas seulement physiques. C'est dans cet esprit qu'une personnalité importante d'Erivan força le Frère Accruse de Parthenay à faire eunuque quatre ou cinq individus, chose qui affligea le religieux⁹. Cette idée vint probablement à son instigateur car le frère exerçait la médecine dans la dite ville.

Au moins deux religieux trouvés trop gênants par les autorités musulmanes furent purement et simplement assassinés. Ainsi, en 1638, le pacha de Bagdad fit empoisonner le Père Juste de Beauvais et le Frère Toussaint de Landerneau. Le Père Juste de Beauvais était allé à Ispahan se plaindre auprès du shah de Perse des exactions du gouverneur de la ville. Si les sources s'accordent sur l'empoisonnement, bien que le moyen diffère parfois, elles ne s'accordent pas sur l'exaction qui poussa le capucin à demander audience au souverain d'Iran. Pour les uns, le pacha faisait prendre de jeunes chrétiennes par la force et les réduisait en servitude¹⁰. Pour d'autres, il avait privé les chrétiens de tout héritage dès lors qu'ils avaient un

⁶ *Ibid.*, p. 99-100.

⁷ *Ibid.*, p. 140.

⁸ *Ms. 184*, lettre des Pères Martin de Vezin et Pierre d'Alençon au Père Joseph, du Maroc en 08/1625, p. 28.

⁹ RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 2 états et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 161.

¹⁰ P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Trois lettres du P. Pacifique de Provins. Lettre du P. Archange des Fossés*, Paris, 1890, p. 84.

parent musulman et ce même jusqu'au vingtième degré¹¹. La seconde explication semble plus crédible que la première qui se rapproche plus du fantasme du harem. La seconde explication est d'autant plus crédible qu'un tel procédé menait à de nombreuses conversions de chrétiens vers l'Islam afin de ne pas être lésé au moment d'hériter d'un parent. Toujours est-il que le capucin obtint gain de cause et le shah de Perse révoqua la loi prise par le pacha de Bagdad, ce qui déplut au pacha qui organisa le double assassinat.

Certaines persécutions pouvaient prendre une plus grande ampleur. Ce fut le cas à Alep où au mois de mars 1633 le *cadi*¹², qui ne semblait pas porter les catholiques en amitié, s'attaqua aux églises présentes dans sa ville. Ce dernier fit saccager l'autel de l'église des carmes déchaussés, puis il fit saccager les églises des jésuites et des cordeliers. Le plus grand affront fut fait lorsque les hommes du *cadi* firent de ces édifices des mosquées. Citons le Père Michel-Ange de Nantes : « Et de ce lieu où Dieu estoit si religieusement servi en firent une mosquée profanans son usage ».¹³

Malgré les tentatives des consuls français et vénitien pour défendre les religieux, le *cadi* ne voulut rien entendre. L'église des capucins a été moins touchée car ces derniers avaient des alliés importants, notamment un *mufti*¹⁴.

Malgré tout, les missionnaires restèrent à Alep car les *cadis* n'y demeuraient en fonction qu'une année au maximum¹⁵. Il faut savoir que tous les *cadis* de la ville d'Alep n'agissaient pas de la sorte. S'ils avaient tous été hostiles aux chrétiens d'Occident, ces derniers n'auraient pas fait d'Alep leur point d'ancrage en Orient.

Si les actions de grande envergure étaient l'apanage des puissants, le peuple pouvait aussi accabler les capucins de nombreuses brimades. Ces actions à répétition contre les capucins, si elles n'étaient pas les plus graves, étaient la cause d'une gêne constante. Dans la ville d'Antalya, par exemple, le Père Alexis de Lamballe se plaignait que les musulmans, et les grecs orthodoxes qui étaient nombreux en cette ville, « ne manquent pas de nous envoyer de bons coups de pierres, ou de tirer le capuce, particulièrement si on l'a en teste, ce qui nous

¹¹ Ms. 1436, p. 120.

¹² Les *cadis* appartiennent au corps des *oulémas*. Ce sont des magistrats chargés de la justice que l'on peut comparer à des juges. Ils doivent faire vivre dans la communauté des croyants un ordre conforme aux exigences de la loi.

¹³ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes aux capucins de Bretagne, d'Alep le 09/01/1634, p. 107-113.

¹⁴ Jurisconsulte qui délivre un avis juridique. Il conseille le *cadi* lorsqu'il est embarrassé, mais la décision finale revenait au *cadi*. Un *mufti* est nommé par le *shaykh al-islâm*, le grand *mufti* d'Istanbul, ce dernier est le second personnage de l'Empire ottoman.

¹⁵ MANTRAN, Robert (Dir.), *Op. cit.*, p. 374.

oblige de ne l'y mettre point quand nous allons par les rües »¹⁶. On comprend aisément les plaintes envers les jets de pierres. En ce qui concerne les capuches, il s'agit d'abord d'une insulte pour les capucins qui portaient régulièrement la capuche, d'où leur nom, mais les Turcs pouvaient-ils le savoir ? Il est cependant certain que la capuche servait à protéger ces religieux du soleil, très fort au Levant en été, ainsi que du froid en hiver. Ces attaques pouvaient aller plus loin, comme à Constantinople en 1638 où un capucin breton, se promenant en ville, échappa de peu à un « turc qui mist la main à un grand cousteau qu'il avoit à sa ceinture¹⁷ ».

Le harcèlement n'était pas uniquement physique. A Beyrouth, au XVIII^e siècle, les capucins bretons se plaignaient que les « cheiks leur volent des poules et pigeons¹⁸ ». Dans la même ville, malgré la protection des puissants de la ville qui leur ont permis de construire des canaux pour acheminer l'eau jusqu'à leur hospice, des habitants de la ville ont détruit ces canaux de nuit et porté des lettres de menaces de mort aux religieux. Les capucins se sont plaints au pacha de la ville qui prit leur parti, mais il fut obligé de se rétracter face à la pression publique qui risquait de tourner à l'émeute¹⁹.

L'accueil fait par les populations musulmanes était inégal selon les villes. Les deux lieux pour lesquels nous retrouvons le plus de plaintes de la part des capucins installés en Orient dans la première moitié du XVII^e siècle, sont Antalya et Bagdad. Pourquoi y-a-t-il plus de persécutions dans ces deux villes ? Il est difficile de répondre à cette question. On peut penser, en ce qui concerne Antalya, qu'elle se trouve en Anatolie, peu éloignée de Constantinople, et donc dans le *Dar al-islam*, le territoire de l'islam. Il est possible que la présence de chrétiens en plein cœur de l'Empire ottoman puisse provoquer des réactions violentes de la part des musulmans. De plus, dans cette ville, hormis la présence régulière de deux prédicateurs, le seul catholique était le consul de France. Pour le cas de Bagdad, la raison de l'hostilité des habitants est plus facile à comprendre, et les missionnaires la connaissaient eux-mêmes. Il s'agit d'une ville sainte pour les musulmans, et même si les différents cadis de la ville pouvaient accepter des missionnaires catholiques dans leurs murs, ils n'acceptaient pas de constructions d'une religion autre qu'islamique. Que la ville soit sous l'autorité perse ou ottomane, le constat est le même.

On peut aussi supposer que les capucins des autres villes étaient moins bavards mais pas toujours mieux perçus, ou encore que les sources ont disparu. Il semble toutefois qu'au

¹⁶ Ms 1533, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 17/12/1638, p. 314.

¹⁷ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 17/12/1638, p. 314.

¹⁸ *Imp. 1191*, p. 103 (106).

¹⁹ *Ibi.*, p. 99 (102).

XVIII^e siècle, les actes hostiles soient plus généralisés : les missionnaires français sont ainsi expulsés de villes comme Mossoul ou Diyarbakir.

L'apostolat des capucins ne se limitait pas aux villes. Ils couraient aussi les campagnes et se trouvaient régulièrement sur les routes où ils étaient à nouveau victimes d'un certain nombre d'attaques. Les missionnaires étaient parfois attaqués sur les routes. Ces attaques, pour la plupart furent surtout le fait de brigands et ne visaient pas spécifiquement les chrétiens. Ce problème ne s'applique donc pas exclusivement aux religieux français. Mais dans certains cas, on ne sait pas exactement s'il s'agit vraiment d'attaques de brigands. Par exemple, lorsque le Père Guillaume de Beaufort, qui était en route pour Bagdad, fut attaqué en chemin, le Père Adrien de La Brosse, qui nous relate les faits, manque de précision²⁰. Il nous dit que son compatriote fut « laissé tout nud desvarisé [*sic.*] par des Arabes ». On ne sait donc pas s'il s'agit ici vraiment d'une attaque de brigands, ou d'une attaque menée spécifiquement contre un missionnaire. Car le fait de laisser quelqu'un nu ne semble pas dans l'habitude de voleurs, hormis s'il s'agit de riches parures, mais l'habit d'un capucin breton n'a aucune valeur, il est porté tous les jours et est donc très usé. Déshabiller le capucin peut dans ce cas être présenté comme une humiliation. Cependant, ceci n'empêche pas que l'attaque soit menée par des brigands qui, une fois qu'ils se sont rendus compte qu'ils s'en prenaient à un chrétien, ont été moins cléments. Outre cela, l'auteur cherche peut-être à exagérer l'évènement afin de montrer la vertu des missionnaires face aux nombreuses embûches.

S'il s'agit bien d'une attaque de brigands, ce n'était pas un phénomène rare en ce pays, car la population arabe était constituée de nomades qui vivaient en partie de rapines. Ces derniers n'étaient pas entièrement soumis aux Ottomans et vivaient dans la partie Sud de l'Empire.

Hormis ces attaques sur la route, il y a des actions plus flagrantes à l'encontre des clercs bretons. Le Père Michel de Rennes fut pris à partie par des musulmans qui se trouvaient dans la même caravane que lui²¹. Ces derniers s'en prirent au Père Michel de Rennes car il lisait un manuscrit écrit dans leur langue, ils voulurent le convertir et certains par la force. Bien que le capucin eût reçu quelques coups de bâtons et quelques « soufflets », l'affaire n'alla pas plus loin, car il fut secouru par des janissaires avec lesquels il semblait avoir un ami marchand en commun.

Ces attaques pouvaient être funestes pour les capucins, ainsi en 1643, le Père Blaise de

²⁰ Ms. 1533, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/11/1629, p. 44.

²¹ Ibid., rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 599-603.

Nantes fut tué par des Arabes dans le désert, sur la route entre Bagdad et Alep²². Mais à nouveau était-ce une attaque spécifique contre un chrétien ou une simple embuscade de brigands qui a mal tourné ?

Il semble en général que les capucins soient moins souvent victimes d'actes hostiles à la campagne qu'à la ville. Ceci peut s'expliquer par le contrôle moins important du pouvoir en place sur ces espaces plus éloignés des centres de pouvoir, ainsi que par l'ignorance de ces habitants qui ne comprenaient probablement pas réellement qui étaient les capucins.

Il convient de noter que les persécutions que nous venons de constater n'étaient pas, dans la majorité des cas, faites aux capucins parce qu'ils étaient des missionnaires, ni même des religieux, mais parce qu'ils n'étaient pas des musulmans et qu'ils étaient des Occidentaux. Au début du XVII^e siècle, les missionnaires étaient presque les seuls catholiques à vivre en terre d'Islam en dehors des « échelles », ces quartiers, ou simples bâtiments, réservés aux commerçants de telle ou telle autre nation chrétienne qui se trouvaient dans la plupart des cas dans des villes portuaires. Ce fait ne changea pas beaucoup jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, bien que les marchands et ambassadeurs d'Occident fussent de plus en plus nombreux. Les persécutions subies par les capucins peuvent être intégrées dans des mouvements plus globaux comme à Alep.

Nous n'avons que peu d'informations sur les Occidentaux autres que les capucins français, mais ce n'est pas l'objet de ce mémoire. Cependant, il faut bien se rendre compte que les missionnaires n'étaient pas plus victimes de persécutions que les autres chrétiens. Des clercs de Jérusalem et du Mont Carmel durent quitter, au moins temporairement, leurs lieux de résidence, car ils n'avaient pas assez d'argent pour répondre à l'ultimatum des autorités ottomanes locales qui demandaient une forte somme d'argent pour ne pas user de la force contre les catholiques présents dans les sanctuaires de leurs territoires²³. De même, la chronique de Beyrouth nous informe qu'en 1732 les couvents du Caire des Pères de Terre Sainte²⁴ furent saccagés, bien qu'ils fussent en bons termes avec le pacha²⁵.

Ne supportant pas les persécutions, certains chrétiens se convertirent. Nous n'avons pas trouvé de mentions de capucins bretons ou tourangeaux qui se seraient convertis à l'Islam, mais d'autres religieux l'ont fait. Au Maroc, deux frères, compagnons de détention des Pères

²² *Ms. 1436*, p. 13.

²³ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 18/08/1640, p. 522-523.

²⁴ Il s'agit probablement des pères observantins, souvent appelés « pères de Terre Sainte » ou « pères gardiens des Lieux Saint ».

²⁵ *Imp. 1191*, p. 92.

Michel de Vezin et Pierre d'Alençon, se sont convertis à l'Islam, nous ne savons pas à quel ordre ils étaient affiliés. Il nous est simplement dit que l'un était provençal et l'autre venait d'Olonne²⁶, donc un « Vendéen ».

Parfois des actions violentes étaient spécifiquement entamées pour mener des Occidentaux à se convertir à l'Islam. Toujours au Maroc le roi séquestra 30 chrétiens, dont 2 religieux devant les autres prisonniers. Si une partie des prisonniers fit profession de foi musulmane, les deux religieux s'y refusèrent ; l'un, un dominicain français, survécut à ses blessures, mais le second, un augustin espagnol, décéda à la suite de cette torture²⁷.

Les chrétiens orientaux subissaient eux aussi des persécutions. On sait que certaines communautés de chrétiens vivant dans les territoires européens de l'Empire ottoman ont parfois eu à subir des conversions forcées. Dans certains cas, il s'agissait de conversions de masse, souvent suite à une révolte, une défaite militaire des Ottomans ou après une conquête réalisée par ces derniers²⁸. Les chrétiens de Perse n'étaient pas mieux lotis. Nous avons déjà vu le tournant orthodoxe entamé entre les années 1660 et 1670 et amplifié par Shah Husayn I^{er} au tournant du XVIII^e siècle, ce dernier désirant convertir tout son empire à la religion de Mahomet. Bien entendu, de telles actions furent menées à l'encontre des chrétiens orientaux, notamment suite aux premiers revers militaires ottomans du XVII^e siècle qui ravivèrent un sentiment xénophobe contre les chrétiens²⁹. On retrouve des tentatives de conversion, par le biais de persécutions, dans certaines lettres des capucins bretons. Dans au moins un cas, les musulmans sont parvenus à leurs fins, au grand dam de nos missionnaires. En effet, le Père Michel de Rennes cite un village dans lequel les habitants « sans instruction, se voyant opprimés, se firent tous turcs, excepté le prestre qui finalement se trouvant abandonné et son église déserte se fist santon³⁰ si que tous ensemble de leur église firent une mosquée »³¹.

Donc, comme la plupart des chrétiens présents en terre d'Islam, les missionnaires bretons et tourangeaux subirent un certain nombre de persécutions. En plus des actes de violence perpétrés par la population, ce sont les actions des hauts dignitaires qui firent le plus souffrir les pères bretons. Cependant, il ne faut pas penser que tous les musulmans s'en prenaient aux missionnaires, et il y a des signes de rapprochement qui pouvaient aller du respect à l'amitié, comme nous allons le voir à présent. Le discours entre religieux français et

²⁶ *Mélange 184*, p. 22.

²⁷ *Ibid.*, p. 97-98.

²⁸ LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *op. cit.*, p. 171-173.

²⁹ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 804.

³⁰ Il s'agit d'un ascète musulman.

³¹ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Séverin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 201.

musulmans n'était pas qu'un dialogue de sourds.

B) Gagner la confiance de l' « autre »

La population musulmane n'était pas totalement hostile aux capucins. Il est difficile de connaître la proportion des « mahométans » qui persécutaient, ignoraient ou appréciaient les pères français, mais il est souvent fait mention de bonnes relations.

Nous constaterons d'abord qu'une part de la population musulmane acceptait les missionnaires et parfois même les côtoyait. Nous expliquerons ce phénomène, puis nous nous pencherons sur les espoirs des capucins envers de possibles conversions, avant de remarquer que ces derniers ont parfois eu l'impression de faire progresser dans leur sens les pratiques des musulmans, et que dans de rares circonstances on a pu assister à des conversions d' « infidèles ».

Les pères présents à Tripoli semblent avoir reçu un accueil favorable de la part de la population de la ville. Des phrases comme « les turcs mesmes nous chérissent et nous ont en estime³² » vont dans ce sens. De plus, même dans une ville comme Alep, au moment des persécutions du cadi au mois de mars 1633, la population de la ville ne semblait pas pour autant hostile aux missionnaires. C'est ce que nous dit le Père Michel-Ange de Nantes lorsqu'il écrit qu' « une bonne partie des Turcs, et tous les chrétiens du pais souffroient nostre mal comme leur propre³³ ».

Les capucins avaient compris quels étaient leurs points forts pour être appréciés des musulmans. D'abord, vient la maîtrise des langues arabes : à Bagdad les capucins connaissaient « l'arabe, l'arménien et le turc³⁴ » ce qui plaisait au pacha. Les missionnaires avaient conscience que la connaissance des langues orientales leur ouvrait de nombreuses portes. Le simple fait de se faire comprendre pouvait sauver une situation.

La seconde idée est la pauvreté des capucins. Le Père Pacifique de Provins put dire qu'une fois arrivé en Perse : « ie deumeuray dedans ma pauvreté, qui m'acquit plus d'honneur et de credit, que n'eussent fait l'acceptation des offres qui m'avaient esté faites³⁵. » Dans l'Empire ottoman, cette vertu semble être aussi bien perçue que chez son puissant voisin. Le Père Michel-Ange de Nantes écrivit ainsi qu' « On continue à nous aymer de plus en plus Turcs et Chrétiens, mesme les plus grands du pais nous pressent de les voir souvent, nostre

³² *Ibid.*, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 11/03/1640, p. 414.

³³ *Ibid.*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Séverin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 212.

³⁴ *Ms. 1436*, p. 146.

³⁵ *PP.*, p. 359.

pauvreté nous donne un tel crédit que chacun nous offre³⁶ ».

De même en Inde, lorsque le Père Ephrem de Nevers gagna Golconda, il fut accueilli à la cour du roi car il savait parler l'arabe, la langue usitée à la cour. Il fit une si bonne impression que le roi voulut lui offrir un cadeau. A son refus le roi aurait déclaré : « cette sorte de personnes sont plus riches dans leur pauvreté que les Empereurs et les Roys du monde qui ne sont iamais contants de ce qu'ils possèdent³⁷. » Le roi lui permit de résider dans le caravansérail et lui offrit tout de même quelques cadeaux, semble-t-il. Peut-on porter foi à cet exemple ? Les paroles du roi ressemblent plus à une leçon de morale que voudraient faire passer les religieux catholiques. Mais il semble au moins qu'en Inde aussi, la connaissance des langues et l'idéal de pauvreté permirent aux capucins d'être acceptés.

Le mode de vie dans la pauvreté des capucins impressionnait les musulmans, d'autant plus que cette vie austère, conjuguée à leur force morale à toute épreuve imposait le respect aux populations musulmanes. Par exemple, alors qu'il se trouvait dans une caravane pour Mossoul, en hiver, le Père Michel-Ange de Nantes est tombé dans l'eau qui, semble-t-il, était très froide. Cependant, il a continué la route dans ses vêtements trempés bien qu'il fût gelé. Un tel acte a impressionné les autres membres de la caravane et plus encore car « il fait merveilles avec cela dans les predications arabes, et est grandement aymé et des Turcs et des chrestiens »³⁸. De même, lorsqu'ils sont maltraités par les Turcs, les capucins de Constantinople subissaient sans se révolter et n'en étaient que davantage estimés³⁹ nous dit l'« Eminence grise » du cardinal.

Le Père Adrien de La Brosse, quand il arriva à Beyrouth nous montra que c'est peut-être plus par ignorance de la part des musulmans qu'il fut bien accepté lorsqu'il écrivit que « le dire des Turcs est que nous sommes les religieux (qu'ils nomment derousich) que Mahomet leur a commandé d'aimer et d'honorer⁴⁰ ». En effet, le capucin a écrit cette lettre en 1629, à l'époque où s'établissaient les premières missions : comme il ne connaissait pas la langue parlée en cette ville à son arrivée, il a probablement eu des difficultés à faire comprendre son véritable statut, il connaissait toutefois l'arabe. De plus, sa vie de pauvreté paraissait peut-être plus proche de celle d'un derviche, un musulman qui pratique le renoncement aux choses temporelles, que du mode de vie des jésuites qui l'avaient précédé

³⁶ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 13/08/1638, p. 162.

³⁷ Ms. 1436, p. 128-129.

³⁸ Ms. 1533, lettre du Père Bonaventure du Lude au Père Raphaël de Nantes, D'Alep le 23/12/1639, p. 359.

³⁹ *Mélange 184*, lettre du Père Joseph aux Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon, de [France] en [1627], p. 68.

⁴⁰ Ms. 1533, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/11/1629, p 41.

dans cette ville et qui en avaient été chassés car ils « voulurent faire imprimer ce qu'ils y avoient opéré »⁴¹.

Leur mode de vie dans la pauvreté, a dans certains cas pu sauver les missionnaires. Citons l'exemple surprenant du Frère Etienne de Châtellerault. Alors qu'il voyageait avec le Père Juste de Beauvais, ils firent la rencontre de trois bandes de voleurs, leurs membres étaient « Arabes⁴² ». Le Frère nous dit que « les deux premières bandes ne trouvant point à faire fortune sur nous, après nous avoir arrêté, nous laissèrent aller, la dernière bande qui estoient environ dix cavaliers nous fist la charité de nous loger une nuit avec eux ».

Une autre grande force des capucins, et ils le savaient bien, était leur savoir, que ce soit en théologie, en sciences mais surtout en médecine.

Les musulmans, une fois qu'ils commençaient à connaître les missionnaires et notamment leur réputation, envoyaient leurs malades dans les missions. Il semble que les capucins avaient une bonne réputation de médecins. C'est ainsi qu'à Chypre, les « Turcs », terme qui désigne les musulmans vivant en territoire ottoman, venaient visiter l'hospice des capucins, notamment pour des problèmes d'oreille⁴³. Dans quelques hospices, les musulmans leurs demandaient aussi des « décoctions » lorsqu'ils étaient malades⁴⁴. Alors que durant la période médiévale la médecine musulmane était en avance sur celle des Occidentaux⁴⁵, ici il semble que le rapport de force se soit inversé en faveur de la Chrétienté. Toutefois, les missionnaires n'étaient pas les seuls Occidentaux à être perçus comme d'habiles médecins par les Orientaux. Le vénitien, Nicolas Manucci, en voyage en Inde, affirme que les habitants de Delhi « se disaient [...] que les Français avaient reçu du ciel le don d'être des docteurs accomplis⁴⁶ ». Même les Indiens estimaient la supériorité chrétienne pour ce qui est de la médecine.

Le petit peuple n'était pas le seul à recourir aux religieux français pour se soigner. En 1658, le nouveau pacha de Bagdad fait appeler les capucins qui étaient à huit lieues de la ville car, lorsqu'il était à Constantinople, il lui avait « esté conseillé de ne se point servir d'autres personnes pour la maladie⁴⁷ ». Le sultan Murad IV lui-même fit appel aux Occidentaux pour le guérir : « le Grand Turc est malade de la ciatique et hier on envoya chez monsieur

⁴¹ *Ibid.*, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/11/1629, p. 37.

⁴² *Ibid.*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault au Père Justin de Rennes, De Bagdad le 01/12/1637, p. 172.

⁴³ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 635.

⁴⁴ *Ms. 1436*, p. 166.

⁴⁵ LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *op. cit.*, p. 95-100.

⁴⁶ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Le noble désir de courir le monde*, Paris, Fayard, 2002, p. 33-34.

⁴⁷ *Ms. 1436*, p. 145.

l'Ambassadeur à ce qu'il envoyast son médecin et chirurgien pour le voir⁴⁸. »

Cependant, cet attrait pour la médecine des capucins français peut trouver une explication plus irrationnelle : si un musulman malade n'arrivait pas à être soigné par les siens, il pouvait chercher le recours des religieux chrétiens, c'est dans la même optique, qu'au grand désarroi des missionnaires, ces gens pouvaient avoir recours à des croyances païennes. Il s'agissait, pour un musulman, de donner toutes ses chances à un malade, en cumulant les différentes méthodes. Les capucins pouvaient inconsciemment participer à ce phénomène. En effet, dans un village du Liban, le Père Gilles de Loches est mené par un musulman auprès d'un malade. Il fit prier l'assemblée pour le malade et « lui donna un nom de Jesus que le Santon du village, qui est comme le curé dans une paroisse, prit, et attacha lui-même au col du malade, et disant qu'il estimoit beaucoup Jesus Christ fils de Marie comme très puissant au ciel et en la terre⁴⁹ ». Imposer des noms de Jésus aux malades peut paraître comme une sorte de cérémonial qui éloignerait la maladie, mais une telle pratique n'est pas dispensée qu'à la campagne où, comme on le voit, même un santon n'en fut pas gêné. A Beyrouth un musulman demanda un nom de Jésus pour son épouse malade, le Père Adrien de La Brosse lui répondit qu'il n'en donnait qu'aus chrétiens, mais accepta de lui en fournir un. N'ayant plus de noms de Jésus, le père « en fit avec une plume et de l'ancre, qui avoient les mesmes miracles⁵⁰ ».

Dans le même ordre d'idée, il arriva à quelques occasions que des musulmans fassent appel à un missionnaire pour pratiquer un exorcisme. Toujours à Beyrouth, le Père Jean-Baptiste de Saint-Aignan fut mené auprès d'un homme pour chasser le démon qui était en lui depuis « 13 ou 14 ans ». Il y parvint semble-t-il⁵¹.

Le savoir des capucins ne se limite pas à la médecine. A Ourmia, « les Grandes caresses du gouverneur [un kurde] et des principaux les faisoient souhaiter a tout le monde, et c'estoit a qui les auroit en sa maison ou soubs son pavillon soit pour la science soit pour la medecine⁵² ». Parmi les sciencess celles que les Turcs « estiment davantage sont les mathématiques et la logique⁵³ ».

Les intellectuels semblaient apprécier engager des « disputes » avec les capucins. Ces « disputes » pouvaient se dérouler au hasard d'une rencontre ou à l'initiative d'une personnalité importante. Poursuivons avec le Père Albert de Nantes qui écrit : « nous

⁴⁸ Ms. 1533, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 31/01/1640, p. 391.

⁴⁹ Ms. 1436, p. 83.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 90.

⁵¹ *Ibid.*, p.141-143.

⁵² *Ibid.*, p.160.

⁵³ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 24/01/1638, p. 79.

desrobons aussi quelque temps pour entretenir tantost un Grec, tantost un Turc : pour dans leur entretien insinuer tousjours quelques bons discours, soit de l'excelence de la loy Evangélique, soit de la créance des chrestiens, à des mystères de notre foy, soit de la Pureté de cœur, comme il faut servir Dieu en esprit et en vérité. Ils admirent ces Vérités »⁵⁴. Dans la plupart des cas décrits par les capucins, ils ont remporté ces escarmouches théologiques, et il semble que les musulmans ne s'en offusquaient pas et parfois commandaient une nouvelle « dispute » pour le lendemain. Les intellectuels étaient très impressionnés par la faculté dont témoignaient les capucins à défendre leur foi. Ainsi, au milieu du XVII^e siècle, le Père Ambroise de Preuilly avait de « fréquentes conférences avec l'oncle du Roy [Abbas II] et les principaux de la Cour⁵⁵ ».

Toutefois, les capucins ne devaient jamais dire de mal de la religion musulmane ni de son prophète. Il est surprenant de voir de hauts dignitaires musulmans entretenir de bonnes relations avec les chrétiens, notamment des religieux et des hommes de loi, qui sont parfois les mêmes étant donné la forte imbrication de la loi et de la religion dans les deux grandes puissances musulmanes. Ces deux catégories semblaient impressionnées par le fait que les capucins défendaient si bien leur religion lors de « disputes », et que malgré les dangers, ils ne reniaient pas leur foi ; dans certains cas, un tel zèle semblait même ébranler leurs convictions.

C'est donc une fois connus par les populations que les capucins se faisaient apprécier de ces dernières, dès que leur mode de vie austère et mendiant, de même que leurs talents de guérisseurs étaient reconnus. Ainsi, le Père Félicien de Rennes a pu écrire : « tous les Turcs qui nous cognoissent nous respectent grandement pour nostre grande pauvreté, les autres qui ne nous ont point veüs nous font assez de niches⁵⁶. »

Cette bonne opinion de la part des populations musulmanes a donné un certain optimisme aux religieux français. Ils se sont donc, dans certains cas, rapprochés des « mahométans » et parfois ils ont eu l'espoir de pouvoir les convertir.

Cet espoir de conversion est apparu relativement tôt. En 1638, le Père Gilles de Loches écrivit dans une lettre qu'il a été bien accueilli par les populations vivant dans les montagnes qui bordent Saïda. Il pensait que ces « pasteurs », éparpillés avec leurs troupeaux, étaient plus faciles à convertir, probablement car ils vivaient à l'écart et que de ce fait des conversions pouvaient avoir lieu en toute discrétion. Dans la même lettre, il pensait aussi que

⁵⁴ *Ibid.*, lettre du Père Albert de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 25.

⁵⁵ RICHARD, Francis, *op. cit.*, Tome 1, p. 33.

⁵⁶ Ms. 1533, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, D'Antalya le 26/03/1638, p. 226.

la conversion des « Arabes » était possible. Ce capucin semblait en bons termes avec des membres de ce peuple qui d'après lui apprécient les chrétiens. Il présente ces « Arabes » comme étant « un million d'hommes ou davantage, plus de deux millions du costé de l'Egypte : et quelque cents ou deux cents milles en Barbarie, tous gents vagabonds ; leur Roy s'appelle Mitlison qui se pormaine d'ordinaire sur le chemin de Damasce en Alep pour destrousser les Caravanes des Turcs et des Maures. Ces gents sont mahométans, néanmoins grands ennemis des Turc, et Maures, qui ont usurper [sic.] leurs Terres. » . On constate que dans un premier temps, il paraissait plus facile de convertir tous musulmans autre que les Turcs dans l'Empire ottoman, mais cet espoir ne semble plus présent quelques années plus tard. Car, lorsque le Père Gilles de Loches rédigea cette lettre, nous n'étions encore qu'en 1628 et ce dernier n'avait qu'une connaissance partielle du Moyen-Orient. Le cas des druzes est symptomatique. Ils ne furent pas considérés comme étant des musulmans dans un premier temps. En 1628, le Père Adrien de La Brosse dit qu'ils « n'ont point de religion⁵⁷ ». Dans la chronique sur les missions de la province de Touraine, rédigée dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il est écrit qu'ils ne sont « ny mahometan ny chrestiens » et qu'ils « descendent de la colonie d'un comte de Dreux, qui estait allé au service de Godefroy roy de Jerusalem⁵⁸ ». Comme le prouve B. Heyberger⁵⁹, au cours des deux siècles étudiés, les missionnaires n'arriveront pas à cerner exactement les druzes. Ils bâtiront donc un certains nombre d'espairs sur eux, mais sans succès. De ce fait, il n'est que très rarement fait mention de conversion de druzes au christianisme : nous dénombrons 4 enfants moribonds et l'émir Fakharddîn II. Dans la correspondance des capucins dont nous disposons, aucun n'affirme avoir converti l'émir, bien qu'ils aient de forts espairs d'y parvenir, mais lorsque le sultan attaque son subalterne il s'agit d'une des raisons qu'il invoque. Avait-il saisi ce prétexte pour s'attaquer à un seigneur devenu trop dangereux ? Toutefois l'*Abrégé des missions capucines jusqu'en 1665* affirme que Fakharddîn « fit sa profession de foi » au Père Adrien de la Brosse et qu'il reçut le nom de « Louis François ». Il aurait, de plus, demandé que « ses autres enfants plus ieunes fussent chrestiens⁶⁰ ». Lors de l'exécution de l'émir druze, ses bourreaux lui demandèrent de prier Mahomet. Le chroniqueur nous dit qu' « il fit sa prière comme les chrestiens à nostre Seigneur

⁵⁷ *Ibid.*, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/08/1628, p. 20.

⁵⁸ *Ms. 1436*, p. 85.

⁵⁹ HEYBERGER, Bernard, « peuples « sans loi, sans foi, ni prêtre » : druzes et nusayrîs de Syrie découverts par les missionnaires catholiques (XVII^e- XVIII^e siècles), in HEYBERGER, Bernard, MADINIER, Rémy (dir.), *L'Islam des marges. Mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman, XVI^e- XX^e siècles*, Paris, Karthala, 2011, p. 45-80.

⁶⁰ *Ms. 1436*, p. 97-98.

Jesus Christ⁶¹ ». Lorsque l'on se souvient que Fakharddîn cherchait l'alliance des puissances occidentales, il nous est permis de croire à sa conversion, d'autant plus qu'elle devait rester secrète par crainte des représailles ottomanes. Fit-il réellement une prière chrétienne au moment de son exécution ? N'est-ce pas là une exagération du chroniqueur ? L'émir lançait-il une dernière provocation se sachant condamné quoi qu'il advienne ou était-il sincèrement passé au christianisme ?

Certains missionnaires ont confessé des musulmans⁶², ont lu des passages des Evangiles pour des malades et des petits enfants⁶³. Lorsqu'un musulman leur présentait son bébé, les pères bretons ne le baptisaient pas, ils se contentaient de lui lire les Evangiles. Ils ne le baptisaient que s'il était mourant, ils agissaient ainsi car ils savaient que l'enfant d'un musulman serait lui aussi un adepte de l'islam, et les capucins voulaient les préserver du péché d'apostasie.

Mais il faut faire attention à ces pratiques, car elles menaient plus souvent au syncrétisme qu'à la conversion. Le fait qu'un musulman se confesse, ou entende des prières chrétiennes ne veut pas forcément dire qu'il renonce à sa foi, mais certaines pratiques de la religion des missionnaires pouvaient potentiellement l'intéresser. Il s'agissait probablement davantage de superposer des rites chrétiens à leurs propres rites s'ils pensaient en tirer un quelconque intérêt, par exemple la confession permet d'être pardonné de ses péchés, alors que des prières réalisées par des clercs, même catholiques, paraissaient avoir une certaine valeur spirituelle. De plus, le syncrétisme touchait les Amérindiens ainsi que les Chinois⁶⁴, il n'est pas impossible qu'il ait aussi atteint des musulmans.

Quelques missionnaires se targuent d'avoir rapproché des musulmans de la « vraie foi ». Le Père Félicien de Rennes, lorsqu'il était à Chypre, a fait en sorte que les musulmans qui venaient à lui n'aient qu'une femme. Ces derniers ont donc quitté leurs autres femmes. Outre cela, le capucin a semble-t-il, converti certains « mahométans ». Il a écrit que « bon nombre de Turcs sont venus à moy pour estre dans la possession de l'espérance du Paradis, ce qu'ils m'ont confessés n'avoir pas eu auparavant : je les ay regeneré par l'eau⁶⁵ ». Il semble donc y avoir eu des baptêmes ici, donc des conversions. Le Père Michel de Rennes, quant à lui, affirme avoir gagné un janissaire à la foi catholique⁶⁶, et avec l'aide du Père Félicien de Rennes ainsi que du Père Pierre de Guingamp, il prétend avoir converti des musulmans à

⁶¹ *Ibid.*, p. 101

⁶² *Ms. 1533*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 576.

⁶³ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, D'Antalya le 26/05/1640, p. 499.

⁶⁴ DELANDRES, Dominique, *Croire et faire croire*, Paris, Fayard, 2003, p. 220.

⁶⁵ *Ms. 1533*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, D'Antalya le 26/03/1638, p. 225.

⁶⁶ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 604.

Chypre⁶⁷, mais il ne donne pas de chiffre exact, il dit simplement : « nous baptisames quelque nombre d'infidèles, et ce fort secrettement ». S'il ne donne pas de chiffre exact c'est peut-être parce qu'il y eut peu de conversions, mais qu'il reste assez flou pour que les lecteurs, ici les cardinaux de la Congrégation *De Propaganda Fide*, pensent que l'action avait une certaine ampleur. Il n'est pourtant pas impossible que des conversions se soient déroulées à Chypre, l'ancienne colonie vénitienne n'ayant été conquise par les Ottomans qu'en 1571, sa population y était majoritairement composée de chrétiens. Selon le Père Michel de Rennes il y avait deux fois plus de chrétiens que de croyants adeptes de toutes autres religions sur l'île, il écrivit que « toute l'Isle de Cypre est comme une chrestienté, tant la liberté y est grande y ayant deux fois plus de chrestiens que d'autres ⁶⁸ ». De tous les emplacements de missions du Moyen-Orient, il s'agit probablement du territoire le plus propice au travail des missionnaires, la proportion de musulmans y étant plus faible qu'ailleurs.

Le nombre de références à des conversions de musulmans n'est pas élevé. Si l'on excepte les nombreux baptêmes d'enfants moribonds, et l'on ne donne rarement d'informations sur ces derniers, si dans la plupart des cas il semble qu'il s'agisse d'hommes il y a quelques exemples de femmes comme à Antalya l'année de la fondation de l'hospice⁶⁹. Quelques pères donnent toutefois des renseignements sur les musulmans qu'ils convertirent : lors de la peste qui se propagea au Maroc en 1629, les missionnaires tourangeaux secouraient indifféremment tous les malades, qu'ils soient chrétiens ou musulmans. Ils ont ainsi converti des « hérétiques » et des « infidèles », mais dans ces cas, la conversion était plus perçue comme une « médecine »⁷⁰, un moyen supplémentaire pour échapper à la mort alors que les autres solutions étaient épuisées.

Quelques conversions nous laissent perplexes comme celle qui eut lieu à Bagdad où les missionnaires « baptiserent 1 maure qui estoit esclave d'un chrestien⁷¹ ». Le terme maure désignant normalement un musulman à cette époque nous paraît, ici, étrange. Comment est-ce possible qu'un chrétien possède un musulman comme esclave en terre d'Islam ? Ou l'auteur utilise ce terme pour désigner un individu vivant en terre d'Islam mais n'étant pas un musulman, ou il ne s'agissait pas d'un esclave ? Il faut peut-être y voir un musulman venu faire un travail chez un chrétien plus élevé socialement.

Outre ces changements de confession, il semble y avoir eu des conversions de

⁶⁷ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 634.

⁶⁸ *Ibid.*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Raphaël de Nantes, D'Antalya le 29/03/1638, p. 227.

⁶⁹ *Ms. 1436*, p. 117.

⁷⁰ *Mélange 184*, p. 130.

⁷¹ *Ms. 1436*, p. 104.

musulmans d'un niveau social plus élevé. Le Père Michel de Rennes nous parle de la conversion du cadî de Paffo, une ville de l'île de Chypre. Ce dernier aurait été converti à Alep où il aurait assisté à une « dispute » entre le Père Bonaventure du Lude, un muphti et un « cakan⁷² juif » : les trois interlocuteurs « conclurent que la religion chrestienne estoit la meilleur que les deux autres⁷³ ». Mais lorsqu'il avoua publiquement qu'il était devenu catholique, une fois de retour à Chypre, il fut emprisonné puis ne voulant pas se rétracter, il fut mis à mort par la population. Il fut lapidé selon le Père Michel de Rennes⁷⁴, ou, selon une autre source, « on le prit et l'assommant et le coupa en morceaux et l'on ietta toutes [*sic.*] les parties de son corps dans un puits hors de la mosquée⁷⁵ ».

Il semble qu'un derviche fut converti par le Père Juste de Beauvais après que la Vierge lui fut apparue et lui eut demandé d'aller à la rencontre du dit religieux⁷⁶.

Les conversions restaient très souvent secrètes car elles étaient interdites, la seule conversion autorisée en terre d'Islam était celle qui consistait à entrer dans la foi musulmane. Ainsi un musulman qui voulait se convertir choisit d'abord de passer en France et fit profession de foi à Paris⁷⁷ où il ne risquait pas d'être exécuté pour un tel acte. Il est donc très difficile d'estimer le nombre d'individus que purent convertir les missionnaires, aucun ne donnant de chiffre exact. Il est fort probable que les conversions furent rares d'autant qu'un converti n'allait pas s'en vanter en public et ne pouvait donc pas influencer d'autres personnes. Dans le cas, rare, où un musulman converti à la foi catholique l'affirma publiquement, il n'a pas joui longtemps de sa nouvelle confession.

Les convertis étaient-ils sincères ? A Bagdad le Père Juste de Beauvais convertit une musulmane car elle était tombée malade, une fois guérie elle retourna à la foi musulmane. De nouveau malade elle se convertit définitivement au christianisme⁷⁸. Cette anecdote nous est relatée car la femme finit par rejoindre la « bonne » croyance. Mais combien d'autres musulmans convertis ont-ils regagné leur foi ? Il est possible que les capucins n'en parlent pas pour ne pas baisser les chiffres du nombre de convertis. Souvenons-nous qu'ils devaient rendre des comptes à leurs supérieurs, et leur prouver le bien fondé des missions.

N'oublions pas que la conversion des « infidèles » n'était pas le but des missionnaires français qui devaient d'abord ramener les chrétiens d'Orient vers le catholicisme romain. Il

⁷² Nous ne parvenons pas à identifier la position religieuse dont il est fait mention ici.

⁷³ *Ms. 1436*, p. 108.

⁷⁴ *Ms. 1533*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 584-585.

⁷⁵ *Ms. 1436*, p. 108-109.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 121.

⁷⁷ *Mélange 184*, p. 175.

⁷⁸ *Ms. 1436*, p. 94.

pouvait de plus être néfaste de convertir des musulmans car si un tel acte était découvert, il pouvait ruiner l'avenir d'une mission et mettre à bas les différents avantages obtenus auprès des autorités locales.

Une fois la confiance de l'autre gagnée, les capucins français, mais aussi les musulmans, pouvaient en tirer certains intérêts.

C) Echanges de bons procédés

On peut affirmer que les missionnaires étaient prisés pour 3 raisons principales : d'abord leur « grand » savoir, notamment en sciences et plus particulièrement en médecine, la médecine qui leur permettait d'être aussi bien intégrés auprès des élites que du peuple, contrairement aux autres sciences, telles les mathématiques qui n'étaient comprises que par les intellectuels. Les capucins devenaient parfois des professeurs, comme à Surat où « l'un des principaux de la cour du fils du roy envoya son fils de 12 journées ou il est, a nos peres pour l'eslever en la science de philosophie et autres⁷⁹ ».

Deuxièmement l'exemple donné par les capucins, de par leur vie de pauvreté et leur capacité à soutenir les affronts, forçait le respect. Ils s'abonnaient parfois à l'aumône, le plus souvent au profit de chrétiens (nous reviendrons là-dessus) mais parfois aussi aux musulmans, comme le Père Ephrem de Nevers qui, à Madras⁸⁰, « departoit tous les iours aux pauvres par une aumosne generale [*sic.*] a toute sortes de personnes, mahomettane et idolastres aussy bien qu'aux chrestiens⁸¹ ».

La troisième raison est paradoxalement le fait que ces missionnaires soient des chrétiens d'Occident, ceci est paradoxal lorsque l'on sait que la tolérance comme nous la concevons de nos jours n'existait pas à cette époque, que ce soit du côté chrétien ou du côté musulman.

Comme les missionnaires étaient des Occidentaux, ils étaient utilisés par les Etats européens mais aussi musulmans dans les échanges diplomatiques. Nous avons ainsi vu les exemples des Pères Pacifique de Provins et Raphaël du Mans. Lors du siège de Beyrouth en 1772, on demanda au Père Bruno de Rennes, supérieur de la mission, d'aller sur les vaisseaux russes pour s'entretenir avec leur commandant afin de connaître ses intentions. Le

⁷⁹ *Ibid.*, p. 149.

⁸⁰ Cette ville est plus communément appelé Chennai de nos jours.

⁸¹ *Ibid.*, p. 130.

commandant, un certain Rizzo, parlait italien alors que son équipage discutait en grec⁸². Cette fois encore il semble que ce soit parce qu'il parlait les langues occidentales que l'on choisit d'envoyer le capucin négociateur avec les assiégés.

Outre les relations entre l'Orient et l'Occident, les capucins pouvaient être utilisés dans des problèmes internes aux États d'Orient. Nous avons abordé le cas du Père Ambroise de Preuilly qui fut constitué « juge de tous les différends des Chrétiens⁸³ » à Surat, il devenait donc un référent pour une partie des habitants de cette ville. Plus surprenant, fut le cas du Frère Jean-Chrysostome de Saint-Brieuc. En 1740, à Beyrouth, la situation se tendit entre différentes personnalités influentes de la ville. On fit appel à la médiation du consul de France présent à Saïda, ce dernier demanda à être secondé par le supérieur des capucins de la ville, mais le supérieur étant absent, c'est le Frère Jean-Chrysostome qui se chargea de l'affaire. Le frère partit à Saïda chercher ses ordres et à son retour il obtint le pouvoir d'agir au nom des différents émirs. Les choses dégénérent en un conflit armé et la ville fut assiégée. Le religieux gagna donc Saïda et participa aux négociations qui mirent fin au siège de Beyrouth au mois de décembre 1640. Cette négociation semble avoir donné un grand prestige au religieux breton, que ce soit auprès du pacha mais aussi auprès d'une partie des grands de Saïda.

Les musulmans profitaient certes des qualités des missionnaires, mais inversement, les religieux français trouvaient à leur tour quelques intérêts à s'allier avec les croyants de l'islam.

Les capucins, comme en France, vivaient de l'aumône qu'ils percevaient des populations vivant dans les échelles, ou des chrétiens d'Orient. Mais dans certains cas, ce sont les musulmans qui leur fournissaient cette aumône, comme nous le relate le Père Adrien de La Brosse, dans les premiers temps de son installation à Beyrouth. Le Père a donc pu écrire que « les Turcs nous viennent mesme voir et offrir, soit argent, ou autres chose et disent que quand nous aurons besoing de quelque chose que nous leurs sachions dire »⁸⁴. Les Pères Michel-Ange de Nantes et Charles-François d'Angers font référence à des actes de générosité semblables alors qu'ils voyageaient dans une caravane en direction de Mossoul⁸⁵. Ces aumônes n'étaient pas contraires aux principes musulmans, l'aumône est l'un des cinq piliers

⁸² *Imp. 1191*, p. 112 (115).

⁸³ *Ms. 1436*, p. 148.

⁸⁴ *Ms. 1533*, lettre du Père Adrien de la Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/11/1629, p. 43.

⁸⁵ *Ibid.*, lettre des Pères Michel-Ange de Nantes et Charles François d'Angers aux Pères et Frères de la province de Bretagne, de Mossoul le 28/03/1638, p. 243-245.

de l'islam. Elles étaient souvent données en reconnaissance de la piété des religieux ou pour les remercier de leurs soins aux malades. Le Père Bernardin de Loches fut arrêté par le Pacha d'Alep. Au cours de sa détention, un Turc dont il avait guéri le fils vient lui donner du pain⁸⁶. En plus de recevoir des aumônes les capucins pouvaient trouver des protecteurs. Par exemple les pères de Bagdad, une fois que la ville fut reprise aux Perses par les Ottomans en décembre 1638, furent persécutés et expulsés de leur maison. C'est notamment grâce à la protection d'un capitaine des janissaires qu'ils n'ont pas été tués et qu'ils ont pu récupérer leur établissement⁸⁷. De même, le Père Michel de Rennes a lui aussi, au moins une fois été protégé par des janissaires contre les attaques d'autres musulmans alors qu'il voyageait dans une caravane⁸⁸.

Les personnes qui aidaient les missionnaires étaient de conditions diverses et ne donnaient pas les mêmes avantages. On peut noter, à Alep, la présence d'un homme jugé important : le Père Jean-Chrysostome d'Angers le présente comme étant « autres fois médecin du grand Seigneur, son conseiller d'etat, et supérieur de la mosquée [sic.] de S^{te} Sophie⁸⁹ ». Contrairement aux janissaires précédemment cités, qui fournissaient une protection physique, l'ancien médecin du sultan, quant à lui, a enseigné un certain nombre de choses aux capucins, mais le Père Jean-Chrysostome d'Angers ne nous dit pas précisément ce qu'ils ont appris de cet homme : « il leurs enseigne les choses qu'ils ne pourroient jamais apprendre de pas un autre ».

Des individus plus puissants peuvent poser un regard bienveillant sur les capucins. En effet nous avons vu que les missionnaires pouvaient les servir en tant que médecin ou les aider dans les affaires diplomatiques. En retour, ces grands pouvaient leur accorder une protection plus ou moins efficace.

Nous avons précédemment fait référence au mufti d'Alep, qui tenta de défendre les capucins lors des persécutions menées par le cadî à l'encontre des différents ordres religieux catholiques présents dans la ville. Ce mufti, malgré son aide, n'a pas réussi à arrêter le cadî, mais il a au moins ralenti ce dernier car il a fallu que des délibérations aient lieu à Constantinople avant que le cadî puisse continuer ses actions. Le mufti n'a pas à proprement parler un pouvoir religieux, bien qu'il appuie son argumentation sur le Coran, il est un homme

⁸⁶ Ms. 2693, lettre du Père Bernardin de Loches à sa sœur, d'Alep le 18/10/1708, p. 4.

⁸⁷ Ms. 1533, lettre des Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/05/1640., p. 462.

⁸⁸ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 599-603.

⁸⁹ *Ibid.*, lettre de Père Jean-Chrysostome d'Angers au Père Joseph de Vitré, d'Alep le 14/06/1631, p. 51.

de loi.

D'autres exemples de rapprochement avec des autorités religieuses ont eu lieu. A Alep en 1629, les capucins étaient en bons termes avec le chérif de la mosquée⁹⁰. Le Père Albert de Nantes le présente comme un théologien, les chérifs prétendent descendre de Mahomet. Dans la même veine, les pères Michel-Ange de Nantes et Charles-François d'Angers nous relatent leurs relations avec un mufti de Mossoul⁹¹. Dans les deux cas, ce n'est pas la protection que pourraient accorder ces deux hommes qui paraît la plus importante, mais le fait qu'ils intègrent les capucins bretons à leurs réseaux relationnels. Ce n'était pas tant la protection du mufti qui empêchait qu'on s'en prenne au Père Michel-Ange de Nantes et à son coreligionnaire, mais plutôt celle du pacha, le gouverneur de province autrement appelé *beylerbey*, auprès duquel ils ont pu être introduits grâce aux bonnes relations qu'ils entretenaient avec le premier.

Plus étonnant, alors que l'armée ottomane partait pour le siège de Bagdad, elle fit halte à Mossoul, où les religieux bretons rencontrèrent le Grand Vizir Tazzar Mehmed Pacha, et ils entamèrent de bonnes relations avec lui. Ceci leur permit d'agir en toute liberté dans la ville, et ce malgré la présence de nombreux militaires. Mais cette relation avec l'un des hommes les plus puissants de l'Empire ottoman fut de courte durée, car ce dernier trouva la mort lors du siège de la ville Sainte.

En Perse, bien que l'on trouve peu de missions capucines, on y rencontre tout de même des références à ces relations positives pour les capucins. A Ispahan, le cadî semblait bien accueillir les missionnaires bretons, et ils purent ainsi acheter une maison relativement grande et, selon eux, bien positionnée dans la ville⁹², mais il ne faut pas oublier que le cadî obéissait à un ordre du shah qui lui avait commandé de fournir une maison aux capucins.

Les puissants pouvaient aussi offrir l'aumône aux capucins, ainsi, en 1658, après qu'il eut été guéri par les capucins, le nouveau cadî de Bagdad leur fit parvenir « quantité de choses pour leur nourriture avec offre de tous ses services⁹³ ».

Nous avons donc pu voir que lorsqu'ils entretenaient de bonnes relations avec des puissants, les capucins étaient plus facilement intégrés dans les villes où ils installaient leurs missions. Ces relations leur permettaient d'accéder plus ou moins facilement à la propriété

⁹⁰ *Ibid.*, lettre du Père Albert de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 26.

⁹¹ *Ibid.*, lettre des Pères Michel-Ange de Nantes et Charles François d'Angers aux Pères et Frères de la province de Bretagne, de Mossoul le 28/03/1638, p. 247-250.

⁹² *Ibid.*, lettre du Frère Toussaint de Landerneau, d'Ispahan le 04/04/1634, p. 143-144.

⁹³ *Ms. 1436*, p. 146.

d'une maison, et être en de bons termes avec les personnages importants de la ville leur permettait de mener plus facilement leurs actions.

Nous constatons donc que les capucins français, même s'ils savaient qu'ils ne pouvaient pas agir en direction des musulmans, devaient entretenir des relations avec ces derniers. Ces contacts étaient inévitables pour les missionnaires qui devaient donc faire en sorte qu'ils leur soient le plus profitable possible. Nous remarquons que l'intégration des chrétiens dépend beaucoup des pouvoirs locaux car, qu'ils soient en territoire ottoman ou perse, on retrouve des traces de persécutions et d'ententes cordiales. Il est parfois surprenant de voir de hauts dignitaires musulmans entretenir de bonnes relations avec les chrétiens, notamment des religieux et des hommes de loi, qui sont parfois les mêmes étant donné la forte imbrication de la loi et de la religion dans les deux grandes puissances musulmanes. Ces deux catégories semblaient impressionnées par le fait que les capucins défendaient si bien leur religion lors de « disputes ».

Pour conclure cette partie je vais citer le Père Albert de Nantes qui très lucidement a écrit en novembre 1629 que « c'est l'unique fruit, que nous puissions faire envers les Turcs, jusques à ce que Dieu nous envoy un petit rayon de liberté de conscience, que de leur gagner l'affection, par bons exemples, et bons discours »⁹⁴.

Si les missionnaires ne pouvaient pas tenter de convertir les musulmans, sous peine d'être sévèrement châtiés, ils étaient venus dans le but de renforcer et/ou rapprocher du catholicisme tridentin les croyances des chrétiens orientaux, c'est ce que nous allons voir à présent.

⁹⁴ Ms. 1533, lettre du Père Albert de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 27.

II Capucins français et chrétiens d'Orient

Venons-en à présent à la principale mission des missionnaires bretons et tourangeaux, à savoir ramener dans le « droit chemin » les chrétiens orientaux. Ces derniers livrés à eux-mêmes depuis la chute des Etats Latins d'Orient, au XIII^{ème} siècle, côtoyaient majoritairement des musulmans, mais surtout, étant coupés du reste de la chrétienté, étaient plus proches de la mouvance orthodoxe que de la mouvance catholique. De plus, le concile de Trente s'étant déroulé entre temps, les quelques groupes catholiques connaissaient mal les décisions qui y furent prises. Il était donc nécessaire pour l'Eglise romaine de se tourner vers ces populations.

Nous nous intéresserons aux relations entre missionnaires et chrétiens d'Orient en trois temps. Nous constaterons que les capucins étaient en général satisfaits de ces relations, au moins en ce qui concerne les populations ; ensuite nous remarquerons que les problèmes venaient le plus souvent de la part des clercs de ces différentes confessions. Dans un second temps nous nous pencherons sur l'action apostolique des missionnaires et nous finirons avec un cas particulier, les grecs orthodoxes. Nous étudierons les grecs orthodoxes séparément des autres chrétiens d'Orient étant donné que les capucins semblent les différencier des autres chrétiens d'Orient car ils sont directement soumis au patriarche de Constantinople.

A) Vivre avec les chrétiens d'Orient

Les capucins semblaient nouer rapidement des liens avec les chrétiens d'Orient, les ramener à la foi catholique était par ailleurs le principal objectif des missionnaires.

Dès 1623, dans une de ses lettres, le Père Joseph écrivit que ce sont les peuples d'Orient et les consuls de France qui désirent la venue des capucins¹. On voit ici l'idée selon laquelle les missionnaires, et de surcroît les capucins, étaient appelés par les chrétiens d'Orient qui avaient besoin d'un soutien spirituel. Il s'agit bien entendu d'un bruit lancé par les Occidentaux eux-mêmes, il s'agissait aussi de l'une des raisons invoquées lors des croisades. Cette idée fut reprise par les missionnaires à leur arrivée en Terre Sainte.

Une fois sur place pour justifier leur installation en tel ou tel lieu, les capucins donnaient des chiffres, par exemple à Bagdad pour le Père Michel-Ange de Nantes « il y a peut-être deux cents familles de chrétiens² ». Il faudrait savoir ce que le Père Michel-Ange de Nantes appelle une famille ; est-ce une maisonnée avec les parents, les enfants ainsi que les

¹ *PJP*, lettre du Père Joseph à un capucin, [de France] au début de l'année 1623, p. 34.

² *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Michel de Rennes, de Bagdad le 09/08/1637, p. 156.

grands parents, soit une dizaine de personnes, dans ce cas le nombre de 2000 chrétiens est loin d'être aberrant sachant qu'à Alep qui compte entre 78 000 et 115 000 habitants au XVII^e siècle³ il y avait 20 000 et 30000 chrétiens⁴. Mais pour la même ville, 32 ans plus tard, une chronique affirme que la communion fut donnée « a plus de cinq ou six milles ames⁵ », nombre qui paraît exagéré par rapport au précédent. Pour le Père Michel de Rennes les chiffres sont plus imposants, il affirme que « plus de la moitié des habitants es contrées et ressort de Tripoly, de Baruth, de Saide et de Damas estans chrétien⁶ ». On peut vraisemblablement penser que le chiffre du Père Michel de Rennes est supérieur à la réalité, puisque Frédéric Hitzel indique que la population de la ville de Damas était composée de 13 à 18% de non-musulmans au XVI^e siècle⁷, il n'est pas envisageable qu'elle ait atteint les 50% un siècle plus tard. Rédigeant son discours à la congrégation *De Propaganda Fide*, le missionnaire cherche probablement à montrer l'importance des missions du Moyen-Orient.

Le Père Michel-Ange de Nantes nous donne des estimations bien différentes. Selon lui « en Hispahan ils n'ont que Julfa où ils ayent des chrestiens ». La Nouvelle-Djoulfâ est le quartier chrétien hors de l'enceinte de la ville d'Ispahan, il est composé majoritairement d'arméniens mais on y retrouve aussi des géorgiens, nestoriens et jacobites⁸. Alors qu'à Bagdad « a peine ils sont quarante familles⁹ », ce qui est moindre que les 200 familles que le même père dénombrait 4 ans plus tôt. Il déconseille donc d'envoyer des missionnaires dans ces villes, et il favorise au contraire « Moussol, Merdin, Dierbequer, Van, Rivan¹⁰, où tout le pais est chrestien, et on peut cheminer plus de quarante journées de vilage en vilage de chrestiens », donc une zone comprise entre Alep et Mossoul. Il s'agit d'une zone relativement étroite. En effet, Mossoul est au Nord de l'Irak actuel tandis que Mardin, Diyarbakir et Van sont situés au Sud-Est de la Turquie ; Erevan est un plus au Nord dans l'actuelle Arménie. On peut douter de la totale véracité des propos de ce religieux car, il est probable que la majeure partie du territoire qu'il cite soit peuplée de musulmans. Cependant il est peut-être vrai qu'il y a plus de chrétiens dans ces différentes communautés qu'à Bagdad. L'auteur se trompe pour

³ HEYBERGER, Bernard, « Les chrétiens d'Alep (Syrie) à travers les récits des conversions des missionnaires carmes déchaux (1657-1681) », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, T. 100, n° 1, 1988, p. 461-462.

⁴ HEYBERGER, Bernard (dir.), *Les chrétiens du monde arabe : un archipel en terre d'Islam*, Paris, Autrement, 2003, p. 55.

⁵ *Ms. 1436*, p. 167.

⁶ *Ms. 1533*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 608.

⁷ HITZEL, Frédéric, *op. cit.*, p. 70.

⁸ RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 25.

⁹ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes aux Père Raphaël de Nantes, de Bagdad, le 25/01/1641, p. 549.

¹⁰ Erevan.

Ispahan, car depuis la déportation des arméniens en 1603, la ville compte de nombreux chrétiens arméniens : ils étaient d'abord 30 000 et leur nombre a doublé au cours du XVII^e siècle¹¹, même Alep ne dispose pas d'un si important contingent de chrétiens.

On constate que les capucins pouvaient être assez exacts lorsqu'ils dénombraient les chrétiens, ainsi le Père Sylvestre de Saint-Aignan écrit qu'il y avait 8 000 arméniens encadrés de 19 prêtres à Alep¹², ceci correspond aux données de B. Heyberger qui place les arméniens comme la seconde nation chrétienne d'Alep, en taille de population, derrière les 10 ou 15 000 grecs et devant les 3 000 maronites et les jacobites¹³ (nous ne disposons pas de leur nombre).

En Inde les missionnaires croisaient moins de chrétiens aux premiers temps de leur installation, mais les chiffres croissent rapidement, peut-être trop rapidement. A Surat le Père Zénon de Baugé avait un « troupeau » de 80 personnes, en 1648, il n'avait la charge que de 30 personnes à son arrivée près de 10 années plus tôt¹⁴. Ici l'augmentation du nombre de chrétiens est crédible, mais à Madras, lors de l'arrivée du Père Ephrem de Nevers en 1642, « le nombre de son troupeau monta isqu'a 300 qu'il avoit soubs sa conduite¹⁵ », alors qu'en 1663 « le nombre de leurs catholique » monta « a plus de 6 000 ames le nombre croissant tous [sic.] les iours¹⁶ ».

C'était auprès des ces – plus ou moins grandes – communautés chrétiennes que les capucins français étaient venus exercer la majeure partie de leur apostolat. Avant d'en venir à l'apostolat à proprement parler, dressons le tableau des relations entre missionnaires et chrétiens d'Orient.

Dans la plupart des localités qu'ils visitaient les pères semblaient en bons termes avec les chrétiens d'Orient, en campagne il n'y a pas d'exemple de mauvais accueil. Le Père Michel de Rennes nous explique qu'à Damas l'un des problèmes vient du fait que la population avait un mauvais souvenir des chrétiens qui les avaient précédés si bien que « la plus grande iniure qu'ils se disent les unes aux autres c'est Frangie qui est comme en France dire à un homme qu'il est un vray juif¹⁷ ». *Frangie*, comme le terme *Ifrandj* que l'on croise plus souvent, est un terme générique utilisé par les habitants du Moyen-Orient pour désigner les Occidentaux.

¹¹ ROUX, Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 403

¹² *FAC. M.89*, lettre du Père Sylvestre de Saint-Aignan au Père [supérieur] de l'hospice de Constantinople, d'Alep le 05/02/1662, p. 1.

¹³ HEYBERGER, Bernard (dir.), *Op. cit.*, p. 55.

¹⁴ *Ms. 1436*, p. 149.

¹⁵ *Ibid.*, p. 130.

¹⁶ *Ibid.*, p. 164.

¹⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Séverin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 211.

Plus généralement les missionnaires français laissent de bons échos de leurs contacts avec les chrétiens orientaux. Le Père Adrien de La Brosse dit en parlant des chrétiens de Beyrouth¹⁸ : « ils m'adorent, et ne me voudroient jamais laisser aller, quand je suis dans leurs villages ». Les capucins profitaient de cette amitié, vivant d'aumônes ils ne semblaient pas être en manque. Bien plus que les musulmans, comme nous l'avons vu plus tôt, les chrétiens leur faisaient de nombreux dons. Ne prenons que l'exemple du Père Adrien de La Brosse à Beyrouth qui affirme qu'on leur « apporte plus que 8 religieux ne pourraient manger, pour du pain et autres choses selon leur usage¹⁹ ». Comme pour les musulmans il y a une prépondérance des dons en nature ; on offre à manger aux capucins, on leur offre même parfois un peu de mobilier.

Il en va ainsi de même auprès des musulmans ; si les missionnaires avaient un tel succès chez les chrétiens d'Orient, c'était en partie grâce à leur mode de vie, aux nombreuses privations dont ils souffraient pour vivre auprès des populations chrétiennes. Par exemple la chute dans l'eau gelée du Père Michel-Ange de Nantes lui vaut un certain respect²⁰. Non contents de prêcher auprès des populations les capucins leur montraient l'exemple à suivre. Cependant il existe un exemple dans lequel l'habit pauvre des capucins créa un trouble dans la population. Dans un village maronite de Chypre les habitants, à la vue du Père Michel de Rennes, « croyant que ce fust un phantosme ainsy habillé ou un turc qui les voulust assassinés, tous s'en fuyants²¹ » ; mais comme le Père Michel parlait arabe il réussit à nouer le contact.

Leur maîtrise des différentes langues orientales permettait aux capucins d'être compris et ainsi les populations pouvaient plus facilement se lier à eux, ce point était important pour leur intégration, et dans le cas de Damas où ils étaient dans un premier temps tenus à l'écart, comme nous l'avons précédemment vu, cette maîtrise de la langue locale a permis aux capucins de surmonter les embûches et de se concilier l'essentiel de la population chrétienne.

Le « grand » savoir des missionnaires français était là encore un vecteur d'intégration. Le patriarche maronite, en fonction autour de l'année 1717, ne portait pas le Père Sébastien de Nantes, alors supérieur de l'hospice de Beyrouth, dans ses bonnes grâces, et malgré les conseils de son secrétaire il lui restait hostile. A la suite d'un entretien entre les deux religieux les choses se détendirent et lorsque le Père Sébastien fit parvenir au patriarche des remèdes

¹⁸ *Ibid.*, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth, en 1628, p. 21.

¹⁹ *Ibid.*, lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth, le 25/11/1629, p. 43.

²⁰ *Ibid.*, lettre du Père Bonaventure du Lude au Père Raphaël de Nantes, D'Alep le 23/12/1639, p. 359.

²¹ *Ms. 1436*, p. 110.

contre ses rhumatismes les relations entre les 2 hommes devinrent plus cordiales²². C'est sans doute l'entretien plus que les remèdes qui apaisa le patriarche maronite, mais on voit que les prélats chrétiens aussi, et pas seulement les petits gens, pouvaient avoir recours en la médecine des capucins.

Les capucins, avant de gagner les populations au catholicisme, commencèrent à instruire les chrétiens d'Orient, pour ce faire ils ouvrirent des écoles. A Bagdad en 1669 l'école était fréquentée par 25 enfants qui y apprenaient à lire et écrire et recevaient des bases dans quelques sciences « nécessaires pour leur condition²³ », le tout en arabe et en syriaque. On trouve aussi de telles écoles en Inde, comme à Madras où les missionnaires apprenaient aux enfants à lire et écrire en « Portugais, Indien et Malabare, [dispensant] le latin aux un et aux autres²⁴ ». Nous disposons de la copie d'un projet d'établissement de séminaire jésuite dans les Indes orientales au XVIII^e siècle. On peut y lire que le concile de Trente dit que le meilleur moyen d'établir le royaume de Dieu est de bien élever les enfants. Ils apprendront d'abord à lire dans leur propre langue puis en italien, l'arithmétique et surtout la religion catholique leur seront enseignés. On propose aux missionnaires d'apprendre le latin aux meilleurs ; pour en faire des religieux. Dans notre cas comme il n'y avait pas de séminaires, mais seulement des écoles, certains jeunes Orientaux, parmi les meilleurs, pouvaient aller étudier à Rome. Le document que nous venons d'étudier affirme que plus que les missionnaires, ce sont ces nouveaux religieux qui « enterinerons les conquêtes²⁵ ». Une fois formés à Rome les élèves revenaient exercer leurs fonctions sur leur terre d'origine, de la sorte en 1672 la Sacrée congrégation de la Propagande recommanda un élève qui quittait Rome pour Alep aux missionnaires de la ville²⁶.

Des clercs cherchaient à leur tour à se former auprès des capucins. Un évêque nestorien d' « Ouroumy²⁷ » demanda aux religieux français de l'instruire et voulut que les prêtres de son évêché assistent à ces cours tous les jours ; ils sont 9 ou 10 à le faire²⁸.

Les Occidentaux à leur tour profitaient de leurs relations avec les chrétiens d'Orient. Outre les aumônes qu'on leur dispensait ils obtenaient un relatif soutien. Lorsque le Père Pacifique de Provins obtint une audience du Shah Abbâs I^{er} il fut assisté dans cet entretien par

²² *Imp. 1191*, p. 63-69.

²³ *Ms. 1436*, p. 167.

²⁴ *Ibid.*, p. 164.

²⁵ *Ms. K 1374 (doc. 21)*, p. 27-29.

²⁶ *Ms. 193*, p. 60.

²⁷ Probablement Ourmia.

²⁸ *Ms. 1436*, p. 159.

un marchand arménien qui l'avait soutenu depuis son arrivée à Ispahan, un nommé Coagé-Nazar²⁹. Dans le même ordre d'idée, un maronite, Mr Abraham drogman de la nation, les aida au cours des négociations qui menèrent à l'obtention de l'hospice de Beyrouth en 1626³⁰.

En plus d'aider à l'obtention des missions, ces soutiens pouvaient s'avérer être une relative protection, ainsi lorsqu'il fut fait prisonnier sur la route par des Arabes, le Père Justinien de Neuvy fut libéré par un chrétien maronite, pour l'écu précise-t-il³¹.

Les bonnes grâces des religieux orientaux les plus influents étaient vivement recherchées par les capucins, ainsi lorsqu'en 1633 un nouvel archevêque arménien fut élu les Pères Lazare de Blois et Bonaventure du Lude allèrent à sa rencontre et « obtinrent tout pouvoir d'exercer leur mission au Mont Liban et ailleurs³² ». En effet les religieux français devaient s'associer aux différents patriarches d'Orient pour pouvoir prêcher librement auprès de leurs ouailles.

Cependant les chrétiens d'Orient n'étaient pas toujours très accueillants et leur clergé, en majorité orthodoxe, ne voyait pas d'un bon œil l'implantation de missionnaires catholiques.

Lorsque les chrétiens d'Orient ne s'entendaient pas avec les capucins ils pouvaient discréditer les prêtres européens auprès des autorités musulmanes, c'est ainsi qu'à Mossoul en 1675, après avoir gagné des âmes à Dieu, les capucins se sont retrouvés confrontés à certains « hérétiques » qui sont allés trouver le pacha, ce dernier fit arrêter les capucins³³. De même à Diyarbakir, un demi-siècle plus tard, les « hérétiques » réussirent à obtenir un commandement de la Porte leur permettant de chasser les capucins de la ville³⁴. Les orientaux pouvaient agir sans en référer aux autorités ottomanes, comme ce fut le cas à Mossoul. Au cours de l'année 1722 des chrétiens de la ville saccagèrent l'hospice des capucins et massacrèrent le Père Pierre d'Issoudun³⁵. Cependant dans ces différents cas, nous ne savons pas quelle proportion de la population des chrétiens d'Orient s'en prit aux missionnaires, ni qui parmi ces chrétiens : les plus riches, les plus pauvres, des clercs etc. ?

Nous savons qu'une partie des clergés orientaux était hostile aux capucins, nous disposons de plusieurs exemples en ce sens. Selon le Père Gabriel d'Alençon, il y avait « un

²⁹ *PP.*, p. 359.

³⁰ *Imp. 1191*, p. 91.

³¹ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 620.

³² *Ms. 1436*, p. 106.

³³ *Ms. 193*, p. 66.

³⁴ *Ibid.*, p. 116.

³⁵ *Ibid.*, p. 111.

peu de jalousie de la part de leurs prélats »³⁶ lorsque la population montrait un trop grand intérêt pour les pères venus de France. L'auteur de *l'Abrégé des missions capucines* écrit lui aussi que le patriarche nestorien de Bagdad était hostile à l'action apostolique des capucins par crainte de « n'estre plus reconnus pour ce qu'il estoit de tout son peuple³⁷ ». Les capucins étaient conscients de cette jalousie, car en plus de cacher aux musulmans les conversions qu'ils effectuaient, ils devaient les cacher aux yeux des prélats chrétiens du Moyen-Orient, par peur qu'ils ne les dénoncent aux autorités musulmanes. Dans le même ordre d'idée à Beyrouth les curés maronites s'opposent régulièrement aux missionnaires français les gênant lorsqu'ils disaient la messe, l'un d'entre eux excommunia même, un dimanche, les chrétiens qui assistaient à la messe des capucins, acte qui créa des troubles dans la ville. Les chrétiens se rangèrent majoritairement du côté des capucins. L'évêque de la ville ainsi que le patriarche tranchèrent en faveur des religieux français³⁸. Ce dernier exemple est d'autant plus intéressant car les maronites font partie de l'Eglise catholique. Il existait donc des tensions et rivalités que l'institution cherchait à apaiser.

L'hostilité d'un prélat important des Eglises d'Orient, notamment un patriarche, pouvait rendre l'action des missionnaires très délicate. Si le patriarche l'ordonnait à la population qui est sous son autorité, elle pouvait se détourner des pères bretons. Par exemple, si on garde le cas du patriarche des nestoriens, étant donné qu'il était hostile aux missionnaires catholiques, lorsque les capucins demandèrent à des nestoriens de se confesser, ils « protesterent qu'ils ne le pouvoient faire sans le consentement du Patriarche et qu'ils seroient deferez au tribunal des Turcs³⁹ ». Cette menace du tribunal turc revient parfois lorsqu'un patriarche refuse que ses ouailles se soumettent à la foi des Latins. Cette menace est probablement liée au fait qu'il était interdit de changer de religion dans l'Empire ottoman, sauf pour se convertir à l'Islam, il s'agit donc d'une menace de mort. Le patriarche maronite, pourtant catholique, a pu lui aussi mener des actes envers les religieux européens. En 1648 le nouveau patriarche de cette aubédience, Jean Bawab de Safra (1648-1656), ôta toutes facultés de prêcher dans les Eglises catholiques aux capucins, aucun maronite ne devait recevoir de sacrement de la part des missionnaires sous peine de sanction ecclésiastique. Il ordonna à ses prêtres de lire en public un commandement allant de ce sens contre les 3 ordres missionnaires

³⁶ Ms. 1533, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 11/03/1640, p. 411.

³⁷ Ms. 1436, p. 90.

³⁸ Imp., p. 53-57.

³⁹ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p. 482.

de la ville⁴⁰ : les capucins, les carmes et les jésuites.

Le salut des chrétiens d'Orient était bel et bien la priorité des missionnaires français. Si les autorités religieuses locales étaient de leur côté, leur travail s'en retrouvait facilité même s'il devait rester invisible aux Ottomans. Cependant, même sans le soutien des prélats orientaux, les capucins tentaient d'agir et sans tenir compte des menaces. Il semble que les relations que nouaient Bretons et Tourangeaux avec les Orientaux étaient meilleures avec les populations qu'avec les clercs locaux. Notons par ailleurs que les capucins ne semblaient pas être hostiles envers les chrétiens d'Orient, ils ne leur jetaient pas la pierre et écrivaient qu'ils étaient « plus tost malades d'ignorance, que d'erreur⁴¹ », d'où l'importance de la prédication.

B) L'action apostolique auprès des chrétiens d'Orient

Les missionnaires se trouvaient confrontés à des chrétiens aux rites différents des leurs. Le constat de certains chroniqueurs est accablant, l'un parle de « l'état de langueur dans lequel se trouvait la religion catholique en Mésopotamie ainsi que dans les autres provinces du vaste empire Ottoman sous la naissance du siècle XVII après les erreures des ces monstres de l'Enfer, Nestor⁴² et Eutiches⁴³. [...] Nous ne voyons pas exagération de dire que dans toutes ces vastes régions entre l'Euphrate et le Tigre, le dogme ainsi que le nom de la foi catholique étaient totalement disparus si nous ne voulons pas dire selon l'érudition beaucoup plus sage à l'exception de quelques familles particulières qui dans leur retiré et silence ont conservé toujours la foi catholique et par crainte ne sont pas manifestés⁴⁴. » De fait les capucins énumérèrent les nombreuses entorses aux rites catholiques des chrétiens orientaux. Citons le Père Michel-Ange de Nantes qui trouve étrange « que les chrestiens de ce pays soient entachés de sodomie, de blasphemes, larreçins, adulteres, yvrogneries continuelles, et de toute sorte de pechez, ils n'ont point de honte tous les dimanches de recevoir le Tres Saint sacrement de l'Eucharistie, sans s'estre purgez au prealable par une deüe confession⁴⁵ ». Ces énumérations sont peu nombreuses, mais les mêmes péchés sont toujours répétés, et il s'agit des mêmes critiques que celles faites aux musulmans. Les capucins semblaient utiliser ces

⁴⁰ Ms. 193, p. 34.

⁴¹ Ms. 1533, lettre du Père Albert de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 32.

⁴² Nestorius (381-451), patriarche de Constantinople (428-431), il fut à l'origine du nestorianisme.

⁴³ Eutychès (mort vers 354), il était un opposant du nestorianisme et était un monophysite.

⁴⁴ Ms. 193, p. 215-216.

⁴⁵ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p. 476-477.

énumérations lorsqu'ils voulaient prouver les progrès qu'ils ont réalisés, ou pour montrer qu'il restait encore des âmes à rapprocher de la foi catholique, ou encore pour pointer du doigt les difficultés rencontrées. C'était pour stopper ces déviances que prêchaient les missionnaires.

Certaines particularités des christianismes orientaux semblent fortement déplaire aux missionnaires, ainsi certains religieux français sont étonnés que les femmes et les enfants ne pouvaient pas assister aux messes⁴⁶. De même à Ourmia les capucins s'insurgent d'une « mechante courtume en ce paÿs de na baptizer que 4 fois l'année ou quand les evesques s'assemblent ; ce qui est fort rarement », des enfants meurent donc sans baptême et par conséquent on « ne les enterrent point avec les autres qui l'ont reçus⁴⁷ ». Les manquements des clergés d'Orient sont ainsi souvent relevés. On nous dit que lorsque le Père Juste de Beauvais quitta Bagdad pour Alep à la demande du custode, à peine gagna-t-il la « capitale chrétienne » que les chrétiens de Bagdad lui écrivirent que la peste venait de gagner leur ville et qu'ils désiraient le retour du capucin, leurs prêtres n'assistant pas les malades. De plus il y avait tant de morts qu'on ne les enterrait plus mais on les « iettoient en la rivière⁴⁸ ». Les missionnaires dénigrent régulièrement les religieux d'Orient pour valoriser leur travail et démontrer à quel point leur présence était nécessaire.

Les capucins s'attachaient aussi à pointer du doigt la grande ignorance des chrétiens d'Orient en terme de religion, ainsi en 1628 lorsqu'il pénétra dans un village maronite un missionnaire fut surpris qu'on lui demanda ce que représentait son crucifix et qu'« ils estoient si ignorants qu'ils ne scavoient pas ce que c'estoit ny pourquoy les chrestiens font le signe de la Croix quoy qu'ils le fissent eux même comme les autres⁴⁹ ». Faut-il voir ici une exagération de la part des missionnaires ou ces montagnards ignoraient-ils réellement ces symboles de base du christianisme, dans ce cas était-ce parce qu'ils vivaient isolés et oubliés de leur clergé, un clergé peut-être trop réduit pour couvrir l'immensité du territoire ?

Avant de tenter la moindre conversion les capucins devaient combattre ces entorses aux rites latins.

Les missionnaires agirent de façon très active auprès des chrétiens d'Orient. Le Père Michel de Rennes nous relate l'un de ses succès. Sur le chemin de Tripoli à Damas il a rencontré un village chrétien, il s'y trouvait « des catholique tellement vexez et oppressez par

⁴⁶ *Imp. 1191*, p. 60.

⁴⁷ *Ms. 1436*, p. 161.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 112.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 88.

les tyrannies et extorsions des Turcs, qu'unaniment ils me dirent, nous ne pouvons plus supporter tant de persecutions, et pour ce nous sommes en deliberation de faire exterieurement profession d'estre Mahometans, mais interieurement nous conserverons la foy chrestienne⁵⁰ ». Le capucin les reprit sévèrement si bien que lorsqu'il écrivit sa lettre quelque temps plus tard pas un seul des habitants du village n'avait fait profession de foi musulmane.

Le Père Michel-Ange de Nantes écrivit qu'avec ses coreligionnaires présents à Mossoul ils avaient : « osté plusieurs abus, et avons donné du stimule de confession, qui estoit toute esteinte en ces païs⁵¹ ». La confession était, semble-t-il, toujours la première pratique que les missionnaires imposaient aux chrétiens du Moyen-Orient, peut-être parce qu'elle était facile à mettre en place. On peut aussi imaginer qu'elle avait un certain intérêt pour les prêtres, car elle leur permettait de connaître les déviances de ces populations et donc d'ajuster leurs actions. Dans une autre lettre en provenance de Mossoul, le Père Michel-Ange de Nantes nous parle à nouveau de confession, il nous dit que « plusieurs vaincus et esclairés de la lumière de la verité sont venus en secret à l'insceu des autres se confesser⁵² ». Le fait de se confesser en secret est important, il en va de même pour les conversions, elles devaient rester secrètes et pour cette raison elles étaient peu nombreuses et elles ne pouvaient donc pas se propager à grande échelle ; car si les autorités musulmanes interdisaient la conversion de musulman au christianisme, le Père Michel-Ange de Nantes rajoute qu'« il n'est permis à personne de rien changer de sa vieille loy, s'il n'embrace leur maudite secte⁵³ ». Il était donc, interdit aux capucins de convertir des chrétiens d'Orient. Mais cette règle n'empêchait pas l'action apostolique des capucins.

La pratique de la confession n'étant pas répandue dans toutes les Eglises d'Orient, à Bagdad les capucins « introduisirent la confession parmi les Nestoriens⁵⁴ ». En effet l'Eglise nestorienne n'a pas de rite de la pénitence à proprement parler, il s'agit d'un rite complexe qui n'est pas réalisé régulièrement⁵⁵.

D'autres sources sont plus généreuses en détails sur les avancées des prédicateurs. « Les missionnaires qui estoient parmi eux les cophtes et jacobites leur osterent quantité d'abus » comme « rompre su pain sec a la messe, croire que tous les anges rebelles n'estoient

⁵⁰ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome, 1641, p. 638-639.

⁵¹ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 13/08/1638, p. 162.

⁵² *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p. 477.

⁵³ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p.478.

⁵⁴ Ms. 916, p. 136.

⁵⁵ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 428.

pas condamnés...⁵⁶ »

Parmi les rites religieux « perfectionnés » par les capucins on trouve encore les enterrements. Les capucins qui prêchaient parmi les maronites d'Alep leur firent « porter les corps en l'église pour faire prier Dieu sur eux avant de les porter au cimetière, ce que l'on n'avait point encore fait⁵⁷ ».

« Si on gagne un Patriarche et ses religieux, on gagne tout le peuple qui lui est soumis⁵⁸ », c'est ce qu'a écrit le Père Michel-Ange de Nantes en 1635. De fait, un groupe est plus facile à soumettre si son ou ses, chefs sont mis au pas, c'est ce même principe que l'Eglise chrétienne utilisa dès ses premières expansions durant les derniers siècles de l'Antiquité. Cependant, convaincre le clergé du Proche-Orient n'était pas une mince affaire car ces derniers devaient par conséquent se soumettre à Rome et donc leurs patriarches devaient accepter d'être sous l'autorité du pape. Les missionnaires énumèrent cependant quelques unes de leurs avancées sur ce terrain, tel qu'à Diyarbakir où le patriarche chaldéen, Mayousef I^{er}, renonça « publiquement à ses erreurs⁵⁹ ». Parfois comme le patriarche copte d'Alexandrie, Matthieu III, ils permirent aux capucins de prêcher auprès de leur peuple et de le faire dans leurs églises⁶⁰. De même le Père Michel-Ange de Nantes fondait ses espoirs en la personne du suffragant du patriarche des jacobites et le décrit comme un « homme d'esprit et de bonne conduite, qui nous ayme, et qui ne parloit du Pape, que comme du supérieur de tous les patriarches ». Outre cela, ils lui ont demandé « licence de prescher en ses églises ; ce qu'il nous octroya volontiers, en mesme temps nous obtismes [*sic.*] la mesme licence des prestres de Nestoriens »⁶¹. Les clercs du Moyen-Orient pouvait ainsi aider les capucins dans leur action ; accorder le droit de prêcher aux capucins semblait suffire à ces derniers, c'est d'ailleurs l'un des atouts qu'ils semblaient rechercher, car avec l'accord des religieux importants d'une obédience, la population écoutait plus facilement les prêches des missionnaires, sans crainte de mal faire.

Si rapprocher les Orientaux de la religion catholique faisait partie de l'action apostolique des missionnaires leur but était surtout de les convertir.

Les différents auteurs utilisent clairement le terme de conversion qu'ils mènent au

⁵⁶ Ms. 916, p. 102.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 133.

⁵⁸ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 10/03/163, p. 152.

⁵⁹ Ms. 193, p. 58.

⁶⁰ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 179 .

⁶¹ Ms. 1533, lettre des Père Michel-Ange de Nantes et Charles François d'Anger aux Pères et Frères de la Province de Bretagne, de Mossoul le 28/03/1638, p. 254.

giron de l'Église catholique des musulmans ou des chrétiens d'Orient, mais dans le cas des chrétiens d'Orient l'*Abrégé des missions des capucins jusqu'en 1665* utilise le terme d'absolution. L'absolution, le pardon des péchés prononcé par le prêtre suite à la confession du pécheur, désigne-t-elle ici la conversion ? S'agissant du passage d'une obéissance chrétienne à une autre l'auteur utilise peut-être un terme différent indiquant moins une idée de rupture qu'une idée de « retour » à la « vraie foi », il s'agirait ici de ramener des « hérétiques » sous l'autorité pontificale. Cependant l'auteur de la chronique écrit que les pères d'Alep donnèrent l'absolution à 20 « convertis⁶² ». Il semble différencier les 2 actions. L'absolution ferait-elle partie du processus de conversion des chrétiens d'Orient ? Elle serait peut-être, dans ce cas, le dernier rite d'un processus qui mènerait à l'Union à Rome. Nous utiliserons pour plus de simplicité le terme générique de conversion car nous nous intéresserons au passage d'Orientaux au catholicisme tridentin.

Le Père Michel de Rennes qui écrivit, en 1637, que les capucins de Bagdad avaient « réduit presque tous les Nestoriens, et les Jacobites, ou dioscorides de leur ville, sous l'obéissance de la S^{te} Église⁶³ ». Mais nous ne savons pas à combien s'élevait le nombre de chrétiens à Bagdad comme nous l'avons constaté précédemment. Au vu des sources ultérieures, qui nous relatent les problèmes rencontrés par les pères tourangeaux dans cette ville et que nous avons déjà étudiés plus haut, on peut s'interroger sur la véracité du récit. Qu'il y ait eu des conversions n'est pas impossible mais en si grand nombre cela semble étrange. L'auteur cherche probablement à embellir la situation vis-à-vis de son lecteur. Le Père Sylvestre de Saint-Aignan aurait à son tour converti « plus de 120 personnes⁶⁴ » dans un village copte. Certaines années, notamment à partir des années 1640, l'auteur de cette chronique indique le nombre de convertis par ville, mais c'est irrégulier. Il est très difficile de déterminer le nombre de convertis, d'autant que ces derniers restaient discrets sur la chose, les conversions n'étant pas autorisées par les pouvoirs musulmans. B. Heyberger, qui a étudié les conversions à Alep, estime que dès la seconde moitié du XVII^e siècle les missionnaires occidentaux ont connu un relatif succès, ceci correspond à ce que nous avons vu : qu'à partir des années 1640 l'on dénombre plus de conversions. Pour Alep il estime qu'il y eut 232 professions de foi catholiques entre 1657 et 1681, mais précise que ce chiffre est peu indicatif, et note l'irrégularité des conversions d'une année sur l'autre⁶⁵.

⁶² Ms. 1436, p. 166.

⁶³ Ms. 1533, lettre du Père Michel de Rennes au Père Séverin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 213.

⁶⁴ Ms. 1436, p. 132.

⁶⁵ HEYBERGER, Bernard, « Les chrétiens d'Alep (Syrie) à travers les récits des conversions des missionnaires carmes déchaux (1657-1681) », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, T. 100,

Une autre question à se poser est : qui se convertissait ?

Pour convertir plus facilement une Eglise il fallait commencer par sa tête. Dès 1627 on assiste à la conversion d'un évêque. Le Père Thomas de Saint-Calais, écrivit : « vous avez sceu la conversion de deux Evesques. L'un grec, l'autre arménien et du depuis plusieurs autres du peuple se sont convertis⁶⁶. » On voit bien ici, que suite à la conversion de l'évêque les fidèles semblent l'avoir suivi sans trop de problèmes. La chronique de la mission d'Alep fait elle aussi référence à la conversion d'un archevêque arménien en 1628, tout en précisant que le dit archevêque demanda à ce que cette conversion reste secrète et qu'il n'y en ait aucune trace écrite⁶⁷. L'archevêque fit-il une profession de foi sincère, ou cherchait-il à entrer dans les bonnes grâces des missionnaires, ce qui lui permettait d'obtenir le soutien des Occidentaux : de l'Eglise mais aussi des consuls⁶⁸ ? Parfois les prélats convertis ne cherchaient pas à se cacher, ainsi le patriarche arménien, M^{gr} Grégoire, fit profession de foi en présence du consul de France, François Julien, et un acte de chancellerie fut signé par les 4 supérieurs des hospices missionnaires⁶⁹ de la ville⁷⁰. Les arméniens n'étaient pas les seuls à rejoindre l'Eglise catholique, en 1658 le Père Sylvestre de Saint-Aignan porta à Rome la profession de foi de 3 patriarches : un nestorien, un grec et un arménien⁷¹.

Certains prêtres orientaux trouvaient un intérêt à se convertir, un intérêt qui pouvait être économique, en recevant une pension de Rome, ou sociale, ils pouvaient se faire ordonner évêque plus rapidement, Rome cherchant des relais en Orient⁷².

Tous les patriarches n'étaient pas prêts à se soumettre au pape : comme le patriarche nestorien qui « rejette cette desirable union⁷³ ». On peut remarquer qu'il est très peu fait mention des volontés des patriarches ou autres religieux importants de se rallier à Rome : outre ceux qui sont convaincus d'être dans la bonne voie, certains craignaient peut-être de perdre leur pouvoir s'ils se plaçaient sous l'autorité pontificale, il faut peut-être aussi voir une volonté d'indépendance. Pour confirmer cette hypothèse citons le Père Michel-Ange de Nantes qui écrit que lorsque le patriarche nestorien refusa l'union à Rome, il rajouta « jusqu'icy nous avons vescu Nestoriens, et nestoriens nous voulons mourir ».

n° 1, 1988, p. 463-464.

⁶⁶ Ms. 1533, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amédée de Gien, de Saïda le 03/11/1627, p. 11.

⁶⁷ Ms. 193, p. 19.

⁶⁸ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 484.

⁶⁹ Capucin, carme, cordelier et jésuite.

⁷⁰ Ms. 193, p. 81.

⁷¹ *Ibid.*, p. 38.

⁷² HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 478.

⁷³ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p. 474.

Cependant, même sans l'autorité des patriarches, les capucins tentaient de convertir les populations. Le Père Michel-Ange de Nantes a ainsi pu écrire qu'ils agissaient ainsi « afin que la santé des membres puisse coopérer à la santé du chef, et que les ouailles servent à réduire le pasteur à une meilleure vie⁷⁴ ».

Avant d'en venir aux laïcs arrêtons-nous sur les moines coptes, notons que dans une lettre à la Sacrée congrégation de la Propagande du 6 juillet 1637, le Père Agathange de Vendôme affirme avoir converti deux moines de confession copte en Egypte⁷⁵. Mais ces derniers, vivant reclus du monde avec 13 autres religieux, leur conversion n'eut donc aucun impact sur les populations. Pour qu'une conversion touche une population, il faut qu'elle cible une personnalité influente.

Venons en maintenant aux laïcs. Le Père Félicien de Rennes est généreux en informations, il rapporte précisément quelques une des conversions qu'il a réalisées. Il a « baptisé une jeune fille âgée de dix à douze années, d'une secte », de plus il ajoute : « Une autre femme que je baptisé semblablement âgée de 50 ans ou environ ; fut touchée si puissamment qu'elle abandonna son mary à qui elle servoit de seconde femme ; et s'en alla dans une ville esloignée pour y vivre doublement et couvertement pourtant sous la loix de Jesus Christ ». Plus loin il affirme avoir converti une esclave de 17 ans et l'avoir retirée de chez son maître avec qui elle avait eu un enfant⁷⁶. La ville pour laquelle nous avons le plus de détails est celle d'Alep, la chronique de cette mission nous apprend qu'en 1753 les pères tourangeaux convertirent huit personnes : dont cinq femmes, plus les enfants de trois de ces huit individus⁷⁷. L'année suivante on assiste à la conversion d'une arménienne de 80 ans, faible d'esprit⁷⁸. Ces conversions furent déjà étudiées par B. Heyberger, c'est normal que comme lui nous constatons que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à se convertir, il a recensé deux fois plus de conversions de femmes que d'hommes. Les jeunes sont aussi très touchés⁷⁹. La conversion des femmes était plus aisée car elles étaient relativement délaissées par le clergé local, nous avons vu qu'elles n'assistaient pas aux messes. En outre leur conversion était recherchée étant donné qu'elles avaient un rôle de premier plan dans l'éducation des enfants⁸⁰.

Certains Orientaux voyaient en la conversion un moyen de gagner la chrétienté, de la

⁷⁴ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande, de Mossoul le 22/05/1640, p. 476.

⁷⁵ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 194.

⁷⁶ *Ibid.*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Seinderet le 03/02/1640, p. 406-407.

⁷⁷ *Ms. 193*, p. 170.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁹ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 488-489.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 493.

sorte un arménien, « jacobite de nation », s'est converti en 1626 et a gagné la chrétienté avec sa famille⁸¹.

Il semble toutefois que la conversion ne représentait pas une réelle rupture pour ces chrétiens. Elle n'empêchait pas de revenir à ses pratiques traditionnelles, au niveau institutionnel il n'y avait pas de différence. Les chrétiens d'Orient ne semblaient pas faire trop de cas de ces conversions, comme le constate B. Heyberger⁸². Les convertis étaient-ils sincères, ou se convertissaient-ils seulement devant les missionnaires tout en ne changeant rien à leurs rites ? Pour les chrétiens des villes où l'on retrouve de nombreux missionnaires il était plus difficile de feinter, mais à la campagne lorsque les capucins ne venaient qu'une fois par mois, voire moins fréquemment, comment se comportaient ces chrétiens en leur absence ?

Les relations entre missionnaires et chrétiens d'Orient n'étaient pas toujours très cordiales même si les uns et les autres trouvaient des intérêts à s'allier. Ce sont surtout les religieux d'Orient qui voyaient d'un mauvais œil des Occidentaux prêcher auprès de leurs peuples, perdant ainsi une part de leurs revenus issus des dons des fidèles, au profit des capucins. Le but principal des capucins était le rattachement de ces chrétiens à l'Eglise romaine : si l'on ne peut comptabiliser le nombre de conversions, il y en a eu un certain nombre. L'action des missionnaires était donc relativement efficace.

Il nous reste à voir le cas des grecs orthodoxes que nous avons laissés de côté jusqu'ici.

C) Les grecs orthodoxes : alliés ou ennemis ?

Le cas des melkites est différent, ils sont perçus à part des autres chrétiens d'Orient, relevant du patriarche de Constantinople les capucins ne les différencient pas des orthodoxes de Grèce. Nous constaterons dans un premier temps que les missionnaires et les grecs orthodoxes parvenaient à nouer de bonnes relations, et parfois tout espoir de conversion n'était pas abandonné par les capucins. Puis nous verrons que la scission entre catholiques et orthodoxes trouvait des échos même en terre d'Islam.

Le père Gilles de Loches a pu écrire que « la plupart des grecs que nous abordons nous

⁸¹ Ms. 193, p. 78.

⁸² HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 467-471.

donnent aussy tost les mains⁸³ ». Plusieurs capucins font référence au fait que les grecs les acceptaient et ils affirmaient prêcher sans contrainte auprès d'eux. De plus, comme les musulmans, les grecs de Chypre se rendaient chez les missionnaires pour se soigner, ils allaient visiter l'église de Nicosie « particulièrement pour le mal d'oreille »⁸⁴. L'église a pour saint patron saint Jacques.

Alors qu'il fit un voyage jusqu'à Jérusalem depuis Alep le Père Justinien de Neuvy fut logé chez un grec lors d'une halte⁸⁵.

Bien que les capucins ne reçoivent que peu d'aumônes de la part des grecs, ces derniers pouvaient dans certains cas aider les missionnaires. Un dimanche de la Quasimodo, alors que quelques capucins assistaient à une messe orthodoxe à Chypre, un musulman arriva et critiqua leur croyance en la Vierge Marie et en Jésus-Christ. Le Père Michel de Rennes entama donc une « dispute » avec ce dernier et la remporta, cependant « le turc dis-je avec ses compagnons voulant sortir hors de la dicte Eglise pour faire quelque espouventable tragédie, fut arrêté par quelques grecs presents avec douces paroles, cependant que le dit Père Ignace et moy nous retirasmes doucement et sortimes, et les mesmes grecs convians ces autres a boire, et a manger leur firent tout à fait cesser la cholere⁸⁶ ». Ce jour là, les missionnaires bretons furent peut-être sauvés par les Grecs, car si le musulman avait harangué la foule ou si les autorités s'étaient jointes à lui, les deux capucins auraient peut-être été emprisonnés, voire exécutés pour avoir, en public, critiqué la religion de Mahomet. Dans la même veine, à Bagdad en 1640 les capucins récupérèrent leur maison, précédemment perdue, en partie grâce à l'aide du « seigneur » Michel Condoles « Candiot⁸⁷ naissance, grec de nation, mais qui passe pour franc⁸⁸ ». Ce grec devait avoir une certaine influence, ou des amis haut placés à Bagdad, pour aider de la sorte les capucins, il était probablement un grand ami des Occidentaux étant donné que l'auteur dit qu'il « passe pour franc ».

Pour les missionnaires catholiques, avoir l'appui d'un religieux orthodoxe important était un atout. Citons un exemple parmi quelques autres : celui du patriarche de Constantinople Cyrille II. Le Père Félicien de Rennes était allé à sa rencontre avec l'ambassadeur de France, Henri de Gournay⁸⁹, « pour obtenir du Patriarche des grecs une

⁸³ Ms. 1533, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 20/03/1628, p. 14.

⁸⁴ *Ibid.*, lettre du Père Pierre de Guingamp au Père Raphaël de Nantes, de Nicosie le 18/11/1637, p. 222.

⁸⁵ HEYBERGER, Bernard, *Chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique*, p. 619.

⁸⁶ Ms. 1533, lettre du Père Michel de Rennes aux cardinaux de la congrégation *De Propaganda Fide*, de Rome, 1641, p. 594-595.

⁸⁷ Crétois.

⁸⁸ Ms. 1436, p. 127.

⁸⁹ Henri de Gournay, comte de Macheville, fut le seizième ambassadeur de France à Constantinople, il exerça cette fonction de 1631 à 1639.

église qui est au cœur de la ville » d'Antalya. Un peu plus loin, il rajoute « nous avons eu dudict Patriarche l'enterinement tout plain de nos requestres, et au dela, quoy que tous les prestres s'opposent à nos dessins⁹⁰ ». Ce capucin s'était rendu auprès du chef de la religion orthodoxe dans l'Empire ottoman et avait obtenu son soutien alors que les prêtres grecs lui étaient hostiles, c'est peut-être pour se soustraire à ces derniers que le Père Félicien avait rencontré le patriarche de Constantinople. De plus, la ville d'Antalya se trouvant dans le patriarcat de Constantinople le missionnaire n'avait pas d'autre recours pour échapper aux attaques des prêtres orthodoxes de la ville. Cette rencontre fut un succès total car le père obtint du patriarche « des Patentes qui suspendent, *ipso facto*, tous les prestres qui voudront s'opposer à l'execution de ces volontés, et excommunie les laïcs qui feront le mesme » Pourquoi le patriarche de Constantinople accorda-t-il tant de largesses aux capucins français ? Ceci était peut-être dû à la présence de l'ambassadeur. Le patriarche cherchait-il à se rapprocher des catholiques pour avoir un soutien face au sultan, ou alors parce qu'ils étaient de plus en plus nombreux sur le territoire de la Porte ? Ou était-ce une volonté de créer une échelle à Antalya pour y développer une ville où il semble y avoir de nombreux grecs et ainsi leur donner plus de poids, au moins économiquement, en plein *Dar al-islam* ? Demandons-nous encore s'il s'agit simplement d'un arrangement ponctuel, ou si le patriarche souhaitait généraliser de bons rapports entre catholiques et orthodoxes dans tout le Moyen-Orient ?

Ces bonnes relations firent espérer aux missionnaires la possibilité de convertir des orthodoxes. C'est ainsi que, de Tripoli, le Père Brice de Rennes a pu écrire que « les grecs me tesmoignerent universellement qu'ils sont entierement soubmis au Pape⁹¹ ». Sans parler de conversion de communautés entières il y a bien eu quelques cas de conversions.

Le Père Michel de Rennes a « remis deux familles grecques au gyron de l'Eglise Apostolique⁹² ». On trouve quelques autres exemples du même genre tout au long de la relation des capucins, bien qu'il ne semble pas y avoir un nombre important de conversions.

Nous ne disposons que de peu d'informations sur les quelques cas de conversion, on sait qu'en 1750 à Alep un grec de 60 ans se convertit⁹³. Hormis cet homme nous ne disposons pas d'indices suffisants sur les autres convertis, sauf dans les cas où il s'agit de religieux, alors les capucins nous donnent leur place dans le clergé.

⁹⁰ Ms. 1533, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 12/08/1638, p. 231.

⁹¹ *Ibid.*, lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 20/04/1640, p. 449.

⁹² *Ibid.*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 18/11/1639, p. 350.

⁹³ Ms. 193, p. 160.

On nous dit ainsi, qu'à Bagdad, 2 prêtres « grecs et toute [sic.] leur famille⁹⁴ » furent convertis. Des religieux plus importants furent à leur tour gagnés au giron de l'Eglise catholique. Nous avons déjà vu qu'en 1658 le Père Sylvestre de Saint-Aignan porta à Rome la profession de foi de 3 patriarches dont un grec⁹⁵. Il existe d'autres exemples : le Père Michel de Rennes affirme que le Père Ephrem de Nevers et lui-même ont converti le patriarche orthodoxe d'Antioche, Euthyme IV⁹⁶, il écrit que ce religieux « fit profession de la foi romaine, disant que s'il n'eut craint les grecs refractaires et les autres chrestiens il eut publié haut et clair a tout le monde qu'il estoit suiection au Pape de Rome, et qu'il croit tout ce que tient l'Eglise Catholique latine, mais disoit-il, si je l'avois fait dix mille escus ne seroient bastans pour payer les ruines qui me seroient procurées envers les Turcs⁹⁷ ». Le patriarche affirmait qu'il croyait en la foi romaine, mais par sécurité préférait ne pas proclamer publiquement cette dernière. On peut se demander s'il était sincère ? De plus, n'était-ce pas là une stratégie pour garder la tête haute face aux prêtres grecs de son entourage, car il avait perdu quelques « disputes » face aux capucins avant d'affirmer partager leur foi. Avait-il vraiment été convaincu, ou cherchait-il à éviter de nouvelles « disputes » ? A chaque fois, semble-t-il, il avait perdu la face devant son entourage. Un peu plus loin dans sa lettre le Père Michel de Rennes rajoute que le patriarche « promit plusieurs fois d'crire a Rome une lettre d'obeissance et de soumission, que si j'eusse eu le temps de l'aller trouver apres que j'eu receu l'obedience pour aller a Rome infailliblement il me l'eust donnée ». Or, lorsqu'il rédigea cette lettre, le Père Michel de Rennes était à Rome et il n'avait pas la lettre du patriarche avec lui. Doit-on penser, que comme il le laisse entendre il n'eut pas le temps d'aller la chercher à Antioche, ou essayait-il d'embellir la réalité ? Qu'il ait remporté des « disputes » avec le Père Ephrem de Nevers contre le patriarche d'Antioche est tout à fait crédible, mais ce dernier a-t-il réellement affirmé au capucin qu'il était devenu catholique ? Cependant l'exemple suivant, nous fait douter que le Père Michel de Rennes ait pu nous mentir car il a « aydé a convertir l'Archevesque de Nicossie, qu'ils appellent Patriarche de Cypre, Lequel en tesmoigne de obeissance manda un des siens en qualité d'ambassadeur à Rome avec lettres autentiques de sa reduction au giron de la Sainte Eglise Romaine, es quelles lettres j'estois honorablement mentionné comme cooperateur⁹⁸ ». Donc en ce qui concerne cette conversion il semble que des preuves soient parvenues à Rome.

⁹⁴ Ms. 1436, p. 158.

⁹⁵ Ms. 193, p. 38.

⁹⁶ Euthyme IV fut le patriarche orthodoxe d'Antioche de 1636 à 1648.

⁹⁷ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 647.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 635.

Les capucins ont ainsi pu être aidés ou au moins tolérés par les grecs lorsqu'ils se sont côtoyés, ceci menant à des espoirs de conversions. Mais ce ne fut pas le cas de tous les orthodoxes, dont certains étaient ouvertement hostiles aux capucins.

Tout d'abord il faut rappeler que les capucins ont converti peu de grecs, pourtant comme l'écrit le Père Gabriel d'Alençon, « on leur persuade facilement tout ce que l'on veut pour ce qui est d'y donner leur consentement, mais pour les faire mettre la main à l'œuvre et les faire quitter leur secte il n'y a pas moyen⁹⁹ ». Les grecs qui voulaient bien devenir catholiques ne le firent pas car ils affirmaient que « cette réunion dépend principalement de leurs prelates ». Outre cela, il faut ajouter la peur des Ottomans qui interdisaient toutes conversions autres que celles menant à la religion musulmane.

Mais bien entendu tous les grecs n'acceptaient pas les missionnaires catholiques. A Antalya par exemple, le Père Alexis de Lamballe était en contact avec des musulmans et des orthodoxes, il dit que « ce pays est fort agréable, mais ces habitants bien dissemblables ; car l'on y rencontre plutôt des coups de pierre, ou de poing, que de morceau de pain »¹⁰⁰. Le Père Félicien de Rennes va même jusqu'à dire des grecs que, en « dépravation de mœurs », ils « vont au-delà des turcs, ils sont meschants à toute outrance¹⁰¹ ». Ces persécutions continuaient malgré l'autorisation que le patriarche de Constantinople avait donnée aux capucins de cette ville comme nous l'avons vu précédemment¹⁰².

Si c'est pour la ville d'Antalya que nous relevons le plus de plaintes envers les grecs, les capucins eurent des accrocs avec ces orthodoxes dans d'autres communautés. Ainsi lorsque les canaux de canalisation des capucins de Beyrouth furent détruits et que le gouverneur de la ville prit leur parti, il dut se rétracter à cause d'un risque d'émeute, il nous est dit que les grecs étaient notamment en cause dans cet événement¹⁰³.

A Damas les capucins connurent quelques troubles à cause des prêtres grecs, ceux-ci se plaignaient que leurs fidèles aillent à la messe des missionnaires ; alors qu'ils n'étaient pas soucieux que les enfants de leur nation aillent à l'école des missionnaires, rajoutent les capucins. Ce qui ne leur plaisait pas c'est que lorsque les orthodoxes allaient à la messe des capucins, ils perdaient des aumônes¹⁰⁴.

Un point de litige important entre catholiques et grecs orthodoxes est la possession des

⁹⁹ *Ibid.*, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 11/03/1640, p. 412.

¹⁰⁰ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/11/1638, p. 304.

¹⁰¹ *Ibid.*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 06/12/1638, p. 294.

¹⁰² *Ibid.*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 12/08/1638, p. 231.

¹⁰³ *Imp. 1191*, p. 99 (102).

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 91.

Lieux Saints, en 1638 par le biais de « faux tesmoignages, et escritures falcifides » les grecs « ont usurpés plusieurs ss. Lieux » à savoir « le tres adorable mont de Calvaire, et la S^{te} Creche de Bethleem, avec la grande eglise¹⁰⁵ ». Puis en 1657 « ils ont encor usurpés le couvent de St Sauveur ; le Sepulcre de la tres glorieuse Vierge ; et la petite chapelle contigüe au tres-adorable mont de Calvaire¹⁰⁶ ».

Le Père Michel de Rennes critique l'impact négatif que peuvent avoir les orthodoxes sur les chrétiens d'Orient, il écrit à propos de ces derniers qu'on pouvait difficilement « s'imaginer en quelles miseres et superstitions ils s'estoient laissés precipiter tant par ignorance que pour leurs conversations avec les turcs et surtout avec les grecs vrays inventeurs de toutes nouveautés » et il rajoute qu' « ils ont laissé la foy et l'Evangile de Jesus Christ pour s'en forger un autre a leur poste¹⁰⁷ ». On constate qu'il s'est bien rendu compte que la présence massive d'orthodoxes auprès des communautés chrétiennes d'Orient, même si elles sont catholiques, menait à un certain syncrétisme. Ces populations réutilisaient des rites orthodoxes et/ou musulmans.

On constate que les relations entre catholiques et grecs orthodoxes étaient en demi-teintes, les contentieux semblaient naître principalement dans les espaces où les grecs étaient majoritaires, comme l'Anatolie, bien que Chypre, où vivait une forte proportion de grecs, fasse exception.

Outre les chrétiens d'Orient et les musulmans qu'en est-il des juifs ? Les capucins ne semblaient pas prompts à entrer en contact avec ces derniers, dans leur cas « il n'y a pas grande espérance¹⁰⁸ », nous dit le Père Thomas de Saint-Calais. Les rares mentions faites des juifs sont péjoratives, on les présente comme des menteurs racontant des mensonges aux autorités turques. Il y a quelques rares cas de conversions de juifs, mais il s'agit pour une part de cas bien particuliers. L'un était un juif séfarade âgé d'environ 28 ans. Il avait déjà été baptisé car c'était « la coutume en Espagne », ou depuis leur expulsion en 1492 il n'y avait officiellement plus de juifs. Ce dernier parlait latin et connaissait la philosophie et la théologie qu'il avait appris pour 2 raisons : « dissimuler sa religion » quand il était en Espagne et « mieux confondre les chrétiens quand il seroit en Turquie¹⁰⁹ ».

¹⁰⁵ *FAC. M. 102*, p. 1.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁷ *Ms. 1533*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 624.

¹⁰⁸ *Ibid.*, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amedé de Gien, de Saïda le 03/11/1627, p. 11.

¹⁰⁹ *Ms. 1436*, p. 84-85.

Un autre juif qui se convertit au catholicisme était un rabbin du Caire. Il s'agissait d'un « relaps car il s'estoit desia fait chrestien, ayant esté baptizé à Varsovie en Pologne, mais qui oulant judaïser, vint s'establir au Caire¹¹⁰ ». Sa femme et sa fille se convertirent à sa suite, puis ils allèrent à Pise où il « fut estably professeur en langue hebraïques par le Duc de Toscane ». L'homme avait une seconde fille, mariée à un Turc, elle ne voulut pas se convertir dans un premier temps, son père la fit alors « adroitement » répudier par son mari pour qu'elle rejoigne sa famille en Italie où elle se convertit. Mais ces cas sont très particuliers, les juifs qu'ils ont convertis ici étaient originaires d'Occident.

Les missionnaires s'intéressaient très peu aux juifs, et il est probable que convertir ces derniers ne faisait pas partie de leurs objectifs. S'ils parvenaient à en convertir, tant mieux, mais dans le cas contraire cela ne les gênait pas. Ils n'arrivaient déjà pas à les convertir en Occident alors en terre d'Islam ils en avaient encore moins la possibilité, les pouvoirs politiques en place ne soutenant pas leurs actions.

Les chrétiens d'Orient n'acceptaient pas sans résistance les volontés d'unification des latins. Les chrétiens s'ils s'avéraient souvent être des alliés, pouvaient devenir de redoutables adversaires des missions capucines. Le patriarcat de Constantinople est vu différemment des autres patriarcats orientaux, il est perçu comme un concurrent voulant s'opposer au rapprochement des chrétiens d'Orient avec Rome.

Les capucins n'étaient pas les seuls Occidentaux présents en Orient, voyons à présent de quelles manières ils composaient avec les autres Européens.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 92.

III Les capucins français face aux Occidentaux d'Orient

Nous diviserons les Occidentaux en trois groupes principaux : d'abord les catholiques, puis les religieux catholiques en enfin les protestants. En plus des religieux, les Occidentaux présents en Orient étaient des diplomates ou des marchands, sans oublier les esclaves et les renégats : ces chrétiens passés à l'Islam par foi, par intérêt ou par contrainte.

A) Entre catholiques

Pour commencer intéressons-nous à deux catégories de personnes se trouvant au Moyen-Orient qui étaient autrefois des chrétiens d'Occident. Il s'agit des esclaves et des renégats. Les renégats ne sont plus des chrétiens mais ils le furent, c'est pour cette raison que nous les étudions ici ; mais seulement ceux issus d'Occident.

Dès 1627, le Père Pacifique de Provins obtint des commandements pour les missionnaires d'Alep de la part du grand vizir, « Calif Bacha¹ » ; il avait pu approcher ce dernier grâce à l'aide de quelques « renégats français² ». Ce fait est confirmé dans l'*Abrégé des archives de notre mission d'Alep*³. Les renégats semblaient nouer de nombreux contacts avec les missionnaires, notamment parce qu'ils connaissaient leur langue, au moins pour les renégats français et italiens. Les missionnaires connaissaient l'italien. Ensuite ils connaissaient les langues et coutumes orientales, ils pouvaient ainsi faire office d'intermédiaire entre les capucins et les musulmans.

En 1675, à Mossoul, un renégat vénitien « officier du pacha » vint nourrir les capucins qui étaient prisonniers du pacha, alors que les autres catholiques n'osaient pas leur rendre visite. Ils furent finalement libérés sans contrepartie⁴, faut-il y voir à nouveau une intervention de ce renégat ?

Le Père Gilles de Loches a écrit qu'à « toutes les occasions nous envoyons des renégats convertis en chrétienté⁵ ». Il donne peu d'informations sur ces derniers, hormis le fait qu'au moins l'un d'entre eux avait reçu l'absolution du Père Thomas de Saint-Calais. Ainsi, les missionnaires tentaient de ramener ces apostats dans le giron de l'Eglise catholique. Il semble que quelques uns au moins revinrent facilement à la foi chrétienne. Il s'agit

¹ En 1627 le grand vizir était Damat Halil Pacha, après avoir été grand vizir de 1616 à 1619 il le fut à nouveau entre 1626 et 1628.

² *PP*, p. 316.

³ *Ms. 193*, p. 11.

⁴ *Ibid.*, p. 67.

⁵ *Ms. 1533*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 20/03/1628, p. 14.

probablement de ceux qui furent convertis par force, ou de déçus par la vie en Orient ou par la foi musulmane. Ces derniers, revenus à la religion catholique, semblaient vouloir regagner l'Occident. Certains avaient probablement quitté leur terre d'origine depuis longtemps. Il leur était, à eux aussi, interdit par les autorités ottomanes de revenir à la foi chrétienne, il s'agissait donc de fuir les « Turcs ». On sait que les capucins aidaient ces derniers à regagner la chrétienté. Citons à nouveau le Père Gilles de Loches, il a écrit : « nous envoyons des renégats convertis en chrétienté, encor sur la barque ⁵. » En effet, comme le montre la fin de la phrase, les renégats repartaient par voie maritime. Ceci est logique, car il s'agit du moyen le plus rapide pour rentrer en Europe occidentale. Ce chemin permettait, en outre, d'éviter de remonter jusqu'à Constantinople puis de traverser la partie européenne de l'Empire ottoman. Depuis l'Inde la voie maritime était bien entendu largement favorisée pour sa rapidité.

Le Père Michel-Ange de Nantes nous parle, quant à lui, de « deux pauvres renégats françois ausquels j'ay donné l'absolution », puis dans la même lettre il cite deux autres renégats avec lesquels il a agi de même. Outre ces renégats, il s'est employé à « fortifier et consoler en leur foy huit esclaves chrestiens, qui sont au service du grand Visier, je les avois desia confessé et communié en Bagdat⁶ ». Comme nous l'avons dit, les pères français, en plus des renégats, s'intéressaient aux esclaves. Les esclaves restaient chrétiens, c'est pour cette raison qu'ils étaient esclaves car les musulmans n'ont pas le droit de réduire leurs coreligionnaires en esclavage. S'occuper des esclaves était donc une pratique naturelle pour les missionnaires et ils prenaient moins de risques si ces derniers étaient déjà des catholiques, car dans ce cas ils les renforçaient seulement dans leur foi et ne les convertissaient pas. Ils n'enfreignaient par conséquent aucune règle. Cependant nous ne pouvons pas savoir si cette pratique était vue ou non d'un bon œil par les propriétaires des esclaves. En effet, il est peu probable qu'ils appréciaient que des religieux catholiques confortent leurs esclaves dans une foi non musulmane. Mais conforter les esclaves dans le catholicisme pouvait empêcher qu'ils se convertissent à l'Islam, ce qui aurait mené à leur émancipation. En parlant des esclaves, le Père Gabriel d'Alençon écrit qu'ils en ont empêché « plusieurs de se faire Turcs⁷ ». S'il parle de plusieurs esclaves, c'est peut-être pour impressionner et montrer l'utilité des missions, mais si c'est la réalité, on en revient à la question précédente : est-ce autorisé par les propriétaires des esclaves qui voient là un moyen de conserver cette main d'œuvre, ou ces derniers sont-ils hostiles à ces actions, dans ce cas les capucins agissaient-ils en secret ?

Les missionnaires ne se bornaient pas à conforter la foi des esclaves, ils les aidaient

⁶ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/05/1640, p. 466.

⁷ *Ibid.*, lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 11/03/1640, p. 413.

aussi. Nous avons l'exemple de dix esclaves maltais, dont nous parle le Père Michel de Rennes. Il déplore que les marchands n'aient rien fait pour racheter leur liberté. Les missionnaires s'en chargèrent donc, ils allèrent « une année durant chercher de porte en porte l'aumône pour leur nourriture et entretien », et « ils se glissoient jusques dans leurs prisons pour leur donner courage⁸ ». On a d'autres exemples du même genre dans la relation des capucins bretons. Mais dans ce cas, comme dans quelques autres, les missionnaires ne se sont pas arrêtés à l'aide spirituelle et à l'aide physique. Le Père Michel de Rennes rajoute que « tant avec avec [*sic.*] aumosnes, que par prieres et supplications aupres des turcs et autres, nous moyennames leur totale délivrence en sorte que chacun d'eux retourna en son pays ». En juillet 1714 à Beyrouth, un capitaine de vaisseau turc a perdu l'un des ses « mameluks⁹ », et s'en prend aux capucins, croyant qu'ils le cachaient. Grâce à la protection fournie par un aga aux capucins, le capitaine finit par quitter leur hospice et reprit la mer. Finalement ce sont les jésuites qui avaient caché le fuyard, un esclave espagnol, ils le menèrent chez les capucins afin que ces derniers le fassent repasser en Occident¹⁰. Si les jésuites confièrent l'esclave aux capucins c'est peut-être parce que les Français étaient ceux qui commerçaient le plus à Beyrouth, et que leurs bateaux étaient donc les plus réguliers. Dans ce cas il faudrait en conclure que les jésuites présents à Beyrouth n'étaient pas français, ce qui semble logique étant donné que la nation française disposait déjà de l'hospice des capucins et qu'une même nation évitait de mettre deux ordres religieux sur un même espace pour éviter les troubles.

Nous retrouvons des rachats d'esclaves jusqu'en Inde. A Surat le Père Ambroise de Preuilly « fit racheter 25 ou 30 esclaves Portugais qui avoient été pris [...] par les mores, et mesme engagea en cette action de charité ce qu'il avoit en nostre chapelle qu'il fit vendre¹¹ ». Cet exemple, comme celui décrit par le Père Michel de Rennes, nous montre que les capucins ne comptaient pas quand il s'agissait de donner de l'argent pour libérer des esclaves et ce peu importe la nationalité de ces derniers.

On constate donc un fort investissement de la part des capucins auprès des nécessiteux. Mais peut-être qu'étant limités dans leurs actions envers les chrétiens d'Orient, ils s'étaient penchés sur les esclaves et renégats afin de pouvoir montrer à leurs supérieurs restés en Europe qu'ils obtenaient des résultats, et que par conséquent il fallait conserver ces missions.

⁸ Ms. 1533, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome en 1641, p. 573-574.

⁹ Esclave blanc. Essentiellement recrutés chez les nomades d'Asie centrale, ils servent comme mercenaires en terre d'islam et accèdent parfois aux plus hauts postes.

¹⁰ Imp. 1191, p. 21-26.

¹¹ Ms. 193, p. 139.

Avant d'en venir aux catholiques « libres », arrêtons-nous sur les prisonniers, bien qu'il semble que parfois prisonniers et esclaves soient mal différenciés par les missionnaires. De nombreux chrétiens, qu'ils viennent d'Orient ou d'Occident, séjournèrent dans les prisons d'Orient. Lorsque les cinq pères du Liban furent emprisonnés au cours des années 1633-1634, et qu'ils purent quitter leur cellule, ils prêchèrent en « italien tous les dimanches » et confessèrent les prisonniers. L'auteur de la chronique précise qu'ils avaient fait un « autel » sur lequel ils célébraient la messe¹².

Sans être prisonniers les capucins venaient visiter les détenus, comme ils le faisaient avec les esclaves, les réconfortant et leur apportant de la nourriture. L'un d'eux, le Père Eléazar de Samsaye demanda à se faire emprisonner pour pouvoir accompagner en détention un marchand français du Caire de peur qu'il ne se convertisse à l'Islam. Il fut donc mis en prison à son tour, mais cet acte impressionna tant le cadî qu'il libéra les deux hommes¹³. Un tel acte peut paraître exceptionnel, mais comme nous le verrons ultérieurement certains capucins cherchaient à endurer le plus de souffrances possibles afin de gagner une place au Paradis.

Les détenus appréciaient les missionnaires pour l'aide qu'ils leur conféraient, ils étaient souvent leur unique soutien si loin des leurs. Les catholiques libres avaient des sentiments plus ambivalents envers les capucins français.

La plupart du temps les capucins semblaient avoir de bonnes relations avec les marchands, qu'ils viennent du royaume de France ou d'un autre Etat d'Occident. Par exemple, lorsqu'ils quittent le Mont-Liban pour Tripoli, les capucins sont « avec un honneste marchand de Venise qui les traiste fort bien¹⁴ ». Même hors de leurs lieux de missions les capucins pouvaient trouver le soutien des marchands, comme le Père Justinien de Neuvy qui à Nazareth reçut de l'argent de la part d'un marchand français pour se rendre à Jérusalem. Ce même marchand le recommanda à des amis dans la ville sainte¹⁵. A Alep monsieur de Contour, un marchand de la ville, leur a « achepté une très belle maison¹⁶ ». On voit que le soutien des marchands était loin d'être négligeable, mais s'agit-il d'un acte de piété ou ce marchand avait-il quelque chose à y gagner, de la part des capucins ou du royaume de France ? N'oublions pas que les rois de France favorisaient l'installation des missionnaires au

¹² *Ms. 1436*, p. 100.

¹³ *Ibid.*, p. 136-137.

¹⁴ *Ms. 1533*, lettre du Père Philémon de Saint Benoist au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 05/12/1634, p. 148.

¹⁵ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 621.

¹⁶ *Ms. 1533*, lettre du Père Albert de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 24.

Levant.

En contrepartie les missionnaires accueillaienent les marchands et voyageurs de passage dans les villes où ils avaient un hospice¹⁷. Ces derniers y trouvaient une halte relativement sûre et gratuite.

Dans les villes où les habitants sont, en grande majorité, hostiles à l'implantation d'une mission capucine, la présence de marchands était indispensable pour la survie des religieux français. C'est ainsi qu'à Antalya le père Alexis de Lamballe est pessimiste car il vit chez le consul français, mais « il y a fort peu de trafic, n'y venant qu'une ou deux barques de France en l'année. Ce qui fait qu'il ne pourroit pas continuer longtemps à nous nourrir entièrement ayant femme et enfants à Marseille¹⁸ ». Dans cette ville, il n'y avait pas de marchand français et il semble qu'il n'y avait pas non plus de marchand provenant d'autres Etats d'Europe car, selon le capucin, il n'y avait dans cette ville que des musulmans et des grecs.

On constate tout de même qu'à Antalya, les missionnaires vivaient grâce aux aumônes du consul de France. En effet, la plupart du temps les missionnaires semblaient être en bons termes avec les consuls de France, dans les échelles où il s'en trouvait un. Outre une aide matérielle les consuls offraient leur soutien aux missionnaires, ainsi lorsque le patriarche maronite interdit aux missionnaires d'Alep de prêcher à son peuple le consul usa de son influence pour l'en empêcher¹⁹.

Moins présent auprès des capucins, mais plus puissant que les consuls, l'ambassadeur de France était un allié indispensable pour les missionnaires français. C'est notamment lui qui négociait auprès du sultan et de ces négociations dépendait la politique ottomane vis-à-vis des missionnaires d'Occident. Ainsi en 1627, si le grand vizir, de passage à Alep, n'écouta pas les suppliques des Pères observantins contre les capucins c'est en partie parce que le comte de Césy, ambassadeur de France, avait recommandé les capucins à ce haut dignitaire turc²⁰. Ce même ambassadeur fut actif dans les négociations qui menèrent à la libération des religieux capturés au moment de la chute de l'émir Fakharddîn II²¹.

Les diplomates français devaient protéger les capucins, comme nous l'avons vu avec les lettres rédigées en ce sens par Louis XIII. Les supérieurs des capucins, eux aussi demandaient aux diplomates français de protéger les capucins, comme le Père Joseph qui les

¹⁷ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 124.

¹⁸ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/11/1638, p. 305.

¹⁹ *Ms. 193*, p. 34.

²⁰ *Ibid.*, p. 10.

²¹ *Ms. 1436*, p. 99.

recommandait au comte de Césy lorsqu'il lui écrivait²².

Les diplomates français n'étaient pas les seuls à défendre les capucins, le Père Pacifique de Provins devint ainsi chapelain du consul de Venise au cours de l'année 1626²³. Contrairement aux jésuites, les capucins étaient bien vus par les Vénitiens. Il faut bien dire qu'en rentrant en France après son premier voyage au Moyen-Orient, le Père Pacifique de Provins passa par Venise où il demanda « protection et secours » à la République, sa requête aurait été « très bénévolement accordée²⁴ ».

Au Caire cette relation avec le consul, qui a déjà été au moins abordée par le Père Ladislas de Vannes, était plus trouble, elle dépendait de la personnalité du consul en fonction²⁵. Le Caire n'est cependant pas une exception.

Avant de parler de contentieux entre catholiques notons que les mauvaises actions de certains Français entachaient la réputation des capucins. Le Frère Martial de Thorigny écrivit ainsi d'Ispahan : « tout cela donnoit un nouveau travail à nos Pères, qui étoit augmenté par la vie scandaleuse d'un nombre de François, et autres Francs²⁶. »

Mais plus grave encore : les marchands pouvaient parfois se dresser contre les missionnaires comme à Saïda où un marchand vénitien voulut faire passer le Père Gilles de Loches pour « un espion²⁷ » aux yeux des musulmans. Dans cette ville il y avait aussi des cordeliers, mais ces derniers n'étaient pas français. Cette attaque du marchand vénitien à l'encontre des pères bretons n'était peut-être pas une attaque contre des religieux, mais une attaque contre des Français, il craignait peut-être que des marchands de leur royaume ne les suivent, ceci pouvant nuire à son commerce. L'action de cet homme échoua et les capucins s'installèrent tout de même dans la ville.

A Alep des chrétiens suscitèrent la méfiance des autorités ottomanes qui vérifièrent à deux reprises l'hospice des capucins, n'y trouvant rien ils repartirent sans leur causer de problèmes²⁸. Parfois les capucins perdirent ce bras de fer, comme à Goa où le Père Pierre de Pithiviers et le Frère Etienne de Châtellerauld furent expulsés. Leurs ennemis firent « embarquer l'un pour la Perse, l'autre pour le Portugal [...] et fut mené à Lisbonne²⁹ ».

Les consuls ne les portaient pas toujours dans leur cœur, comme celui du Caire, le

²² *PJP.*, lettre du Père Joseph au comte de Césy, de Paris le 14/09/1627.

²³ *Ms. 193*, p. 5, 18.

²⁴ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 111.

²⁵ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 131-151.

²⁶ *PR.*, lettre du Frère Martial de Thorigny, d'Ispahan en 1665.

²⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 01/03/1629, p. 35.

²⁸ *Ms. 1436*, p. 79.

²⁹ *Ibid.*, p. 124.

consul d'Alep pouvait être hostile aux capucins. Ainsi au début de la mission d'Alep le Père Pacifique de Provins remarque « que Monsieur le Consul de France ne les protégeait pas, et qu'au contraire il était tout dévoué aux P. P. de Terre Ste³⁰ qui s'opposaient à l'entrée des ces terres étrangères³¹ ». Il semble que le premier consul d'Alep qu'ils rencontrèrent leur fut hostile quelques temps, au minimum trois ans³². Au contraire les consuls François Piquet³³ et François Baron³⁴, qui se succédèrent à Alep de 1652 à 1670, furent d'importants soutiens aux missionnaires français³⁵.

Les rapports avec les catholiques n'étaient donc pas aussi bons que ne l'auraient pu imaginer les capucins. Nous verrons que lorsqu'il s'agit des religieux les relations n'en étaient pas forcément meilleures.

B) Le cas des religieux : de l'entraide à la compétition

Les religieux présents en Terre Sainte avant l'arrivée des missionnaires ne se montraient pas toujours accueillants avec les capucins. Dès la première année de la mission le Père Léonard de Paris écrivit au cardinal Ludovisi afin de solliciter la protection de la Propagande contre les franciscains de Terre Sainte³⁶. De fait les missionnaires se plaignirent très tôt de l'autre famille de franciscains déjà présente au Moyen-Orient : les cordeliers, parfois appelés observantins. Ainsi le Père Thomas de Saint-Calais se plaint des cordeliers. Il dit : « et ferions merveille n'estoit l'opposition des cordeliers, qui nous traversent en toutes sortes de manières possibles : jusques à nous avoir voulu faire empaller tous vif »³⁷. A Saïda, il semble que les cordeliers, installés dans la ville avant les capucins, regardaient d'un mauvais œil l'arrivée d'une autre branche de franciscains. Et parfois, les religieux déjà implantés tentaient d'en référer à la justice ottomane, d'où le risque du pal cité ici. A Alep aussi on retrouve cette même opposition, car comme l'explique le Père Pacifique de Provins,

³⁰ Les franciscains.

³¹ *Ms. 193*, p. 5.

³² *Ibid.*, p. 21.

³³ François Picquet était consul de France à Alep de 1652 à 1660, puis il fut sacré évêque à Aix-en-Provence en 1677 à l'âge de 51 ans, avec le titre d'évêque de Cæsaropolis. Il gagna Alep en 1679. Il mourut à Hamadân le 26 août 1685.

³⁴ Marseillais choisi en 1661 par François Picquet, qui partait pour Rome, afin s'occuper des affaires du consulat d'Alep, mais François Picquet gardait la charge de consul. Comme son prédécesseur il soutint les missionnaires. Il conserve la charge jusqu'en 1670 puis il laisse sa place un Dupont et va en Inde où il a le poste de directeur de la Compagnie des Indes. Il arriva à Surat en mai 1671 et y mourut en juin 1683.

³⁵ RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 16.

³⁶ *PJP.*, lettre du Père Joseph de Paris au cardinal Ludovisi, de Paris le 30/05/1626, p. 55-56.

³⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amedé de Gien, de Saïda le 03/11/1627, p. 11-12.

les cordeliers qui étaient chapelains du consul craignaient que les capucins prennent leur place³⁸, le Père rajoute que ce n'est pas le but des capucins. La même année le Père Joseph avait déjà écrit à la congrégation de la Propagande que les capucins ne cherchaient pas à s'installer dans les Lieux Saints ni à capter l'aumône des marchands chrétiens destinée aux pères gardiens de la Terre Sainte³⁹. A la demande du roi de France et du Père Joseph la congrégation de la Propagande publia un décret le 30 juin 1626 ; par ce décret elle interdisait aux cordeliers d'inquiéter les capucins, ces derniers ne pouvaient exercer leur apostat uniquement dans les lieux où les cordeliers n'étaient pas présents⁴⁰. Un second décret, daté du 22 février 1627, compléta le premier car les cordeliers tentaient de chasser les capucins de tous les lieux où ils étaient présents, ces derniers étant chapelains des consuls ils se trouvaient dans la majorité des localités où il y avait des catholiques. La Sacrée Congrégation précisa que le premier décret parlait uniquement des lieux où les cordeliers avaient de véritables couvents, pas de simples hospices⁴¹.

Face à ces différentes attaques le Père Joseph menaça même M^{gr} Ingoli⁴² de faire revenir les capucins du Levant si les autres franciscains continuaient de s'en prendre à eux⁴³.

Malgré les démarches des capucins les choses ne sont pas encore calmées à la fin du XVII^e siècle, le custode des Tourangeaux de l'époque écrivit : « il n'y a point d'endroit où ils et nous sommes établis, qu'ils ne nous troublent sans relache, prétendant plus d'austhorité sur nous que noseigneurs [*sic.*] les Evesques en France⁴⁴. »

Parfois les religieux de Terre Sainte tentaient d'en référer aux autorités ottomanes. Les capucins d'Alep se plaignirent que les observantins les avaient présentés comme étant des esclaves espagnols au grand vizir, mais ce dernier n'en fit pas de cas, le comte de Césy lui ayant recommandé les capucins⁴⁵. On voit à nouveau l'importance d'entrer dans les bonnes grâces des hauts représentants français. Parfois, ces derniers semblent jouer le rôle d'arbitre entre les différents ordres sans prendre le parti des uns ou des autres.

Il arrivait que Rome doive intervenir dans ces conflits. Lorsque le Père Jean de Matha, gardien du couvent des cordeliers de Chypre, excommunia le supérieur des capucins de Larnaka, le Père Marc de Bourges, il fut « cassé de sa charge » et remplacé par un autre

³⁸ PH., lettre du Père Pacifique de Provins au comte de Césy, d'Alep le 07/12/1626, p. 341.

³⁹ PJP., lettre du Père Joseph à M^{gr} Ingoli, de Paris le 30/05/1626, p. 56-58.

⁴⁰ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, Tome 2, p. 23.

⁴¹ *Ibid.*, p. 34.

⁴² Le cardinal préfet de la Propagande entre 1622 et 1649.

⁴³ PJP., lettre du Père Joseph à M^{gr} Ingoli, de Paris le 17/07/1627, p. 83.

⁴⁴ Ms. K1339 (*doc. 121*), lettre du Père Fulgence de [Thsüan] à Louis XIV, d'Alep le 09/09/1691, p. 2.

⁴⁵ Ms. 193, p. 10.

religieux⁴⁶.

Les observantins craignaient de perdre leurs charges au profit des capucins, ainsi en 1644 ils s'en prirent au Père Michel de Rennes car ce dernier avait donné l'extrême onction à un malade⁴⁷, de même en 1700 un observantin accusa les capucins d'Alep d'avoir dispensé des sacrements sans autorisation⁴⁸. En effet la faculté des missionnaires à dispenser les sacrements était règlementée. Dès 1625, il était prévu que les missionnaires puissent entendre des personnes en confession, avec licence des évêques, là où il y en avait, exercer des actes paroissiaux, absoudre des hérétiques et faire certaines célébrations, etc.⁴⁹. On trouve ainsi dans les registres de catholicité des villes de Beyrouth et Saïda que certains actes portent la signature des capucins. Quand il n'y avait pas de prêtres ils se substituaient à eux.

Les capucins n'avaient pas vocation à devenir les chapelains des consuls, mais on a déjà vu l'exemple du Père Pacifique de Provins qui exerça cette charge auprès du consul vénitien d'Alep. Mais, les Français ne se pliaient pas aux décisions de Rome et le Père Joseph informa la Propagande que les consuls de France avaient toute liberté pour choisir leurs aumôniers⁵⁰.

Les cordeliers n'étaient pas les seuls à s'opposer aux capucins, d'autres missionnaires faisaient de même. A Constantinople, le Père Félicien de Rennes a écrit que « les bons Pères de la Société de Jésus font leur possible pour inquiéter les nostre : mai nous avons l'avantage qui est la protection particulière du S^r l'Ambassadeur de France⁵¹ ». Les conflits avec les jésuites étaient plus importants en Inde. Le Père Paul de Vendôme, missionnaire à Pondichéry, partit à Paris se plaindre des jésuites français de la ville devant la cour royale. Il s'offusque des « faussetez et calomnies » des jésuites qui ont, notamment, dit à l'évêque de Saint-Thomé que roi désirait « auter la cure à nos Pères en faveur des Jésuites⁵² ».

Bien entendu les capucins n'avaient pas l'apanage des contentieux, les autres ordres s'opposaient aussi entre eux. Le père Raphaël du Mans fait mention d'un conflit entre jésuites et franciscains à Alep. Les franciscains en question sont des cordeliers. Les jésuites voulaient devenir les chapelains du consul de France pour bénéficier d'un statut les garantissant contre

⁴⁶ *Ibid.*, p. 84-85.

⁴⁷ *FAC. M.* 88, lettre de François Sérenne, de Saïda en septembre 1644, p. 1.

⁴⁸ *Ms. 193*, p. 89.

⁴⁹ MAUZAIZE, Jean, *Op. cit.*, Tome 1, p. 655.

⁵⁰ *PJP.*, lettre du Père Joseph au cardinal Ludovisi, du camp de La Rochelle le 20/07/1628, p. 110.

⁵¹ *Ms. 1533*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 30/12/1639, p. 356.

⁵² *Ms. K1374 (doc. 41)*, lettre du Père Paul de Vendôme au Père François-Marie de Tours, [de Paris] le 30/10/1702, p. 1-2.

les avanies⁵³.

Ils arrivaient même parfois que certains ordres s'allient contre un autre ordre. En 1665 un jésuite voulut discréditer les capucins et les carmes déchaussés d'Alep devant le pape, mais il perdit ce bras de fer, puis les jésuites se réconcilièrent avec les deux ordres franciscains⁵⁴. Toujours à Alep, sept ans plus tard, les capucins avec les carmes déchaussés et les cordeliers, portèrent plainte à la Sacrée congrégation de la Propagande contre les jésuites⁵⁵. Faut-il voir dans ces deux exemples une alliance ponctuelle contre un ordre mal perçu par ces trois rivaux, ou faut-il voir une solidarité franciscaine ? En effet capucins et cordeliers font tous partie de l'ordre de saint François d'Assise, mais pas les carmes. Alors, faut-il y voir une solidarité entre ordres mendiants, ces trois ordres sont en effets des ordres mendiants.

Si les capucins se plaignirent souvent d'être mal reçus par les religieux déjà présents dans les villes où ils désiraient s'établir, il faut avouer que dans le cas inverse ils n'agissaient pas différemment. Dès 1628, lorsqu'il apprit que des capucins vénitiens venaient s'installer à Constantinople, le Père Joseph avait demandé à la Propagande de les écarter de la capitale turque⁵⁶. Un peu plus de trois mois s'écoulèrent avant que ne lui parvienne une réponse de la Sacrée congrégation l'informant que les religieux en question avaient été rappelés⁵⁷. Le Père Joseph, qui évitait de mettre plusieurs ordres français sur les mêmes théâtres d'opération⁵⁸ ne devait pas voir l'intérêt qu'une seconde province capucine s'installât à Constantinople. Encore moins une province non française, qui ne dépendrait pas par conséquent de lui. En 1644 ce sont les consuls de Saïda qui empêchèrent un père de Jérusalem de prendre la charge de l'église paroissiale, lui préférant les capucins⁵⁹. Souvenons-nous du conflit qui opposa les capucins aux jésuites à Pondichéry, il faut savoir que lorsque les jésuites désirèrent s'installer dans la ville, les capucins voulurent les en empêcher. Ils se plaignirent à l'archevêque [d'Areyre] qui considéra qu'il n'existait pas de raisons valables pour empêcher l'implantation des jésuites⁶⁰.

On voit donc que lorsqu'un ordre religieux était déjà implanté en un lieu il acceptait mal l'arrivée d'un autre ordre, de peur de perdre ses charges et aumônes. On peut y voir les traces des intérêts nationaux, nous savons déjà que les capucins servaient les intérêts de la

⁵³ *PR.*, lettre du Père Raphaël au Père Urbain de Paris, d'Ispahan le 30/07/1683, p. 271.

⁵⁴ *Ms. 193*, p. 49.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 59.

⁵⁶ *PJP.*, lettre du Père Joseph à M^{gr} Ingoli, de Paris le 29/12/1628, p. 130.

⁵⁷ *Ibid.*, lettre du cardinal Bandini au Père Joseph, de Rome le 14/03/1629, p. 133.

⁵⁸ GALLAND, Caroline, *Op. cit.*, p. 173.

⁵⁹ *FAC. M. 88*, lettre de François Sérenne, de Saïda en septembre 1644, p. 5.

⁶⁰ *Ms. K1374 (doc. 43)*, lettre de Pierre Paul, en mars 1701.

France. Mais, le cas des capucins et jésuites français à Pondichéry nous montre qu'il ne faut pas simplement y voir une copie des conflits interétatiques d'Europe, il y avait une réelle compétition entre les différents ordres missionnaires.

Nous possédons de rares cas de discordes entre les capucins eux-mêmes. S'ils sont rares et ont peu d'impact, ils peuvent mener à des mouvements de missionnaires. Voyons l'exemple du Père Joseph-François de Châteauroux qui quitta Diyarbakir pour Alep ne parvenant pas à s'accorder avec le Père Jean-François d'Avignon.

Cependant tous les religieux n'étaient pas en conflit avec les capucins français, on a des traces d'entraide entre les différents ordres.

A Ispahan, lorsqu'ils y sont arrivés, les capucins avaient, comme dans la plupart des autres communautés, rencontré des religieux catholiques qui y étaient déjà présents. Le Frère Toussaint de Landerneau a écrit : « Il y a en cette ville un couvent des P. P. Augustins portugais, et un autre des P. P. Carmes deschaussés, tous lesquels nous tesmoignent beaucoup d'affection, et vivons avec eux en très bonne intelligence graces à Dieu⁶¹. » Le premier ordre à s'être installé à Ispahan est celui des augustins portugais en 1604, ils furent suivis par des carmes déchaussés italiens puis les capucins français⁶². Arrivés à Constantinople les carmes logèrent un temps les capucins, avant qu'ils n'obtiennent une maison⁶³. Le père Raphaël du Mans fit à son tour l'éloge des carmes qui portaient « secours selon leurs possibilités à tous les autres missionnaires », il parle même d'une « union particulière avec tous les missionnaires » de la ville⁶⁴.

Dans la ville d'Alep, où nous avons constaté des contentieux entre franciscains et jésuites nous trouvons aussi des signes de bonne entente. Lorsque les jésuites furent emprisonnés par le pacha, les capucins allèrent « les visiter dans les prisons⁶⁵ ». De même lorsque les capucins d'Alep furent à leur tour emprisonnés par le pacha d'Alep, 20 ans plus tard, les carmes vinrent les visiter en prison⁶⁶.

Nous avons vu que les différents ordres missionnaires pouvaient s'entraider en cas de besoin. Les pères de Terre Sainte à leur tour aidaient leurs coreligionnaires en certaines occasions. On retrouve, dans la correspondance que nous étudions, de nombreuses lettres

⁶¹ Ms. 1533, lettre du Frère Toussaint de Landerneau au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 04/04/1634, p. 144.

⁶² RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 26.

⁶³ PP., p. 347.

⁶⁴ PR., lettre des Pères Raphaël du Mans, Séraphin d'Orléans et Jean-Baptiste de Montmoreau, d'Ispahan le 02/10/1693, p. 312.

⁶⁵ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes aux capucins de Bretagne, d'Alep le 09/01/1634, p. 118.

⁶⁶ MS. 1436, p. 141.

faisant référence à une telle concorde. C'est dans cette ligne de conduite, qu'à Chypre en 1641, alors que tous les capucins étaient malades, « deux PP. Observantins » les « ont fort assistés⁶⁷ ». De même les gardiens des Lieux Saints n'empêchaient pas systématiquement les missionnaires d'approcher de leurs « propriétés ». Les cordeliers de Jérusalem laissèrent le Père Justinien de Neuvy célébrer une messe sur le Saint Sépulcre⁶⁸.

On voit bien qu'une compétition existait entre les différents ordres religieux, plus ils étaient solidement établis dans une communauté, moins ils étaient enclins à accepter la présence d'autres missionnaires. On constate qu'à Ispahan, où la présence occidentale est moins importante que dans l'Empire ottoman où qu'en Inde, on trouve majoritairement des exemples d'entente cordiale, alors que dans les deux autres Etats les conflits entre religieux étaient plus nombreux. Les cordeliers, présents en Orient depuis le XIII^e siècle craignaient de perdre leurs places de gardiens des lieux saints et de chapelains des consuls occidentaux. Etant donné la place prééminente du roi de France dans la diplomatie ottomane on peut penser que les cordeliers craignaient d'autant plus les capucins qu'ils étaient français et soutenus par leur roi alors que les franciscains étaient du côté de l'Espagne, selon G. de Vaumas⁶⁹. Les allégeances politiques avaient donc leur importance dans les relations entre missionnaires, même si on l'a vu avec le cas des jésuites français de Pondichéry, l'appartenance à un ordre avait elle aussi son importance dans ces relations.

Les Etats d'Occident n'étaient pas tous catholiques, les protestants aussi s'intéressaient à l'Orient.

C) Les capucins et les hérétiques protestants en Orient : une opposition pas si évidente

De même que les Etats catholiques, les Etats protestants se tournèrent vers l'Est pour des buts identiques à ceux de leurs voisins : commerciaux et diplomatiques. De fait catholiques et réformés étaient amenés à se côtoyer dans ces territoires lointains. On constatera que la césure de la religion chrétienne trouvait des échos en Orient, sans interdire certains rapprochements.

⁶⁷ Ms. 1533, lettre du Père René de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 28/11/1641, p. 707.

⁶⁸ HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 621.

⁶⁹ DE VAUMAS, Guillaume, *op. cit.*, p. 330.

Au moment de l'installation des capucins à Ispahan il semble que les marchands hollandais furent leurs plus virulents adversaires, ils étaient aidés par le capitaine du « Bandar⁷⁰ de Perse (c'est le port où abordent les vaisseaux venants des Indes)⁷¹ ». Les protestations des Hollandais furent sans succès, ils firent alors appel à des « gens de la justice⁷² » mais furent à nouveau tenus en échec. Dans un premier temps les compagnies marchandes anglaises et hollandaises semblaient craindre que l'arrivée de missionnaires français précède celle de marchands français en leur faisant perdre des parts de marché. De fait en 1665 arrivèrent à Ispahan des envoyés du roi de France et de la toute jeune Compagnie française des Indes orientales⁷³ afin de négocier un traité avec Shah Abbâs II. Après quelques complications, le traité fut conclu le 30 mars 1666 mais dut être confirmé en fin d'année par Shah Suleyman I^{er}⁷⁴, son prédécesseur étant décédé le 25 septembre de la même année. Il faut, toutefois, attendre 1670 pour que les premiers vaisseaux français mouillent dans un port perse⁷⁵.

Il est rarement fait mention de déconvenues avec les marchands ou diplomates protestants. De plus ces derniers ne semblaient pas mener une importante action apostolique avant le XIX^e siècle. Les missionnaires ont en tout cas croisé au moins un prédicateur protestant avec lequel ils se sont opposés.

Les Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes se relayèrent dans les monastères coptes d'Egypte au début des années 1630. Cependant, en 1634, il est fait mention d'un « hérétique luthérien allemand » qui propageait les germes de sa religion parmi les moines coptes. Il fut finalement confondu par le Père Agathange de Vendôme devant « l'évesque et le patriarche » des coptes⁷⁶. Lorsqu'il le mentionne, le Père Antoine Virgoletta⁷⁷ le nomme « Pietro Leone⁷⁸ ». Les catholiques mirent quelque temps avant d'identifier exactement ce prédicateur protestant. Le Père Ladislas de Vannes nous informe qu'il fut

⁷⁰ Le mot persian « bandar » signifie « port » ou « havre ». Il s'agit peut-être ici du port de Bandar-e Emam Khomeyni, qui se trouve plusieurs km à l'ouest de l'embouchure du Chatt-el-Arab (cours d'eau né du regroupement du Tigre et de l'Euphrate).

⁷¹ Ms. 1436, p. 91.

⁷² *Ibid.*, p. 92.

⁷³ Compagnie fondée par Colbert en 1664.

⁷⁴ Il s'appelait alors Saffi II.

⁷⁵ RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 68-72.

⁷⁶ Ms. 1436, p. 102.

⁷⁷ Père observantin italien présent en Egypte à la fin des années 1630, lors de la tentative d'installation de la mission d'Ethiopie par les Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes. Il était préfet des missions d'Ethiopie depuis janvier 1634 et quitta le Caire pour l'Ethiopie en 1638, mais il ne put pénétrer ce royaume et resta près de la frontière où il mourut.

⁷⁸ Ms. 1533, lettre du Père Antoine Virgoletta, de Girgeli le 19/08/1639, p. 375.

d'abord connu à Rome sous le nom de Jérôme Adorno, puis il se fit appeler Pierre Noling et Pierre Léon de Hollande. Mais son vrai nom est Pierre Heyling⁷⁹. Pierre Heyling (1607/08-1652 ?) peut être considéré, selon Marc Spindler, comme le premier missionnaire protestant à gagner l'Afrique orientale. Né à Lubeck, il fit des études de droit à Paris entre 1628 et 1632. Il séjourna au Caire avec six autres personnes à partir de 1632 et y apprit la langue arabe⁸⁰. Deux ans plus tard il fit la connaissance d'Ethiopiens et passa en Ethiopie où il s'opposa à nouveau au Père Agathange de Vendôme, comme nous le verrons ultérieurement.

Bien que catholiques et protestants soient des ennemis a priori « naturels », en tout cas sur le plan religieux, il faut noter que cela n'empêchait pas les rapprochements.

Nous avons vu qu'à Ispahan les capucins eurent quelques démêlés avec les Hollandais, mais ils s'apaisèrent car quatre ans plus tard le Frère Toussaint de Landerneau écrivit qu'il se trouvait dans la capitale perse : « une compagnie de marchand anglois et une autre d'hollandois lesquels nous font quelques charités et nous affectionnent⁸¹. » Ainsi, les marchands protestants semblaient accueillir sans difficulté des missionnaires catholiques. Notons tout de même qu'à Ispahan, si loin à l'Est, les chrétiens étaient probablement très peu nombreux, il leur aurait été dommageable qu'ils s'opposent les uns aux autres.

De même, le Père Pacifique de Provins nous dit qu'à Alep il était en bons termes, non seulement avec le consul de Venise, mais aussi avec les consuls d'Angleterre et de Flandre⁸². En plus de montrer leur affection aux missionnaires français, les protestants pouvaient les soutenir. Une fois que les cinq Pères furent faits prisonniers au Mont Liban, suite à la chute de l'émir Fakharddîn II, nous avons déjà vu que les diplomates français étaient entrés en action pour les faire libérer, la Sacrée congrégation de la Propagande en fit naturellement autant⁸³. Un chroniqueur précisa que « les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Venise et de Hollande faisaient de grandes instances pour leur delivrance⁸⁴ ».

En Inde aussi nous trouvons ce genre de rapprochements. Alors que les relations entre capucins et Portugais avaient connu un départ difficile, ils s'entendirent rapidement avec les chefs des compagnies anglaise et hollandaise de Surat⁸⁵. A Madras, le gouverneur anglais fit

⁷⁹ P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 239.

⁸⁰ SPINDLER, Marc, « Le protestantisme en Afrique orientale : recherche sur quelques pionniers (XVII^e - XIX^e siècles) », in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 4, 2007, p. 15.

⁸¹ Ms. 1533, lettre du Frère Toussaint de Landerneau au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 04/04/1634, p. 144.

⁸² PH., lettre du Père Pacifique de Provins au comte de Césy, d'Alep le 13/12/1626, p. 344.

⁸³ Ms. 193, p. 24.

⁸⁴ Ms. 1436, p. 99.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 131.

un accueil chaleureux au Père Ephrem de Nevers, l'aidant à installer son hospice⁸⁶.

Nous relevons finalement plus de cas d'ententes cordiales que de conflits entre capucins et protestants. Si loin de la chrétienté et en territoire musulman, ils semblaient mettre de côtés leurs antagonismes. On y voit à nouveau un miroir des relations d'Occident, car selon les aléas politiques les royaumes catholiques et protestants n'hésitaient pas à s'allier pour affronter des ennemis de même confession.

Les relations qu'ont pu nouer les missionnaires bretons avec les autres Occidentaux présents au Moyen-Orient étaient, comme nous venons de le voir, en double teinte. Les capucins étaient obligés d'entretenir des liens avec ces chrétiens, ne serait-ce que pour survivre grâce aux aumônes. Bien entendu, dans les échelles les dons de ces derniers étaient plus importants que ce que recevaient les missionnaires. Ces relations, dont on pourrait penser dans un premier temps qu'elles étaient amicales, pouvaient être houleuses si les actions des pères bretons gênaient celles de ces Occidentaux.

Lorsque l'on prend en compte les esclaves et les renégats, on constate qu'un peu partout dans l'Empire ottoman les missionnaires pouvaient rencontrer des catholiques, ou des personnes désireuses de revenir à cette religion.

Qu'ils composent avec des chrétiens d'Orient, des Occidentaux ou des musulmans, on constate donc que les capucins ne nouaient jamais de relations uniquement hostiles ou amicales. Tout dépendait des circonstances : la présence plus ou moins massive de catholiques en un lieu, leur implantation plus ou moins solide, la personnalité des puissants en place, qu'ils soient chrétiens ou musulmans. Les aléas politiques avaient aussi leur importance : les alliances ou guerres en Europe, mais aussi avec les Empires musulmans. Pourtant, les uns et les autres trouvaient tous des intérêts à s'entraider, qu'il s'agisse de biens matériels ou non.

Outre les différentes relations qu'ils ont pu nouer avec les habitants du Moyen-Orient, les capucins devaient s'habituer à ce territoire qui leur était jusque-là inconnu et qui s'avérait très différent de l'Europe occidentale.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 130.

Chapitre 3 : **En terre d’Islam**

I Des espaces dépaysants

Les missions capucines du Moyen-Orient, bien que dépendantes de leur ordre en Europe, devaient survivre et ce malgré le peu de soutien matériel qui leur parvenait de leur terre natale. Il va sans dire que l'éloignement isolait en partie ces missionnaires de leur ordre en Europe. Outre cela, vivre en terre d'Islam, c'était vivre sur un territoire différent de celui de l'Europe, avec des coutumes différentes et un climat auquel il était difficile de s'adapter.

Nous étudierons d'abord ce qu'impliquait l'éloignement géographique, puis comment les capucins percevaient certaines coutumes orientales. Enfin nous verrons comment se comportaient les missionnaires une fois confrontés à la géographie et aux climats d'Orient.

A) Loin de la chrétienté

Depuis Marseille, pour gagner l'un des ports du Moyen-Orient, il fallait compter une dizaine de jours de navigation, si la mer était calme et s'il n'était pas nécessaire de faire des détours afin d'échapper aux corsaires musulmans. Mais nous verrons qu'il était très rare que les voyages soient si rapides. Après nous être penché sur l'éloignement, nous verrons que le fait de vivre à quelques milliers de kilomètres de l'Europe occidentale a en plus des conséquences matérielles non négligeables. Nous constaterons toutefois que certains savants voyaient un intérêt en ces missionnaires partis si loin de France.

Le Père René de Nantes nous décrit bien la majorité des problèmes qui perturbaient la navigation en Méditerranée. Lorsqu'il parle de la traversée qu'il a effectuée entre Marseille et Malte, il dit qu'avec ces compagnons de voyage il a « esté a faire ce chemin 12 jours a cause de la grande bourace qui nous a duré 8 jours, sans laquelle il ne nous failloit que 4 ou 5 jours¹ ». Comme lui, la plupart des capucins, qui nous relatent leur traversée, nous parlent du mauvais temps, soit parce qu'ils se trouvaient dans une tempête, ou parce que les intempéries ont retardé leur départ. Une dizaine de jours semblait nécessaire pour passer de Marseille à l'un des ports d'Orient. Par exemple, le Père Pacifique de Provins fit le trajet Alexandrette-

¹ Ms. 1533, lettre du Père René de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Malte le 23/06/1641, p. 686.

Marseille en 18 jours². Pourtant, les Pères Gilles de Loches et Jean-François de Saumur, mirent 40 jours à atteindre Saïda depuis Marseille, à cause des corsaires précise le chroniqueur³. Parfois les trajets pouvaient être beaucoup plus longs, accentuant davantage l'éloignement entre la France et les pays d'Orient. Dans l'une de ses lettres adressée au Père Cassien de Nantes, Peiresc parle d'un navire, le Sainte-Anne, qui partit du Caire pour Marseille et passa « six mois en mer, sans entrer, à cause du mauvais temps et des quarantaines qu'il luy fallu faire en divers lieux⁴ ». Le voyage pour l'Inde se comptait en mois. Une fois accostés au Levant les missionnaires devaient encore passer en Perse, une vingtaine de jours étaient nécessaires entre Alep et Bagdad, le Père Pacifique de Provins fit le trajet en 52 jours à l'aller mais seulement 13 au retour, mais à dos de mulet. Le Frère Toussaint de Landerneau mit un mois à faire le trajet entre Bagdad et Ispahan⁵. Depuis Ispahan le Père Ephrem de Nevers mit environ trois mois à gagner Surat. Si le Père Ephrem utilisa le même chemin que Jean Thévenot, il passa d'Ispahan à Ormuz et de là gagna Surat par bateau⁶. Le capucin réalisa son voyage entre le mois de mai et le mois d'août, alors que le voyageur affirme que la traversée entre Ormuz et Surat ne se fait sans grande difficulté qu'entre novembre et mars. Près de six mois étaient donc nécessaires pour passer en Inde, il semble que la voie terrestre était la plus utilisée, au moins au XVII^e siècle, peut-être parce que les hospices du Moyen-Orient servaient de relais mais aussi parce que ce sont les Portugais, puis les Hollandais et les Anglais qui contrôlaient les mers entre l'Europe et le sous-continent indien. Pour le siècle suivant nous manquons de sources.

Les voyages étaient dangereux à cause des tempêtes et des corsaires en Méditerranée. Si les Pères Gilles de Loches et Jean-François de Saumur furent retardés, le chroniqueur qui relate cet évènement met en cause la présence de corsaires. Le Père René de Nantes, que nous avons déjà cité, écrivit : « nous n'avons faict aucune rencontre dans le chemin que d'un vaisseau qu'on estime corsaire qui se mit en Etat de nous aborder, ou quelqu'un de notre suite⁷. » Les attaques et poursuites de corsaires sont souvent référencées, c'est pour cette raison qu'il est fait mention d'une « suite ». Pour avoir une chance face aux corsaires, les navires qui voguaient en Méditerranée formaient des petits convois. Cette stratégie était parfois payante ainsi que nous le démontre le capucin. « 4 vaisseaux que nous sommes se réunissoient ensemble tous preparez au combat, avec toutes les ceremonies en tel cas, voyant

² *PP.*, p. 388.

³ *Ms. 1436*, p. 77.

⁴ *Ms. 33 605*, lettre de Peiresc au Père Cassien de Nantes, d'Aix-en-Provence le 17/05/1635, p. 132-133.

⁵ *Ms. 1533*, lettre du Frère Toussaint de Landerneau au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 04/04/1634, p. 142.

⁶ THEVENOT, Jean (de), *Les voyages aux Indes Orientales*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 188.

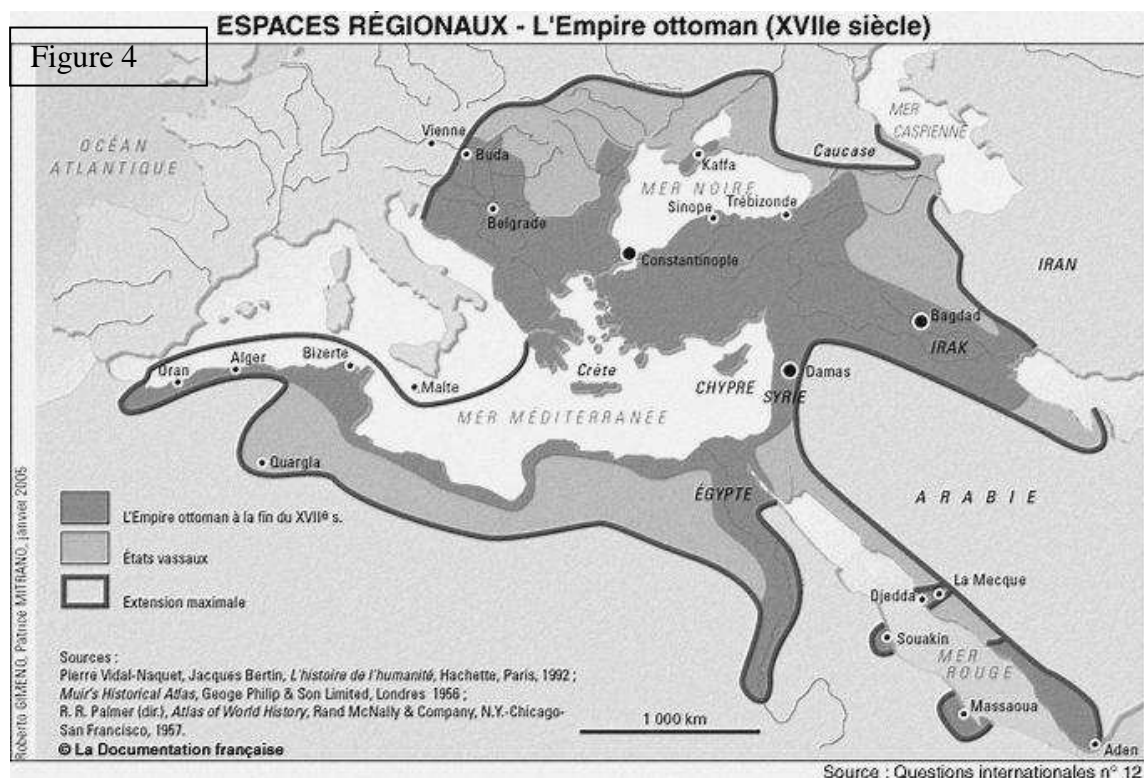
⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père René de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de malte le 23/06/1641, p. 686.

qu'il n'estoit le plus fort, et que nous n'estions qu'à 40 milles de Malte il tira pais⁸. »

Les corsaires musulmans posaient de véritables problèmes aux navires qui voguaient en Méditerranée, mais ils n'étaient pas les seuls, comme on peut le lire chez le Père Alexis de Lamballe. Ce dernier écrivit que « notre Seigneur nous eut garenty comme miraculeusement de quelques corsaires de Barbarye, et de 5 galères espagnoles⁹ ». Il ne faut pas oublier que, lorsqu'il rédige cette lettre, la guerre de Trente Ans fait rage en Europe, par conséquent les différents Etats européens sont en conflits ouverts. Plus surprenant, Jean Thévenot qui voyagea sur une barque turque entre Jaffa et Saint-Jean-d'Acre, dit que des chevaliers de l'ordre de Malte volèrent les passagers de la barque, même les Français. Cependant ces corsaires laissèrent tranquilles les religieux présents à bord.

Revenons à la lettre du Père René de Nantes, ce dernier fait référence à une halte à Malte. Cette île était le territoire des chevaliers Hospitaliers depuis 1530, on les connaît alors sous le nom de chevaliers de Malte. L'île était probablement une étape presque incontournable pour les chrétiens qui se rendaient dans les échelles orientales, ou qui en revenaient. Bien qu'étant un point de contrôle important, l'île de Malte servait de point de ralliement aux corsaires chrétiens, notamment aux vaisseaux sous commandement des chevaliers de Malte.

La route maritime, bien que dangereuse, était la plus rapide pour rejoindre le Moyen-Orient. De plus, la route terrestre n'était pas plus sûre pour des chrétiens étant donné que



⁸ Ibid.

⁹ Ibid, p. 301.

l'Europe balkanique ainsi qu'une partie de l'Europe de l'Est, quasiment jusqu'à Vienne, (voir Figure 4) se trouvaient sous domination ottomane au cours des siècles que nous étudions.

Les voyageurs ne parvenaient pas tous vivants à destination, si pour le Levant peu de capucins périrent pendant la traversée, plus les missionnaires partaient loin à l'Est, moins ils avaient de chance d'arriver à destination. Le jésuite Philippe Avril, estime que seul un sixième des missionnaires parti pour la Chine arriva à bon port. « Tout le reste ayant consommé son sacrifice en chemin par les maladies ou le naufrage¹⁰. »

Lors de la partie maritime du voyage les religieux essayaient de ne pas perdre leur temps. Passé le mal de mer ils méditaient, apprenaient dans des livres, notamment les langues. Ils faisaient aussi office d'aumônier. Le Père Pacifique de Provins célébra les obsèques d'un défunt à bord du bateau qui le menait au Levant lors de son premier voyage, en 1622. Au cours de la troisième expédition vers le Maroc, en 1635, les capucins établirent un règlement sur les bateaux. Il était interdit de jurer, des prières publiques étaient célébrées le matin et le soir. Les dimanches et les jours de fêtes on chantait les vêpres, on y donnait l'eau bénite et le pain béni. Les confessions étaient fréquentes, et la lecture était faite au cours des repas. « On y vivait comme dans une maison régulière, » écrivit le Père François d'Angers. L'auteur rajoute que les capucins qui prirent la mer ultérieurement célébraient aussi la messe et la communion¹¹. Le bateau était un lieu d'entraînement¹¹ avant d'atteindre le territoire de mission, les Pères Jacques de Saint-Aignan et Pacifique de Beaugency convertirent ainsi des membres d'équipage hérétiques¹².

Si le trajet entre la France et les échelles d'Orient était difficile pour les missionnaires, il l'était aussi pour leurs communications.

Les missionnaires gardaient le contact avec leur province grâce à un échange épistolaire. Or pour arriver à destination, les lettres suivaient elles aussi la route maritime, et les dangers de cette dernière causaient parfois certains problèmes. Il y avait des lettres qui disparaissaient à la suite du naufrage ou à la prise de l'un des bateaux qui tentait le voyage. Si elles ne disparaissaient pas, les lettres pouvaient parvenir à leur destinataire avec plus ou moins de retard. Prenons l'exemple du Père Blaise de Nantes, qui reçut une lettre du Père provincial, le Père Raphaël de Nantes, qui « a esté plus d'un an a venir »¹³. Mais si le trajet des lettres était difficile dans un sens il l'était tout autant dans l'autre. Outre les problèmes en

¹⁰ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 54.

¹¹ *Mélange 184*, p. 177.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ms. 1533*, lettre du Père Blaise de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 28/07/1640, p. 517.

mer il faut rajouter la fréquence des bateaux, c'est ainsi que le Père Thomas de Saint-Calais n'a pas réussi à envoyer de lettres depuis longtemps car « depuis quatre mois et demy que je suis icy, il n'est party aucun vaisseau »¹⁴.

Le trajet des lettres n'était pas que maritime, il était en partie terrestre, comme nous explique le Père Michel-Ange de Nantes ; alors qu'il se trouvait à Mossoul, il faisait parvenir les lettres jusqu'à Alep par le biais des caravanes. Mais il rajoute : « nous en perdons plusieurs d'icy en Alep et de mesme ceux qui nous escrivent¹⁵. » Comme les bateaux les caravanes étaient plus ou moins fréquentes et pouvaient avoir du retard. Le Père Gabriel de Chinon écrivit dans une de ses lettres qu'il répond à son interlocuteur avec du retard car il attendait qu'une caravane parte de Bagdad dans la bonne direction, et la dite caravane eut du retard¹⁶. Si en mer le risque que faisaient peser les corsaires était omniprésent, à terre il y avait les voleurs. Le Père Jean-Baptiste d'Orléans informa l'ambassadeur de France, le comte de Ferriol¹⁷, que la dernière lettre qu'il lui avait adressée ne lui était pas parvenue car le messenger fut dépouillé et toutes ses lettres perdues¹⁸.

Dirk Van der Cruysse, qui a étudié de nombreux récits de voyage, avance l'idée que les routes de Perse étaient plus sûres que celles de l'Empire ottoman. La Perse était maillée d'un important réseau de caravansérails¹⁹.

Le Père Michel-Ange de Nantes relate un moyen de transport des lettres au Moyen-Orient qui le surprend. Il écrit « je vis donner le vol aux pigeons, auxquels on attache un billet pour donner en Alep, nouvelle de l'arrivée du vaisseau, il y a quelque vingt cinq lieux de chemin et ne mirent que deux heures à faire ce passage(...) Je l'avois ouy dire en France, et ne pouvois le croire ; l'expérience m'a convaincu »²⁰. Il est cependant le seul missionnaire à nous parler de ce moyen pour communiquer entre Alexandrette et Alep. Jean-Baptiste Tavernier, au cours de la même année nous relate le même fait. Une fois qu'il parvint à Alexandrette par bateau « le vice-consul de la nation d'où est parti le vaisseau ne manque pas d'en avertir aussitôt le consul d'Alep par un billet qui lui est porté en quarte ou cinq heures, quoi qu'il y ait plus de deux journées de cheval. On attache ce billet sous l'aile d'un pigeon qu'on a instruit à faire promptement ce voyage, et qui va droit au lieu d'où il a été apporté.

¹⁴ *Ibid.*, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amédée de Gien, de Sayda le 03/11/1627, p. 10.

¹⁵ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 06/06/1638, p. 161.

¹⁶ *FAC. P. II*, lettre du Père Gabriel de Chinon, de Bagdad en 1650, p. 5.

¹⁷ Charles de Ferriol (1652-1722), comte de Ferriol et marquis d'Argental, fut ambassadeur de France dans l'Empire ottoman de 1692 à 1711.

¹⁸ *FAC. O. 9*, lettre du Père Jean-Baptiste d'Orléans au comte de Ferriol, de Bagdad le 27/08/1702, p. 1.

¹⁹ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 118.

²⁰ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 24/01/1633, p. 78.

Pour plus de sûreté, on en envoie ordinairement deux²¹. »

Notons que le trajet des lettres ne se limitait pas à la mer et au Moyen-Orient, elles passaient inévitablement sur la terre ferme en Europe, que ce soit pour parvenir à Rome et surtout pour arriver à Paris, en Bretagne ou en Touraine. La partie européenne du trajet ne semblait pas, elle non plus, être sans problème : le Père Adrien de la Brosse a écrit, en parlant des lettres, qu' « on tasche de toutes parts de les prendre soit ici soit au païs chrestien²² ». De plus, le Père Michel de Rennes ajoute quant à lui qu' « il s'est trouvé des personnes peu zelantes voire sectatrices » qui « ouvrent malicieusement nos lettres²³ ». Il prétend que les personnes qui lisent leurs lettres « les remandoient au Levant, ores disans que nous scandalisons les chrestiens orientaux aupres du S.Siège, ores faisans entendre aux infidèles que nous sommes mandés en Orient pour espions ». Donc les disparitions de lettres ne sont pas toujours accidentelles, les capucins ont des ennemis : des fidèles d'une autre religion parfois, mais aussi d'autres catholiques, comme le laisse aussi entendre le Père Michel de Rennes, peut-être des religieux en compétition pour les missions orientales. Nous avons déjà en partie étudié cette concurrence entre ordres missionnaires en Terre Sainte et n'y reviendrons pas.

Au lieu de s'emparer des lettres, certains individus se contentaient de les lire, agissant en fonction du contenu. Ainsi le Père Bernardin de Loches se plaint de ne pas pouvoir tout dire dans ses lettres²⁴. Le Père Pierre d'Alençon écrivit déjà en 1625 que « les marchands français auxquels je fais tenir mes lettres pour la France, m'ont prié instamment de ne rien écrire qui puisse fâcher les Maures, de peur de les mettre en peine. Toutes nos lettres sont vues, disent-ils, avant que de sortir de Barbarie²⁵ ». Le religieux poursuit en écrivant : « pour les nouvelles de ce pays, je n'oserai presque rien vous dire sur ce sujet, de peur que, vous racontant une conquête, miraculeuse entre les autres, que Notre-Seigneur a faite par ses indignes serviteurs, je n'en empêche l'entière consommation²⁶. » On constate bien la peur des capucins que leurs lettres soient interceptées par des musulmans, mais encore faut-il que ces derniers soient en mesure de lire le français, où le latin pour certaines lettres.

En tout cas, que le voyage se déroule sur terre ou sur mer, les lettres étaient majoritairement confiées aux marchands. Le Père Agathange de Morlaix écrivit qu' « on

²¹ TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Les voyages en Orient du Baron d'Aubonne : extraits des six voyages en Turquie, en Perse et aux Indes*, ouvrage publié en 1676, Paris, Favre, 2005, p. 48.

²² Ms. 1533, lettre du Père Adrien de la Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/11/1629, p. 37.

²³ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome, 1641, p. 567.

²⁴ Ms. 2693, lettre du Père Bernardin de Loches à sa sœur, d'Alep le 18/10/1708, p. 5.

²⁵ *Mélange 184*, lettre du Père Pierre d'Alençon au Père Joseph de Vitré, [du Maroc] en [1625], p. 38.

²⁶ *Ibid.*, p. 42.

pouroit se servir de Monsieur Lambert ou des messieurs Bayart ou Gela, tous trois des plus assurez marchands et de nos meilleurs amis de Marseille, lesquels nous feroient tenir promptement et fidellement toutes sortes de lettres et de livres »²⁷.

Le Père Michel-Ange de Nantes nomme des personnes qui pouvaient faire parvenir ces lettres au père provincial de Bretagne. En parlant des lettres il dit au Père Raphaël de Nantes : « je les envoyray du Levant à monsieur Mignot marchand en cette ville (ici Marseille), qui les fera tenir à monsieur Beausoleil à Nantes : et celles que vous m'escrivés il ne faut que les envoyer à monsieur Beausoleil²⁸ ». Si le Père Michel-Ange de Nantes veut faire passer ces lettres par monsieur Beausoleil, c'est parce qu'il semble être ami avec lui, et l'idée de faire de lui un intermédiaire de sa relation missionnaire lui est venue en rencontrant le fils de ce dernier à Marseille.

Face à toutes ces embûches, certaines lettres étaient copiées en plusieurs exemplaires. Ainsi, le Père Raphaël du Mans écrivit deux lettres à M^f Fermanel, l'une passant par Smyrne et la seconde par Alep²⁹.

Au Levant il fallait encore que quelqu'un porte les lettres aux religieux. Les marchands s'en chargeaient souvent, ou les missionnaires eux-mêmes lorsqu'ils étaient appelés à se déplacer. Le Père Raphaël du Mans informa M^f Baron que : « l'honneur de la vostre du 8 oct[obre] arriva icy par *chater* holend[ois] le 26 du courant. [...] Les vostres pour Surrat partirent le 27 no[vem]b[re] par un *chater* holendois, et un autre petit mot d'avis par un autre *chater* anglois³⁰. » On constate ainsi que les lettres ne passaient pas qu'entre des mains catholiques : ici des Anglais et Hollandais. Pour savoir qui sont les *chater* il faut s'arrêter sur une autre lettre du même capucin, il y parle de « 2 *chaters*, ou arabes³¹ ». Les *chaters* étaient peut-être des orientaux qui officiaient en tant que messagers ?

Le Père Raphaël lui-même redistribuait des lettres à Ispahan. Il reçut « quantité de lettres pour M^f Mariage, Anglois, et autre, par le *chater* holendois³² ».

En plus des lettres, les capucins faisaient parvenir des objets à certaines personnes qui les leur demandaient. Peiresc a entretenu une correspondance abondante avec les capucins, dans un but de connaissances encyclopédique. Il demandait régulièrement des informations sur les populations rencontrées par les missionnaires, leurs modes de vie, leurs us et coutumes

²⁷ Ms. 1533, lettre du Père Agathange de Morlaix au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 16/11/1640, p. 540.

²⁸ Ibid., lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Marseille le 15/07/1632, p. 65.

²⁹ PR., lettre du Père Raphaël du Mans à M^f Fermanel, d'Ispahan le 18/10/1667, p. 211.

³⁰ PR., lettre du Père Raphaël du Mans à M^f Baron, d'Ispahan le 27/11/1667, p. 213.

³¹ Ibid., lettre du Père Raphaël du Mans à M^f Baron, d'Ispahan le 23/04/1668, p. 228.

³² Ibid., lettre du Père Raphaël du Mans à M^f Baron, d'Ispahan le 18/10/1667, p. 206.

etc. Ces derniers lui faisaient parvenir certaines de leurs trouvailles, comme le Père Agathange de Vendôme qui lui envoya un livre des *Evangelies* rédigé en copte et en arabe, il l'informe aussi qu'il recevra bientôt des *Psaumes de David* en six langues : copte, arabe, grec, arménien, abyssin et syriaque. Il a découvert cet ouvrage au couvent de Saint-Macaire, dans le désert égyptien. Il demande à Peiresc de lui faire parvenir un calice et un plat, tout deux en argent, pour les moines de Saint-Macaire³³. Il ajoute qu'en ce moment on faisait copier un autre livre à l'intention du collectionneur d'Aix-en-Provence. Peiresc était friand de toutes sortes de curiosités, et pas uniquement de livres, il remercie ainsi le Père Agathange de lui avoir envoyé un « escuellon de boys de cedre ainsi que les morceaux de boys de l'arbre » de Saint-Macaire³⁴. A l'occasion d'une éclipse de lune, Peiresc demanda au Père Agathange d'étudier ce phénomène depuis Le Caire, pour voir si ses calculs correspondent à ceux de Ptolémée. Il précise qu'un autre missionnaire au Levant fera l'étude depuis un autre lieu³⁵, il s'agit du Père Michel-Ange de Nantes. Les capucins réaliseront l'étude demandée, mais pour ce faire Peiresc leur fit parvenir du matériel. « Une lunette porte veüe et un peti quart de cercle. » Il en fera même venir deux au Caire pour être sûr qu'au moins l'un d'entre eux arrive à bon port. En effet comme pour les lettres, faire partir un objet ne garantissait pas qu'il parvienne à son destinataire.

Ces échanges n'étaient pas à sens unique, ainsi le Père Agathange fit, à son tour, quelques requêtes à Peiresc. A l'occasion du départ pour le Levant de deux capucins, il demanda à Peiresc de leur fournir des livres à emporter avec eux au Caire. Il demanda notamment les deux tomes des *Annales ecclésiastiques* de Baronio qui traitent des « hérésies » de Dioscore et Eutiches³⁶.

Peiresc pouvait aussi dispenser des cours aux capucins qui passaient chez lui avant d'appareiller pour l'Orient. En 1636 il apprit aux Pères Agathange de Morlaix et Pierre de Guingamp à observer les étoiles³⁷.

On constate ainsi que les missionnaires participaient au transfert des savoirs orientaux en Occident. L'inverse était aussi vrai. Plusieurs capucins traduisirent des livres chrétiens en langues orientales. Ainsi le Père Brice de Rennes, pour ne citer que lui, participa à la traduction arabe de la Bible imprimée en 1670, mais il traduisit aussi les *Annales* de

³³ *Imp. 33605*, lettre du Père Agathange de Vendôme à Peiresc, du Caire le 18/03/1634, p. 24-25.

³⁴ *Ibid.*, lettre de Peiresc au Père Agathange de Vendôme, d'Aix-en-Provence le 30/01/1635, p. 114.

³⁵ *Ibid.*, lettre de Peiresc au Père Agathange de Vendôme, d'Aix-en-Provence le 17/05/1635, p. 137-139.

³⁶ *Ibid.*, lettre du Père Agathange de Vendôme aux Pères Pierre de Guingamp et Agathange de Morlaix, du Caire le 22/04/1636, p. 226.

³⁷ *Imp. 33605*, lettre de Peiresc au Père Agathange de Vendôme, d'Aix-en-Provence le 18/07/1636, p. 239.

Baronius³⁸.

Nous venons de voir que le voyage entre le Moyen-Orient et la chrétienté était difficile, de même que la communication. Cependant, l'éloignement des capucins présents en Orient leur causa d'autres difficultés matérielles.

En effet, les capucins manquaient de nombreuses choses. On a vu le Père Agathange de Vendôme demander des ouvrages à Peiresc. Lorsqu'il écrivit cette lettre aux deux nouveaux missionnaires, il les informa qu'ils devaient apporter avec eux certains ouvrages manquants, mais pas n'importe quels livres. « Il sera bon d'apporter icy quelques bons livres arabes et latins ; mais il faut laisser les grammaires arabes, car elles sont tout à fait inutiles, comme aussi les turquesques, et doctrines chrétiennes grecques, dont nous avons grande quantité qui ne sert à rien³⁹. » Au Caire les religieux avaient donc certains livres en abondance, ils préféreraient qu'on leur apporte des ouvrages dont ils avaient besoin et qui leur manquaient.

Lorsqu'en 1627 le Père Gilles de Loches voulait convertir des druses, il décida de leur donner un livre, et des druses importants lui en demandèrent des copies, cependant « il les faut faire écrire à la main n'ayant point d'Imprimerie dressé⁴⁰ ». L'imprimerie n'était pas autorisée par les Ottomans. Outre l'imprimerie, les capucins énumèrent plusieurs choses qui leur manquent, et parfois demandaient qu'on leur fasse parvenir du matériel de France. Il y a des demandes comme « du drap d'habit et de manteau, du cuir pour sandales, du fil, des aubes, quelques chasubles, des voiles, corporaux, purificatoires. Enfin les choses que V. R. juge et croit nécessaire aux Religieux Capucins. Nous avons besoins aussi de 2 ou 3 Concordances⁴¹, étant le livre le plus nécessaire pour a present⁴² ». Dans cet exemple, comme dans la plupart des requêtes, les missionnaires demandent de quoi se vêtir et du matériel pour instruire les populations. Parfois de telles listes contiennent des objets de culte. Une demande un peu plus différente est celle du Père Brice de Rennes qui souhaite qu'on leur fasse parvenir « drap, mourüe et autres choses, par les malouines qui viennent a Marseille vendre des mourües⁴³ ». La demande de morue est surprenante, car pour les jours maigres les capucins pouvaient trouver du poisson au Moyen-Orient même si ce n'est pas de la morue. On

³⁸ MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 30.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ms. 1533*, lettre du Père Thomas de Saint-Calais au Père Amédée de Gien, de Saïda le 03/11/1627, p. 11.

⁴¹ Concordance : index alphabétique systématique des mots employés dans les livres bibliques avec l'indication, pour chaque terme cité, des passages où on le rencontre.

⁴² *Ibid.*, lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 15/01/1641, p. 545.

⁴³ *Ibid.*, lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 20/04/1640, p. 450.

peut se demander si le Père Brice de Rennes demandait de la morue par habitude, car c'est le poisson que l'on trouve le plus couramment en Bretagne les jours où l'on ne doit pas manger de viande. Il est peu probable que cette demande soit faite par goût, car normalement ce ne doit pas être un souci pour un religieux. Manger de la morue les jours maigres était-il mieux perçu que manger un autre poisson pour ce religieux, peut-on lui trouver une certaine valeur spirituelle ? Cependant, la morue malouine étant « sèche » elle se conserve très bien, c'est pourquoi elle avait du succès dans les ports de la Méditerranée, ce dernier élément peut expliquer la demande du religieux breton.

Une autre denrée alimentaire manque aux pères français. Citons le Père Michel-Ange de Nantes qui a écrit qu' « on ne scait icy que c'est que du vin, et avons bien de la peine d'en trouver pour dire la Messe⁴⁴ ». En effet, comme il n'est pas permis aux musulmans de consommer un produit issu de la fermentation, le vin leur est interdit, il est donc rare en ces terres.

Mais ne généralisons pas : il est évident que les missionnaires manquent de matériel et notamment d'objets de culte et de livres mais il est peu fait référence à des manques de nourriture, à part lorsque les populations offraient peu d'aumônes, mais ceci n'était pas dû à une carence de denrées alimentaires sur place. En ce qui concerne l'alimentation, pour une fois c'est la mission d'Antalya qui semble la mieux pourvue, « il se trouve icy presque de tout ce qui se trouve en France, et à bon marché, soit pain, viande, fruicts, mais particulièrement il y a abondance d'oranges, citroniers et grenadiers, et ce qui ne se voit guère dans le Levant, il y a icy du beure, et du laict à aussi bon prix ou meilleur qu'en Bretagne⁴⁵ ». Antalyya se trouvant en Anatolie, la forte présence de grecs permet probablement de trouver une alimentation plus proche de celle présente en Occident. Le Père Alexis de Lamballe rajoute même que « pour le vin il ne se recueille de raisin plus proche que 25 lieües d'icy, car comme dict monsieur le Consul, il y a pour 2 ou 3 jours de chemin au lieu d'où les turcs l'apportent, et le vendent à la livre au grecs, qui seuls en font faire car les turcs n'oseroient en faire, si est-ce qu'ils en boivent fort bien quand on leur en donne, quoy que ce soit contre leur foy ». Donc grâce à la présence grecque, il trouvait plus facilement du vin que les autres missionnaires présents en terre d'Islam. Il précise par ailleurs qu'une partie des musulmans ne se gênaient pas pour boire du vin. Est-ce une simple observation, ou une critique à leur endroit ?

Mais, ce qui inquiétait le plus les missionnaires, c'était le manque de bras.

⁴⁴ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/05/1640, p. 470.

⁴⁵ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/10/1638, p. 305.

Cette critique est la plus souvent répétée dans les correspondances. « Il ne manque que d'ouvriers⁴⁶ » a écrit le Père Adrien de la Brosse. Ce manque de personnel est déploré très tôt : dès 1628 par Adrien de La Brosse, et le Père Gilles de Loches⁴⁷ cinq mois avant lui ; cela se poursuit jusqu'à la fin des missions. Alors qu'au cours du premier siècle de missions, les missionnaires décédés étaient plus ou moins rapidement remplacés par de nouveaux capucins, en 1722 on assiste à la mort de trois prédicateurs qui ne furent pas remplacés⁴⁸. Une dizaine d'année plus tard, Louis XIV s'en inquiéta et menaça les capucins de confier la mission à un autre ordre s'ils n'envoyaient pas suffisamment de missionnaires au Levant⁴⁹. Suivant la même logique, la Propagande, en 1742, leva la pension qu'elle versait aux capucins pour l'hospice de Mossoul, ce dernier étant vide la plupart du temps⁵⁰.

Dans la majeure partie des demandes de renfort, les pères français ne faisaient aucune remarque. Toutefois, le Père Charles de Nantes, affirme que tout le monde est le bienvenu puisqu'il dit des chrétiens d'Orient qu'il « en faut peu pour les contenter » et que « cela vous oblige à envoyer en ce pays ceux qui le demandent avec beaucoup de ferveur, quoy que d'ailleurs peu spirituels comme moy⁵¹ ». Mais la plupart des capucins tel le Père Brice de Rennes préfèrent des « religieux, qui ayent les conditions de notre règle car autrement la mission se détruira incontinent si vous envoyez icy quelque turbulent⁵² ». Voilà un débat qui divise les missionnaires. Faut-il envoyer tous les prêtres qui le demandent, qu'ils soient aptes ou non à prêcher au Levant ? Certains sont pour cette conception car il manque cruellement de capucins en Orient et ils craignent de perdre leurs missions au profit d'un autre ordre. D'autre, au contraire, affirment que de mauvais religieux pourraient aggraver les relations avec les populations locales et mener à l'expulsion des missionnaires français voire européens. C'est cette seconde position qui sembla l'emporter, elle avait déjà été tranchée dans la règle franciscaine. Le chapitre 12 de la Règle de saint François parle de l'envoi des missionnaires : « ceux qui voudront aller entre les Sarrazins et autres infidèles qu'ils en demandent congé à leur Ministres Provinciaux ; mais les Ministres Provinciaux à nuls ne donnent congé d'y aller, sinon à ceux qu'ils verront être capable d'y être envoyés ».

Suite aux grands espoirs du début, les missionnaires se sont retrouvés confrontés aux réalités, l'exemple est aussi important que la parole, de plus il faut être extrêmement patients

⁴⁶ *Ibid.*, lettre du Père Adrien de la Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/08/1628, p. 19.

⁴⁷ *Ibid.*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 20/03/1628, p. 12.

⁴⁸ *Ms. 913*, p. 110.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 129.

⁵¹ *Ms. 1533*, lettre du Père Charles de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 19/01/1639, p. 320.

⁵² *Ibid.*, lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 14/03/1641, p. 425.

et agir discrètement dans un territoire où les chrétiens d'Occident sont difficilement tolérés. Un père qui se serait fait trop remarquer aurait été un danger pour lui-même, ses coreligionnaires et l'avenir des missions orientales. Le Père Joseph écrivit ainsi que : « le mal de la mission n'a été que le peu de préparation de quelques uns qui sont party à cet œuvre d'un esprit commun et humain et qui ne l'ont pas considéré comme le dernier accomplissement⁵³. »

Pour faire face au manque de religieux et de moyens, le père Michel-Ange de Nantes souhaitait même que les frères lais qu'il demandait « voyent quelque menuisier pour apprendre comme ils travaillent »⁵⁴. Précédemment le Père Blaise de Nantes voulait « faire venir icy quelq'un expérimenté en l'impression de l'arménien et qu'il sache bien faire l'encre⁵⁵ ».

Face à ce manque de personnel en Terre Sainte, le Père Brice de Rennes a une expression plutôt acide : il trouve que « c'est une honte pour nous de n'avoir pas de missionnaires a suffire a tant de belles moissons, et il y a tant de religieux dans les convents qui ne font pas grand-chose, lesquels s'ils estoient icy auroient assez d'employ⁵⁶ ». Doit-on voir un moment de colère ou d'impuissance chez ce père lorsqu'il écrit cela ? En effet il ne faut pas considérer tous les pères restés en France comme étant inactifs. Les plus jeunes apprennent à prêcher et leurs aînés leur transmettent leur savoir et parcourent les villes et les campagnes de la même manière que leurs homologues présents en Orient. Pourtant, le Père Joseph avançait les mêmes propos quatre ans avant le Père Brice de Rennes. Il écrivit que : « l'on voit nos couvent pleins de prédicateurs inutiles et nous abandonnons la plus grande et la plus nécessaire de toute les missions⁵⁷. »

Malgré les voix qui se levèrent, le nombre de capucins au Levant ne fit que décroître au XVIII^e siècle, si bien que dès 1747 la Sacrée congrégation de la Propagande confia la mission de Mossoul aux dominicains et celle de Mardin aux carmes déchaussés⁵⁸. C'est le manque de personnels qui mit fin à l'aventure des pères bretons et tourangeaux en Orient. En 1753 la custodie d'Alep passait aux capucins de la province de Lille. Le dernier missionnaire breton s'éteignit en 1808.

⁵³ *PJP*, lettre du Père Joseph à un capucin de Touraine, [de France] à la fin de l'année 1637, p. 252.

⁵⁴ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 08/04/1638, p. 159.

⁵⁵ *Ibid.*, lettre du Père Blaise de Nantes au Père Léonard de Paris, d'Ispahan le 25/02/1640, p. 409-410.

⁵⁶ *Ibid.*, lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Tripoli le 25/04/1641, p. 554.

⁵⁷ *PJP*, lettre du Père Joseph à un capucin de Touraine, [de France] après mai 1637, p. 244.

⁵⁸ *Ms. 193*, p. 237.

L'éloignement géographique rendait donc les communications difficiles avec l'Occident. Ces difficiles communications se conjuguèrent à un manque de moyens. Cependant, l'éloignement n'était pas seulement physique, il était aussi culturel. Dans ce cas les capucins ne sont pas éloignés de leurs frères en religion restés en France, mais des populations locales.

B) La différence

En Orient, les Occidentaux se trouvaient face à des cultures très différentes des leurs, sur des territoires dominés par les musulmans.

L'écart le plus visible entre les pères français et les populations orientales est, outre la religion, la langue. Tout d'abord, afin de communiquer avec les autres Occidentaux les capucins devaient connaître le latin, cela faisait partie de leur apprentissage, mais en Inde il fallait aussi connaître la *lingua franca* des Européens, c'est-à-dire le portugais⁵⁹. Les missionnaires ne disent jamais qu'ils eurent des difficultés à communiquer avec d'autres Européens, le problème venait des langues orientales.

Dans un premier temps les capucins tentaient de trouver des traducteurs, puis ils apprirent peu à peu les langues. Le Père Adrien de la Brosse se félicite ainsi d'avoir « presque toujours été à la campagne sans truchement⁶⁰ ».

Les capucins apprenaient les langues locales avant de venir en terre d'Islam, ou dans certains cas les « Pères qui savent déjà l'Arabe donnent des préceptes à ceux qui étudient⁶¹ » une fois arrivés sur place. Cependant, une fois sur le terrain il y avait plus de langues que les religieux ne le pensaient, d'autre fois ils se trouvaient face à des populations qu'ils ne pensaient pas trouver à un endroit précis. Le Père Adrien de la Brosse fut ainsi « étonné de me voir dans un lieu où je n'entendois ny Italien, ny Arabe, ny aucune langue⁶² ». Citons encore le Père Michel-Ange de Nantes qui fut « le premier qui ay commencé l'arménien », il ne put donc que « ouïr parler » la population pour apprendre. Il mit alors du temps comprendre cette langue.

Cette diversité des langues implique différentes difficultés d'apprentissage. En effet, toutes les langues ne se ressemblent pas et s'apprennent plus ou moins facilement, les

⁵⁹ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 413.

⁶⁰ *Ms. 1533*, lettre du Père Adrien de la Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth en 1628, p. 21.

⁶¹ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 12/05/1633, p. 83.

⁶² *Ibid.*, lettre du Père Adrien de la Brosse au Père Raphaël de Nantes, de Beyrouth le 25/01/1629, p. 39-40.

capucins en avaient bien conscience et notamment Alexis de Lamballe lorsqu'il écrivit que la langue arabe se « compare à l'italien pour sa facilité, et le turc au français pour estre difficile, mais assez agréable⁶³ ». Ces deux langues étaient importantes dans l'Empire ottoman, l'une était parlée par une grande partie de la population, surtout de l'Égypte au sud de l'Anatolie, la seconde était la langue de l'administration, celle des Turcs, donc la langue majoritaire en Anatolie⁶⁴. Les missionnaires disposaient de livres pour apprendre une partie des langues orientales, mais certaines comme l'éthiopien, devaient s'apprendre sur place. Le Père Agathange de Vendôme demanda à Peiresc de lui faire parvenir un livre de vocabulaire éthiopien pour l'aider à apprendre cette langue avant de gagner l'Éthiopie. Mais le savant ne put se « procurer aulcun vocabulaire ethiopien, ny apprendre qu'il en aye esté compilé ni imprimé aulcun en chrestienté⁶⁵ ».

Si, pour la plupart des pères bretons l'apprentissage des langues ne posait pas un réel problème, il n'était pas toujours évident de saisir toutes leurs subtilités. Le Père Agathange de Vendôme admet avoir des difficultés pour parler de théologie avec des prêtres et évêques du Caire, il demande alors un ouvrage à Peiresc pour se perfectionner⁶⁶. Pour certains capucins, l'obstacle de la langue s'avérait être une véritable barrière. C'est ainsi que lorsque des pères démotivés étaient autorisés à revenir en France « le V. P. Jan Chrisostome retourne aussy parce qu'il ne peut apprendre les langues⁶⁷ ». De même, en 1747, le custode d'Alep rappela à Chypre le Père Bernard de Pau qui ne parvenait pas à s'acclimater à la mission de Diyarbakir, à cause de « l'aire du pays » et de la « langue turc »⁶⁸. Après avoir gagné Chypre en 1748 et ne parvenant toujours pas à y apprendre les langues orientales, le Père Bernard de Pau embarqua pour la France le 2 juillet 1750⁶⁹.

La maîtrise des langues était doublement importante, car elle permettait d'être compris et donc de faire passer le message religieux. De plus, comme nous l'avons vu précédemment dans le développement, il s'agissait d'un moyen d'intégration pour les missionnaires.

Les capucins énumérèrent quelques coutumes orientales, soient parce qu'ils les trouvaient admirables, ou au contraire parce qu'elles étaient détestables, ou simplement ne s'harmonisaient pas bien avec les leurs. Il en va ainsi de certaines pratiques induites par la

⁶³ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 25/05/1640, p. 498.

⁶⁴ HITZEL, Frédéric, *op. cit.*, Paris, Les belles lettres, 2001, p. 96.

⁶⁵ *Imp. 33605*, lettre de Peiresc au Père Cassien de Nantes, d'Aix-en-Provence le 22/07/1636, p. 242.

⁶⁶ *Ibid.*, lettre du Père Agathange de Vendôme à Peiresc, du Caire le 19/07/1634, p. 68.

⁶⁷ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, du couvent Saint-Honoré de Paris le 19/04/1628, p. 57.

⁶⁸ *Ms. 193*, p. 143.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 159.

religion.

Le jeûne, bien qu'il soit effectué par les missionnaires et les populations d'Orient, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes, contribue en partie à marquer les différences entre ces différentes confessions religieuses. Il est évident que catholiques et musulmans n'ont pas la même période de jeûne, donc quelquefois les capucins se trouvaient forcés de refuser un don musulman lorsqu'il s'agissait d'une denrée grasse un jour maigre. Mais comme nous l'avons déjà vu, la plupart des aumônes perçues par les missionnaires étaient des dons des populations chrétiennes, or comme l'écrit le Père Michel-Ange de Nantes « quand les chrestiens usent de viande, ou sont dans leurs abstinences nous les suyvons, si nos obligations nous obligent aux jeunes, ce qui faict que souvent nous mangeons maigre, car leurs abstinences et nos jeusnes ne sont pas en mesme temps »⁷⁰. Notons toutefois que jamais les personnes qui ont proposé à manger aux missionnaires alors qu'ils jeûnaient – ces derniers refusent ces dons – ne se sont senties humiliées et n'ont donc rien tenté contre ces derniers. Nous l'avons déjà vu, les capucins étaient admirés pour leur respect des règles religieuses quoi qu'il leur en coûtât.

Le Père Albert de Nantes voyagea pendant le carême se nourrissant de « pain sec », refusant les « dattes, raisins et figues fraîches » qu'on lui proposait. Arrivé à Bagdad, alors qu'il venait d'Ispahan, il n'avait plus que « la peau sur les os » et mourut d'épuisement à son arrivée⁷¹. Le jeûne pouvait être fatal aux missionnaires, surtout lors d'un si long voyage. Lors des carêmes orientaux, les capucins suivaient les interdits alimentaires de ces derniers, car les aumônes alimentaires étaient basées sur les plats préparés par les chrétiens d'Orient. Ces derniers ne mangeaient pas de viande lors de leur carême mais ils ne consommaient pas non plus de poisson ni de vin⁷². Les missionnaires présents dans les couvents de Thébaïdes lors du carême des coptes se nourrissent, comme eux, de « dattes, du ris [*sic.*] et des legumes⁷³ ». Selon François Sérenne, les chrétiens de Saïda consommaient « du beurre, des œufs, du fromage et du laitage en toutes les abstinences et [jeusnes] escepté des œufs durant le Grand Caresme⁷⁴ ».

Nous n'allons pas revenir ici sur les différences entre les rites occidentaux et orientaux nous les avons déjà abordées lorsque les capucins essayaient d'enseigner leur religion aux chrétiens d'Orient. Penchons-nous sur quelques coutumes énumérées par les capucins,

⁷⁰ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/06/1640, p. 469.

⁷¹ Ms. 1436, p. 93.

⁷² *Ibid.*, p. 119.

⁷³ *Ibid.*, p. 153.

⁷⁴ FAC. M. 88, lettre de François Sérenne, de Saïda en septembre 1644, p. 3.

qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes.

Les capucins nous renseignent sur la nourriture des Orientaux. Les missionnaires de Bagdad recevaient de l'un des pachas : « 8 pains comme celui qu'il mangeait, environ 5 ou 6 livres de viande, par mois 8 livres d'olives 45 de Beure et plus de 150 de riz⁷⁵. » En compilant ceci aux données que l'on a sur le carême on constate qu'en Orient les capucins se nourrissaient de viande, de poissons, de produits laitiers de fruits et légumes, de céréales ainsi que de riz. Soit une alimentation relativement variée, mais qui dépendait des lieux où ils se trouvaient, des moments de l'année et des interdits religieux.

Si l'on se penche sur quelques coutumes qui surprenaient les capucins, on peut noter l'attitude des Turcs face aux épidémies. En 1634 une peste sévit à Alep et emporta « cinquante milles personnes, ous les françois s'enfermerent en leurs maisons, et firent des provisions sans rien prendre de dehors, car les Turcs ne fuyent, ny ne se conservent pour la peste⁷⁶. » Les épidémies de peste étaient peut-être plus régulières qu'en Europe, nous en recensons une quinzaine dans nos sources, la majorité touchant l'Empire ottoman. Faut-il y voir un sentiment d'impuissance ou de fatalité des Turcs ? Bartolomé Bennassar nous dit que les musulmans étaient divisés face aux épidémies. Selon lui la plupart des docteurs de la loi musulmane considéraient la peste comme un châtement divin qu'il était vain d'éviter. Pour quelques autres il était légitime de vouloir fuir la peste, bien qu'eux aussi la voyaient comme un châtement divin. Il continue en montrant que dans des villes comme Alep, Alger ou Smyrne, les épidémies de pestes y étaient régulières, on ne les fuyait donc pas. Mais ailleurs de nombreux habitants pouvaient abandonner les villes, de manière temporaire cependant. Les plus riches étaient les moins touchés car ce sont eux qui fuyaient le plus aisément ces épidémies⁷⁷.

Les missionnaires critiquaient souvent la justice ottomane. Le Père Michel-Ange de Nantes est critique sur ce point. « Voilà la justice des Turcs, donc la plus grande affaire s'expédie en moins d'un quart d'heure et celui qui donne plus d'argent au juge a toujours gagné⁷⁸. » La chronique qui s'intéresse à la mission du Maroc nous dit qu'« en ce pays il n'y a point de justice pour examiner avec formes la vérité, et la séparer du mensonge. Le premier qui se plaint gagne sa cause, et ainsi l'accusé est condamné sans autres preuves, coupables ou

⁷⁵ Ms. 1436, p. 146.

⁷⁶ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 02/10/1634, p. 149.

⁷⁷ CARPENTIER, Jean, LEBRUN, François (dir.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 2001 (1^{ère} édition 1998), 619 p.

⁷⁸ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 12/05/1633, p. 84-85.

non⁷⁹ ». La justice dans les Etats musulmans nous est présentée, par les capucins, comme arbitraire, partielle et corrompue. Sa rapidité est expliquée par un manque flagrant d'enquêtes. En Perse, Jean-Baptiste Tavernier nous dit à son tour que « la justice se fait exactement et fort promptement [...], les procès y étant ordinairement vidés sur le champs, sans qu'ils soit besoin d'Avocat ni de Procureurs, et sans aucunes chicanes ». Ce voyageur nous montre à nouveau une justice rapide et sans appel. « Les officiers de Justice [...] sont plus aisés à contenter que les Turcs⁸⁰. » On retrouve à nouveau l'idée d'agents de justice corrompus.

La puissance incontestée des sultans fit couler de l'encre. Les capucins sont impressionnés par l'ordre qui règne, le Père Michel-Ange de Nantes fut « bien estonné de voir tant d'ordre en sa milice⁸¹ » [l'armée du grand vizir]. Mais si l'ordre qui règne parmi les troupes ottomanes força le respect des missionnaires, ces derniers sont plus critiques quant à la personne de leur souverain. La pratique du fratricide horrifie les missionnaires, de même que la capacité du sultan à massacrer ses sujets impunément. « Le grand Turc hérite de tous ceux qu'il faict tuer : quand il scait qu'un homme est riche, il envoyst quérir sa teste pour avoir ses biens : il a faict estrangler tous ses fresres, et ay esté dans le lieu ou ils sont enterrés. On dit icy pourtant que sa mère cache un de ses frères⁸². » S'il est vrai que le sultan Murad IV fit exécuter de nombreux notables et quelques uns de ses frères, il ne fit pas tuer tous ces frères, il en conserva un en vie, ce dernier lui succéda d'ailleurs, sous le nom d'Ibrahim I^{er}. Mais il faut avouer que sur son lit de mort, Murad IV demanda qu'on exécute son dernier frère. Le Père Félicien de Rennes continue en ajoutant : « un ayeul de ce grand Turc icy fist tuer deux cent frères qu'il avoit, j'ay esté encore dans le lieu, où ils sont de rang enterrés, chose qui donne de la compassion à ceux qui y vont. Ces Turcs icy font estat de la vie des hommes, comme nous faisons de la vie des poulllets⁸³. »

Toutes ces critiques sont-elles exagérées par les missionnaires pour montrer en Europe à quel point les chrétiens d'Orient souffrent de leurs conditions ? Il ne faut pas omettre que Murad IV est réputé comme étant l'un des sultans aux méthodes les plus brutales.

A l'éloignement, géographique et culturel, s'ajoute une géographie et un climat très différents de ceux d'Europe occidentale.

⁷⁹ *Mélange 184*, p. 109.

⁸⁰ TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Op. cit.*, p. 141.

⁸¹ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Alep le 09/01/1634, p. 102.

⁸² *Ibid.*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 12/08/1638, p. 234.

⁸³ *Ibid.*, p. 234-235.

C) Un territoire des extrêmes

Les récits faits par les capucins nous présentent le Moyen-Orient et l'Inde comme des territoires où tout est exagéré, que ce soit au niveau du climat ou de la géographie. Détaillons ces deux points. Nous n'aborderons pas l'Inde ici car on manque de lettres provenant de cet espace. Les missions d'Inde nous sont majoritairement connues par le biais des chroniques qui ne s'intéressent que rarement au climat et à la géographie.

En ce qui concerne le climat, les capucins français habitués au climat océanique du Nord-Ouest de la France, se plaignent des grandes chaleurs de Terre Sainte. Il faut noter qu'une bonne moitié des missions se trouvaient proches de la mer, le reste était plus enfoncé dans les terres ou sur les côtes indiennes.

Dès son voyage de 1622 le Père Pacifique de Provins écrivit que lui et son compagnon étaient « incommodés par la chaleur⁸⁴ ».

Le Père Césarée de Roscoff, qui se trouvait en Egypte en 1632, a écrit à son provincial qu'« en Juin, Juillet, Aoust et Septembre tout brusle icy : et au plus fort de l'hiver icy il fait plus chaud qu'au mois de may et juin en Bretagne » et il rajoute un peu plus loin « tout cest hiver passé, il n'a pleu que 2 fois un quart d'heure à chaque fois ou environ⁸⁵ ». A Bagdad, le Père Michel-Ange de Nantes dit que « l'air que l'on respire a la gueule d'un four enflammé est quelque chose moindre que celui que nous respirons dans les rues ». Il ajoute, plus loin, que « la chaleur m'empeschoit de dormir en Alep⁸⁶ ». Avec l'exemple de ces trois villes, à savoir Le Caire, Bagdad et Alep on peut conclure que ce problème de chaleur est récurrent dans toutes les missions.

Mais, selon les dires du Père Michel-Ange de Nantes c'est à Chypre que la température est la plus insoutenable, il écrivit qu'en cette île « peu s'accommodent à l'air, et y conserveront la santé, et je tiens la demeure de ce lieu là plus mauvaise que de la Guinée⁸⁷ ». Comme nous le constatons par cette phrase, cette chaleur affectait la santé des religieux, ainsi le Père Alexis de Lamballe disait être « affligé...de gratelle aux pieds et mains seulement, à cause de la chaleur⁸⁸ ». Le Père Michel-Ange de Nantes donne des effets encore plus dramatiques à la chaleur, le climat étant selon lui « si contraire » entre les deux villes « que

⁸⁴ *PP.*, p. 72.

⁸⁵ *Ms. 1533*, lettre du Père Césarée de Roscoff au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 02/03/1632, p. 54.

⁸⁶ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Michel de Rennes, de Bagdad le 09/08/1637, p. 155-156.

⁸⁷ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 25/08/1641, p. 694.

⁸⁸ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe de Nantes au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/11/1638, p. 308.

tous ceux qui se sont retirés d'Alep, et ont touché pour quelques semaines en Chypre, y sont demeuré pour tousiours⁸⁹ ». On sait qu'au moins sept religieux sont tombés malades à Chypre, et deux en sont morts : Alexandre d'Angoulême et Gabriel d'Alençon, tombés malades à Chypre, furent transportés à Saïda où ils rendirent l'âme, Barnabé d'Alençon, quant à lui, décéda sur l'île.

L'été était très chaud en Orient, il n'était donc pas propice aux efforts physiques. Conjuguée aux grandes distances qui séparaient les différentes villes, la chaleur estivale pouvait s'avérer fatale. Le Frère Martial de Thorigny déplore ainsi la mort du Père Victor de Blois. « Environ la fin d'août, le P. Victor de Blois, passant par Tauris⁹⁰ à Bagdad, arriva à Ispahan, fort fatigué du travail de plus de 20 jours de chemin et des grandes chaleurs de la saison et du climat, et partit peu de jour après pour continuer son voyage avec le même travail. S'il eût passé là les grandes chaleurs, il eût selon les apparences sauvé sa vie. Les PP. Juste⁹¹, Jean-Baptiste de La Flèche et Frère Toussaint de Landerneau⁹² étaient mort les années passées pour avoir fait ce chemin en même saison⁹³. »

La présence de cette grande chaleur en Terre Sainte implique, lorsqu'elle est trop forte, que les missionnaires doivent réduire leurs prédications par prévention, ou bien qu'ils en soient obligés pour raison de santé.

Mais il n'est pas toujours fait mention de grandes chaleurs. Si le Père Alexis de Lamballe a écrit qu'il faisait chaud à Antalya, il a tout de même reconnu que c'était plus supportable qu'ailleurs au Moyen-Orient, c'est ce que nous avons vu précédemment. Dans une autre lettre, il rajoute que « ce climat est fort tempéré, car s'il y a fait du chaud l'esté passé, il y a aussi bien fait de la pluy, et de fréquents et furieux tonneres depuis la Toussaint, si que je pensois estre en Bretagne, excepté qu'en Bretagne les pluies n'y sont pas si continuelles, et sans quelque interruption, ny les tonneres si fréquents en ce temps d'hyver, ny si furieux⁹⁴ ». Des montagnes il leur vient aussi « un vent bien froid, estant du costé du nord ». L'Anatolie a en effet un climat moins sec que le reste du Moyen-Orient. Mais avec ses hautes chaleurs en été et ses puissants orages on est là encore devant des éléments extrêmes si on les compare au climat breton.

⁸⁹ *Ibid.*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 25/08/1641, p. 694-695.

⁹⁰ Il s'agit de la ville de Tabriz dans l'actuel Iran.

⁹¹ Le Père Juste de Beauvais serait effectivement mort à Bagdad de retour d'Ispahan, mais peut être par empoisonnement et non à cause de la chaleur et la fatigue.

⁹² De même que le Père Juste de Beauvais, le Frère Toussaint de Landerneau serait effectivement mort à Bagdad de retour d'Ispahan, mais peut être par empoisonnement et non à cause de la chaleur et la fatigue.

⁹³ *PR.*, lettre du frère Martial de Thorigny, d'Ispahan en 1665, p. 160-161.

⁹⁴ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 17/12/1638, p. 694.

La puissance des intempéries pouvait devenir une réelle menace pour tout le monde. Les capucins assistèrent à un tel phénomène à Beyrouth où : « le sixième jour de décembre 1716 il fit une pluie si abondante pendant la nuit qu'ayant submergé la campagne aux environs de la ville, il se fit un déluge si grand qu'il rompit une des portes de la ville, [...] en sorte qu'il se fit une inondation dans notre quartier, si grande que l'on était à plus de la ceinture. [...] ce déluge causa bien du ravage dans la ville, faisant tomber bien des maisons et submergeant ce qui était dans les boutiques⁹⁵. » Deux mois plus tard Beyrouth fut victime d'une seconde inondation, mais moins catastrophique.

Il ne faut pas s'attendre à ce qu'il fasse chaud partout et en toutes saisons en Orient. Le Père Alexis de Lamballe écrivit qu'à Constantinople « il estoit tombé tant de neiges que les chevaux y estoient jusqu'aux sangles⁹⁶ », d'après ce qu'on lui a dit. De même le trajet entre Ispahan et Bagdad, pour lequel nous venons d'observer de grandes chaleurs en été, connaît d'importantes amplitudes thermiques⁹⁷. Le Père Pacifique de Provins parcourut cette route après Noël 1628 et fit le trajet dans le froid et la neige⁹⁸.

La puissance du soleil et des orages ne sont pas les seuls éléments à impressionner les capucins. Le Moyen-Orient était secoué par d'autres catastrophes naturelles, c'est le cas des séismes. La chronique de Beyrouth nous apprend qu'en 1759 « il y eut dans toute la Syrie d'affreux tremblement de terre, qui causèrent pendant plus de deux ans de grands dommages. » L'auteur note toutefois que les Orientaux connaissaient cette menace car « on fit des prières publiques, et les grands ne dormirent point pendant 3 ou 4 années, que sous des tentes ou des appartements de bois⁹⁹ ».

L'Orient était certes sujet à un climat difficile pour des Français pas habitués à de telles amplitudes climatiques. De plus ces Français du Nord de la Loire méconnaissaient le problème des séismes, présent sur tout le pourtour méditerranéen. Outre ces aléas naturels, ils étaient impressionnés par l'immensité des territoires d'Orient.

« En ce pays on ne conte point le chemin par lieues, ains par journées, et ils ont raison tant à cause de la grandeur du pays, qu'aussi tout est en désert¹⁰⁰. » Cette expression du Frère Etienne de Châtellerault nous montre bien à quel point le Moyen-Orient lui paraissait étendu. Il faut mettre cela en relation avec le fait qu'en France, les prédicateurs vont d'une ville à

⁹⁵ *Imp. 1191*, p. 76-77.

⁹⁶ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Ange de Mortaigne, d'Antalya le 14/03/1640, p. 428.

⁹⁷ Nous somme en effet confronté, ici, à un climat continental.

⁹⁸ *PP.*, p. 385.

⁹⁹ *Imp. 1191*, p. 106.

¹⁰⁰ *Ms. 1533*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault au Père Justin de Rennes, de Bagdad le 01/12/1637, p. 169.

l'autre en passant par la campagne, mais le royaume de France est beaucoup moins étendu que l'Empire ottoman et ses villes sont plus proches les unes des autres, alors qu'ici la présence du désert empêche une implantation humaine entre certaines villes. Ajoutons à cela qu'en France les religieux d'une province comme celle de Bretagne se cantonnaient dans leur province, or ici ces mêmes religieux avaient pour charge un territoire compris entre Le Caire et Ispahan.

La grandeur du pays d'Islam, et la présence de déserts, le tout cumulé à la chaleur, font que les déplacements ne sont pas toujours des plus aisés. Le Frère Toussaint de Landerneau nous parle du « désert d'Arabie » où il chemina avec une caravane « un mois entier avec un temps fort favorable pour la saison, pendant tout ce temps nous n'avions autre logement que la plaine campagne pour nous loger et quelque pauvres pavillons pour nous couvrir. Nous avons toujours suivys l'Euphrate de plus pres que nous avons peu pour la commodité des eaves n'en trouvant pas d'autre part des deserts¹⁰¹ ». Les voyageurs occidentaux nous relatent ce problème d'eau. Jean-Baptiste Tavernier affirme que la Perse n'était parcourue que par peu de cours d'eau et que les « petites rivières ne portent pas loin leur cours, et au lieu de grossir comme font les nôtres à mesure qu'elles s'éloignent de leur source, elles diminuent et tarissent enfin par une infinité de *kreises* ou canaux par lesquels on conduit l'eau pour arroser les terres¹⁰² ». En effet l'Iran manque globalement d'eau et 60% des terres cultivables dépendent de l'irrigation¹⁰³.

Voyager dans un territoire immense, chaud, aux points d'eau rares rend la présence de ces derniers très importante, s'en éloigner serait fatal. Mais ces cours d'eau étaient stratégiques si bien que le capucin rajoute que « c'est le long de cette riviere ou sont logés les Arabes... Ils nous donnoient fort souvent tant de nuit que de jour, grandes alarmes, mais notre caravane estant forte de quelques quatre cents hommes, ils n'osèrent nous attaquer qu'a la desrobée ». Les trajets étant fixes, il était plus facile de tendre des embuscades. Pour pallier ce risque les voyageurs formaient de grandes caravanes. Le trajet déjà long par la géographie nécessitait donc la préparation d'un certain nombre de vivres, obligeant à attendre le départ d'une caravane, rendant ainsi tout trajet d'une ville à l'autre difficile ; ceci explique en partie les difficultés de correspondances que nous avons étudiées dans la sous-partie précédente. Même si, bien entendu, toutes les grandes villes n'étaient pas toujours très éloignées, pensons notamment aux villes côtières comme Tripoli, Beyrouth, Saïda voire Damas, un peu plus dans

¹⁰¹ *Ibid.*, lettre du Frère Toussaint de Landerneau au Père Raphaël de Nantes, d'Ispahan le 04/04/1634, p. 142.

¹⁰² TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Op. cit.*, p. 65-66.

¹⁰³ ROUX, Jean-Paul, *Op. cit.*, p. 37-38.

les terres.

Un autre cours d'eau très important est le Nil : les capucins ont très bien vu ses bienfaits pour l'Égypte, notamment le Père Césarée de Roscoff qui dit que « ce ne sont pas les pluies, qui arrosent les terres ains les crües du fleuve du Nil¹⁰⁴ ».

L'Orient était grand par sa taille, mais certaines de ces villes l'étaient aussi par leur beauté. En parlant de l'Anatolie, le Père Alexis de Lamballe a ainsi écrit que « de tous temps l'Asie Mineure a esté tenüe pour petit paradis terrestre¹⁰⁵ ». Deux des villes visitées par les capucins sortent du lot, dont Antalya en Anatolie. Pour le Père Félicien de Rennes Antalya est une « ville qui est selon l'estime de tous, des plus agréables du monde, abondante en toutes choses imaginables »¹⁰⁶. Antalya est la ville la plus souvent citée par les capucins bretons comme étant la plus magnifique. Mais qu'est-ce qu'une belle ville pour un religieux français du XVII^e siècle ? Quelques descriptions de cette dernière sont présentes dans les relations des capucins, restons avec le Père Félicien de Rennes. Il écrit qu'Antalya a « quatres belles rivières qui la lavent, et puis se vont perdre dans la mere Méditeranée, outre beaucoup de petits ruisseaux qui sont pour arroser les jardinages qui y sont merveilles de nature, cette ville est assise sur une montaigne de roc, et sert de digue à la Méditeranée¹⁰⁶ ». Les autres descriptions faites de la ville sont relativement les mêmes que celle-ci. On peut donc supposer qu'une belle ville est une ville où il y a de la verdure, une ville où les cours d'eau serpentent entre les jardins, une vision qui par ailleurs semble se rapprocher de celle du Paradis, idée qui nous rapproche de celle du paradis terrestre précédemment citée. En effet, comme nous le montre Jean Delumeau, le Paradis terrestre était vu comme un jardin, un lieu de nature¹⁰⁷.

La seconde ville dite « magnifique » est Damas, une ville « plus grande que Orléans et environ comme Poitiers, la plus agréablement belle de tout le Levant et peut estre du monde, au rapport de ceux qui ont voyagés. Ville si belle, que Mahomet l'ayant un jour veüe n'y voulut entrer, disant n'estre convenable d'entrer en Paradis en ce monde et en l'autre¹⁰⁸ ». On y voit toujours cette idée du Paradis. Cependant nous n'avons pas de description de la ville, donc si on s'appuie sur l'ouvrage *Damas* de Gérard Degeorge¹⁰⁹, on constate qu'il s'agit là encore d'une ville à la végétation luxuriante où de plus il y a d'importants monuments architecturaux.

Il est intéressant de remarquer que du côté musulman, le voyageur Ibn Battûta

¹⁰⁴ Ms. 1533, lettre du Père Césarée de Roscoff au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 02/03/1632, p. 54.

¹⁰⁵ *Ibid.*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya le 18/10/1638, p. 300.

¹⁰⁶ *Ibid.*, lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes, de Constantinople le 12/08/1638, p. 230.

¹⁰⁷ DELUMEAU, Jean, *Le paradis*, Paris, Fayard, 2001.

¹⁰⁸ Ms. 1533, lettre du Michel de Rennes au Père Severin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 211.

¹⁰⁹ DEGEORGE, Gérard, *Damas, perle et reine d'orient*, Paris, Flammarion, 2005.

considérerait lui aussi que « la ville de Damas surpasse toutes les autres en beauté et en perfection ; et toutes descriptions si longue qu'elle soit, est toujours trop courte pour ses belles qualités¹¹⁰ ». Dans son récit de voyage il cite d'autres auteurs qui ont magnifié la ville avant lui. Mais cette description datant du XIV^e siècle, est-elle toujours partagée par les habitants de l'Empire ottoman trois siècles plus tard ? Les habitants de Damas voient-ils, eux aussi, leur ville comme étant l'une des plus belles du monde ? Car si le témoignage que nous venons d'analyser est celui d'un musulman, il est aussi celui d'un voyageur maghrébin qui voit Damas pour la première fois.

Au contraire lorsqu'il gagna Constantinople pour la première fois, le Père Pacifique de Provins nous dit que les maisons sont plutôt laides, bien que les mosquées soient belles¹¹¹. Il a d'ailleurs pu pénétrer dans la mosquée de Sainte-Sophie et fut impressionné par la propreté de l'édifice¹¹².

La terre d'Islam est loin de la chrétienté, en plus d'être vaste elle est différente. Nous avons déjà, en partie, constaté les différences géographiques et climatiques ; ces dernières influent sur la faune et la flore. Il n'est pas utile de développer longuement ce point, mais penchons-nous brièvement sur ce qu'en disent les missionnaires français. Lorsqu'il écrit l'une de ses premières lettres de Terre Sainte, le Père Gilles de Loches nous parle des « raretés » du pays, il montre alors qu'il y a différentes ethnies, différentes religions et ajoute : « pour les animaux nous avons lions, léopards, tigres, mures cameleons, chameaux ; et sans conter ceux qui sont commun en France. Pour les arbres nous avons les cèdres du Mont Liban uniques en tout le monde, force palmiers, celestiers, carreliers, pistachiers et je ne scay combien de sortes de figuiers, parmi lesquels il y en a qui ont les feuilles aussy grandes que la hauteur d'un homme, et le fruit gros comme de nos concombres¹¹³ ». Dans les deux cas, qu'il s'agisse des animaux ou des arbres, le père commence par citer les plus prestigieux : les fauves et les cèdres du Mont Liban. Il y a peut-être une volonté de montrer la grandeur de la nature présente, une nature où se trouvent ces animaux majestueux, ces icônes de blason. Il y a peut-être aussi une envie de rendre compte de l'éloignement, de l'exotisme de la contrée. Le Père Pacifique de Provins pointa, lui aussi, du doigt certains animaux exotiques, il parla

¹¹⁰ IBN BATTÛTA, *Voyages, I De l'Afrique du Nord à La Mecque*, traduction de l'arabe de C. Defremery et B. R. Sanguinetti (1858), Paris, FM/La Découvert, 1982, p. 168.

¹¹¹ *PP*, p. 21.

¹¹² *Ibid.*, p. 25-26.

¹¹³ *Ms. 1533*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 20/03/1628, p. 18.

notamment de la dangerosité des crocodiles du Nil¹¹⁴.

Certaines plantes orientales étaient prisées en Europe, ainsi le Père Joseph de Paris demanda certaines « drogues » aux capucins présents au Maroc, à savoir : « thériaque¹¹⁵, rhubarbe, scammonée, agarice¹¹⁶, aloès, séné, conserves de pied-de-chat et de romarin, confection d'alkermès¹¹⁷... »¹¹⁸.

D'autres capucins mettent plutôt le doigt sur ce qui leur manque : nous avons déjà vu l'exemple des vignes, outre ces dernières « icy [Mossoul] il n'y a point d'oliviers et par consequent d'huile,..., pour du poisson je n'en ay point veu encore¹¹⁹ ». Pour un empire basé autour de la Méditerranée ce manque d'huile d'olive et de poisson est surprenant, mais ces aliments ne sont peut-être pas très prisés par les musulmans et autres Orientaux. Mais ne généralisons pas, lorsqu'il écrivit cette lettre le Père était à Mossoul, donc relativement éloigné du bassin méditerranéen et de telles denrées, absentes à cet endroit, n'y sont peut-être pas, ou rarement acheminées. On pourrait penser que les Orientaux mangeaient du poisson lors des jours maigres, cependant les quelques inventaires de nourriture faits par les missionnaires dans leurs lettres affirment le contraire. Pourtant Jean-Baptiste Tavernier énumère certains poissons présents dans les rivières de Perse et consommés par la population. Il y a des carpes, des brochets et des truites¹²⁰. De plus, si les missionnaires précisent que les chrétiens d'Orient ne mangeaient pas de poissons lors des jeûnes, on peut supposer qu'ils en consommaient en temps normal.

Le Moyen-Orient est présenté par les capucins comme un territoire des extrêmes, tout y est exagéré par rapport à la France, que ce soit les distances, la chaleur, la puissance des orages ou encore la beauté de certaines villes. Cet espace est aussi très différent de l'Europe occidentale, il est exotique. De plus, la distance qui les séparait de l'Occident signifiait qu'ils partaient sans savoir s'ils regagneraient un jour leur province d'origine. Malgré la distance, ils parvenaient à communiquer avec leurs supérieurs. Malgré cet inconvénient ce territoire est particulier, en effet une partie est décrite dans la Bible. Ce sol fut foulé par Jésus-Christ et de nombreuses figures de sainteté.

¹¹⁴ *PP.*, p. 101.

¹¹⁵ Il s'agit d'un contrepoison composé de différentes plantes.

¹¹⁶ Faut-il voir ici une variété de calcaire blanche ou des agarics : des champignons.

¹¹⁷ Il s'agit d'un médicament composé de lante et du suc du kermès animal.

¹¹⁸ *Mélange 184*, p. 75.

¹¹⁹ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes, de Mossoul le 22/05/1640, p. 471.

¹²⁰ TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Op. cit.*, p. 70.

II La Terre Sainte

Une des particularités fondamentales qui différencie les missions du Proche-Orient des autres missions, c'est la présence de Lieux Saints. Il est vrai qu'en Europe et en Afrique on retrouve un certain nombre de reliques, mais le territoire que nous étudions est celui sur lequel a vécu Jésus Christ ; c'est aussi sur ces terres que se déroulèrent les faits bibliques. On peut donc penser, qu'outre la volonté de gagner des populations à leur foi, les capucins bretons désiraient visiter les lieux décrits dans les saintes Ecritures, ils souhaitaient marcher sur les pas du Christ.

Nous présenterons d'abord l'attrait des Lieux Saints et l'atmosphère particulière qu'ils créèrent ; puis, les différents miracles qui se déroulèrent devant les capucins. Enfin nous nous pencherons sur quelques missionnaires martyrs.

A) Sur les pas du Christ

On voit nettement cet intérêt pour les Lieux Saints dans la *Relation du voyage de Perse* du Père Pacifique de Provins. Publié en 1631 puis légèrement corrigé et réédité en 1645 cet ouvrage recense de nombreux lieux bibliques. C'est principalement au cours de son premier voyage, dans l'Empire ottoman, que le Père Pacifique s'extasia devant les nombreux lieux de Terre Sainte.

Alors qu'il visitait le Levant, de Constantinople au Caire, y décrivant certains lieux, comme les îles du golfe de Leros, où il dit que saint Jean l'Évangéliste rédigea le *Livre de l'Apocalypse*¹. 184 des 432 pages de son ouvrage sont entièrement dédiées à la description des « Lieux Saints et plus mémorables du Levant ». C'est à cette occasion qu'il place ces lieux en quatre catégories : ceux où il y eut des événements bibliques avant le Déluge, ceux décrits par la Bible entre le Déluge et l'Incarnation du Verbe, les lieux où se rendit le Christ, cette partie fait à elle seule 112 pages. Puis il énumère quelques-uns des lieux où se rendirent des figures contemporaines ou postérieures à la venue du Christ sur Terre.

Avec 112 pages réservées à la description des lieux où s'est rendu Jésus on constate une large préférence pour ces derniers. Lorsqu'il décrit son périple, l'auteur nous donne déjà une description de Jérusalem et de Nazareth. Il entra ainsi, dans la maison où « l'Ange Gabriel salua la Vierge », visita le lieu où « Jésus mangea avec ses Apostres, après la

¹ *PP.*, p. 64.

Resurrection² », etc.

De même, pour les autres capucins, les Lieux Saints les plus prisés sont ceux du Nouveau Testament, notamment ceux où le Christ s'est rendu. On retrouve souvent chez les pères capucins une volonté d'aller à Jérusalem, la ville sainte du christianisme. Une des lettres les plus marquantes fut rédigée par le Père Alexis de Lamballe, il écrit que « le P. Charles de Nantes dit s'en retourner en France, il a fait à Pâques dernier le voyage des SS. Lieux de Jerusalem et Palestine, par la charité de quelques personnes. Le P. Félicien a aussi fait le mesme avec Mr le Chancelier du Consulat qui l'a desfrayé. Le P. Brice s'estoit aussi mis en chemin, mais estant desia à Seïde, le R.P. Guillaume le contremanda. Le mesme fust arrivé aussi au P. Charles sans qu'il estoit desia proche de Jerusalem, ou il arriva 2 ou 3 jours avant le P. Félicien, qui n'eut le loisir d'aller au Jourdain, où le P. Charles alla, ils ont bien pris leur temps³ ». Là, on a trois Pères qui allèrent dans un bref intervalle, visiter les Lieux Saints. Il est vrai que se rendre à Jérusalem pour la fête de Pâques, la principale fête des chrétiens, sur les lieux où se déroulèrent les événements, devait être une idée qui devait séduire n'importe quel missionnaire chrétien présent au Proche-Orient. On a aussi vu précédemment que les pères Gardiens des Lieux Saints avaient laissé le Père Justinien de Neuvy célébrer une messe sur le Saint Sépulcre. Tous les missionnaires ne pouvaient pas se targuer d'un tel privilège.

Ainsi, lorsqu'ils reçurent leur obédience pour partir en Ethiopie, en 1637, les Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, qui se trouvaient à l'hospice du Caire, se rendirent en pèlerinage à Jérusalem avant de prendre la route de l'Ethiopie⁴.

La visite des Lieux Saints de Jérusalem tenait à cœur aux missionnaires, il s'agissait probablement, en plus de contempler les reliques et d'être sur des sites importants, de se ressourcer. Cependant, célébrer une cérémonie dans ces lieux pouvait être un acte qui prouvait la valeur d'un religieux. De la sorte, le Frère Etienne de Châtellerault lorsqu'il se rendit à Jérusalem avec le Père de la province de Paris, Juste de Beauvais, nous écrit que « les R. PP. de Jerusalem (...) firent tous les honneurs qu'on sçauroit désirer au R.P. Juste, l'ayant fait officier dans le St. Sépulcre, le Jeudy Saint et le jour de Pasques au jour de Pasques une à deux heures après midy⁵ ». On voit que le Frère Etienne de Châtellerault a l'idée qu'il s'agit d'un honneur de célébrer une cérémonie à Jérusalem, qui plus est, le jour de Pâques.

Mais Jérusalem n'est pas le seul lieu où s'est rendu Jésus-Christ. Le Père Pacifique de Provins est notamment allé à Nazareth. Nous avons aussi vu que le Père Charles de Nantes est

² *Ibid.*, p. 113-114.

³ *Ms. 1533*, lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes, d'Antalya en 1639, p. 316.

⁴ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 255-273.

⁵ *Ms. 1533*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault au Père Justin de Rennes, de Bagdad le 01/12/1637, p. 186.

allé au Jourdain, le fleuve dans lequel Jean-Baptiste baptisa le Christ. Le Père Agathange de Morlaix a quant à lui « commencé a voir les sanctuaires par le S^{te} Grotte de Nazareth⁶ », la grotte dans laquelle eut lieu l'Annonciation selon la tradition chrétienne.

Bien entendu la Bible comporte le récit de nombreux autres personnages et la quasi-totalité des lieux qui y sont référencés se trouvent sous domination ottomane, sur le territoire qui comporte les missions bretonnes et tourangelles. Le Père Pacifique de Provins cite alors le grenier que fit Joseph⁷ au Caire alors qu'il était vice-roi d'Égypte⁸. Ainsi les capucins, s'ils le peuvent, se rendent sur ces lieux.

Il faut ajouter que les premiers saints chrétiens ont aussi vécu en ce pays et qu'ils y ont laissé leurs traces. Ainsi le Frère Pierre de Morlaix a « esté à la grotte de S^t Paul premier hermite »⁹. Les religieux, en voyant les lieux, ont l'impression de mieux comprendre ce qui s'est passé, ou au moins pouvaient-ils les visualiser plus aisément. Frère Pierre de Morlaix poursuit en disant qu'« il ne faut pas s'estonner si le bon S^t Paul a esté 90 ans en ce lieu sans estre veu de personne, y estant en un lieu si affreux entre des montagnes et des précipices, qu'il est quasi impossible d'y abborder, et jamais il n'y vat personne si ce n'est quelques Arabes qui courent par le désert⁹. »

La présence de tant de Lieux Saints est impressionnante pour certains religieux français. Une des lettres du Père Michel de Rennes est symptomatique de ce fait : « nous passasmes par Baalbec, qui est l'ancienne Nicomedie, lieu du martyr de la glorieuse Ste Barbe, duquel martyr on me fist voir ce qui reste des particularités. Ayant ouy faire récit de ce lieu qui quand a son chasteau est le plus beau que j'aye jamais veu et dict-on qu'il a esté édifié par Salomon¹⁰. » Mais ce n'est pas tout ce qu'il voit en ce lieu. Dans la même lettre il poursuit : « a une petite colline voisine se voit un sépulcre que l'on dict estre celuy du Juste Abel, auquel les juifs viennent en pèlerinage de toutes parts. Un peu plus loing est celuy de Nemroth un des fabriqueurs de Babel, d'un autre costé est celui de Noé ainsy que l'on dict, tous sepulcres d'une grandeur si prodigieuse. » Le Père Michel de Rennes finit par écrire qu'on « voit tant de vestiges de l'antiquité et de sincteté en ce quartier que ie n'ay pas envie d'en faire le narré. » On a l'impression que tous ces Lieux Saints lui donnent le tournis et qu'il se rend compte que s'il veut continuer son action missionnaire, il lui est impossible de

⁶ *Ibid.*, lettre du Père Agathange de Morlaix au Père Raphaël de Nantes, de Jérusalem le 09/06/1640, p. 503.

⁷ L'un des 12 fils de Jacob. Vendu comme esclave par ses frères il devint l'homme le plus puissant d'Égypte et fit venir les juifs en Égypte lorsque la famine les toucha.

⁸ *PP*, p. 80.

⁹ *Ms. 1533*, lettre du Frère Pierre de Morlaix au Père Raphaël de Nantes, du Caire le 01/05/1639, p. 334.

¹⁰ *Ibid.*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Severin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 206-207.

tous les visiter, car on voit bien qu'il a simplement aperçu la majorité des sites qu'il énumère.

Lorsqu'il faut faire un choix ce sont les lieux visités par le Christ qui sont préférés. Quitte à ne pas visiter tous ces sites, les missionnaires français vont voir Jérusalem et quelques autres lieux où sont allés Jésus-Christ, la Sainte Vierge, ou un des principaux saints du christianisme. Si l'on reste avec le Père Michel de Rennes, dans la lettre précédente, alors qu'il écrit qu'il ne décrirait pas plus de Lieux Saints, il ne résiste pas à la tentation de parler du « bonheur » qu'il a « eu de voir les particularités de la conversion de St Paul et passer les pieds, où il a mis les siens : de boire à la fontaine où il a esté baptisé. Etc. »

Dès la première lettre présente dans le manuscrit 1533 on voit l'importance accordée aux Lieux Saints par les religieux français, notamment à Jérusalem. En effet le Père Gilles de Loches écrit au Père Raphaël de Nantes qu'il lui a fait parvenir « quelques dévotions » qu'il avait « apporté de Jérusalem, et qui ont touché les saints Lieux » et il continue en disant qu'il lui a aussi expédié « des pierres de la Cisterne, où fut mis en prison le prophète Jérémie¹¹ ». On voit ici la volonté, de la part du Père Gilles de Loches, de faire parvenir des présents qui se trouvaient dans les Lieux Saints, en Europe. Cependant, il est peu fait mention de telles pratiques. Est-ce un acte isolé fait par un Père fraîchement arrivé sur place et plein d'entrain ? Ce dernier était-il un ami particulier du Père Raphaël de Nantes ? Ou lui envoie-t-il ces « dévotions » car il est son supérieur hiérarchique et que par conséquent c'est à lui qu'il faut faire parvenir les reliques rapportés du Proche-Orient ?

Quelquefois, les missionnaires français, cherchent à retrouver les lieux présents dans la Bible, et ils nomment les endroits où ils se trouvent en référence aux saintes Ecritures. En parlant de Bagdad, le Père Albert de Nantes nous explique que la ville est « l'ancienne Babilon, bien que quelques uns disent, et mesme ceux du païs, que Babilon estoit à cinq ou six lieux de la, et qu'il n'en reste plus que les ruines¹² ». De plus, certains religieux qui écrivent depuis Bagdad disent qu'ils sont à Babylone, comme le Frère Etienne de Châtellerauld¹³.

Les Occidentaux, connaissant mal la topographie du Moyen-Orient, semblaient tentés de se repérer grâce aux lieux dont ils connaissaient le nom : ainsi, lorsqu'il parle de la ville de Hama, pour faire comprendre aux auditeurs de la Sacrée Congrégation, où elle se trouvait, le

¹¹ *Ibid.*, lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes, de Saïda le 01/12/1626, p. 9.

¹² *Ibid.*, lettre du Père Albert de Nantes, d'Alep le 10/11/1629, p. 24.

¹³ *Ibid.*, lettre du Frère Etienne de Châtellerauld au Père Justin de Rennes, de Bagdad le 01/12/1637, p. 169.

Père Michel de Rennes dit qu'elle était « assez voisine de la terre de Hur pays de Job¹⁴ ». Une telle indication aidait-elle vraiment à mieux localiser, physiquement, un territoire ? Peut-être car le capucin rajoute, toujours en faisant référence à Job, que l'on « voit encore son sepulchre ». Mais il est certain que pour les chrétiens qui ne sont jamais partis en Orient, les noms de lieux doivent être peu parlants. En les faisant correspondre à ceux de la Bible, les Occidentaux ne voient peut-être pas mieux où ils se trouvent géographiquement mais du moins ces noms leur sont-ils familiers. Il n'était pas besoin de remonter systématiquement aux héros bibliques, des saints d'époques plus récentes pouvaient très bien être cités. Un chroniqueur explique que le Père André de Pontoise s'est installé à Damiette, la ville où « n. P. S. François fut pour prescher aux Sarasins¹⁵ ».

Si l'Empire ottoman est parsemé des Lieux Saints du christianisme, il comporte aussi les Lieux Saints du judaïsme et de l'islam, et les missionnaires français ne l'ignoraient pas. Le Père Michel de Rennes, lorsqu'il aperçoit le tombeau d'Abel dit que « les juifs » y « viennent en pèlerinage de toutes parts¹⁶ ». Il n'est pas étonnant que les chrétiens connaissent les personnages bibliques vénérés par les juifs étant donné qu'ils les vénèrent eux-mêmes. Cependant on constate qu'ils savaient situer une partie des Lieux Saints des musulmans.

En effet, le Frère Etienne de Châtellerault, écrit, à propos de Bagdad, que les « infidèles » « révèrent cette ville, comme nous faisons, sans comparaison, la sainte cité de Jerusalem. Car icy et aux environs sont les sépulcres, d'Aly d'hassin, d'Houmar, d'Abon bequel, et autres premiers sectateurs mahométans¹⁷ ». En ce qui concerne Abon bequel il n'y a pas d'information, le Frère a peut-être fait une erreur en reportant le nom. S'agit-il d'Abou Bakr, le premier calife de l'islam, mais il fut enterré à Médine. Houmar pourrait-être Omar ou Omar II, le second et le huitième calife du sunnisme, mais nous n'avons pas trouvé où était le tombeau de Omar II alors qu'Omar est quant à lui à Médine, auprès de Mahomet. Il n'y a pas d'Aly d'Hassin, mais il manque probablement une virgule entre les deux noms. Hassin est peut-être le calife Hassan, mais nous ne savons pas non plus où se trouve son sépulcre, quant à Aly il s'agit peut-être d'Ali, le cousin et gendre de Mahomet, mais la tombe de ce dernier se trouve à Nadjaf, à quelques 150 km de Bagdad. Il est vraisemblable que le Frère Etienne de Châtellerault parle vraiment de ce dernier car il s'intéresse aussi aux environs de Bagdad, et

¹⁴ *Ibid.*, rapport du Père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande, de Rome, 1641, p. 599.

¹⁵ *Ms. 1436*, p. 134.

¹⁶ *Ms. 1533*, lettre du Père Michel de Rennes au Père Severin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 207.

¹⁷ *Ibid.*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault au souverain Pontife Urbain VIII, de Bagdad le 08/10/1638, p. 283.

au vu de l'immensité de la terre d'Islam, dont nous avons déjà parlé précédemment, 150 km n'étaient peut-être pas perçus comme une si grande distance, contrairement à ce qu'on en dirait en Europe. En tous les cas, qu'il donne ou non le bon nom des sépulcres présents à Bagdad, le Frère Etienne de Châtellerauld sait qu'il y a en cette ville les tombeaux de personnages importants pour la religion musulmane.

On peut maintenant affirmer que le Moyen-Orient était un territoire particulier pour les missionnaires occidentaux de par la présence de nombreux Lieux Saints, notamment de Jérusalem. La plupart des capucins se sont au moins rendus à Jérusalem voire sur d'autres sites sacrés. Les Pères français se sont rendus compte qu'ils étaient sur un territoire à part, ce qui permet au Père Michel de Rennes d'écrire qu'il « n'aurois d'autre bénédiction en ce pays que d'avoir le voisinage de la Terre Sainte, et l'accès es lieux, que nostre Sauveur avec ses Apostres a béni par sa présence », il rajoute qu'il était « heureux qu'un tel bonheur » lui « fut tombé en partage »¹⁸.

Malgré toutes les difficultés qu'ils rencontraient au Moyen-Orient, les capucins avaient la consolation de poser leurs pieds là où le Christ et ses apôtres ont marché et de visiter les Lieux Saints les plus importants du christianisme.

B) Une terre de miracles

La présence des Lieux Saints favorisait le mysticisme, plusieurs faits étaient décrits comme émanant de l'intervention divine. Il ne s'agit bien entendu pas d'une spécialité orientale, en Europe et sur les autres continents un certain nombre de faits étaient expliqués par le miracle. Nous nous arrêterons ici sur trois sortes de miracles : l'intervention divine, puis les miracles des capucins et enfin les miracles qui touchèrent les populations d'Orient.

La volonté divine passait par des signes annonciateurs, que ce soit pour les chrétiens ou les musulmans. Lors de l'accession au trône de Shah Saffi II la Perse était sujette à la disette, aux épidémies et à des tremblements de terre. Suivant les conseils de ses astrologues qui considéraient que son avènement n'avait pas eu lieu à un moment propice, il fut couronné une seconde fois et prit le nom de Suleyman I^{er}¹⁹. Les capucins n'ignoraient pas les croyances astrologiques des musulmans, F. Richard nous informe que le Père Raphaël du Mans relate cet

¹⁸ Ms. 1533, lettre du Père Michel de Rennes au Père Severin de Morlaix, de Damas le 24/12/1637, p. 207-208.

¹⁹ PORTER, Yves, *Op. cit.*, p. 217.

évènement dans deux lettres²⁰.

Le 15 août 1716, apparut une étoile « fort lumineuse, qui éclairait comme un flambeau venant d'une vitesse incroyable du couchant au levant, tirant de temps en temps comme des coups de canon²¹ ». L'un des auteurs de la chronique de Beyrouth y voit un signe de annonciateur de bonne nouvelle et cite les événements qui suivirent : « le mois suivant les Turcs furent défaits en pleine campagne proche Peterwardein, par l'armée de l'empereur²² commandé par le Prince Eugène²³, et où le grand visir²⁴ et le premier sérasker²⁵ furent tués dans le combat. Le mois suivant le Prince Eugène prit Temesvar²⁶. » La victoire autrichienne de Peterwardein (Petrovardin) le 5 août 1716 puis la victoire de Temesvar le 12 octobre de la même année ouvrirent la route de Belgrade qui tomba aux mains chrétiennes l'année suivante²⁷.

L'intervention divine n'influa pas uniquement sur les événements majeurs. Alors que cinq capucins étaient faits prisonniers consécutivement à la chute de l'émir Fakharddîn II, les Pères Sylvestre de Saint-Aignan et Boniface de Moulin échappèrent aux troupes ottomanes et se réfugièrent dans une grotte. Ils séjournèrent un temps indéterminé dans la grotte où ils furent bloqués par la « [neiges] ». Mais un inconnu apparut au Père Sylvestre et le conduisit à un village voisin. De retour il « trouva dans la caverne 300 petits pains qui suffirent pour trois mois à les substantier²⁸ ». L'auteur rajoute qu'ils passèrent parfois trois jours sans boire. Ce dernier détail sert probablement à prouver la valeur des capucins, à montrer qu'ils vécurent de privations. Cet événement nous fait inévitablement penser à l'Exode dans le désert du peuple d'Israël. Les Hébreux étaient nourris par la manne, du pain tombé du ciel. « Yahvé dit à Moïse : « je vais faire pleuvoir pour vous du pain du haut du ciel » (Ex, 16 ; 4). L'inconnu qui apparut au Père Sylvestre et le conduisit dans un village voisin peu de temps après être rapproché de Moïse. On peut encore penser à la multiplication des pains par le Christ. Que s'est-il réellement passé ? Les deux religieux s'étaient-ils réfugiés dans une grotte à proximité d'un village où ils pouvaient chercher des aumônes ? Le Père Michel-Ange de Nantes relate la

²⁰ RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 77.

²¹ *Imp. 1191*, p. 52.

²² Charles VI (1711-1740)

²³ Eugène de Savoie (1663-1736), prince de Savoie-Carignan, servit les Habsbourg de 1683 à 1735. Il s'illustra lors de nombreuses campagnes : guerres austro-turque, guerre de la Ligue d'Augsbourg, guerre de Succession d'Espagne...

²⁴ Silahdar 'Ali Pacha fut grand vizir ottoman du 27 avril au 5 août 1713, sous le règne du sultan Ahmet III (1703-1730).

²⁵ Commandant en chef d'une armée.

²⁶ *Ibid.*, p. 52-53.

²⁷ VEINSTEIN, Gilles, in LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *op. cit.*, p. 158.

²⁸ *Ms. 1436*, p. 100.

même histoire en y enlevant cette part de mysticisme. Il affirme que pour échapper aux Turcs les Pères du Mont Liban « se iettent dans une caverne ou ils y furent trois iours sans boire [...] leur vivre estoit du pain et des noix²⁹ ». Ne pouvant regagner leur hospice ils demeurèrent dans la grotte, le Père Michel-Ange ne sait « durant un si long temps de quoy ils ont peu vivre ; ils nous mandent seulement qu'ils ont beaucoup souffert ; et ie suis certain qu'ils n'avoient pas des provisions de pain pour tantde iours³⁰ ». Il est cependant plus renseigné sur l'inconnu qui vint les trouver : « Dieu suscite un François pour les secourir [...] il les trouve, les prie d'abandonner ce lieu [...] et d'avoir agréable d'aller à Trypoli ». Les Pères suivirent l'homme et s'installèrent à Tripoli. Ici encore c'est Dieu qui conduisit l'homme aux missionnaires, mais il n'est fait nulle mention d'une nourriture divine. Le récit du Père Michel-Ange de Nantes est probablement plus réaliste, au minimum moins enrobé.

Les capucins en plus d'assister aux miracles divins, réalisèrent eux-mêmes certains miracles.

On constate deux types de miracles, ceux réalisés par les capucins de leur vivant, et les miracles des défunts.

Au cours de son voyage pour gagner le Levant, le bateau qui conduisait le Père Lazare de Blois fut poursuivi par des corsaires. Le Père pria le Vierge, alors les corsaires ne « s'avançoient plus aucunement quelques force de voilure qu'ils fissent³¹ ». Il est vraisemblable que le vent soit tombé, rendant vaine la poursuite des corsaires.

Sans faire ici une somme de tous les exemples, étudions un second cas. Dans un village de l'île de Chypre un chien enragé se rua sur le Père Ange de Nevers, « tout le monde lui disoit de s'enfuir, il demeura ferme sans s'esmouvoir et faisant le signe de la croix, et ce chien tomba mort a ses pieds³² ». Le point commun entre ces deux exemples, et les autres que nous ne citerons pas, est la protection divine. Dieu et les saints protègent les missionnaires face aux menaces. Les auteurs capucins lorsqu'ils relatent ces faits cherchent-ils seulement à décrire ce qui se serait passé, où veulent-ils en plus montrer le bien fondé des missions ? Si Dieu les protège c'est qu'il est favorable à leur action apostolique.

Outre les vivants, les corps des capucins décédés opèrent des faits extraordinaires.

Le Père Philémon de Saint-Benoît s'éteignit le mercredi qui suivit la fête de Pâques en l'année 1736. « En expirant il ferma la main droite [*sic.*] si estroitement, qu'il fut impossible

²⁹ Ms. 1533, lettre du Père Michel-Ange de Nantes aux capucins de Bretagne, d'Alep le 9 janvier 1634, p. 126.

³⁰ *Ibid.* p. 127.

³¹ Ms. 1436, p. 107.

³² *Ibid.* p. 143.

de la lui ouvrir ». Le lendemain, dans l'église, au moment des obsèques du religieux, « elle s'ouvrit d'elle mesme distillant en mesme temps une [espri] d'huile³³ ». Cette fois le chroniqueur nous cite sa source, il écrit que ce miracle fut attesté par le Père Michel de Rennes. Le cas du Père Philémon n'est pas isolé, lors de l'enterrement du Père Juste de Beauvais, le Frère Etienne de Châtellerault lui aurait demandé une dernière bénédiction, à ce moment la main « de ce corps S^t s'esleva et le béni ». Le Frère relata cet évènement à Rome, et deux ans plus tard, alors qu'il gagnait la Ville éternelle il narra ce miracle au souverain pontife³⁴. Dans la lettre du Frère Etienne qui relate cet évènement, le Frère lai écrivit qu'au moment de l'inhumation il lui a demandé « encore une fois sa bénédiction ; et aussitost sa main droite se leva, nonobstant la terre qu'on iettoit, comme pour satisfaire à la prière que ie luy avois faicte ; et bénit tous les pauvres chrétiens qui assisstoient à ses funérailles³⁵ ».

Le mouvement de main des défunts n'est pas le seul miracle qu'ils puissent accomplir. Lorsque le Père Pierre d'Alençon expira, une clarté serait apparue sur sa tête, elle aurait été vue par de nombreux témoins³⁶.

Une lueur fut aperçue à son tour sur le lieu du décès des Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, la nuit qui suivit leur martyre. Elle fut de nouveau visible les deux nuits suivantes. De plus, au moment où ils expirèrent ils apparurent à la sœur du gouverneur de Carani, ville par laquelle les deux missionnaires pénètrent en Ethiopie³⁷.

L'énumération de ces miracles posthumes avait pour but de montrer la piété de ces missionnaires défunts. Même dans la mort, ils restaient des êtres remarquables qui montaient au ciel emplis de la gloire de Dieu.

Il nous reste à présent à étudier les miracles qui touchèrent les populations du Levant.

Pour commencer, il y a les apparitions de saints. On constate une prépondérance des apparitions mariales. Un derviche vint se convertir auprès du Père Juste de Beauvais après que la Vierge lui fut apparue et lui eut demandé d'aller à la rencontre de ce religieux³⁸.

Dans un registre proche du précédent, en 1652 à Bagdad, une musulmane, ne parvenant pas à avoir d'enfant, prie la Vierge, quelque temps plus tard elle donna naissance à un enfant. Cependant, la femme en question ne parvenait pas à donner du lait à son bébé, elle pria de nouveau la Vierge et y parvint. Cette femme finit par demander aux capucins de

³³ *Ibid.* p. 111.

³⁴ *Ibid.* p. 122.

³⁵ *Ms. 1533*, lettre du Frère Etienne de Châtellerault à Urbain VIII, de Bagdad le 8 Octobre 1638, p. 280.

³⁶ *Mélange 184*, p. 131.

³⁷ *Ms. 1436*, p. 116

³⁸ *Ibid.* p. 121.

baptiser son fils qu'elle nomma Jésus³⁹. Elle « importune beaucoup nos pères ». En effet ces derniers sont réticents à baptiser un bébé musulman ; car si cela venait à être connu, ils auraient des problèmes avec les autorités musulmanes. Le fait que la mère ait nommé son fils Jésus ne les enchantait pas davantage.

Si les saints protégeaient les capucins, ils les aidaient aussi dans leur action apostolique. On constate à nouveau l'idée que la mission était une action voulue par Dieu car ces intercesseurs pouvaient agir pour faciliter le travail des missionnaires.

Plus que de simples visions, ou prières, un certain nombre de miracles sont recensés dans les différentes sources.

Lors de son premier séjour à Constantinople, le Père Pacifique de Provins a visité une chapelle dédiée à saint Antoine le Grand⁴⁰. Il affirme que cette chapelle, tenue par les cordeliers, est aussi bien fréquentée par les grecs que les musulmans. Le Père Pacifique nous relate deux miracles qui se produisirent dans cette chapelle. Un Turc aurait retrouvé l'usage de ses mains dans cette chapelle, alors qu'une « pauvre femme grecque » y aurait ressuscité⁴¹.

Les saints sont ainsi invoqués pour des guérisons. Dans la même veine, les capucins utilisaient « du bois de n.P.S. François » pour aider des femmes à accoucher. L'une qui n'arrivait pas à avoir d'enfant but un remède sur du bois de saint François, bois qu'elle emporta avec elle et 9 mois plus tard elle donna la vie⁴². Une autre femme, enceinte cette fois, se blessa, de peur de perdre son enfant elle alla voir les capucins qui lui donnèrent un remède à base de poudre de bois de saint François⁴³. Mais qu'est-ce que ce bois de saint François ? Peut-être le bois d'un arbre qu'aurait touché saint François d'Assise, ou d'un bâtiment dans lequel il aurait séjourné ?

Que les missionnaires aient recours à des objets issus de l'histoire d'un saint n'est pas exceptionnel, mais ce qui fit le Frère Etienne de Châtellerauld est très surprenant. Un homme qui avait perdu la « parole, la vüe et l'ouye » vint trouver ce capucin qui prit un morceau de « l'habit dans lequel il [Père Juste de Beauvais] estoit mort, et l'ayant pendu au col de ce malade, il retrouva la parole, et peu après guarit [*sic.*] parfaitement [*sic.*]⁴⁴ ». Peu de temps après on vient chercher ce capucin pour s'occuper d'une femme jacobite « travaillée d'un flux

³⁹ *Ibid.*, p. 139.

⁴⁰ Antoine le Grand (vers 251-vers 356), vécut en Egypte, il est connu pour être le fondateur de l'érémisme chrétien.

⁴¹ *PP.*, p. 40-41.

⁴² *Ms. 1436*, p. 153.

⁴³ *Ibid.*, p. 163.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 123.

de sang, mais qui cessa aussy tost qu'il luy est donné un morceau de cet habit⁴⁵ ». Dans ces deux cas, le plus étonnant ce ne sont pas les miracles, mais bien le fait que le religieux utilise le vêtement d'un religieux décédé comme il le ferait d'une relique. Cherchait-il à montrer par ce biais que le Père Juste de Beauvais était éligible à la béatification ? Si l'on se souvient que Frère Etienne écrivit au pape pour lui parler du miracle qui se produisit lors de l'enterrement de son supérieur, et que, quelques années plus tard, il parla à nouveau du Père Juste devant le souverain pontife, on peut imaginer qu'il cherchait à prouver la sainteté du Père Juste de Beauvais.

La palme du martyr et peut-être même la béatification étaient recherchées par une partie des missionnaires.

C) Devenir un martyr

« Celui qui donne sa vie pour Jésus-Christ, est aussi juste que prudent, il accomplit toute justice, dit Saint Cyprien, puisqu'il rend à Dieu tout ce qu'il avoit reçu de Dieu, réparant avec un pinceau trempé dans le sang de Jésus-Christ et de son propre sang l'Image de Dieu défigurée par le péché, rendant en quelques façon son droit à Jésus-Christ en témoignage duquel il reçoit volontairement la mort, lui rendant vie pour vie, consommant enfin la passion du Sauveur, et suppléant à ce qui y manquoit dans son application⁴⁶. » Voilà un extrait de l'introduction du Père Emmanuel de Rennes dans son *Abrégé de la vie et du martyr des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes*. Dans son introduction il présente le martyr comme un acte héroïque qui contient l'ensemble des valeurs morales et théologiques. Cet acte marque aussi la preuve d'une foi inébranlable en Jésus ainsi qu'en l'espérance de la vie éternelle. Le martyr plus que les miracles ouvre les yeux des populations. Jésus a fait des miracles, mais les juifs ne l'ont pas pour autant écouté. « Mais dès que le sang a coulé, le royaume de Satan a été détruit. ». Pour le Père Emmanuel, le martyr est enfin un acte de charité, en donnant sa vie pour celui qu'on aime, Dieu⁴⁷.

Les missionnaires se placent dans la lignée des apôtres et propagent la bonne parole à travers le monde. La quasi-totalité des apôtres périt de mort violente, les missionnaires vont chercher à les imiter jusqu'au bout. Mais plus qu'imiter les apôtres, il s'agit d'imiter le Christ

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ P. EMMANUEL DE RENNES, *Abrégé de la vie et du martyr des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, capucins*, Rennes, Vatar, 1756, 198 p.

⁴⁷ SUIRE, Eric, *La sainteté française de la Réforme catholique (xvi^e-xviii^e siècles). D'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, p. 155.

dans sa Passion⁴⁸.

Lorsque le Père Albert de Nantes gagna Bagdad depuis Ispahan et mourut suite à la fatigue du trajet, le chroniqueur qui relate le fait parle d'une mort de martyr⁴⁹. Mais le terme est parfois employé de manière abusive par les capucins. Si le Père a souffert, au cours de son trajet, les conditions de son décès n'entrent pas dans les canons du martyr.

Au contraire, la mort des Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes entre dans le cadre du martyr. Trois éléments définissent un martyr : sa mort, les raisons de sa mort, et l'acceptation de la mort. Jean-Michel Fabre parle d'un quatrième élément : la victime est toujours une personne, ou un groupe de personnes⁵⁰.

A peine arrivés en Ethiopie, dans la ville de Diarbarua, ils furent arrêtés par le gouverneur de la province de Sarawé, Tedros⁵¹ qui les conduisit à Gondar, la capitale. La période des pluies bat son plein, la route est donc difficile pour les deux prisonniers. Arrivés le 5 août 1638 à Gondar, ils sont jugés le lendemain par le roi Fasilidas (1632-1667) et sa cour, dont le protestant Pierre Heyling. L'évêque métropolitain d'Ethiopie, Markos, était un ancien moine de Thébaïde qu'avait connu le Père Agathange. Il semble que Markos conseilla le négus mais ne participa pas personnellement au procès par peur d'être confondu par le capucin. Le lendemain les deux religieux furent exécutés par pendaison. Sur les instances de Markos il semble que la population les ait aussi lapidés⁵².

On a donc bien ici la mort de deux individus. Il s'agit d'une mort violente. Effectivement la mort du martyr doit être « physique et violente⁵³ ». La mort doit-être infligée par haine contre la religion : c'est le cas ici car le négus, contrairement à son père, était hostile à la religion catholique. Il proposa, par ailleurs, aux deux capucins de renier leur foi en échange de la vie sauve. Enfin les deux religieux acceptèrent leur mort, s'ils avaient voulu vivre ils n'avaient qu'à abjurer leur foi.

Les martyrs acceptaient sans rechigner leur destin, et parfois ils le provoquaient. Le Père Barthélemy de Saint-Michel partit prêcher auprès des indiens Cukares, à côté du fleuve Guari en Inde. On le prévient qu'ils n'étaient pas accueillants mais « tandis que ses compagnons ne le suivent qu'avec crainte [...] il se présente courageusement devant cette troupe de barbares, armés de flèches et d'autres armes dangeureuses [*sic.*] ». Lorsqu'il prit la parole les Indiens se mirent à tirer. Plutôt que de fuir comme ses compagnons il resta sur place

⁴⁸ FABRE, Jean-Michel, *La sainteté canonisée*, Paris, Téqui, 2003, p. 24.

⁴⁹ *Ms. 1436*, p. 93.

⁵⁰ FABRE, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 60.

⁵¹ Tedros était gouverneur de la province Sarawé et beau frère du négus Fasilidas.

⁵² P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 285-309.

⁵³ FABRE, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 60.

et reçut trois flèches et « serroit avec les mains le Crucifix qu'il avoit sur la poitrine, exorthoït toujours ces barbares à se convertir à la Foi de Jésus-Christ, jusques à ce qu'ayant eut la tempe percée d'un coup de flèche ». Une fois à terre les « infidèles » s'acharnèrent sur son corps et « portèrent la cruauté jusqu'à lui coupé la machoire »⁵⁴.

La mort violente n'est pas forcément donnée par les armes ou une exécution. Elle peut être plus lente. Une longue détention ou des mauvais traitements peuvent mener au martyre. Les Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon passèrent près de cinq années dans un bagne marocain. Ils moururent de la peste au mois de mars 1629, alors qu'ils s'occupaient des pestiférés, aussi bien des catholiques, « hérétiques et infidèles »⁵⁵. Le Père François d'Angers écrivit qu'ils n'ont pas reçu la couronne du martyre par la cruauté d'un tyran mais par un excès de charité.

Un chroniqueur capucin écrivit ainsi que le Père Benoit de La Rochelle méritait la couronne du martyre pour être mort de la peste auprès des esclaves turcs dans les galères du sultan⁵⁶.

Lors d'un martyre les auteurs nous parlent de joie. Celle des martyrs et celle de leur ordre qui est fier d'avoir de telles personnalités dans ses rangs.

La recherche du martyre peut être dangereuse. Comme un excès de zèle, elle ne sera pas toujours bien perçue par les autorités musulmanes qui peuvent y voir une source de troubles. Dès les règles franciscaines établies en 1221 et 1223 on s'interrogeait sur l'ambiguïté de la recherche du martyre qui poussait certains à s'attaquer publiquement à l'Islam. Ceci plutôt que de rapprocher les populations musulmanes risquait de se les aliéner. Et comment faire la différence entre une action de foi et l'exploit individuel⁵⁷ ?

Le martyre s'il était une garantie pour gagner le Paradis, était aussi une étape pour la canonisation. Voyons alors comment on passait du statut de martyr à celui de bienheureux.

Eric Suire s'appuie sur une étude de Christian Renoux sur les procès de béatification. Ce dernier a relevé l'ouverture de 72 procès de béatification pour des Français décédés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, excepté les martyrs révolutionnaires. Sur ces 72 procès, 41 eurent une conclusion positive, parmi lesquels 20 menèrent à une canonisation. 65 de ces procès

⁵⁴ P. BONNAVENTURE BARBERIN, *Relation du martyre et cruauté qu'a souffert le Père Barthelemi de Saint-Michel, religieux capucin de la province d'Andalousie, missionnaire apostolique dans les Indes*, 1737, 4 p.

⁵⁵ *Mélange 184*, p. 130-131.

⁵⁶ *Ms. 193*, p. 68.

⁵⁷ VAUCHEZ, André, *François d'Assise : entre histoire et mémoire*, Paris, Fayard, 2010, p. 188.

s'intéressent à des individus décédés au cours de la période que nous étudions. Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes font partie des 41 béatifications.

Le Père François d'Angers défendit la cause des martyrs du Maroc. Après avoir raconté leur vie et leur mort, la mort étant le point principal de ces écrits hagiographiques : « je m'assure qu'après cela, sans sépulcre, on les peut et doit reconnaître pour saints⁵⁸. »

A partir de 1610 tous les prétendants à la canonisation doivent passer par un premier procès, le plus long des deux, le procès de béatification. Tous ces procès suivaient la même forme. Un premier procès examinait des dépositions écrites, recueillies après l'audition de témoins. Le tout portant sur la renommée, les vertus et les miracles attribués aux défunts. Les informations préliminaires doivent être examinées par l'évêque du lieu de mort de la personne examinée. Or ceci pose problème pour les missionnaires qui exercèrent leur apostolat hors de la Chrétienté. Ensuite un second procès se déroule devant la Sacrée Congrégation des Rites, fondée le 22 janvier 1588, si elle donne son aval c'est au pape que revient la décision définitive. Après la béatification, un autre procès pouvait mener à la canonisation. Cette double enquête étant lourde, en 1688 le pape Clément X décida qu'il ne serait plus nécessaire de revoir l'ensemble de l'instruction avant de procéder à la canonisation. Depuis on se limite à l'examen des nouveaux miracles survenus après la béatification⁵⁹.

Les miracles étaient obligatoires pour être béatifié, puis d'autres miracles posthumes étaient nécessaires pour être canonisé. Les Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon n'ont pas réalisé de miracles. Le Père François d'Angers reconnaît qu'on n'a pas connaissance de miracles réalisés par ces religieux mais dit qu'ils en ont peut être faits et s'appuie sur une lettre du Père Pierre qui écrit : « je n'oserais vous dire ce que Dieu a opéré par nous en nos travaux ; Dieu qui en a été l'auteur, le fera connaître quand il sera temps⁶⁰. » Mais ces deux capucins n'entreront pas dans les rangs des bienheureux.

C'est sans doute dans la même optique que le Frère Etienne de Châtellerault écrit au pape Urbain VIII pour lui annoncer les miracles du Père Juste de Beauvais ; puis, qu'il relata les guérisons miraculeuses provoquées par son habit. Mais à nouveau il n'y aura pas de suite.

Pourquoi les Pères Agathange et Cassien furent-ils béatifiés ?

Leur mort violente est déjà un élément favorable à leur béatification, il est d'autant plus facile d'y voire un « complot contre la foi⁶¹ » que l'ennemi principal de ces religieux était un Occidental, Pierre de Heyling. Les détracteurs d'un tel procès pouvaient affirmer que

⁵⁸ SUIRE, Eric, *Op. cit.*, p. 401.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 351-253.

⁶⁰ *Mélange 184*, p. 135.

⁶¹ SUIRE, Eric, *Op. cit.*, p. 285.

les instigateurs de la mise à mort ignoraient l'idéal catholique s'ils n'étaient pas eux-mêmes chrétiens. Mais un Européen ne pouvait l'ignorer. « Pierre Léon sera l'âme du complot. Les autres ne seront que des jouets et des instruments entre ses mains⁶². » écrivit le Père Ladislas de Vannes.

Avant même leur martyre, les deux religieux souffrirent. Captifs, ils parcoururent le chemin entre Diarbarua et Gondar en un mois, alors qu'une semaine suffit aux « express⁶³ ». Le voyage eut lieu au mois de juillet en pleine saison des pluies équatoriales, les missionnaires avançaient donc laborieusement en s'enfonçant dans la boue. Arrivés à Gondar les Pères furent mis en prison, mais depuis la prison le Père Cassien de Nantes s'adressa à la population en langue amhara, il fit alors une prédication. Les autorités fâchées de cette attitude transférèrent les deux pères dans une « basse-fosse ». Comme ils refusent d'abjurer leur foi au cours de leur procès, ils furent condamnés à mort pour le lendemain. Les sources s'accordent pour dire que les bourreaux avaient oublié d'emporter des cordes pour la pendaison, les Pères « dirent aux boureaux que leurs habits estoient ceints d'une corde, on prit donc leur cordes et on les pendit avec elles⁶⁴ ». Réalité ou ajout des différents auteurs, le but est à nouveau de montrer l'acceptation de leur sort par ces deux martyrs.

Il ne manquait plus que les miracles. La lueur qui s'éleva depuis le lieu de leur mort trois nuits de suite en était un. Leur apparition à la sœur du gouverneur Tedros, au moment de leur expiration en est un autre. De plus la Mère Claire Barentin, supérieure du couvent des capucines de Tours, vit apparaître Mère Pacifique, qui l'avait précédé à son poste, et un Père de la province de Paris. Ces deux apparitions lui dirent qu'ils étaient libérés du Purgatoire par les « mérites des vénérables PP. Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, martyrisés le même jour en Abyssinie⁶⁵ ».

Dans les années qui suivirent la mort de deux capucins, le procès de béatification fut ouvert, mais vite arrêté car il n'était pas possible de se rendre sur place. Suite à une lettre de Louis XIV le procès reprit en 1669 mais fut à nouveau interrompu. C'est grâce au cardinal Massaïa que le procès reprit en 1887 et déboucha sur la décision de béatification des deux martyrs, décision prise le 23 octobre 1904 par le pape Pie X (1903-1914). La cérémonie officielle se déroula lors d'une messe le 1^{er} janvier 1905.

Il faut savoir qu'une telle longueur n'est pas exceptionnelle. Sur 46 saints et bienheureux morts entre 1546 et 1783, on remarque que plus de 60% des causes n'aboutissent

⁶² P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 295.

⁶³ L'auteur fait peut-être référence, ici, aux messagers ?

⁶⁴ *Ms. 1436*, p. 116.

⁶⁵ P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 313-314.

qu'au XX^e siècle⁶⁶.

On a ainsi pu voir que loin de craindre la mort les missionnaires allaient à sa rencontre. Plus elle pouvait-être violente plus elle était enviable, l'espoir du martyr étant très présent. Il s'agit d'un trait commun aux capucins du XVII^e siècle : Bernard Dompnier parle ainsi du temps de la « sainteté héroïque » dans ses études sur les missions capucines.

L'Orient était un territoire lointain et largement méconnu pour des capucins français. Tout y était exagéré, du climat à la géographie. Si les conditions de vie étaient difficiles les missionnaires avaient l'honneur de fouler les lieux bibliques, les lieux où le Christ a posé ses pieds. Les dangers et difficultés de ces territoires lointains étaient un privilège pour nombre de capucins, ils offraient l'occasion de suivre la vie des apôtres, de mourir en martyr, et, pourquoi pas, d'accéder à la béatification et ainsi gagner une place de choix au Ciel.

⁶⁶ SUIRE, Eric, *Op. cit.*, p. 368.

III Les missions aux confins de la terre d'Islam

Tout au long de cette étude nous nous sommes principalement penché sur les missionnaires présents dans les Empires ottoman et perse. Ce choix nous a été dicté par nos sources. Nous n'avons toutefois pas ignoré l'Inde, l'Ethiopie et le Maroc. Ces trois espaces, moins décrits par les capucins, notamment parce qu'ils n'y firent qu'un court séjour, dans le cas de l'Ethiopie et du Maroc, méritent toutefois d'être étudiés à leur tour. Nous verrons que les missionnaires ont les mêmes fonctions sur ces territoires, mais qu'ils font face à des cadres très différents.

Nous observerons d'abord le Maroc, puis l'Inde, qui sont deux Etats musulmans. Enfin nous nous pencherons sur l'Ethiopie, qui était un royaume chrétien.

A) Le Maroc : un contexte difficile

Les quatre voyages au Maroc, compris entre 1624 et 1635 se déroulèrent pendant une période d'instabilité politique. Un temps uni sous le règne d'Ahmed El-Mansour (1578-1603), le pays fut, à sa mort, en proie à la division. Deux gouvernements s'opposèrent, l'un installé à Fès et l'autre à Marrakech, la capitale du Maroc. C'est le sultan de Marrakech, Moulay Zidane (1603-1628), que vinrent voir les Français en 1624. Ils eurent raison car deux ans plus tard il battait définitivement le sultanat de Fès¹.

Selon le Père François d'Angers², c'est le commandeur de Razilly qui commença les négociations avec le Maroc, en 1619. Un Marocain vint même en France et il fut décidé d'y envoyer une expédition avec Razilly comme ambassadeur. Il faut toutefois attendre quatre ans avant que l'ambassadeur soit autorisé à partir pour le Maroc. Il aurait alors demandé des religieux au Père Joseph de Paris, alors provincial de Touraine. Ces missionnaires auraient la charge de soutenir les nombreux prisonniers français présents au Maroc. La demande fut rapidement acceptée, le chapitre du mois d'août 1623 érigea le Père Pierre d'Alençon comme supérieur de cette mission.

Il n'y avait qu'un an que la Sacrée congrégation de la Propagande avait vu le jour. Les missions d'Orient n'étaient pas encore établies, mais le Père Pacifique de Provins y était déjà parti en reconnaissance.

A cette date de nombreux capucins étaient prêts à partir en mission. Le Maroc était

¹ LUGAN, Bernard, *Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Paris, Perrin-Critérian, 2000, p. 167-168.

² *Mélange 184*.

d'autant plus attrayant que du vivant de François d'Assise cinq franciscains s'y étaient déjà rendus et y furent tués.

Trois capucins prirent donc la mer avec l'escadre française au mois de mai 1624 : Pierre d'Alençon, Michel de Vezin et le Frère Rodolphe d'Angers. Arrivés à Safi le 3 octobre leurs premiers contacts avec les Marocains furent bons. Mais alors qu'ils descendaient à terre avec l'ambassadeur et quelques autres personnes ils furent arrêtés par le gouverneur de la ville. Il semble que cette arrestation fasse suite à un quiproquo. Le sultan du Maroc avait envoyé un messenger français demander un soutien financier à la France afin de mener sa guerre. En effet il était en conflit ouvert contre le sultan de Fès. Mais le vaisseau du messenger ayant été capturé par les Espagnols, il ne gagna jamais la France. Ignorant cette mésaventure et n'obtenant aucune réponse Moulay Zidane aurait conclu à une trahison de la part des Français. Le sultan laissa toutefois partir pour la France l'ambassadeur avec quelques hommes, dont le Frère Rodolphe, gardant les autres en otage.

Mais de retour en France, où la situation politique était tendue, Razilly reçut l'ordre de participer à la lutte contre les corsaires protestants, puis au siège de la Rochelle (1627-1628), ce qui retardait son retour au Maroc.

Au Maroc il semble que le Père Pierre d'Alençon tenta de poursuivre les négociations avec le sultan, les rares fois où ce dernier le sortait du bain afin de lui demander si l'ambassadeur reviendrait bientôt.

Bien que prisonniers, les deux capucins arrivaient à communiquer avec la France par l'intermédiaire de marchands français.

En 1628 le sultan mourut, Abd el-Malik II (1628-1631) lui succéda mais deux de ses frères s'opposèrent à lui.

Ces deux religieux semblaient être estimés par le sultan, ce qui ne rendait pas moins difficile leur détention, d'autant plus que le souverain avait d'autres soucis que le sort de deux capucins et des quelques gentilshommes qui les accompagnaient depuis la France. Le sultan avait une guerre fratricide à mener, alors que son pays faisait face à la famine et la peste. Le sultan finit par s'imposer mais son pouvoir ne rayonnait que très peu au-delà de Marrakech.

Pour ce qui est de la peste et de la famine, les capucins en parlent beaucoup dans leurs lettres. A la lecture de ces lettres le Père François d'Angers peut ainsi écrire que « la misère était lors universelle en Barbarie³, aussi bien pour les naturels du pays que pour les étrangers⁴ ». Les soldats marocains eux-mêmes ne mangeaient plus que des « herbes cuites

³ Maghreb.

⁴ *Mélange 184*, p. 53.

avec du sel et de l'eau, fort peu de pain⁵ ».

Les mauvaises récoltes, la peste et la guerre civile avaient fortement affaibli le Maroc au cours de ces années. Bartolomé Bennassar écrit que l'ouest méditerranéen fut touché par de nombreuses épidémies de peste du XVI^e siècle aux années 1720. Les pires cataclysmes se produisirent entre 1628 et 1632, puis 1647 et 1656⁶. On parle de milliers de morts. Dès 1627, 7000 familles quittèrent la capitale du pays. La famine aurait gagné le pays deux à trois années avant la peste, mais c'est la peste qui fut le plus dévastatrice, elle aurait tué plus de 160 000 « Arabes » en plus d'un an. Nous ne savons pas combien de personnes périrent de la peste. Le Père François d'Angers parle du décès de 176 400 esclaves chrétiens. Quelle véracité donner à ce nombre ? Toujours est-il que les deux capucins firent partie de ces victimes, en 1629. La pérennité de la mission marocaine était alors fortement compromise.

C'est cette même année 1629 que Razilly mena une seconde expédition vers le Maroc afin de traiter avec le sultan. Quatre capucins rejoignent l'expédition, les Pères Colombin de Nantes, Isidore de Baugé et Pacifique de Mazé, ainsi que le Frère Rodolphe d'Angers qui les avait précédés au Maroc. La flotte fit halte à la ville de Salé « remplie de corsaires et de rebelles à leur roi » et où il y avait de nombreux esclaves français. En effet Salé était devenue une République corsaire en 1627, elle resta indépendante jusqu'en 1666. Les autorités de Salé refusèrent de signer des accords avec la France, un blocus fut donc mis devant la ville menant à la signature d'une trêve de cinq mois entre le royaume de France et cette République, et la promesse de libérer les 200 esclaves français⁷. Sur ces entrefaits le Frère Rodolphe était allé ouvrir les négociations avec le sultan, mais l'approche du mauvais temps rappela les Français à leur royaume⁸.

Une flotte plus réduite reprit la route du Maroc l'année suivante, toujours accompagnée de capucins. Cette fois les négociations furent mieux récompensées. A Salé on parvint à retirer 151 esclaves français et à obtenir une trêve d'un an, renouvelable pour six ans⁹. Les négociations avec le sultan, bien qu'encourageantes, n'aboutissaient toujours pas, notamment au sujet de la libération des captifs. En fin d'année les Français regagnèrent la France, ne laissant aucun capucin sur place, ces derniers considérant qu'il n'y avait pas

⁵ *Ibid.*, p. 88.

⁶ LUGAN, Bernard, *Op. cit.*, p. 160.

⁷ MAZIANE, Leïla, *Salé et ses corsaires (1666-1727). Un port de course marocaine au XVII^e siècle*, Mont-Saint-Aignan, Caen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Presses Universitaires de Caen, 2007, p. 249.

⁸ *Mélange 184*, p. 151.

⁹ *Ibid.*, p. 159.

suffisamment de chrétiens au Maroc¹⁰.

Un traité de paix fut toutefois signé par Louis XIII en 1631, mais le sultan Moulay el-Oualid ne fut pas avisé de la ratification du roi de France et considéra alors la paix comme rompue. Il faut attendre 1634 pour une réouverture des négociations. Une dernière expédition partit alors pour le Maroc en 1635, elle n'était pas commandée par Razilly parti pour l'Amérique. Les Pères Pacifique de Beaugency et Jacques de Saint-Aignan avaient la charge du rachat des esclaves. Un véritable traité de paix fut signé le 18 juillet 1635¹¹, et plus de 300 Français furent libérés¹².

Il peut paraître surprenant de voir des capucins s'occuper du rachat des esclaves, d'autres ordres s'étant spécialisés dans cette profession, comme les trinitaires ou les mercédares¹³. Mais rappelons que les capucins avaient gagné le Maroc dans l'espoir d'y fonder une mission. Il fut alors peut-être décidé de ne pas changer d'ordre religieux pour mener l'action au Maroc, d'autant que lors de l'expédition de 1629 l'un des objectifs était la libération des Pères Michel de Vezin et Pierre d'Alençon. De plus ce n'est qu'en 1630 que les capucins décidèrent qu'il n'était pas nécessaire d'établir une mission au Maroc. Le voyage qui mena au rachat des esclaves en 1635 n'était que la conclusion des négociations entamées précédemment. Outre cela, rien n'empêchait les capucins de se tourner vers la libération des esclaves. En 1624 Urbain VIII choisit d'établir une mission de capucins à Tunis afin d'y assister les esclaves, mais aussi de les ramener en Europe. Le choix du pape se porta sur les frères des anges de la province de Palerme. Après une pause en 1665, cette mission reprit en 1672¹⁴. De même, nous avons vu précédemment dans cette étude que sur leurs lieux de mission les capucins pouvaient s'occuper des prisonniers, et même les libérer.

Si nous avons étudié ici la particularité du Maroc c'est que géographiquement il n'appartient pas à l'Orient. De plus aucune mission ne s'y est réellement constituée. Deux capucins y ont prêché auprès des esclaves, à leur mort leurs frères en religion se sont contentés de racheter les esclaves français, sans chercher à s'installer au Maroc. Toutefois, les capucins ne délaissèrent pas aussitôt le Maroc. Dans les années 1640, trois capucins bretons étaient prisonniers au Maroc. Ils furent libérés par les états de Bretagne contre une somme de

¹⁰ *Ibid.*, p. 162-163.

¹¹ MAZIANE, Leïla, *Op. cit.*, p. 250.

¹² *Mélange 184*, p. 177.

¹³ SEBAG, Pierre, *Tunis au XVII^e siècle. Une cité barbaresque au temps de la course*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 137.

¹⁴ P. ANSELME DES ARCS, *Mémoires pour servir à l'histoire de la mission des capucins. Dans la régence de Tunis, 1624-1865*, Rome, Archives Générales de l'ordre des capucins, 1889, p. 10-21.

1500 livres. L'affaire est évoquée dans les délibérations des états de Rennes¹⁵ (23 février 1645) et de Nantes¹⁶ (20 mai 1647).

Un autre territoire musulman, qui diffère des précédents est la péninsule indienne.

B) L'Inde : un espace à l'aube de sa colonisation

L'Inde comptait déjà des chrétiens avant l'arrivée des Portugais au XVI^e siècle. L'Eglise malabare doit son nom à la côte occidentale de l'Inde, là où se trouvaient les chrétiens en question. Cette Eglise revendique une fondation par saint Thomas, en 52. La présence d'un christianisme chaldéen est attestée sur la côte malabar dès le IV^e siècle. Au siècle suivant cette Eglise embrasse le nestorianisme et se place sous le contrôle de l'Eglise nestorienne de Perse. Mais coupée des autres Eglises chrétiennes elle gagne une certaine autonomie¹⁷.

Quand les missionnaires français arrivèrent en Inde, l'Eglise catholique y était déjà relativement bien implantée, Le synode de l'Eglise malabare, réuni en 1599 à Diamper, mène à l'union à Rome et la latinisation totale de la liturgie¹⁸. A l'arrivée des Portugais les chrétiens se rattachèrent à Rome alors que des hindous, de la côte occidentale de l'Inde, se convertissaient à leur tour au christianisme¹⁹. L'Eglise qui se mit en place en Inde était très liée aux Portugais. Goa devint un évêché dès l'année 1560²⁰.

Lorsque les capucins gagnèrent l'Inde en 1639²¹, la principale puissance politique était l'Empire moghol, qui comprenait la quasi-totalité de l'Inde, excepté les sultanats de Bijapur et de Golconde au sud de la péninsule. Ces derniers ne furent soumis par les Moghols qu'en 1686²². L'empereur en place à l'arrivée des missionnaires français était Shah Jahan (1628-1658), un empereur bâtisseur et conquérant. Il fit bâtir le célèbre Taj Mahal, mais surtout il entama la construction de la nouvelle capitale de Shahjahanabad à Dehli à partir de 1638. Cet

¹⁵ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2654 et C 2774.

¹⁶ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2654.

¹⁷ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 443.

¹⁸ *Ibid.*, p. 444.

¹⁹ MARKOVITS, Claude (dir.), *Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950*, Paris, Fayard, 1994, p. 399.

²⁰ CHANDEIGNE, Michel (dir.), *Goa 1510-1685. L'Inde portugaise, apostolique et commerciale*, Paris, Autrement, 1996, p. 122.

²¹ Une carte des établissements européens en Inde se trouve en annexe 7.

²² MARKOVITS, Claude (dir.), *Op. cit.*, p. 130-131.

empereur fut aussi un conquérant et renforça l'influence moghole en Inde²³.

Mais, alors que la tutelle portugaise perdait en puissance au XVII^e siècle, la majorité des chrétiens fit une scission. Ils n'acceptaient pas la négation de leur identité religieuse ni la latinisation forcée. En 1653, l'archidiacre Thomas Parambil, fonde une Eglise dissidente, la rattachant au patriarcat jacobite d'Antioche, formant ainsi l'Eglise malenkare²⁴. Cette Eglise prend le nom de « malenkare » qui signifie « de la montagne » par opposition aux chrétiens « de la côte » qui sont dit « malabars »²⁵.

Une fois en Inde, à Goa, les Pères Pierre de Pithiviers, Zénon de Baugé et le Frère Etienne de Châtellerauld rencontrèrent des Hollandais et des Portugais. Les Portugais étaient les premiers Européens à avoir fondé des comptoirs en Inde, après avoir établi un premier contact par le biais de Vasco de Gama²⁶ en 1498. Par la suite le Portugal développa un empire en Inde, son instigateur fut Afonso d'Albuquerque²⁷. Ce dernier conquiert Goa en 1510, Goa qui fut la capitale de l'empire portugais en Orient²⁸.

Mais depuis la décennie 1620 l'influence portugaise est en baisse au profit des Anglais au Nord de l'Inde et des Hollandais au Sud²⁹. Dès 1594, la Compagnie des terres lointaines voit le jour à Amsterdam, elle mène une expédition jusqu'à Java. Le 20 mars 1602, les différentes compagnies de Provinces-Unies sont regroupées par une charte qui crée la *Vereenigde Ooste Indische Compagnie* (VOC). Les Hollandais s'implantent petit à petit en Inde, et depuis Java ils harcèlent les navires portugais³⁰. En 1600, c'est aux Anglais de fonder l'*East India Compagny*, ils atteignent Java en 1602 puis Surat en Inde cinq ans plus tard. Les Moghols vont se détourner des Portugais, qui interféraient trop dans les domaines de la politique et du religieux. Ils vont alors se tourner vers les Anglais, moins interventionnistes, suite à une victoire navale de ces derniers sur les Portugais en 1612³¹.

Les premiers contacts que les capucins ont tissés avec les chrétiens d'Inde n'étaient

²³ *Ibid.*, p. 121.

²⁴ VALOGNES, Jean-Pierre, *Op. cit.*, p. 444.

²⁵ *Ibid.*, p. 362.

²⁶ Vasco de Gama (années 1460-1524) fut le premier européen à gagner l'Inde par la mer, en franchissant le cap de Bonne-Espérance en 1498.

²⁷ Afonso d'Albuquerque (1453-1515), s'empara de Goa en 1510 et fut gouverneur des Indes portugaise jusqu'à sa mort.

²⁸ CHANDEIGNE, Michel (dir.), *Op. cit.*, 225 p.

²⁹ MARKOVITS, Claude (dir.), *Op. cit.*, p. 130-167.

²⁹ *Ibid.*, p. 121.

³⁰ *Ibid.*, p. 164-165.

³¹ *Ibid.*, p. 166-167.

pas des plus encourageants. A Goa, les trois capucins se trouvaient avec l'évêque Mathieu de Castro et quelques Portugais lorsqu'un capitaine de vaisseau hollandais se présenta. Il posa des questions, n'obtenant pas de réponse il pendit l'un des Portugais. Les capucins voulurent s'interposer et le Frère Etienne fut pendu et laissé pour mort. Il avait « le visage tout bleu, la langue tirée hors de la bouche d'où sortoit du sang³² ». Mais il était vivant. Lorsque l'on apprit que les capucins étaient français, le capitaine hollandais fut jugé par ses pairs.

Pourtant les Français n'étaient toujours pas les bienvenus. En effet, oublié par l'évêque qui tentait de former un clergé indien, ils décidèrent que le Père Zénon de Baugé partirait à Surat ou « le gouverneur leur avait fait tants de caresses ». Peu après le départ de ce missionnaire c'est au tour des Portugais de s'en prendre aux religieux français. Le Père Pierre de Pithiviers et le Frère Etienne de Châtellerauld furent expulsés, on embarqua « l'un pour la Perse, l'autre pour le Portugal³³ ».

Si les Portugais étaient hostiles à l'implantation des capucins français, les Hollandais avaient une position plus ambiguë, alors que les Anglais ne semblaient pas montrer d'hostilité. Ainsi à Surat le Père Zénon fut bien accueilli par le gouverneur³⁴ de la ville et les chefs des compagnies anglaise et hollandaise. Le capucin « faisait toutes les fonctions parmy 8 ou 10 familles de Chrestiens Portugais³⁵ ». Tous les Portugais n'étaient pas hostiles aux missionnaires français, il est probable que ce soit les individus les plus influents qui craignaient de voir arriver une compagnie de commerçants français. Les colons les moins aisés ne voyaient probablement en ces religieux que des prêtres venus exercer leur ministère dans un territoire qui manquait cruellement de clercs. On constate aussi que les missionnaires exerçaient les charges de curé en Inde, en effet il manquait de nombreux clercs catholiques en Inde, notamment à Surat où les Anglais avaient supplanté les Portugais.

A Surat le Père Zénon pouvait même se targuer d'être protégé par les protestants. Lorsqu'il apprit que son écolier, un « mosti³⁶ », voulait épouser une musulmane, il l'en dissuada. Avant d'être pris sous l'aile du religieux le jeune homme avait passé un mois chez le gouverneur de la ville qui lui avait dit de se convertir à la religion de Mahomet afin d'épouser la jeune femme. Le gouverneur, fâché que le Père ait empêché cette conversion, chassa le capucin de la ville. Cependant il le rappela « sous menace du Président³⁷ Anglois³⁸ ».

³² *Ms. 1436*, p. 125.

³³ *Ibid.*

³⁴ Probablement le gouverneur indien, le représentant local du pouvoir moghol.

³⁵ *Ibid.*, p. 131.

³⁶ Personne née d'un père européen et d'une mère indienne.

³⁷ Il s'agit probablement du commandant de la garnison anglaise.

³⁸ *Ibid.*

Si les Anglais sont les plus accueillants avec les capucins, ces derniers n'en aident pas moins les Portugais. En 1659 les Hollandais firent prisonniers une troupe portugaise composée de dix-neuf Portugais et six Indiens, « tous catholiques ». Le Père Ambroise de Preuilley obtint du commandant hollandais qu'il libère les prisonniers. Ce dernier accepta de libérer les Européens mais pas les Indiens. Le religieux français alla alors trouver le gouverneur de la ville pour qu'il obtienne des Hollandais qu'ils libèrent les six prisonniers restants. Les prisonniers furent ainsi tous libérés. Apprenant ceci, le vice-roi de Goa aurait fait l'éloge des capucins et relâché autant de prisonniers hollandais³⁹.

Les deux exemples que nous venons de voir nous montrent aussi la capacité d'adaptation des capucins, ils savaient qui aller trouver en cas de problème. Les capucins maîtrisaient les jeux de la politique, mais ils en dépendaient aussi. Le cas le plus symptomatique est celui du Père Ephrem de Nevers à Madras.

Madras fut fondé en 1639 par les Anglais⁴⁰. Le Père Ephrem gagna Madras en 1642. Le « commandeur » anglais voulait que le père reste dans la ville « sans toutefois faire force ». Il demanda aux chrétiens de la ville de lui fournir des aumônes, lui-même fournirait ce qu'il manquerait. Le capucin y exerça la charge de curé car le « commandeur » ne « vouloit point souffrir qu'il vint des prestres de S^t Thomé qui appartenoit pour lors aux Portugais avec les quels il avoit quelque different⁴¹ ». Si les Anglais acceptaient si facilement des religieux catholiques et français, c'est probablement qu'ils voyaient là, un moyen de faire prospérer leurs comptoirs. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que les missionnaires protestants s'intéressent réellement à l'Inde, même s'ils y étaient présents dès le XVII^e siècle⁴². Les Portugais étaient des rivaux, il ne restait donc plus que les sujets du roi de France pour s'occuper des chrétiens d'Inde. D'autant plus que dans les années 1640, la France et l'Angleterre n'étaient pas en guerre. Il semble que le Père se soit fait une telle réputation que les Portugais de Sao-Tomé, à 5 km de là, venaient écouter ses sermons. La ville de Madras étant en pleine expansion, les chrétiens étaient de plus en plus nombreux à venir s'y installer, dont des catholiques. L'Inquisition portugaise attira le Père Ephrem hors de la ville, en juillet 1649, et l'arrêta. Tout le monde s'accorde pour affirmer que le prétexte invoqué était faux. Il est vraisemblable que les Portugais voyaient une menace dans la présence de ce religieux dans une ville dominée par les protestants. Le but recherché étant que, sans prêtre les catholiques de Madras reviendraient à Sao-Tomé. Ephrem de Nevers fut déféré à Goa. Le Père Zénon de

³⁹ *Ibid.*, p. 155-156.

⁴⁰ MARKOVITS, Claude (dir.), *Op. cit.*, p. 122.

⁴¹ *Ms. 1436*, p. 129-130.

⁴² MARKOVITS, Claude (dir.), *Op. cit.*, p. 399.

Baugé et un voyageur français, François de La Boullaye-Le-Gouz⁴³, intervinrent en vain en faveur de sa libération. Le Père Zénon se rendit donc à Madras en 1651 pour que la mission ne soit pas abandonnée. Cependant l'affaire prit des proportions plus importantes car le pape Innocent X (1644-1655) et même le roi du Portugal, Jean IV (1640-1656) intervinrent pour que l'Inquisition libère le capucin. Quelles pressions furent exercées sur ces deux personnalités, notamment sur Jean IV, pour qu'il donne tort à ses propres sujets ? L'Inquisition tint bon mais finit par s'incliner lorsque le sultan de Golconde menaça d'attaquer Sao-Tomé⁴⁴. Le Père Ephrem retourna derechef à Madras. Les souverains locaux participaient donc eux aussi à ces conflits entre Européens. Faut-il croire les capucins lorsqu'ils disent que le sultan de Golconde intervint car son grand vizir estimait le Père Ephrem, ou plus vraisemblablement avait-il quelques intérêts avec d'autres forces, comme les Anglais de Madras peut-être ?

A cette date, Français et Anglais semblaient être les meilleurs amis du monde en Inde. Mais il est probable que les rapports entre capucins et Anglais se soient dégradés après l'année 1671 et l'arrivée d'une flotte française à Surat, puis plus encore après son installation à Pondichéry deux ans plus tard⁴⁵. Dès ce moment, la présence française ne se limitait plus à quelques missionnaires, mais à une prise de possession territoriale ainsi qu'à une entrée sur les marchés locaux. Cependant les sources, trop lacunaires sur les missions du XVIII^e siècle, sont encore moins bavardes sur le cas de l'Inde.

Plus on avance, plus les Anglais, qui gagnaient en influence, devaient avoir du mal à accepter la concurrence étrangère. La prise de Dehli par Nadir Shah sonna le déclin de la dynastie moghole. La chute de Pondichéry, prise par les Anglais en 1761, annonçait leur suprématie européenne en Inde, même si la ville fut restituée aux Français en 1763 par le traité de Paris⁴⁶. Suite à la conquête du Bengale (1757-1784), le reste de l'Inde tomba en une trentaine d'années sous le contrôle britannique.

Sortons de l'influence politique et penchons-nous rapidement sur l'impact des missionnaires sur les populations. En Inde, l'influence des missionnaires resta confinée à des communautés pauvres et isolées, si on excepte Goa⁴⁷. Comme ailleurs en terres d'Islam, ce sont les individus les plus marginalisés qui se convertirent. Il n'est que rarement fait mention, en Inde, contrairement aux autres Empires musulmans, de persécutions contre les

⁴³ François de La Boullaye-Le-Gouz (1623-1668/69) était un voyageur français qui parcourut l'Europe et l'Orient.

⁴⁴ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 278-279.

⁴⁵ MARKOVITS, Claude (dir.), *Op. cit.*, p. 173.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 399.

missionnaires qui convertissaient des Indiens. Les quelques cas de conversions touchaient majoritairement des populations en marge, mais même en ville les autorités étaient peu réactives face aux actions des missionnaires. Ceci peut s'expliquer par le fait que les capucins se trouvaient dans des villes où il y avait des représentants des compagnies de commerces européennes. L'influence de ces compagnies les protégeait peut-être. De plus pour D. Van der Cruysse les Indiens, et les Asiatiques en général, n'avaient pas la même approche de la religion que les Européens. Ils toléraient de nombreuses religions, « chaque religion est une façon originale d'explorer les rapports entre l'homme et le sacré⁴⁸ ». Il ajoute que le syncrétisme religieux y était omniprésent. Mais, qu'en est-il des autorités locales, musulmanes, croyant alors en une religion qui se veut universelle ? Étaient-ils moins attachés au côté universel de leur religion que leurs homologues des empires de l'Ouest, où étaient-ils simplement pragmatiques ? Ils étaient peut-être indifférents à ce qui touchait la conversion des non musulmans, comme les hindous.

Les religieux croyaient que l'élimination de certaines pratiques, incluses dans la conversion au catholicisme, favoriserait la conversion des hindous. Ils autorisaient : les veuves à se remarier et leur interdisaient de se raser la tête, ainsi qu'aux autres hindous de confisquer leurs biens. Michel Chandeigne considère, que malgré les avantages offerts par la conversion, peu de veuves passaient au catholicisme, de crainte d'une complète exclusion sociale. De plus, les conversions étaient freinées : par la perte de considération des convertis aux yeux des autres Indiens, la dîme payée par les chrétiens, mais aussi les contraintes et amendes que pouvait infliger le clergé aux contrevenants à la foi⁴⁹.

Les capucins eurent toutefois un fort succès parmi une population un peu particulière. Non loin de Surat, ils découvrirent une « peuplade » chrétienne. Les capucins nous parlent de soldats fugitifs « des terres Portugaises » qui depuis près de 20 ans vivaient dans les bois. Le Père Jacques de Bourges resta trois semaines avec eux et n'eut aucun mal à « convertir » plusieurs d'entre eux⁵⁰, rappelons qu'ils étaient chrétiens, voire catholiques, d'origine.

La fin de la présence tourangelle au Moyen-Orient n'a, semble-t-il, pas été suivie par le rappel des missionnaires d'Inde. En 1754 le Père Victor de Niort laissa sa place de supérieur de l'hospice du Caire à un capucin lillois et reçut l'autorisation de partir pour les Indes orientales⁵¹.

⁴⁸ VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 299-302.

⁴⁹ CHANDEIGNE, Michel (dir.), *Op. cit.*, p. 124.

⁵⁰ *Ms. 193*, p. 73.

⁵¹ *Ibid.*, p. 182.

L'Inde, outre son éloignement important de l'Occident, et bien qu'il s'agisse d'un Empire musulman, est différente des deux Empires musulmans du Moyen-Orient. L'islam n'y est pas majoritaire, même s'il s'agit de la religion du pouvoir. L'influence chrétienne y est croissante, et à la fin de la période elle y est plus importante que dans tout autre espace compris dans cette étude. A nouveau, les rivalités entre puissances chrétiennes se répercutent sur cet espace.

Il nous reste à présent à étudier le cas éthiopien, un royaume chrétien.

C) Le rêve éthiopien : une rapide désillusion

Le christianisme s'imposa en Ethiopie lorsqu'Ezana (320/25-356) monta sur le trône de l'Empire d'Axoum⁵² entre 320 et 325⁵³. Ces chrétiens disaient descendre de Salomon⁵⁴. Au IX^e siècle le patriarcat copte d'Egypte fit de l'Ethiopie un de ses fiefs⁵⁵. Ce furent donc les patriarches d'Alexandrie qui nommèrent les métropolitains d'Ethiopie, ces derniers devant parfois faire face à l'hostilité des Ethiopiens. La dynastie Zagoué (1117-1268) accueillit même des métropolitains syriens pour montrer son opposition à Alexandrie⁵⁶. Toutefois à l'époque qui nous intéresse l'Ethiopie était un Empire chrétien d'obédience copte.

Depuis le Moyen Âge le royaume du prêtre Jean faisait rêver les Occidentaux. D'abord identifié en Inde, il glissa vers l'Ethiopie. Les puissances chrétiennes désiraient nouer des contacts avec ce royaume dès la chute de Saint-Jean-d'Acre, en 1291, afin de prendre les musulmans à revers⁵⁷. Ce sont à nouveau les Portugais, premiers Européens à franchir le cap de Bonne-Espérance en 1488⁵⁸, qui commencèrent à se rapprocher de l'Ethiopie. Les premiers contacts furent peu encourageants pour les Portugais. Mais quelques décennies plus tard la tendance s'inversa. En 1517 suite à la chute des Mamelouks, les Ottomans pouvaient pousser leur avancée plus au Sud, jusqu'à l'Ethiopie. Le négus Lebna-Denguel (1508-1540) demande de l'aide aux Portugais qui accoururent et des troupes débarquèrent à Massaoua en 1541⁵⁹.

⁵² L'Ethiopie.

⁵³ DORESSE, Jean, *Histoire de l'Ethiopie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, p. 22.

⁵⁴ CADIOT, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 223.

⁵⁵ DORESSE, Jean, *Op. cit.*, p. 29.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 39-41.

⁵⁷ PENNEC, Hervé, *Des jésuites au royaume du Prêtre Jean (Ethiopie). Stratégies, rencontres et tentatives d'implantation 1495-1633*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2003, p. 8-9.

⁵⁸ C'est le voyageur Bartolomeu Dias (Vers 1450-1500) qui fut le premier à contourner le Sud de l'Afrique en 1488.

⁵⁹ ABEBE, Berhanou, *Histoire de l'Ethiopie, d'Axoum à la révolution*, Addis Abeba, Centre français des études éthiopiennes, 1998, p. 51-52.

Abebe Berhanou remarque que contrairement au processus colonial, l'armée a précédé les missionnaires en Ethiopie. Notons toutefois que l'armée n'était pas venue dans le but de conquérir l'Ethiopie, mais de l'aider à faire face à un ennemi commun. Il faut attendre 1557 pour que les jésuites pénètrent l'« Abyssinie ». Hervé Pennec nous montre que pour ramener l'Eglise éthiopienne dans le giron de la papauté l'objectif était de convertir le « prêtre Jean », c'est-à-dire le négus. Après quelques péripéties les jésuites convertirent le négus Sournéyos (1607-1632) en 1621. Un an après, ce souverain proclama le catholicisme religion officielle de son royaume. Mais la rupture était trop violente pour les Ethiopiens, leurs rites étaient trop différents des rites catholiques pour pouvoir être gommés d'un seul coup. Une crise gagna donc le pays, l'armée même tourna le dos au négus, n'intervenant contre une révolte seulement que pour sauver l'unité de la nation. Sournéyos finit par abdiquer au profit de son fils, Fasilidas (1632-1667) en 1632, ce dernier proclama le retour à l'ancienne foi⁶⁰. Les missionnaires latins furent expulsés l'année suivante, alors que les catholiques éthiopiens, de souche portugaise, qui ne voulaient pas rentrer au sein de l'Eglise éthiopienne, furent regroupés à Gondar⁶¹.

C'est dans ce contexte défavorable que l'on choisit d'envoyer une mission capucine en Ethiopie.

Les Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes gagnèrent l'Ethiopie en 1638, mais ils n'étaient pas les seuls capucins destinés à cette mission, ils devaient ouvrir la voie. Les Pères Elzéar de Sanxay et Sylvestre de Saint-Aignan attendaient de pouvoir passer en Ethiopie⁶². La correspondance de Peiresc nous apprend aussi que le Père Gilles de Loches, et d'autres religieux de son choix, étaient pressentis pour cette mission⁶³. Toutefois, deux ans plus tard, Peiresc était moins confiant quant au lancement de la mission d'Ethiopie. Citons l'intellectuel : « c'est la vérité que ces messieurs de Rome l'ont fort goustée [la mission d'Ethiopie] ; mais, comme les guerres presentes ont diminué leurs revenus de la bonne moitié, tant en general qu'en particulier ceux du cardinal Barberin⁶⁴, ils craignent la touche [sic.] d'une estrange façon, et apprehendent si fort que leur bource ne soit atteinte, qu'ils sont cappable d'abandonner⁶⁵. » Certains cardinaux trouvaient-ils trop hasardeux d'établir une

⁶⁰ *Idid.*, p. 55-56.

⁶¹ DORESSE, Jean, *Op. cit.*, p. 72.

⁶² P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 318.

⁶³ *Imp. 33605*, lettre de Peiresc au Père Gilles de Loches, [d'Aix-en-Provence] le 24/07/1635, p. 153.

⁶⁴ Francesco Barberini (1597-1679), neveu du pape Urbain VIII, fut créé cardinal en 1623. Il correspondait avec Nicoloas-Claude Fabri de Peiresc. A partir de 1628 il avait la charge de la politique extérieure de l'Etat pontifical.

⁶⁵ *Ibid.*, lettre de Peiresc au Père Gilles de Loches, d'Aix-en-Provence le 14/04/1637, p. 316.

mission sur un territoire où des missionnaires catholiques avaient été récemment chassés ? Il s'agit probablement de l'une des raisons pour laquelle que Rome n'y envoyait pas les jésuites, mais choisit les capucins. Les capucins, étaient bien entendu des catholiques, mais aussi des pères d'un ordre plus sobre et d'une nation différente : le royaume de France. Il était nécessaire de rompre avec l'image portugaise. Il fut finalement décidé d'établir une mission dans le royaume du prêtre Jean, mais elle fut brève.

Malgré l'hostilité des Ethiopiens vis-à-vis des catholiques, la porte n'était pas totalement verrouillée. En 1634, à peine deux ans après l'expulsion des missionnaires catholiques, un Français alla à la cour du négus, un certain Gaston Vermeil⁶⁶. L'Ethiopie faisait toujours rêver les aventuriers et les intellectuels, Peiresc demandait régulièrement, aux missionnaires français d'Egypte, des informations sur ce royaume.

Une fois en Ethiopie, les deux martyrs devaient faire face à l'antipathie du négus envers les catholiques, antipathie aiguisée par la présence d'un protestant à sa cour. La cour du négus abordait alors une forme inédite. Fasilidas, conscient de l'instabilité de son royaume, avait rompu avec la tradition nomade de ses prédécesseurs et avait lancé la construction de la ville de Gondar et d'un palais⁶⁷.

Pierre Heyling avait gagné la confiance de Fasilidas grâce à l'évêque métropolitain Markos, auquel il s'était lié en Ethiopie. Cet évêque était celui que le Père Agathange aurait converti au catholicisme alors qu'il n'était qu'un prêtre de Thébaïde⁶⁸. Malgré la lettre de recommandation fournie par le patriarche copte aux missionnaires, le négus choisit de les exécuter. Il semblait plus enclin à soutenir un protestant que des catholiques, dans la mesure où les protestants étaient eux aussi des ennemis du Saint-Siège. Cependant lorsque Pierre Heyling se mit à instruire et à prêcher sa foi, le peuple commença à gronder ; Fasilidas finit donc par le bannir⁶⁹. Les Ethiopiens n'étaient pas encore unis, mais un point les mettait d'accord : ils ne voulaient pas s'incliner face à un pouvoir extérieur. Fasilidas demanda ainsi à l'imâm du Yémen et au pacha de Massaoua que soient mis à mort les prêtres latins qui voudraient pénétrer son territoire⁷⁰.

Le martyre des deux missionnaires, le rapport des observantins italiens qui le relate, puis la difficile réorganisation qui suivit le décès du Père Joseph, mirent un coup d'arrêt à cette mission. En 1668 Yohannès I^{er} (1667-1682) força les rares catholiques d'Ethiopie à

⁶⁶ *Ibid.*, lettre de Peiresc au Père Agathange de Morlaix, d'Aix-en-Provence le 21/08/1636, p. 18.

⁶⁷ ABEBE, Berhanou, *Op. cit.*, p. 58.

⁶⁸ *Ms. 1436*, p. 155.

⁶⁹ P. LADISLAS DE VANNES, *op. cit.*, p. 325.

⁷⁰ DORESSE, Jean, *Op. cit.*, p. 72.

rejoindre l'Eglise orthodoxe, ceux qui refusèrent furent bannis. Il faut attendre 1839 et l'action de lazaristes pour qu'une église catholique d'Ethiopie voie le jour⁷¹.

Les capucins avaient mis de nombreux espoirs dans la conversion du royaume du prêtre Jean. Il s'agissait d'un royaume chrétien opposé aux musulmans et qui appréciait mal la prééminence de l'Eglise copte d'Alexandrie. Mais à leur arrivée les jésuites avaient déjà échoué, les catholiques n'étaient plus les bienvenus. Les capucins se trouvèrent face à une opposition presque générale, si leur mission dura un mois, c'est parce qu'ils mirent un mois entre Diarbarua et Gondar. Une fois arrivée à Gondar ils furent jugés, puis exécutés le lendemain. L'attitude moins intransigeante des capucins leur aurait-elle permis de fonder une mission plus pérenne en Ethiopie, s'ils étaient arrivés avant les jésuites ?

Ces trois territoires nous montrent la diversité des terres de mission, d'autant que les Empires ottomans et perses, quoique regroupés ici, présentaient eux aussi leurs caractéristiques propres, rappelées au début de cette étude. De plus on a vu qu'au sein de chaque Etat les missionnaires pouvaient être plus ou moins tolérés en fonction des lieux où ils se trouvaient. Deux villes voisines pouvaient avoir une politique totalement différente à leur égard. Chaque hospice des capucins était intégré à une réalité différente, nous aurions ainsi pu utiliser le terme « terre d'Islam » au pluriel dans notre titre. Si l'Islam est présent sur la quasi-totalité de l'espace étudié, cet espace est composé de plusieurs « terres ».

⁷¹ CADIOT, Jean-Michel, *Op. cit.*, p. 227.

Conclusion

On peut regretter la perte de nombreuses lettres rédigées par les capucins bretons et tourangeaux en mission au Moyen-Orient, car elles nous auraient donné de nouvelles informations et affiné, confirmé ou désavoué quelques hypothèses émises ici.

Nous avons étudié des lettres rédigées par des hommes qui sont avant tout des religieux catholiques, mais aussi des sujets du roi de France, et comme nous l'avons vu, ils ne se départissent pas de leur royaume d'origine lorsqu'ils tissent des relations avec d'autres individus présents en ces terres d'Islam. Cela nous donne donc le point de vue que les missionnaires voulaient faire passer à leurs coreligionnaires et supérieurs restés en France. Il y a alors des omissions et des exagérations, notamment sur le nombre de chrétiens vivant au Moyen-Orient et le nombre de conversions réalisées. Heureusement, comme nous étudions de nombreux auteurs, on en retrouve toujours un pour tempérer les écrits des autres, ce qui nous offre une vision un peu plus objective. Les chroniques, elles mêmes rédigées par des capucins n'apportent pas plus d'objectivité, mais parfois un certain recul. Les quelques lettres rédigées par d'autres auteurs non capucins nous permettent de nuancer les propos de ceux-ci, mais pour la grande majorité d'entre elles, elles furent aussi rédigées par des sujets du roi de France.

Nous n'avons pas étudié tout ce que ce document nous laisse voir, nous nous sommes d'abord concentré sur les relations qu'ont nouées les missionnaires français avec les musulmans et les chrétiens d'Orient.

Dans chaque cas, lorsqu'ils créaient des liens avec des musulmans, des grecs orthodoxes ou d'autres chrétiens d'Orient, les religieux établissaient en règle générale de bonnes relations, hormis dans certaines zones, comme l'Anatolie en *Dar al-islam* ou Bagdad, une ville sainte pour les musulmans. Mais ponctuellement, en certains lieux des persécutions pouvaient être menées à leur encontre. Si les capucins étaient globalement bien vus par les populations, c'était grâce à leurs aptitudes : qu'il s'agisse de leurs capacités en mathématique, médecine ou à débattre et défendre leur foi. De plus l'exemple qu'ils donnaient par leur vie de pauvreté intercédait en leur faveur, ainsi que leur maîtrise des langues orientales.

Lorsqu'il y avait des persécutions, elles étaient en majorité dues à de hautes autorités, civiles ou religieuses. Ces autorités étaient : soit jalouses d'une perte d'influence, soit déterminées à ne pas accepter ces hommes d'une autre religion. Au contraire, s'attirer les bonnes grâces de personnalités importantes avait un effet bénéfique sur l'action des missionnaires, ou au moins sur les conditions de vie des capucins.

Le nombre de conversions réalisées par les religieux français est difficile à déterminer car ces dernières devaient rester secrètes étant donné qu'elles étaient interdites par les autorités « mahométanes ». Cependant, en péninsule indienne, où le pouvoir des Occidentaux était sans cesse croissant, il semblait plus aisé de convertir des non-musulmans. En ce qui concerne les conversions de musulmans, hormis les renégats, donc d'anciens chrétiens, il y eut peu de cas, en tout cas peu de cas certains.

Dans leurs rapports avec les autres chrétiens originaires d'Occident, les pères de France rencontraient parfois des problèmes, notamment avec les membres d'autres ordres religieux. On a ainsi pu constater une certaine concurrence entre les ordres. De plus, les conflits étaient plus présents avec des Occidentaux originaires d'autres Etats que le royaume de France, car il faut garder à l'esprit que malgré tout, les missionnaires étaient envoyés par un Etat et entretenus en partie par ce dernier. Comme le précise Francis Richard : tous les ans l'aumône royale pour les missions du Levant s'élevait à 6 000 livres¹. Etant parfois les seuls représentants de leur royaume en certains points du Moyen-Orient, les missionnaires avaient par défaut le rôle de représentants de leur Etat et cherchaient à gagner des intérêts en son nom, et ceci pouvait exacerber la concurrence entre ordres religieux lorsqu'ils étaient issus d'Etats différents. Les relations diplomatiques d'Europe trouvaient des échos en Orient.

Si les catholiques n'étaient pas toujours favorables aux capucins français, on a aussi vu que les protestants ne leur étaient pas systématiquement hostiles. Bien au contraire, on a vu que dans un premier temps, en Inde, les Anglais étaient les meilleurs soutiens des missionnaires français. L'éloignement rendait peut-être l'alliance de l'hérétique plus tolérable, c'était une stratégie de survie comme une autre. Les raisons politiques européennes jouent peut-être aussi puisqu'au cours des années 1640 la France et l'Angleterre ne s'opposaient pas dans un conflit armé.

Les capucins partaient à vie en terre d'Islam et là, ils faisaient face à l'immensité : l'immensité de la mer qui les séparait de l'Occident, l'immensité du territoire, un territoire aux chaleurs extrêmes, aux tempêtes redoutables. Il faut ajouter des embûches de taille, comme les problèmes de langues et de persécutions, ainsi que les attaques de brigands sur les routes. Pour vivre en ce territoire de « l'extrême » il fallait un grand courage, ou au moins une foi irréductible. Mais la mort et les douleurs ne semblaient pas effrayer les pères français, et comme le précise Dominique Deslandres, ces missionnaires rêvaient secrètement de devenir

¹ RICHARD, Francis, *Op. cit.* p. 18.

des martyrs². Une mort violente était alors recherchée.

Nous sommes encore dans un contexte où le rêve de reconquérir les Lieux Saints était très présent, il s'agissait d'ailleurs de l'un des buts de la papauté et de « l'Eminence Grise » du cardinal de Richelieu, l'un des instigateurs des missions capucines en Orient. Pour prouver que l'esprit de croisade était encore persistant, même en France, citons les trois expéditions françaises pour délivrer la ville de Candie du siège ottoman en 1646, 1660 puis 1669, ou encore la victoire de Saint-Gothard en 1664. Les capucins gardaient en tête, en plus de raviver la foi catholique en ces terres, le projet utopique de préparer le terrain aux futures actions militaires, notamment en s'alliant les populations.

L'étude des différentes sources utilisées dans ce mémoire (lettres, chroniques, rapports...) laisse la porte ouverte à de nombreuses autres pistes, en particulier celle du sentiment d'appartenance à un groupe plus restreint de la part des missionnaires bretons et tourangeaux. En effet, il semble que ces derniers se sentaient premièrement chrétiens, par rapport aux autres confessions présentes en Orient ; plus précisément ils étaient des catholiques romains. Ensuite, ils se présentaient comme Français par opposition aux autres nations chrétiennes et même comme capucins pour se différencier des autres ordres religieux. Outre cela, il semble qu'ils se considéraient comme appartenant à un groupe encore plus restreint, celui des capucins de la province de Bretagne pour les uns et de la province de Touraine pour les autres, dans ce dernier cas il s'agit probablement moins de s'opposer aux autres provinces que de se distinguer.

Il peut aussi être intéressant de mener une étude sur la réception des écrits des capucins en France par les autres capucins restés dans leurs provinces, mais aussi les laïques avec qui ils correspondaient, où qui pouvaient avoir accès à leurs écrits.

De nombreuses autres pistes peuvent être abordées. Tout en restant dans l'étude des missions étrangères, l'action des capucins bretons dans les Indes Occidentales et en Afrique (Guinée et Nigéria) est encore trop méconnue, elle mérite elle aussi une étude approfondie.

Une étude de longue haleine, mais qui demande d'importantes connaissances linguistiques, ainsi qu'une patience à toute épreuve, serait d'étudier des sources orientales. Comment les chrétiens d'Orient voyaient-ils ces missionnaires ? Et, plus difficile à déterminer sans-doute, par manque de sources : comment les musulmans percevaient-ils ces religieux d'Occident ? Ces deux thèmes sont encore trop peu développés par l'historiographie.

² DESLANDRES, Dominique, *op cit.*, Paris, Fayard, 2003, p. 96.

Le Père Marcelin de Pise, en formant son corpus de lettres, dit qu'il désirait que l'on se souvienne de l'action des missionnaires bretons au Moyen-Orient ; une action qui a sa place, comme tout fait historique, dans les livres d'histoire. Cependant lorsqu'on se penche sur les relations entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman, on s'intéresse beaucoup plus aux guerres, échanges commerciaux et ou culturels. Bien sûr les missionnaires ne sont pas oubliés, mais ils ont souvent une place secondaire. Cependant, ces trois dernières décennies la recherche semble s'intéresser de plus en plus à eux, et ce champ de la recherche s'ouvrira peut-être davantage au grand public. Il est intéressant de noter que le cinéma s'intègre dans la même chronologie, le premier film qui s'intéresse aux missionnaires, *Mission* de Roland Joffé, sortit dans les salles noires en 1986. Simple coïncidence ou concordances d'intérêts ? Il est intéressant de noter que ce film fut réalisé au moment où les universitaires se penchèrent sur les missions chrétiennes. Citons le succès plus récent du film *Des hommes et des Dieux*, de Xavier Beauvois, sorti en 2010, qui même s'il raconte un évènement plus récent qui se déroule en Algérie, nous montre toujours la complexité des liens entre des religieux catholiques et les populations locales. Bien sûr ces films touchent un public cultivé. Ils furent néanmoins deux succès et ont le mérite de proposer d'aborder le fait missionnaire dans un cadre plus large, et à un public plus large.

« Et donc, Votre Sainteté, vos prêtres sont morts. Et moi, vivant...Mais à la vérité, c'est moi qui suis mort, tandis qu'ils sont vivants. Car il en va toujours ainsi, Votre Sainteté. L'esprit des morts survit dans la mémoire des vivants. »

Mission, de Roland Joffé, 1986.

Annexes

Annexe 1

Tableau des émetteurs et récepteurs capucins des provinces de Bretagne et de Touraine

Personnalités	Lettres émises	Lettres reçues	
		Auteur capucin de Bretagne et Touraine	Autres auteurs
Adrien de La Brosse	4		
Agathange de Morlaix	4		9
Agathange de Morlaix et Pierre de Guingamp		1	
Agathange de Vendôme	4		17
Albert de Nantes	1		
Alexis de Lamballe	13		
Barnabé d'Alençon	1		
Bernardin de Loches	1		
Blaise de Nantes	2		
Bonaventure du Lude	5		1
Bonaventure du Lude et Guillaume de Beaufort		1	
Brice de Rennes	10		
Cassien de Nantes	4		6
Césarée de Roscoff	4		
Charles de Nantes	3		
Charles-François d'Angers et Ephrem de Nevers	1		
Charles-François d'Angers et Michel-Ange de Nantes	1		
Charles-François d'Angers et Zacharie de Nogent			1
Colombin de Nantes			1
Ephrem de Nevers	1		
Etienne de Châtellerauld	2		
Félicien de Rennes	8		1
François-Marie de Tours		2	
Fulgence de [Thsüan]	1		
Gabriel d'Alençon	3		
Gabriel de Chinon	2		
Georges de Vendôme, Ferdinand de Ludovine (carne) et François-[Yauin] de Pagnon (jésuite)	1		
Gilles de Loches	9		28
Guillaume de Beaufort	3		
Isidor de Bauhé, Lazare de Blois et Pacifique de Mazé	1		
Jean-Baptiste de Saint-Aignan	3		
Jean-Baptiste d'Orléans	1		
Jean-Chrysostome d'Angers	1		
<i>Jérôme de la Flèche</i>		1	
Joseph de Vitré		2	
Justin de Rennes		1	

Martial de Thorigny	4		
Michel de Rennes	10	1	
Michel de Vezin	1		
Michel de Vezin et Pierre d'Alençon	2		4
Michel-Ange de Nantes	23		2
Paul de Vendôme	1		
Philémon de Saint-Benoît	2		
Pierre d'Alençon	5		
Pierre de Guingamp	2		
Pierre de Morlaix	3		
Pierre de Pithiviers et Zénon de Baugé	1		
<i>Raphaël de Nantes</i>		99	2
<i>Raphaël de Nantes (probablement)</i>		3	
Raphaël du Mans	37		1
René d'Angers			
René de Nantes	2	1	
René de Saint-Paul	1		
Séraphin d'Orléans		2	
<i>Séverin de Morlaix</i>		2	
Sylvestre de Saint-Aignan	2	1	
Thomas de Saint-Calais	1		1
Toussaint de Landerneau	1		
Valentin d'Angers	1		
<i>Yves de Bourges</i>		1	
Zacharie de Nogent			1
<i>Capucin(s)</i>			3
<i>Capucins de Bretagne</i>		2	
<i>Capucins de Touraine</i>	1		3
Missionnaire du Maroc			1
Inconnu	3	17	15
Sans destinataire		1	
Total	197	138	97

(Les religieux qui ne sont pas partis en mission hors de la France sont orthographiés en italique)

Annexe 2

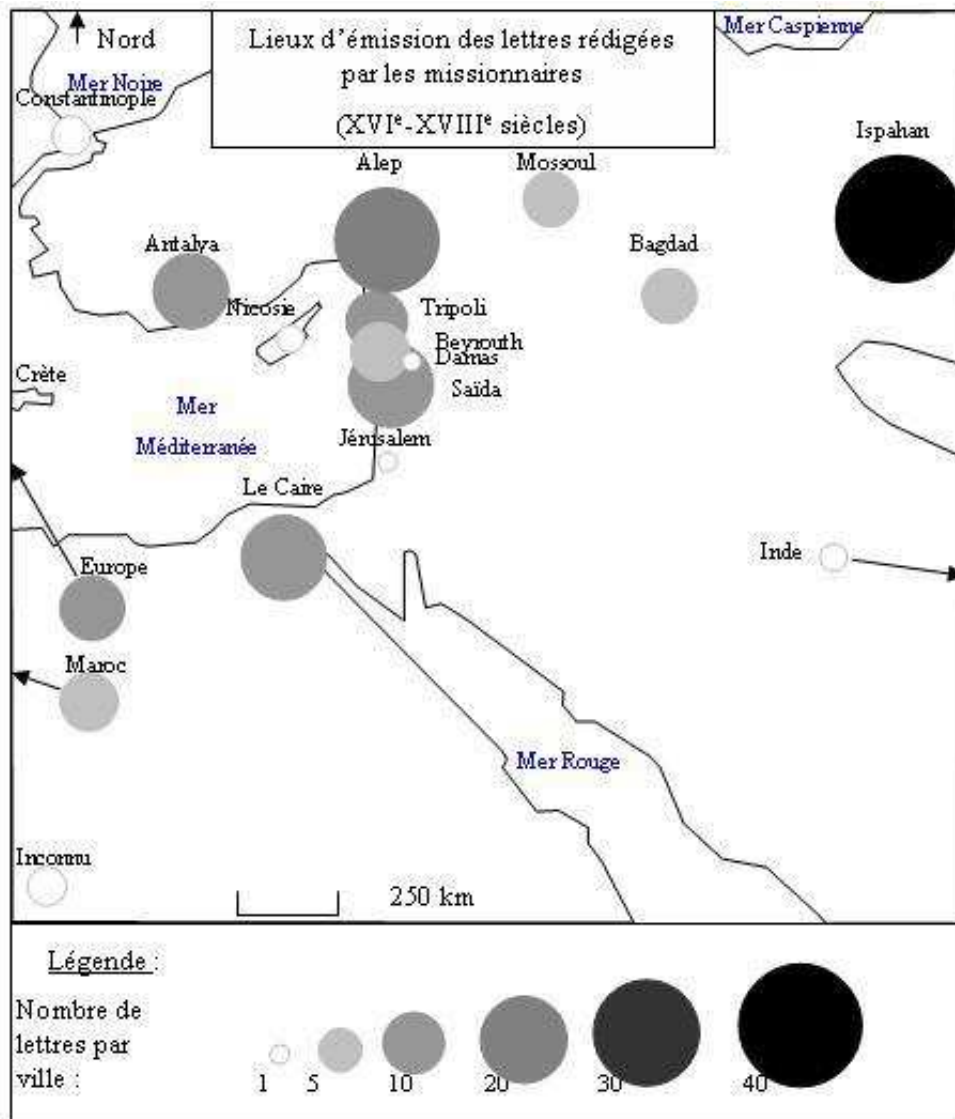
Tableau des émetteurs et récepteurs qui ne sont pas des capucins des provinces de Touraine ou de Bretagne

Personnalités	Lettres émises	Lettres reçues	
		Auteurs capucin de Bretagne et Touraine	Autres auteurs
Alphonse (patriarche d'Ethiopie)	1		
Altieri (M ^{gr} .)		1	
Amédée de Gien		1	
André de Bedoin			1
Andréa	1		
Ange de Mortaigne	1	1	
Ange de Saint-Joseph	1		
Antoine Virgoletta	3		
Archange des Fossés			1
Bouthillier (M ^f .)			2
Bandini (Cardinal)	1		
Barberini (Cardinal)		1	1
Baron (consul d'Alep)		10	
Bonaventure Barberin	1		
Césy (compte de)	3	1	9
Chardin (Jean)		1	
Colbert		1	
Congrégation de la Propagande	2	2	9
Congrégation du Saint-Office	1		
Consul d'Alep		1	
Consul d'Antalya	1		
Conteny (M ^f .)	1		
Couvent de Saint-Honoré	1		
Fermanel (M ^f .)		2	
Ferriol (Charles de)			1
François de Sérenne	1		
François Frimé	1		
Gazille (consul d'Alep)		1	
Ingoli (M ^{gr} .)	1		18
Jacques de Vendôme			2
Joseph de Paris	40	4	10
Joseph de Paris et Léonard de Paris	15		1
Kaempfer		8	
Léonard de Paris	1	1	
Louis XIII	1		
Louis XIV		1	
Ludovisi (Cardinal)			6
Magy (M ^f .)			4
Maillet (consul du Caire)	5		
Matthieu III	2		
Noailles (comte de)			1
Pacifique de Provins	4		
Peiresc	79	7	1
Petrus Bédik		1	
Pierre Paul	1		
Pouillet		1	

Raisin (M ^f .)		3	
Razilly (François de)		1	1
Seghezzi (Santo)			3
Sœur du P. Bernardin de Loches		1	
Saulis (cardinal)	1		
Supérieur des capucins de Constantinople		1	
Taquet (consul de Saïda)			1
Tavernier (Jean-Baptiste)		1	
Thou (Président J.-A. de)			3
Urbain VIII		2	1
Capucin de Paris			
Capucins de Touraine non missionnaires	1		1
Total	171	55	77

Annexe 3

Carte des lieux d'émission des lettres rédigées par les missionnaires



(La lettre émise depuis Seinderet par le Père Félicien de Rennes, est comptée dans les lettres écrites à Antalya. Nous n'avons pas localisé Seinderet, mais son auteur était missionnaire à l'hospice d'Antalya au moment de sa rédaction, peut-être l'a-t-il rédigé alors qu'il se trouvait dans un village voisin.)

Annexe 4

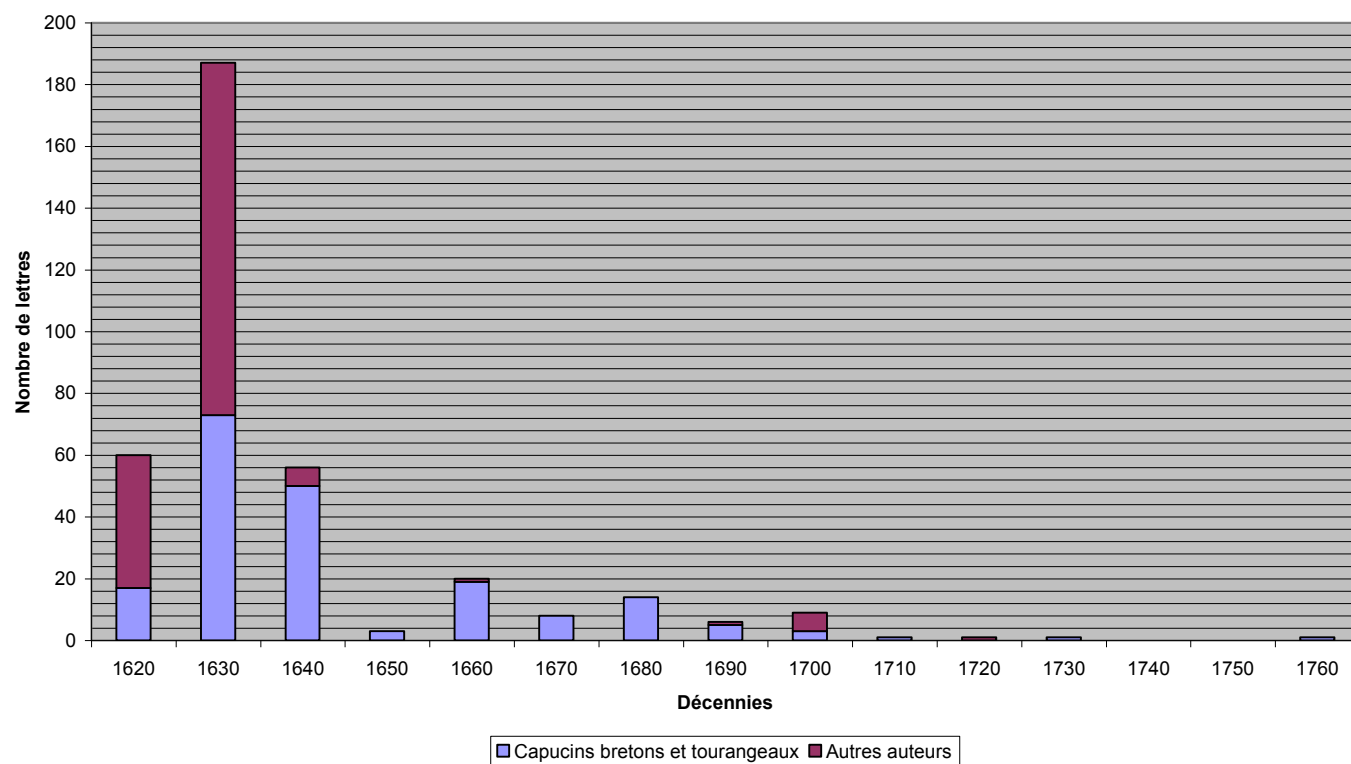
Tableau des lieux d'émission des lettres

Lieux d'émissions	Nombre de lettres	Lettre issues d'un auteur qui n'est pas un missionnaire capucin de Bretagne ou de Touraine
Aix		79
Alep	29	4
Alexandrie		1
Antalya	14	1
Bagdad	8	2
Bandar 'Abbâs		1
Beyrouth	9	
Camp d'Alès		3
Camp de La Rochelle		6
Camp de Privas		1
Constantinople	4	3
Damas	1	
France		12
Girgeli		2
Grenoble		1
Ispahan	43	
Jérusalem	1	
Le Caire	19	5
Malte	2	
Marrakech	8	
Marseille	2	
Mazzua		1
Mossoul	8	
Nicosis	2	
Orléans	1	
Paris	2	30
Ratisbonne		3
Rennes	1	
Rome	1	6
Romorantin	1	
Safi	1	
Saïda	19	1
Seinderet	1	
Surat	2	
Suse		2
Tekirdağ		1
Tours	1	1
Tripoli	10	
Inconnu	4	7

Annexe 5

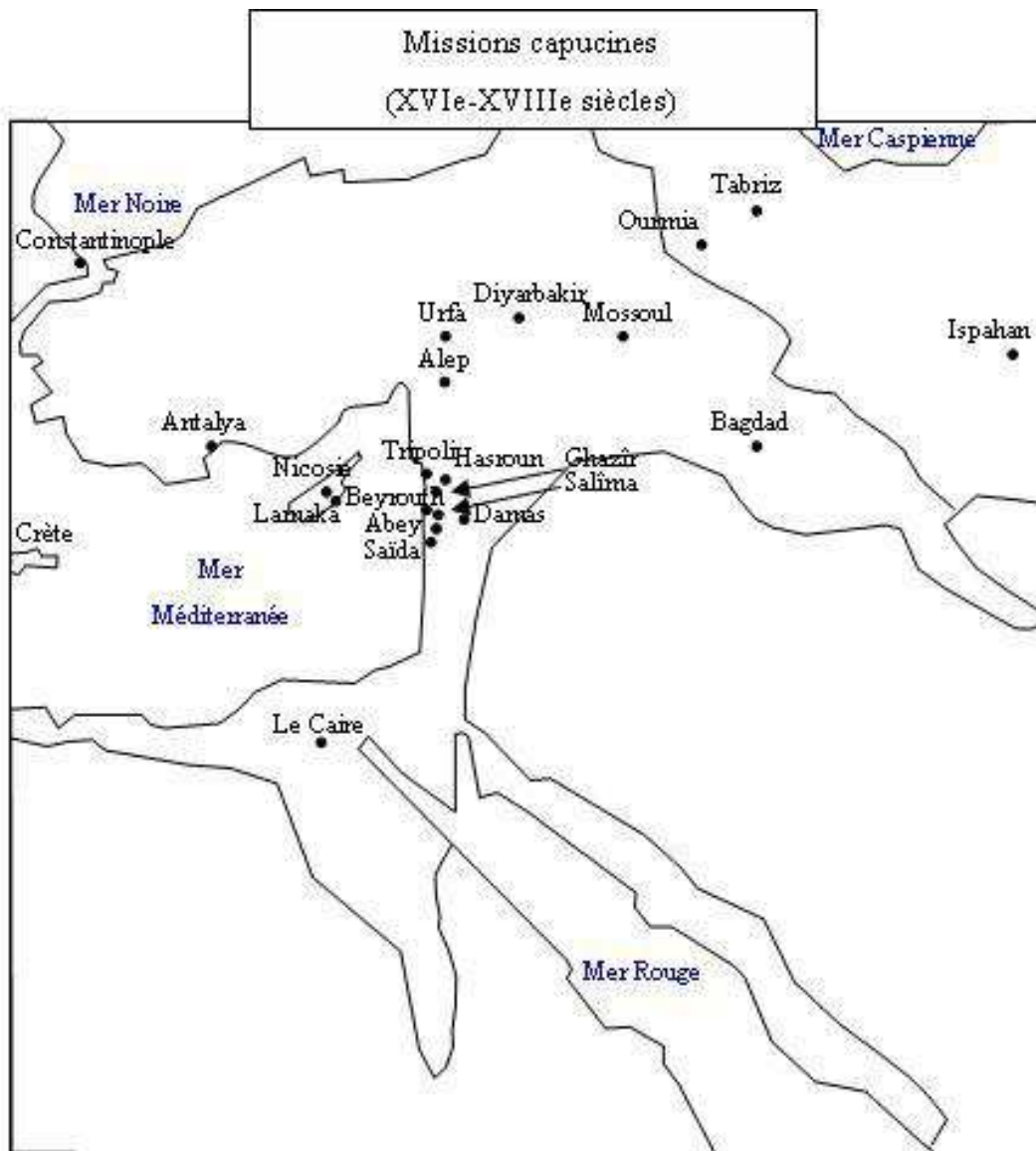
Répartition dans le temps des lettres rédigées par les missionnaires

Répartition décennale de la rédaction des lettres



Annexe 6

Carte des missions d'Orient

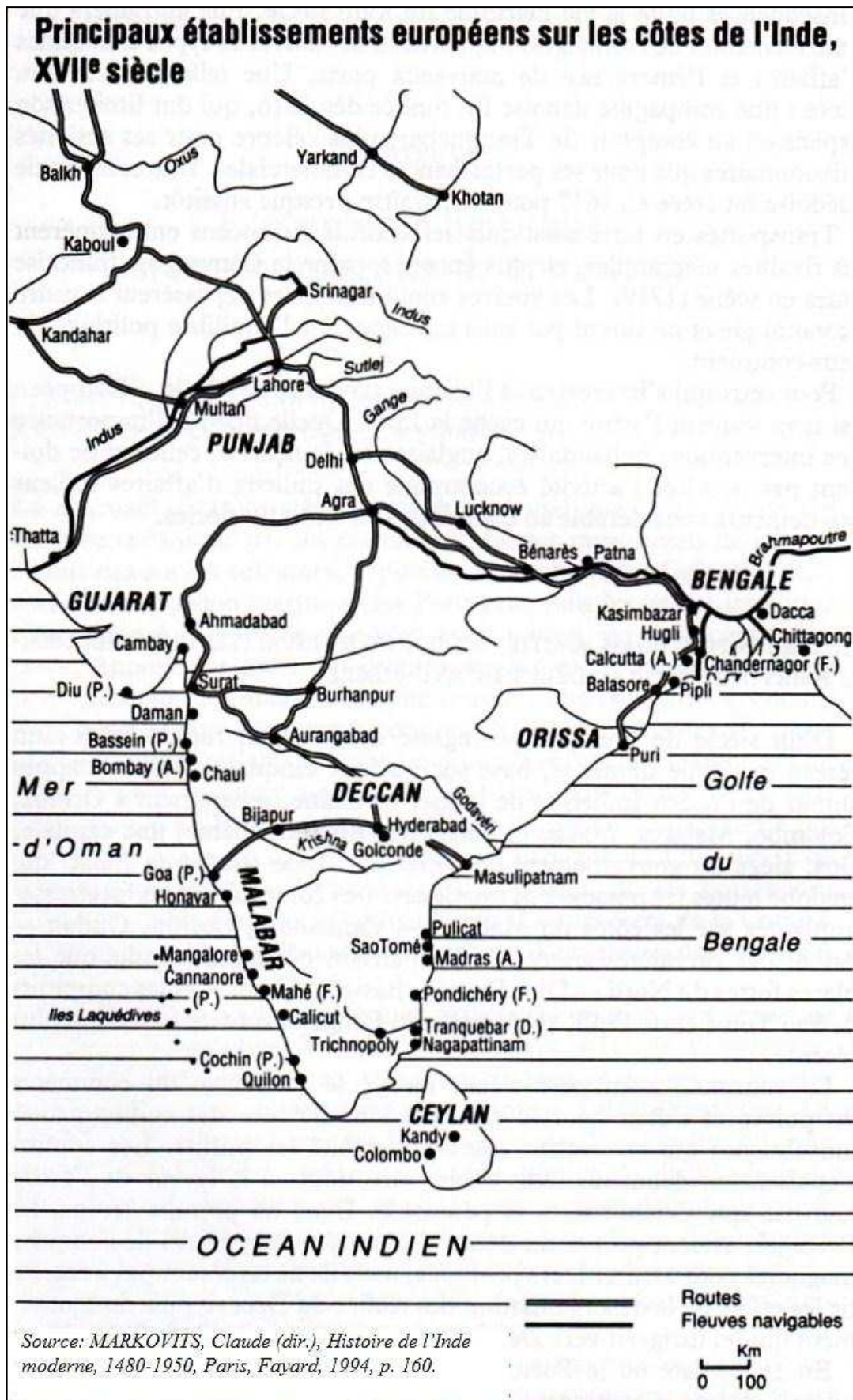


Les frontières indiquées sur cette carte sont celles qui suivirent le traité de 1639 : les Perses durent rendre Bagdad aux Ottomans.

(Bien que ni les capucins bretons ni les capucins tourangeaux n'aient été missionnaires à Constantinople nous la faisons figurer car il s'agit de la custodie des capucins de la province de Paris en Orient.)

Annexe 7

Les établissements européens en Inde au XVII^e siècle



Annexe 8

Informations biographiques sur les capucins

Les capucins de la province de Bretagne :

Accruse de Châteauneuf : Il prit l'habit le 28 février 1651. Il gagna le Proche-Orient à une date indéterminée mais on sait qu'il fut le supérieur de Tripoli en 1670, puis custode, et après cinq ans il retourna en Bretagne. En 1681 il retourna au Levant pour deux années et y fut custode. Il connaissait très bien l'arabe.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 14.

Accruse de Lesneven : Il entra en religion le 12 février 1640 à l'âge de 25 ans. On sait qu'il se trouvait à Tripoli en 1651.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 14.

Adrien de Crozon : Il arriva à Tripoli le 3 décembre 1692, puis on sait qu'il arriva Beyrouth pour y être le supérieur de l'hospice capucin en mars 1701. Puis il le quitta pour trois ans, en 1702 ou 1703, et alla à Tripoli. En 1706 il était le supérieur de l'hospice de Beyrouth. Il soigna un des fils d'Abdablâh, un chef de famille Abî-l-lam. Il meurt à Beyrouth le 2 septembre 1713 venant de Ghazîr.

Imp. 1191, p. 13-14.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 14.

Agathange de Morlaix : Il prit l'habit à l'âge de 26 ans le 12 octobre 1625. Présent au Caire en 1629, il regagna la France, puis repartit en 1636 avec le Père Pierre de Guingamp. Il était le supérieur de la mission du Caire au moins depuis 1639. Il a fait un pèlerinage à Jérusalem en 1640, poursuivant même jusqu'à Saïda, puis il est retourné en Egypte. En 1641 il se trouvait à Alep.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Ms. 1436, p. 12.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 141.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 14-15.

Agathange de Morlaix (2) : Il gagna Tripoli en décembre 1692, puis devient supérieur de cette mission et trois ans plus tard fut supérieur de la mission de Ghazîr.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 15.

Agathange de Quimper : Il fut le supérieur de la mission de Tripoli de 1733 à 1735, puis mourut à Ghazîr le 14 janvier 1738.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 15.

Agathange de Saint-Brieuc : On sait qu'il était à Tripoli en 1680, puis il gagna Beyrouth au mois de juin 1682 pour y devenir le supérieur.

Imp. 1191, p. 8.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 15.

Aignan de Carhaix : Il était à Damas en 1660. Puis à Beyrouth de 1660 à au moins 1664.

Fac. I. 27.

Imp. 1191, p. 5.

Albert de Nantes : Frère du Père Raphaël de Nantes, il prit l'habit de religieux le 4 décembre 1620. Il arriva en Terre Sainte en 1629 et s'installa à Alep où il a rédigé un dictionnaire en arabe vulgaire. Puis il alla à Ispahan en 1631. Il mourut en 1632 à Bagdad.

Ms. 275.

Ms. 1533.

LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 93, 110-130, 256.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 15.

Alexandre de Rennes : Arrivé à Tripoli en juin 1682, il alla à Beyrouth en tant que supérieur en septembre 1687 et commença la réparation de l'hospice deux ans plus tard, il s'y trouvait encore en 1692, puis fut nommé supérieur de Ghazîr en 1696. Il était à Damas trois ans plus tard lorsqu'il fut nommé custode. Il s'éteignit dans la charge de custode le 18 mars 1701.

Imp. 1191, p. 12-13.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 16.

Alexis de Lamballe : Né en 1598, il entra en religion le 28 septembre 1624 à l'âge de 26 ans. Le Père Alexis de Lamballe quitta Marseille le 20 juin 1638 et arriva à Antalya à la fin du mois d'août de la même année. En 1640, vers le milieu de l'année il se trouvait à Saïda. Il mourut en 1666.

Ms. 275.

Ms. 1533.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 16.

Alexis de Lamballe : Il était présent à Beyrouth en 1752.

Imprimé 1191 *Mission de Beyrouth*, p. 83.

Alexis de Vitré : Il prit l'habit le 15 mars 1643 à l'âge de 19 ans. Il fut le père supérieur de la mission de Tripoli entre 1658 et 1696.

Ms. 275.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 16.

Alphonse de Loudéac : Il fut supérieur de la mission de Tripoli en 1655.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 17.

Ambroise de Rennes : Il fut délégué pour faire la visite de toutes les missions de l'ordre. L'un de ses rapports date de 1647. En 1726 il obtint un terrain pour construire une maison à Beyrouth, il était alors le supérieur de l'hospice de Ghazîr. Il fut élu custode en 1727 et cela au moins jusqu'en 1731.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 79, 87.-88

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, Paris, Alsatia, 1938, 275 p.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 22.

Ange de Guérande : Il prit l'habit le 25 novembre 1623 à l'âge de 21 ans. Présent à Tripoli en 1645, il visita les druses en compagnie du Frère Maximin de Saint-Pol.

Ms. 275.

P. FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons, XVII^e-XX^e siècle*, Roscoff, Couvent des Capucins, 1937, 104 p.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, p. 17.

Angélique de Nantes : Entré en religion le 6 juillet 1613, il décéda en 1638 en Guinée.

Ms. 275.

MS. 1533.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 18.

Ange-Marie de Lannion : Il arriva à Tripoli le 5 février 1697 qu'il quitta en décembre 1702 pour Beyrouth. En 1738 il fut envoyé à Damas dont il devint le supérieur en 1744. En 1743 il fut supérieur de Salima. Trois années plus tard il gagna Beyrouth. Quelque temps plus tard, selon J. Michel, ce Père regagna la France. Le 10 avril 1751 il fut inhumé à Beyrouth.

Imp. 1191, p. 14, 81-82.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 18.

Anselme de Brest : Il arriva au Levant en 1738 et était à Tripoli en 1740. En 1746 il quitta Abey pour Beyrouth afin d'y devenir le supérieur. Il retourna à Abay comme supérieur trois ans plus tard.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 101 (104).

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 18.

Anselme de Janzé : En 1685 il était le plus ancien missionnaire de Tripoli.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 19.

Anselme de Rennes : Il prit l'habit le 7 juillet 1632 et fut le supérieur de Tripoli en 1645 avant de s'éteindre l'année suivante.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 20.

Archange de Pont-l'Abbé : Il était à Tripoli en 1677 et mourut le 13 juillet de la même année.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 20.

Archange de Vannes : Il était à présent à Damas en 1734.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 20.

Augustin : Ce père, dont nous ne connaissons pas le nom complet, fut inhumé à Beyrouth le 21 juillet 1757.

FAC. I. 27.

Augustin de Saint Pair en Retz : Il prit l'habit le 28 mars 1623 et gagna le Levant en 1637. On sait qu'en 1638 il s'est trouvé successivement à Tripoli et à Saïda et que l'année suivante il prit la route pour les Indes. C'est au cours de cette même année, 1639, qu'il s'éteignit près de Bassora où il fut enterré par des carmes.

Ms. 275.

MS. 1533.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 21.

Augustin du Faou : il fut supérieur de Tripoli.

MICHEL, Joseph, *Op. cit*, p. 21.

Augustin de Mayenne : Il arriva à Beyrouth en 1739¹ comme supérieur, il y était encore en 1759, année à laquelle il rentra en France.

Imp. 1191, p. 83, 93 (96), 101 (104).

Barnabé d'Alençon : Il prit l'habit le 11 juin 1628 et quitta Marseille pour le Moyen-Orient

¹ C'est écrit 1749 dans la source, mais il s'agit d'une chronique et ce fait est cité entre les années 1738 et 1740.

le 11 juin 1641 avant de mourir la même année à Chypre, peu de temps après avoir accosté.

Ms. 193, p. 30.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Barthélemy de Montfort : Il fut nommé supérieur de la mission de Tripoli le 13 octobre 1715. En 1717, il établit les Indulgences de 40 heures. Elles furent ensuite établies à Saïda et en plusieurs autres endroits. En 1718 il fut nommé supérieur de la maison de Ghazîr.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 22.

Benjamin de Nantes : Missionnaire à Tripoli il y périt de fièvre.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 23.

Benoit de Dijon : Il revêtit l'habit le 6 mars 1623. Arrivé en Orient en 1634 ce religieux gagna Le Caire la même année et y mourut en 1637 ou en 1638. Il avait entre autre visité le monastère de Saint Antoine, en Egypte, avec le Père Agathange de Vendôme.

Ms. 275.

MS. 1533.

LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 132-151, 180-193.

Bertrand de Dinan : Arrivé à Tripoli en 1738 il s'éteignit trois ans plus tard dans l'Anti-Liban, à l'âge de 31 ans, cela faisait 11 ans qu'il vivait en religion.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 23.

Blaise de Nantes : Il entra en religion le 24 mai 1615. Il accosta en territoire d'Islam en 1629. En 1636 il succéda au Père Gabriel de Paris en tant que supérieur de la mission d'Ispahan, mission qu'il avait rejointe en 1634 et où il était encore en 1643. Le Père Blaise donnait des leçons de grammaire à des jeunes nobles persans dans la capitale. Il mourut au Mans en 1653².

Il a traduit en persan le dictionnaire de Scapula³.

Ms. 275.

Ms. 1643, p. 13.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 24.

Bonaventure de Redon : Il rédigea un rapport pour la congrégation de *Propaganda Fide* en 1763.

² 1643 selon Francis Richard. Il fut tué par les Arabes en 1643 selon le *Ms. 1436*, p. 13.

³ Probablement le lexique greco-latin de Joannes Scapula.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, diocèse de Quimper et de Léon*, mai-août 1934, p. 141.

LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 93.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 21, 31.

Bonaventure de Rennes : Il s'appelait Stephan. Il arriva à Damas en 1745 puis fut nommé supérieur de cette mission trois ans plus tard, puis dans celle de Ghazîr. Il était à Beyrouth au moins entre 1751 et 1759, cette dernière année il était supérieur de Ghazîr. Ensuite il était de nouveau à Beyrouth au moins entre 1763 et 1769. On sait qu'il était custode en 1764.

Imp. 1191, p. 83, 102 (105), 104 (107), 112 (115).

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 25.

Boniface : Il assista le Père Sébastien de Nantes en 1728, il était « président⁴ » de Harissa.

Imp. 1191, p. 78.

Brice de Rennes : Né le 16 avril 1605 sous le nom de François Brice, il prit l'habit le 24 juin 1624. En juillet 1637 il s'établit à Tripoli où il fut le supérieur au moins en 1639. Au début de l'année 1640 il rencontra le patriarche grec de Damas puis en juillet il était à Beyrouth car les capucins furent expulsés de Tripoli, où il s'établit à nouveau l'année suivante. En 1658 il était le supérieur de la mission de Beyrouth. En 1669 le Père Brice de Rennes était le supérieur des missions capucines au Moyen-Orient, cela faisait plus de 30 ans qu'il se trouvait en terre d'Islam. Il est mort à Saïda le 18 février 1671.

Le Père Brice de Rennes a rédigé de nombreux ouvrages dont une *Histoire Sainte, depuis la création jusqu'à nos jours* et il fut notamment l'un des principaux artisans de la traduction en arabe de la Bible imprimée en 1670, il a aussi traduit en arabe, en 1653, les *Annales* de Baronius, la Propagande en publiant 4 volumes.

FAC. I. 27.

Ms. 275

Ms. 1436, p. 13.

Ms. 1533.

P. ZACCARIA BOVERIO, *Les annales des Frères mineurs capucins* ; traduit par le P. ANTOINE CALUZE DE PARIS, 1675-1677.

HEYBERGER, Bernard, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique*, p. 302.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 29-30.

Bruno de Guingamp : Mort de la peste le 26 avril 1681 il fut supérieur de la mission de Tripoli en 1676 puis custode l'année suivante.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 30.

⁴ Serait-il supérieur d'un hospice dans cette ville du Liban ?

Bruno de Rennes : De 1767 à 1779 il officiait comme curé à Beyrouth. En 1783 il exerçait à nouveau la charge de curé à Beyrouth. Après 39 années de religion il s'éteignit à Saïda à l'âge de 56 ans.

Imp. 1191, p. 84.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 30.

Calixte de Rennes : Il fut le supérieur de l'hospice de Tripoli à la fin de l'année 1719, puis s'embarqua pour la France le 19 octobre 1721.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 32.

Cassien de Nantes : Né le 14 janvier 1607 à Nantes sous le nom de Consallo Vaz Loppès-Netto. Fils du commerçant portugais Jean Loppès-Netto et de Guyomart d'Almeras, il prit l'habit en février 1623, quelques années après avoir fait sa première demande pour entrer dans l'ordre des capucins à l'âge de neuf ans. En 1633 il reçut son ordonnance pour le Moyen-Orient et en avril 1634, après être passé par Alep puis Alexandrie, il arriva au Caire, où en plus de parcourir la ville et ses alentours, il faisait office d'infirmier auprès des autres religieux. En 1637 le Père Agathange de Vendôme et lui firent un pèlerinage jusqu'à Jérusalem avant de partir installer une mission en Ethiopie. En 1638 ils moururent pendus et lapidés sur ordre du souverain d'Ethiopie. Les deux martyrs furent béatifiés en 1904 par le pape Pie X.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. EMMANUEL DE RENNES, *Op. cit.*.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 33.

Césarée de Roscoff : Né le 15 mai 1593, il prit l'habit le 7 mars 1615 et fit profession de foi l'année suivante. Il était présent à Auray en 1625 lors de la première messe qui eut lieu sur le site de Sainte-Anne-d'Auray où la statue de sainte Anne venait d'être découverte par Nicolazic. On sait qu'il arriva au Moyen-Orient, à Saïda, en 1630 et gagna Le Caire la même année. Découragé, le capucin partit pour Rome avec le Père Gilles de Loches, deux ans plus tard, pour justifier de son retour devant la congrégation de la Propagande. Il regagna la France en 1633 et devint gardien de différents couvents bretons. Il s'éteignit à Landerneau en 1654 alors qu'il était gardien du couvent de cette même ville.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », , p. 11-18, 69-79 et 136-148.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 131-151.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 34.

Charles de Guérande : Missionnaire en Syrie, en 1688 il fut le supérieur de l'hospice de Tripoli, puis gagna Saïda en 1692. L'année suivante il fut nommé custode. Il s'occupait particulièrement des maronites. En 1704 il était le supérieur de Damas. Entre 1711 et 1713 on sait qu'il était à nouveau custode. Il mourut de la peste.

Imp. 1191, p. 15, 32.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 34.

Charles de Fougères : Il arriva à Beyrouth en mai 1723 et y était encore en 1736, année à laquelle il était custode au moins depuis un an.

Imp. 1191, p. 80, 119 (124).

Charles de Nantes : Il prit l'habit de capucin le 11 novembre 1622 et arriva en Terre Sainte en 1638. Dès 1639 il souhaitait retourner en France et en reçut l'autorisation. En 1639 il se rendit, tout de même, à Jérusalem.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Chérubin de Morlaix : Il arriva à Tripoli en juillet 1699 et y fut nommé supérieur au début de l'année 1714 après avoir été supérieur de l'hospice de Salima au moins en 1613. Il s'éteignit le 15 août 1714 après avoir passé de 16 à 17 années en mission.

Imp. 1191, p. 20.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 34.

Claude de Saint-Brieuc : Présent à Beyrouth en 1670 il gagna Tripoli en 1676. En 1705 il était à Beyrouth.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 36.

Claude-François de Saint-Malo : On sait qu'il était à Damas vers 1733.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 36.

Clément de [Lesneven] : Il décéda de la peste à Saïda en 1670.

FAC. P. 24, seconde lettre, p. 1.

Colombin de Nantes : Il prit l'habit le 13 août 1613 et partit au Maroc dans l'expédition du commandant de Razilly en 1629. En 1636 il s'embarqua pour la Guinée et s'installa l'année

suiuante au royaume de Bône⁵. Il décéda au cours de l'année 1645.

La relation qu'il a rédigée sur les mœurs des indigènes de Guinée et qui était destinée à Peiresc fut publiée en 1906 par le Père Ubald d'Alençon.

Imp. 33605, p. 326.

Mélange 184, p. 143.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 38.

Cyprien de Lannion : Il arriva à Tripoli le 25 juillet 1699.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 40.

Didace de Lannion : Il gagna Tripoli en 1697.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 42.

Dorothee : Nous ne connaissons pas son nom complet, mais savons qu'il était custode en 1715.

Imprimé 1191 *Mission de Beyrouth*, p. 27.

Dosithée de Lannion : Arrivé au Levant en décembre 1692, il partit s'installer à Abey.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 43.

Dosithée de Rennes : Originaire de la paroisse de Bécherel il fut massacré en Syrie en 1645.

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, p. 39.

Egide de Vannes : Il est mort de la peste à Constantinople en 1723.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, p. 45.

Elisée de Saint-Brieuc : Il entra en religion le 18 mai 1651. Après avoir passé six mois en Syrie il s'éteignit à Beyrouth, venant de Tripoli, le 22 février 1662.

FAC. I. 27.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 45.

Eusèbe de Carhaix : En 1725 il prêcha le Carême à Tripoli.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 46.

Exupère de Landerneau : Il était à Damas en 1738.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 46.

⁵ Ce royaume se trouvait sur le territoire de l'actuel Nigeria.

Félicien de Rennes : Il prit l'habit en juin 1625 et arriva à Chypre en juillet 1637. En mars 1638 il s'installa dans la mission d'Antalya, dont il fut le supérieur à la suite du Père Michel de Rennes, et ce jusqu'à sa mort, probablement en raison d'une maladie, le 5 mars 1640. Alors qu'il était le supérieur de l'hospice d'Antalya, il rencontra le patriarche des orthodoxes à Constantinople au cours de l'année 1638.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », p. 146.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 48.

Fidèle de Morlaix : Il arriva à Tripoli le 5 février 1697 et en devient le supérieur en 1705. Il périt le 21 août 1705.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 49.

Florimond de Malestroit : Il prit l'habit le 22 octobre 1637 à l'âge de 21 ans. En 1653 il était missionnaire dans l'Anti-Liban.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 49.

François d'Auray : Il était le supérieur de l'hospice de Tripoli en mars 1683.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 50.

François de Bécherel : En 1751 il fut massacré à Tripoli alors qu'il était le supérieur de la mission d'Abey.

Imp. 1191, p. 83.

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, 275 p.

François de Ma[l]te : Capucin présent à Beyrouth en 1677.

FAC. I. 27.

François de Roscoff : Devenu supérieur de Beyrouth en 1731 il y resta 10 ans, puis fut par la suite supérieur de la maison capucine de Damas en 1741 et de celle de Tripoli en 1748.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 79, 82.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, p. 50.

Gabriel d'Alençon : Il entra en religion le 11 juillet 1627. Après avoir gagné le Levant en 1637 il était présent à Beyrouth au moins à partir de 1638. En 1639 ce religieux était à Tripoli. Il fut envoyé à Chypre en 1640 et il y tomba malade. On l'envoya à Antalya pour qu'il se

rétablit, mais il y mourut le 2 octobre 1640.

Ms. 275.
Ms. 1533.

Gabriel de Quintin : Missionnaire au Proche-Orient, il regagna la France en 1734. De retour en Syrie en 1738 il fut nommé supérieur de la mission de Damas en fin d'année. En 1762 il était à Tripoli.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 51.

Gabriel-Ange (de Rennes ?) : On sait qu'il était en Syrie en 1789.

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, 275 p.

Gilles du Croisic : Frère lai, il meurt le 25 juin 1670 à Beyrouth, venant d'Abey, il était en mauvaise santé.

FAC. I. 27.
Imp. 1191, p. 8.

Grégoire de Landivisiau : Missionnaire au Moyen-Orient, il fut le supérieur de la mission de Tripoli vers 1772, puis il s'installa dans l'Anti-Liban.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, p. 54.

Hilaire de Josselin : Il prit l'habit le 13 janvier 1636 alors qu'il était âgé de 17 ans. Il fut missionnaire à Beyrouth au moins depuis 1660, et décéda le 25 février 1663, en la charge de supérieur de cet hospice.

FAC. I. 27.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 56.

Hilaire de Rennes : Nouvellement arrivé de France il était à Beyrouth au début de l'année 1715, puis quitta la ville pour Salima au mois de février. On sait qu'il était le supérieur de la mission de Tripoli en 1723, qu'en 1747 il était à Beyrouth et qu'en 1754 il se trouvait à Damas. En 1759 il était de retour à Beyrouth et était vice-custode.

Imp. 1191, p. 27, 82-83.
Ms. 275.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 56.

Honoré de Brest : Il fut supérieur de Tripoli en 1735 et custode en 1738, il l'était encore en 1743. En 1741 puis en 1747 il se trouvait à Beyrouth.

Imp. 1191, p. 81-82, 100 (103).
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 56.

Hyacinthe de Quimper : (Kerguelen de Kerbiquet) Il prit l'habit de religieux le 25 juillet 1656. Vers 1683 il était le supérieur de l'hospice de Tripoli pour la seconde fois. A la suite d'un échange d'injures avec un Turc, il échappa à la sentence du cadi de la ville grâce à l'intervention du pacha. Il repartit alors pour la France qu'il quitta à nouveau en 1685 pour l'île Bourbon. Après avoir fait arrêter le gouverneur de l'île, Vauboulon, il exerça les charges de gouverneur de 1690 à 1696.

Ms. 275.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 57.

Jacques de Crozon : Il entra en religion le 24 juillet 1625 à l'âge de 17 ans. Présent à Nicosie en 1638, il tomba malade et décida de repartir en France. Il embarqua pour la France l'année suivante depuis le port de Tripoli.

Ms. 275.
MS. 1533.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 57.

Jacques de Rennes : Il prit l'habit de religieux le 14 mars 1649 et décéda en 1665. Il fut missionnaire à Tripoli.

Ms. 275.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 57.

Jean-Baptiste de Bécherel : Missionnaire au Levant, il gagna Beyrouth en avril 1718 puis quitta Tripoli pour la France en 1719.

Imp. 1191, p. 78.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 58.

Jean-Baptiste de Saint-Malo : Il prit l'habit le 24 juin 1634 alors âgé de 19 ans. Captif à Alger en 1666 il y fit fonction de vicaire apostolique auprès des esclaves en l'absence de titulaire.

Ms. 275.
MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 58.

Jean-Baptiste du Mans : Il gagna Beyrouth en octobre 1697.

Imp. 1191, p. 12.

Jean-Chrysostome d'Angers : Il prit l'habit le 20 janvier 1606 et arriva en territoire ottoman

en 1629. Il devint le supérieur de la mission d'Alep. On sait qu'il fut quelques temps à Saïda en 1630. En 1632 il rentra en France ne parvenant pas à apprendre les langues locales. Il mourut à Rennes en 1638.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », p. 73.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 93, 98.

Jean-Chrysostome de Saint-Brieuc : Il était au Levant au moins depuis l'année 1738.

Présent à Beyrouth en 1740 il fut médiateur lors d'un conflit entre les grands de la ville et participa aux négociations qui mirent fin au siège de la ville. Ensuite, il fut le supérieur de l'hospice de Tripoli en 1745.

Imp. 1191, p. 95 (98).

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 58.

Jean-François de Becherel : Il était présent à Beyrouth en 1751 et y mourut la même année alors qu'il était le supérieur de l'hospice d'Abey.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 82.

Jérôme de Broons : Il était présent à Beyrouth en 1751.

Imp. 1191, p. 82.

Jérôme de Ploërmel : Arrivé à Tripoli le 5 novembre 1698 il y fut le supérieur de 1704 à 1707 puis regagna la France.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 59.

Joachim de Rennes : Supérieur de l'hospice d'Abey vers 1772, il gagna ensuite Tripoli et en 1782 avait la charge de curé à Beyrouth. Il était vice-custode en 1787. Il se trouvait encore en Syrie en 1789.

Imp. 1191, p. 84.

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, 275 p.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, p. 59.

Joseph de Dinan : Il était à Beyrouth en 1757.

Imp. 1191, p. 83.

Joseph de Guingamp : Il mourut à Beyrouth le 3 août 1736 alors qu'il était le supérieur de

l'hospice d'Abey.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 80.

Joseph de Morlaix : Missionnaire à Tripoli en 1718, il fut nommé préfet de la mission de Saïda à une date indéterminée.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 59.

Joseph de Pontrioux : Présent à Beyrouth comme supérieur en 1757 il fut capturé par la population lors du saccage de l'hospice. Il y était au moins présent dans cette mission jusqu'en 1766. Il fut supérieur de l'hospice de Tripoli en 1768

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 84, 102 (105)-105 (108).

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 60.

Joseph de Saint-Pol : Nous ne disposons d'aucune information sur ce religieux, si ce n'est que J. Michel l'a inscrit dans la liste des missionnaires capucins partis en Orient.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 60.

Joseph de Vitré : Il prit l'habit en juillet 1613 alors qu'il était âgé de 19 ans, puis s'éteignit en 1662.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Joseph-François de Morlaix : En 1716 il passa de Salima à Beyrouth, il était nouvellement arrivé de France.

Imp. 1191, p. 55.

Justin de Guingamp : Frère lai mort de la peste à Saïda en 1670.

FAC. P. 24, seconde lettre, p. 1.

Justin de Rennes : Il entra en religion et juillet 1614 à 25 ans et mourut en 1663.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Laurent de Quimper : Il entra en religion le 25 avril 1647 et mourut en 1661. Il fut missionnaire en Orient.

Ms. 275.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 64.

Louis de Guérande : En 1682 il vint d'Abey à Beyrouth où il se trouvait encore en septembre 1685. Ensuite il fut le supérieur des missions capucines de Ghazîr en 1685 puis de Tripoli en 1686.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 11.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 71.

Louis de Lannion : Il arriva à Tripoli en février 1697 puis fut rappelé en France en novembre 1700.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 71.

Louis de Montournay : Originaire de Fontenay-le-Comte, il périt de la peste le 18 avril 1658.

Imp. 1191, p. 4.

Louis-François de Rennes : Il prit l'habit en novembre 1615 et mourut en 1641.

MS. 1533.

Louis de La Roche-Bernard : Il était missionnaire au Levant aux alentours de l'année 1700.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 71.

Martin de Vannes : Frère lai. Il prit l'habit le 11 novembre 1626. Arrivé en Terre Sainte en juillet 1637, il alla d'abord à Alep qu'il quitta dès 1637 pour Ispahan. Trois ans plus tard le Frère Martin quitta Ispahan pour Mossoul, puis Bagdad. Alors qu'il était malade, en 1641, le Père Michel-Ange de Nantes le joignit à une caravane en partance pour Alep afin qu'il y attende son obédience pour rentrer en France.

Ms. 275.

MS. 1533.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 73.

Mathias de Redon : Il fut missionnaire à Tripoli. Ce Père s'éteignit en 1654.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 74.

Maurice de Vannes : Il prit l'habit le 29 septembre 1644 à l'âge de 22 ans. Il s'éteignit en mission à Tripoli en 1658.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 74.

Maximin de Saint-Pol : Frère lai, il prit l'habit en avril 1628 à l'âge de 23 ans. Présent à Tripoli en 1645, il alla visiter les druses en compagnie du Père Ange de Guérande. Il décéda en l'an 1658.

Ms. 275.

P. FULGENCE DE GOUDELIN, *Op. cit.*, 104 p.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 74.

Michel de Rennes : Il prit l'habit le 8 octobre 1618. En octobre 1632 il arriva à Alep après avoir quitté la France. Il organisa la mission de Chypre en 1636, puis participa à la création des missions d'Antalya et de Damas, dont il fut le supérieur en 1637. En 1637 le Père Michel de Rennes devint vicaire général apostolique du royaume de Chypre. En 1638 il fonda la mission d'Antalya, avec le Père Félicien de Rennes, et y devint le premier supérieur. En 1638 le Père Michel séjourna à Saïda, puis à Beyrouth deux ans plus tard. En l'an 1641 il partit à Rome pour rendre compte de l'action des missions capucines en Orient auprès de la congrégation de la Propagande, cette même année il retourna en terre d'Islam et deux ans plus tard il ouvrit un nouvel hospice à Abey. Le Père Michel envoya une relation de ses progrès parmi les druzes à la Sacrée congrégation en 1647. Il s'éteignit en 1663.

En 1639 il écrivit en arabe un exorcisme contre les maléfices, le *Livre de Josué* et une partie du *Livre des Juges*.

Ms. 275.

Ms. 1436, p. 13, 110, 126.

Ms. 1533.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 280.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 75.

Michel de Rennes (2) : Il était de passage à Beyrouth en 1713 puis en mars 1718, après avoir demandé au custode de pouvoir changer de mission. Il se fit ordonner par un évêque maronite.

Imp. 1191, p. 20.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 75.

Michel-Ange de Nantes : Il entra en religion le 2 avril 1621. Il quitta la France en 1632 et arriva en fin d'année à Alep. Puis muté à Bagdad en 1636 il devint le supérieur de cette mission trois ans plus tard, au moins jusqu'en 1641. Il se déplaça ponctuellement à Mossoul qu'il fut le premier à visiter, accompagné du Père Charles-François d'Anger durant la première moitié de l'année 1638 et y fut supérieur. En 1640 il alla à Diyarbakir se plaindre du gouverneur de Bagdad, auprès du Grand Vizir, et obtint gain de cause. Le Père Michel-Ange de Nantes mourut à Auray en 1664.

Ms. 275.

Ms. 1436, p. 12.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », p. 145.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 74.

Nicéphore de Rennes : Il fut supérieur de la mission de Tripoli en 1671 avant de périr à Damas en 1679.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 77.

Patrice de Dinan : Il était en mission à Tripoli en 1688.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 77.

Philémon de Saint-Benoît : Il entra en religion le 19 novembre 1616, et arriva au Moyen-Orient, à Saïda, en 1630 ou il demeura au moins jusqu'en l'année 1634. En 1636 il mourut de la peste à Beyrouth.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », p. 73.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 78.

Philémon de Saint-Malo : Il était présent à Tripoli au moins entre 1629 et 1630.

P. FULGENCE DE GOUDELIN, *Op. cit.*, 104 p.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 78.

Pierre de Guingamp : A l'âge de 21 ans il prit l'habit le 18 juillet 1621. Il gagna les missions orientales et 1636 et s'installa à Chypre, au cours de l'année 1637, où il devint le supérieur de la mission. Le Père Pierre obtint un second hospice à Chypre en 1640, l'hospice en question se trouvait à Larnaka, au Sud de l'île.

Ms. 275.

Ms. 1533.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 78.

Pierre de Morlaix : Il prit l'habit le 6 juillet 1629 à 20 ans en temps que frère lai. Il accosta à Chypre en 1637, puis fut présent au Caire au moins entre 1639 et 1640. On sait qu'il séjourna à Saïda en 1641. Le frère lai mourut en 1666.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », p. 146.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 79.

Protais de Rennes : A partir de 1696 il devient le supérieur de la mission de Tripoli.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 81.

Raphaël de Nantes : Né Pierre Sauvage à Rezé, fils de Pierre Sauvage et d'Olive Olivier et frère du Père Albert de Nantes, il prit l'habit de capucin en août 1612 à l'âge de dix-huit ans, sous le nom de Raphaël de Rezé, et fit profession le 7 août 1613. Le Père Raphaël de Nantes fut le premier père provincial de la province de Bretagne, il fut élu à ce poste en 1632, réélu en 1638 puis une troisième fois. Il mourut en 1652.

Ms. 275.

Ms. 1533.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 140.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 256.

René de Châteaubriand : Il entra en religion le 2 février 1630. Il s'éteignit à Tripoli en 1644.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 81.

René de Nantes : Il reçut le sacerdoce en mars 1624 à l'âge de 19 ans. Il quitta Marseille pour le Moyen-Orient en juin 1641 et arriva à Chypre avant de partir pour Saïda cette même année.

Ms. 275.

Ms. 1533.

Robert de Quimper : Il exerça la charge de curé à Beyrouth entre 1779 et 1782. Par la suite il fut le supérieur de la mission de Beyrouth vers 1786, puis devint custode des missions du Levant en 1788. Il décéda le 21 mars 1815 en Syrie, il était le dernier religieux breton au Moyen-Orient⁶.

Imp. 1191, p. 84-85.

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », p. 79.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 82.

Robert de Saint-Brieuc : Il arriva à Tripoli le 14 avril 1642.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 82.

Romain de Saint-Brieuc : Il entra en religion le 28 avril 1621 à l'âge de 19 ans. Il gagna Tripoli en décembre 1642. Ce religieux décéda en 1656.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 82.

Sébastien de Nantes : En 1682 il alla de Beyrouth à Abey puis revint dans le premier hospice. Il fut missionnaire à Tripoli en 1697. En 1701 il était à nouveau à Beyrouth qu'il

⁶ Le P. Armel écrit qu'il s'éteignit à Damas en 1807.

quitta l'année suivante pour Tripoli. En 1711 il alla à Beyrouth où il y fut supérieur pendant trois années, il partit en février 1715 pour Salima. De retour à Beyrouth vers 1716/1717 il y reprit sa charge de supérieur. Le Père Sébastien partit vers 1718 puis reprit sa charge le 1^{er} mai 1723. Il s'éteignit, supérieur à Beyrouth, le 22 mai 1728.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 11, 13-15, 27, 63, 78.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 83.

Sébastien de Rennes : Supérieur de l'hospice de Beyrouth il y mourut à la suite d'une dysenterie le 3 juillet 1671.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 8.

Séverin de Morlaix : Jean Nouel de Kerven. A l'âge de 16 ans il prit l'habit, le 2 novembre 1613. Après avoir été neuf fois provincial de Bretagne, il mourut en 1658, peut-être à l'île Bourbon⁷.

Ms. 275

Ms. 1533.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 94.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 84.

Simplicien de Lannion : Il arriva à Tripoli en décembre 1692, venant de France. Il gagna Beyrouth, pour y assurer la charge de supérieur, en 1705, il y passa six années puis alla six autres années à Tripoli.

Imp. 1191, p. 14.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 84.

Sixte de Dinan : Arrivé à Tripoli en février 1736, il fut par la suite le supérieur de l'hospice de Damas en 1741. En 1749 il devint supérieur de l'hospice de Beyrouth pour trois années. En 1759 il quitta Saïda pour Beyrouth afin d'y être le supérieur, il était alors aussi vice-custode.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 82, 101 (104)-102 (105).

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 84-85.

Symphorien de Saint-Brieuc : Il prit l'habit de capucin le 21 décembre 1638 à l'âge de 27 ans. Il serait mort à Damas le 8 août 1659.

Ms. 275.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 85.

Théophile de Loudéac : Après avoir passé quatre années au Levant, la maladie l'obligea à

⁷ Madagascar.

quitter Tripoli pour la France en 1640.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 86.

Thomas de Quimper : Il était missionnaire au Levant en 1738.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 86.

Timothée de Dol : Il était missionnaire à Damas vers 1733. En 1754 il se trouvait à Beyrouth.

Imp. 1191, p. 83.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 86.

Toussaint de Landerneau : Peut-être né dans une famille noble⁸, il prit l'habit le 5 novembre 1627 comme frère lai et partit en Orient deux ans après. Il s'installa à Alep. Il semble que le Frère Toussaint ait été présent à Nantes en 1632 et/ou en 1633, toujours est-il qu'en fin d'année 1633 il était de nouveau à Alep. Il partit pour Ispahan en 1634. En 1638 le Frère revint à Bagdad et mourut quelques jours plus tard, le 06/09 1638, peut-être empoisonné par les autorités persanes.

Ms. 275.

Ms. 1436, p. 120.

Ms. 1533.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », p. 139-146.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 131-151.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 161.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 87.

Toussaint de Rennes : Il était missionnaire au Levant depuis au moins l'année 1731. Au milieu de cette même année il quitta Beyrouth pour Saïda, il y était revenu en 1736 en tant que supérieur. En 1739⁹, il partit à Abey pour y être le supérieur, il revint ensuite à Beyrouth et repartit pour Abey en 1746. En 1751 il devint custode il l'était encore à sa mort le 6 juin 1759.

FAC. I. 27.

Imp. 1191, p. 79-80, 83, 93 (96), 101 (104).

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 87.

Urbain de Rennes : Il entra en religion le 6 juin 1626 et serait mort à Tripoli en 1653.

Ms. 275.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 87.

⁸ Selon le manuscrit Nouvelle acquisition française, 4134, fol. 238, c'« estoit un chevalier noble qui, après avoir donné des preuves de sa noblesse en générosité au service du Roy de France, renonçant au monde, passa au service de Dieu parmy les capucins ».

⁹ La source porte 1749 dans la source, mais il s'agit d'une chronique et l'évènement se place entre 1738 et 1740.

Valentin de Le Flèche : Il arriva à Beyrouth en avril 1718 pour y être le supérieur de l'hospice.

Imp. 1191, p. 78.

Victorin de Quimper : Il fut le supérieur de la maison de Tripoli entre 1718 et 1719.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 87.

Vincent de Vannes¹⁰ : Il prit l'habit de religieux le 17 mai 1635 à l'âge de 17 ans, puis il serait décédé à Damas en 1661, il y était le supérieur au moins depuis 1660. Il fut aussi supérieur de l'hospice de Beyrouth.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 88.

Yves¹¹**de Ploërmel** : Il prit l'habit le 13 mai 1642 à l'âge de 21 ans. Il fut le supérieur des capucins de Tripoli entre 1661 et sa mort en 1669. Il y rebâtit l'hospice, et tous les samedis il prêchait dans les villages alentour. Il a séjourné un certain temps parmi les Nusayris¹².

Ms. 275.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 330.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 89.

Yves de Quimper : Décédé le 27 octobre 1669, il fut le supérieur de Tripoli en 1664.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, p. 89.

Yves de Tréguier : Il revêtit l'habit de religieux le 6 mai 1660 et partit au Levant en 1669 il alla dans un premier temps à Beyrouth au moins jusqu'en 1675. Supérieur de la mission de Tripoli en 1680, il rentra en France au cours de l'année 1686 pour des raisons de santé, y passa 10 ans, puis reprit la route de l'Est en 1696 et atteignit Tripoli pour y être le supérieur. Le Père Yves quitta à nouveau la Terre Sainte pour la France en 1697. Il fut un temps à Abey. Il connaissait l'arabe.

FAC. I. 27.

Ms. 275.

P. FULGENCE DE GOUDELIN, *Op. cit.*, 104 p.

MICHEL, Joseph, *Op. cit.*, 1946, p. 90.

Zacharie de Rennes : Il arriva en terre musulmane en 1636.

¹⁰ Les registres paroissiaux de Beyrouth citent un Père Vincent de Vannes en 1628, est-ce une erreur, nous ne le retrouvons nulle part ailleurs, pas même dans la liste des 1000 premiers capucins de la province de Bretagne.

¹¹ Il est nommé Yvon de Ploërmel chez B. Heyberger.

¹² Se référer au lexique.

Les capucins de la province de Touraine :

Accruse de Parthenay : Frère lai arrivé au Levant vers 1657. Il exerça son apostolat avec les Pères Gabriel de Chinon et Victor de Blois à l'hospice d'Urmiah, auprès des nestoriens, en 1661. En 1663 ils furent faits prisonniers par un renégat et ramenés à Tabriz. Deux années plus tard ils étudiaient la possibilité d'établir une mission à Erivan où il était médecin, le « *xân* » de la ville le contraignit, au début de l'année 1665, à faire de quatre ou cinq enfants des eunuques, ce qui l'affligea beaucoup, il partit donc. En octobre 1665, il arriva à Ispahan depuis Tauris. En août 1666 il quitta Ispahan et gagna Bagdad car étant tombé malade il devait rentrer en France. Présent à Alep en novembre 1669 on sait que le Père Accruse était en Inde, à Surat, entre 1672 et 1677. Selon une lettre du Père Raphaël du Mans qui date de 1680 il se serait retiré en France dans un couvent breton. Il rentra en Bretagne car il était malade. Il décéda le 23 décembre de la même année.

Ms. 193, p. 71.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 160-161, 182-184

Adrien de La Brosse : Il a séjourné à Beyrouth, au moins entre 1628 et 1629. Il partit en France en 1629 et revint à Beyrouth la même année. En 1631 il fut envoyé à Rome pour se plaindre de l'action des Pères cordeliers puis, après être passé par la France, il s'installa à Bagdad en 1632. En 1633 il aurait converti l'émir Fakharddîn II. Au cours de la même année il fut arrêté à Bagdad, suite à la défaite de l'émir Fakharddîn, puis emprisonné à Constantinople après avoir été aux galères. En 1634 il fut libéré après un séjour au bagne et embarqua à Constantinople pour regagner la France.

Ms. 1436, p. 90, 97.

Ms. 1533.

Agathange de Bourges : Il périt à Chypre le 28 octobre 1717.

Ms. 193, p. 108.

Agathange de Vendôme : Né le 31 juillet 1598 à Vendôme sous le nom de François Noury, fils de François Noury et Marguerite Begon. Entre 1620 et 1623 il étudia à Poitiers auprès du Père Ignace de Nevers et sous la surveillance du Père Joseph de Paris. En 1625, il reçut le sacerdoce et connut ses premiers succès apostoliques dans le Poitou avec la conversion de calvinistes. En 1628, il remplaça le Père Valentin d'Angers, tombé malade, pour accompagner le Père Albert de Nantes en Terre Sainte. Le Père Agathange de Vendôme arriva au début de l'année suivante à Alep qu'il quitta en 1633 pour la jeune mission du Caire dont il devint le

supérieur. En 1637, lui et le Père Cassien de Nantes firent un pèlerinage jusqu'à Jérusalem avant de partir installer une mission en Ethiopie. En 1638, ils moururent lapidés sur ordre du souverain d'Ethiopie. Les deux martyrs furent béatifiés en 1904 par le pape Pie X.

Ms. 1533.

P. EMMANUEL DE RENNES, *Op. cit.*.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*.

Alexandre d'Angoulême : Frère lai de la province de Touraine. Arrivé en pays musulman au cours de l'année 1636 on sait qu'il était présent à Chypre au moins dès 1637. Il y tomba malade en 1640, on l'emmena donc à Saïda pour se rétablir, mais il y mourut le 3 septembre 1640¹³.

Ms. 1533.

Imp. 33605, p. 322.

Alexandre de Vendôme : On sait qu'il se trouvait à Alep en 1633.

MS. 1533.

Alexis de Lézé en Poitou : Il tomba malade en terre d'Islam en 1638.

MS. 1533.

Alexis de Solon : Frère lai. Présent au Levant au moins depuis 1728. Il fut rappelé en France en 1731.

Ms. 193, p. 119-120.

Alexis de Vezay : Il arriva au Moyen-Orient en l'an 1638.

Ambroise de La Roche : Il était à Alep en 1741.

Ms. 193, p. 127.

Ambroise de Preuilly : Il serait parti de France pour la Perse en 1642 et aurait atteint Ispahan en 1645, il y fut le supérieur. Vers 1645 il aurait de « fréquentes conférences avec l'oncle du Roy [Abbâs II] et les principaux de la cours ». Il a baptisé secrètement des musulmans à Ispahan. En 1649 le Père Ambroise quitte la capitale de la Perse pour l'Inde et la mission de Surat. En 1658 il fut nommé « juges » de tous les chrétiens de Surat par le gouverneur de la ville. En 1666, à Surat, il prépara le terrain, avec succès, de l'arrivée des premiers navires de

¹³ Le 15 mars selon le Père Apollinaire de Valence.

la Compagnie royale des Indes Orientales. Le 4 décembre 1675, le Père Ambroise rendit l'âme en mission à Surat.

Au cours de sa vie il a rédigé un ouvrage relatant l'établissement des capucins en Inde.

Ms. 1436, p. 134, 148.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 33, 34, 50, 169.

THEVENOT, Jean (de), *Op. cit.*, p. 77-79.

André de Nogent : Père de la province de Touraine qui arriva en terre d'Islam en 1637. En 1639 il passa de Mossoul à Alep.

Ms. 1436, p. 126.

André de Pontoise : Père installé à Damiette vers 1644.

Ms. 1436, p. 134.

Ange de Nevers : Il mourut de la peste à Chypre en 1655.

Ms. 1436, p. 143.

Ange de Poitier : Il gagna la mission vers 1687.

Ms. 193, p. 80.

Angélique de Blachet : Il quitta Marseille en août 1666 pour atteindre l'Orient.

Ms. 193, p. 51.

Antoine d'Orléans : En 1677 le père custode décida de l'envoyer à Surat. Près de Surat il découvrit, en 1680, un groupe de fugitifs originaires d'Occident qui vivaient sans prêtre.

Ms. 193, p. 69, 72-73.

Augustin de Pontoise : Arrivé à Alexandrette à la fin de l'année 1627, il se trouvait à Beyrouth lors de la fondation de la mission, en 1628.

MS. 1533.

Ms. 193, p. 17.

[Basin] ou [Vezin] de Bourges : Il écrivit en arabe des vies de saints (Simon le Stylite et Antoine de Padoue) ainsi qu'un traité sur la réforme du calendrier. En 1654 il était présent à Surat au moins jusqu'en 1658.

Ms. 1436, p. 133, 141, 146.

Benoit de La Rochelle : Il décéda de la peste, en 1675, après avoir vécu auprès des esclaves dans les galères du sultan.

Ms. 193, p. 68.

Bernard de Baugé : Capturé à Beyrouth, par les autorités turques, en compagnie du Père Adrien de la Brosse, il fut emprisonné à Constantinople. Il mourut en prison au cours de l'année 1634.

Ms. 1436, p. 87, 99.

MS. 1533.

Bernard de Bourges : Il prit la mer à Marseille au mois d'août 1666 afin de gagner le Levant.

Ms. 193, p. 51.

Bernardin de Loches : Il quitta la France en 1690. Présent à Bagdad l'année suivante, il survécut à la peste qui y régnait car en 1701 il était le supérieur de la mission, celle-ci fut saccagée par les janissaires sur l'ordre du pacha. En 1708 il était le supérieur de l'hospice d'Alep. Envoyé à Paris en 1694, il reçut 22 écus de la part du roi cinq ans plus tard. Père Bernardin fut le supérieur de l'hospice de Diyarbakir en 1708. En 1715 il devint custode suite à la démission du Père Georges de Vendôme. Il décéda le 1^{er} janvier 1722.

Ms. 193, p. 100, 107, 110.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 128.

VAN DES CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 327.

Blaise d'Angers : Envoyé en mission en 1673, il gagna Le Caire.

Ms. 193, p. 62.

Bonaventure de Parthenay : En 1677 le Père custode décida de l'envoyer à Surat. En 1678 il se dirigeait vers Masarem¹⁴.

Ms. 193, p. 69.

Bonaventure du Lude : Il accosta en Orient, à Alep, en 1629, puis quitta la ville pour séjourner en France quelques semaines avant de repartir pour Alep. En 1633, il était au Mont Liban. Il fut le supérieur et custode de la mission d'Alep, au moins à partir de l'année 1634. Il périt à Alep, alors qu'il était custode, en juillet 1645.

Il a composé deux livres en arabe : un traité sur la Trinité et l'Incarnation du Verbe et *La vie, miracles, Règle et testament de saint François*. Il fit, en 1639, un traité en arabe sur les

¹⁴ Il semble que se soit une mission des Indes orientales, mais nous ne sommes pas parvenu à l'identifier.

fondements de la foi catholique et romaine et traduisit quelques vies de saints. En 1644, il traduisit en turc un traité de confession qu'il avait déjà écrit en arabe.

Ms. 193, p. 33.

Ms. 1436, p. 12, 106, 109, 126, 133.

Ms. 1533.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 93.

Boniface de Moulin¹⁵ : Envoyé au Liban en 1632 il périt de la peste en Terre Sainte en 1636.

Ms. 193, p. 25.

Ms. 1436, p. 10.

MS. 1533.

Charles de Nevers : Frère lai de la province de Touraine qui arriva au Moyen-Orient en 1638. Il voyagea avec le Père Ephrem de Nevers jusqu'à Bassora en 1639 mais tomba malade. En 1640 il était à Ispahan. Il périt terrassé par la peste à Larnaka en 1655.

Ms. 1436, p. 145.

MS. 1533.

Charles : Frère Lai présent à Alep en 1690.

Ms. 193, p. 82.

Charles-François d'Orléans : Il quittait Marseille pour retourner au Caire en 1694. Il était rentré en France à cause d'une infirmité. Il fut le supérieur de l'hospice du Caire pendant au moins 14 années. Le *manuscrit 193* parle d'un Charles présent au Caire qui serait devenu custode à la mort du Père Fulgence de Thouars en 1698, ce Père Charles est décrit comme infirme et âgé, il put donc rester au Caire. Il est fort possible le Père Charles-François d'Orléans soit le Père Charles devenu custode.

En 1670 il avait publié avec le Père Protais d'Orléans une *Relation du voyage de Sayde ou de la Thébaïde*.

Ms. 193, p. 83, 87.

Clément d'Orléans : Il partit à Ispahan vers 1738/1739. Cela faisait deux ans qu'il était à Tabriz où il avait bâti une église. En 1747 il repartit pour Ispahan, qu'il avait quitté pour Bassora à cause de la guerre civile. Avant de parvenir en Perse il s'éteignit dans l'hospice des carmes de Bandar-Abbas, toujours en 1747.

Ms. 193, p. 124, 142-143.

¹⁵ Boniface d'Abilly « près de Moulin », pour le *Ms. 193*.

Colombien de Bourges : Il périt à Alep le 27 juillet 1713.

Ms. 193, p. 106.

Denis de Bourges : Il périt vers 1738.

Ms. 193, p. 124.

Dominique de Selles-sur-Cher : Il quitta Alep pour Chypre en 1690.

Ms. 193, p. 82.

Dominique d'Orléans : Capucin décédé à [Suez] où il assistait les captifs frappés par la peste. Il avait aussi aidé les esclaves des galères et passé quelques temps avec les moines de Thébaïde.

Ms. 1436, p. 153.

Elzéar de Sanxay : Père présent au Caire au moins entre 1650 et 1662 et qui composa un dictionnaire turc.

Ms. 1436, p. 136, 163.

Emmanuel de Tours : Vers 1738 il était vice-custode et supérieur de l'hospice de Larnaka, après que le Père Joseph de la Charité lui eut cédé ses deux charges. En 1740 il repartit en France.

Ms. 193, p. 125.

Ephrem de Nevers : (dit parfois Ephraïm) Né sous le nom d'Etienne Le Clerc, il aurait été le frère de M^r Dechâteau des Bois, conseiller au Parlement de Paris. Il gagna les missions en 1635. En 1637, il était près de Beyrouth, après avoir séjourné à Antioche, et devait remplacer le Père Michel de Rennes comme supérieur de la mission de Damas. Présent à Bagdad en 1639, Père Ephrem partit pour Ispahan en passant par Bassora. Il quitta Ispahan en mai 1640 après y avoir passé cinq mois. Au mois d'août de cette même année il rejoint le Père Zénon de Baugé à la mission de Surat, en Inde. Il quitta Surat pour Madras en 1641. Suite à un long voyage qui le mena au Pegu et à Golconda, il parvint à Madras en 1642 et y fut bien accueilli par les Anglais. Le Père Ephrem avait une grande réputation, si bien que les Portugais de la ville de Sao-Tomé, à 5 km de Madras, venaient l'écouter, pour le plus grand désarroi de leurs propres religieux. Il fut arrêté par l'Inquisition portugaise à Sao-Tomé, en juillet 1649, et incarcéré à Goa. Le Père ne fut libéré qu'en novembre 1651. Le Père Ephrem de Nevers fut libéré deux ans plus tard après l'intervention de hauts personnages notamment le pape

Innocent X et les rois du Portugal et de Golconde. On sait que vers 1663/1664 il était missionnaire à Goa avec le Père Zénon de Baugé. Il avait étudié les mathématiques auprès de Gassendi. Il périt en 1694 à Madras.

Ms. 1436, p. 128-129.

Ms. 1533.

Imp. 33605, p. 328.

DESLANDRES, Dominique, *Op. cit.*, p. 43.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 2*, p. 204-205.

THEVENOT, Jean (de), *Op. cit.*, p. 29.

VAN DES CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 278-279, 380.

Esprit de Tours : Il était de passage à Ispahan en 1692 tandis qu'il rentrait de Coromandel¹⁶ afin de gagner l'Europe.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1*, p. 129.

Etienne de Châtellerault : Frère lai. Il posa le pied en terre d'Islam en l'an 1631 et était au moins présent à Bagdad depuis 1634, et ce jusqu'en 1639. On sait qu'en 1637, alors que l'on craignait que les Ottomans n'assiègent Bagdad, Frère Etienne et le Père Juste de Beauvais, le supérieur de cette mission, ont réalisé un voyage qui les a menés à Mardin, Edesse, Alep, Jérusalem puis Tripoli, avant de revenir à Bagdad. Il fut le supérieur de cette mission au moins en 1639, y demeurant seul à cause du siège de la ville. Le capucin partit pour l'Inde au cours de cette même année. En 1640, il arriva à Goa. En juillet de cette même année, il devait partir faire un compte rendu en France après avoir été expulsé par les Portugais et mené à Lisbonne. Toujours est-il qu'en 1641, le Frère Etienne et le Père Michel de Rennes partirent pour Rome. En 1655, alors seul missionnaire à Nicosie, il gagna Larnaka où le Frère Charles de Nevers était touché par la peste. Il mourut de maladie à Larnaka le 22 janvier 1656.

Ms. 1436, p. 12, 124-125, 144-145.

Ms. 1533.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 141.

Etienne de Saintes : Il était présent à Mossoul en 1684.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 112.

Etienne d'Orléans : Il était à Alep en 1690.

Ms. 193, p. 82.

Eustache de Blois : Ce frère lai fut rappelé en France en 1731.

¹⁶ Il s'agit probablement de la côte du Coromandel à l'Ouest de l'Inde.

Ms. 193, p. 120.

Eutrope de Saumur : Frère lai présent à [Surat] en 1701.

Ms. K1374, (doc. 31).

François d'Aubeterre : Il était missionnaire à Alep en 1706. On sait qu'il était présent à Alep en 1711 et que cela faisait 10 ans qu'il était en terre d'Islam. En 1727 il devint custode alors qu'il était présent en France. Il regagne le Proche-Orient en 1728 mais avant d'arriver à Alep il tombe malade et s'éteint à Chypre le 10 janvier.

Ms. 193, p. 98, 117.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 303.

François de Carvaillon : Supérieur de l'hospice de Larnaka il s'éteignit le 24 mars 1710.

Ms. 193, p. 104.

François de Monseoreau : Il était à Chypre depuis l'année 1744. Il repartit pour la France le 16 octobre 1744.

Ms. 193, p. 136, 138.

François de Montfereau¹⁷ : Il fut un temps supérieur de l'hospice de Nicosie. Le 6 avril 1742 il repartit pour la France.

Ms. 193, p. 128.

François de Pontoise : Il débarqua à Alexandrette à la fin de l'année 1627.

Ms. 193, p. 17.

François de Romorantin : Ancien missionnaire de Bagdad, qu'il avait gagné en 1672, il devint en 1685 le nouveau custode, bien qu'il ne voulût pas endosser cette charge. Il rédigea en arabe une réfutation du Coran.

Ms. 193, p. 63, 78.

Ms. 1436, p. 168.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 112.

François de Saint-Fargeau : Frère lai. Après avoir passé cinq ans à Alep, où il se trouvait en 1666, il alla à Bagdad, puis gagna Ispahan en 1669. On sait qu'il s'y trouvait toujours en

¹⁷ Peut être Montereau, dans le Loiret.

1672. Il avait des bases en langue arabe.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 185.

François de Sillé : En 1683 il était seul à Larnaka, cela faisait plus de 20 ans qu'il était en mission. Cette même année il demanda à son custode de pouvoir aller à Nicosie où se trouvait le Père Fulgence d'Orléans. Le custode refusa, il demanda donc à la sacrée Congrégation qui accepta exceptionnellement.

Ms. 193, p. 76.

François-Marie de Chinon : On sait qu'il était missionnaire à Tabriz en 1668.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 232-233.

François-Marie de Saumur : Il fut le supérieur de la mission d'Alep après le Père Pacifique de Provins, mais il tomba malade et rentra en France.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 87.

François-Marie de Tours : Il était, peut-être depuis 1683, à Surat, il y était certainement en 1692. En octobre 1696, ce Père s'apprêtait à quitter Surat pour la France en passant par la Perse, porteur de doléances contre les jésuites qui venaient de fonder une mission à Surat en 1694. En 1703 il se trouvait à Rome, puis repartit par Livourne pour Alep, Diyarbakir et l'Inde qu'il gagna au cours de cette même année. Il était à Madras en 1706.

Manuscrit K1374, (doc. 31).

Fulgence de Saumur : Il gagna le Proche-Orient le 12 mai 1743. Il quitta Alep pour Chypre l'année suivante. Enfin il quitta Chypre pour la France au mois d'août 1744.

Ms. 193, p. 133, 136, 138.

Fulgence de Thouars : Erigé custode en 1694, il quitta Le Caire pour Alep. Il décéda le 18 juin 1698.

Ms. 193, p. 83, 87.

Fulgence d'Orléans : Présent à Nicosie en 1683, il fut muté à un autre hospice.

Ms. 193, p. 76.

Gabriel de Chinon : Arrivé à Ispahan après 1650 il s'établit au milieu des arméniens, à Jolfâ

(1652-1654), et y fonda une petite école. Il dut quitter la ville à cause de l'archevêque arménien, David, et s'installa à Tabriz où il fonda un hospice en 1656. En 1661 il fonda l'hospice d'Urmiah, puis retourna à Tabriz, il y était le supérieur avant 1667. Il s'éteignit en 1668. Il a rédigé un mémoire sur la « religion des Gaures¹⁸ ».

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 37, 160.

Gabriel de Fontenoy : Il fut envoyé créer une mission sur la côte du Malabar en 1669. Il y périt six mois plus tard.

Ms. 1436, p. 168.

Georges d'Issoudun : En 1645 il arriva de France à Alep. Tombé malade il partit pour Saïda où il s'éteignit en [1652].

Ms. 193, p. 33.

Georges de Vendôme : Frère lai présent à Bagdad en 1658. En 1661 il arriva à Mossoul avec les Père Jean-Baptiste de Loches et Jean-Baptiste de Saint-Aignan dans le but d'y établir une mission. On sait qu'il a passé quelque temps à Ispahan au milieu de l'année 1662. En 1666, ce frère revient de Mossoul à Alep. Il avait une grande réputation de médecin. En 1684, il était le supérieur de la mission de Bagdad. Vers 1687, il partit pour Tabriz.

Ms. 1436, p. 146.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 351.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 48, 62, 112.

Georges de Vendôme (2) : Il était custode des missions du Levant au moins entre 1708 et 1711, cette dernière année il était âgé de 71 ans et avait déjà passé 42 ans en mission. Se sentant trop âgé il demanda à quitter la charge de custode en 1715. Il décéda le 29 janvier 1722.

FAC. M. 95.

Ms. 193, p. 98, 107, 110.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 303.

Gilles de Bourges : Ce Père a quitté Ispahan en 1660 pour Surat, afin d'y remplacer le Père Ursin de Bourges décédé l'année précédente. Il mourut en cette même ville en odeur de sainteté le 20 avril 1664 à l'âge de 38 ans.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 48.

¹⁸ Apparemment des Zoroastriens vivant en Perse.

Gilles de Decize : Sans doute arrivé à Ispahan en même temps que le Père Raphaël du Mans, il quitta la capitale perse pour Surat en compagnie du Père Ambroise de Preuilly. Ils atteignirent leur but l'année suivante. Le Père Gilles s'éteignit à Surat quelques années après s'y être installé.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 22, 36.

Gilles de Loches : Il fut avec Jean-François de Saumur l'un des deux premiers capucins breton-tourangeaux à accoster au Levant. Le Père Gilles de Loches inaugura la mission de Saïda dès 1626, où il a été proche de l'émir Fakharddîn II. Là, il écrivit un livre pour l'instruire sur la foi chrétienne. Ensuite, il arriva au Caire, en fin d'année 1630, pour y fonder une mission, il y fut le premier supérieur. Découragé, le capucin partit pour Rome avec le Père Césarée de Roscoff, deux ans plus tard, et regagna la France en 1633. Il fut le gardien des couvents de Romorantin et de Bourges.

Le Père Gilles rédigea une grammaire abyssine qui est aujourd'hui perdue, il possédait une collection de livres orientaux et en laissa une part à Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et une autre au cardinal Barberini. Gilles de Loches avait différents talents et inventa un « système d'imprimerie », importa un système de soufflets hydrauliques depuis l'Italie et réalisa des perfectionnements pour l'artillerie.

Imp. 33605, p. 329-331.

Ms. 1436, p. 85.

Ms. 1533.

P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Trois lettres du P. Pacifique de Provins. Lettre du P. Archange des Fossés*, Paris, 1890, p. 81-83.

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », p. 72, 74, 79, 136-137.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 82, 131-151.

Guillaume de Beaufort : Il gagna le Levant en 1628 et fut le supérieur de la mission d'Alep. En 1629 il fit un voyage jusqu'en France puis alla à Bagdad. Il était à l'hospice de Saïda entre 1630 et 1640, dont il était le supérieur. Il était le supérieur des missionnaires bretons et tourangeaux. Il mourut à Bagdad le 1^{er} septembre 1644.

Ms. 193, p. 20, 33.

Ms. 1533.

Hyacinthe de Tours : Il succéda au Père Joseph de la Charité à la charge de custode en 1738, il partit pour la France au cours de la même année afin de traiter des affaires de la mission avec le provincial de Touraine. Il regagna le Levant en 1740. L'année suivante il était à Diyarbakir. Il s'éteignit en 1742 dans un village proche de Diyarbakir.

Ms. 193, p. 123-127, 132.

Ignace d'Orléans : Arrivé à Alep en 1632, il gagna par la suite Le Caire. On sait qu'il était présent à Alep en 1637, puis que l'année suivante il repartit pour la France car il était malade, mais s'éteignit à Chypre. En 1636 il traduisit en arabe l'*Imitation de Jésus Christ*.

Ms. 193, p. 23.

Ms. 1436, p. 109.

MS. 1533.

Innocent de Blois : Destiné à la mission de Perse, il était bloqué à Bagdad en 1691 car il souffrait de la peste.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 128.

Isidore de Baugé : Il fit partie des capucins qui participèrent à la seconde puis à la troisième expédition du Maroc en 1629 et 1630.

Mélange 184, p. 143, 159-163.

Jacques de Baugé : Présent au Levant en 1634 il devait aller voir le patriarche nestorien.

Ms. 1436, p. 114.

Jacques de Bourges : Il arriva à Mossoul le 2 juillet 1663 en même temps que le Père Séraphin d'Orléans. En 1677 il était présent à Surat, au moins jusqu'en 1680.

Ms. 193, p. 69, 73.

Jacques de Saint-Aignan : Il participa à la quatrième et dernière expédition du Maroc en 1635. C'est lui qui avait la charge du rachat des esclaves.

Mélange 184, p. 172.

Jacques de Vendôme : Il fut missionnaire au Liban en 1633.

Imp. 33605, p. 332.

Jacques d'Orléans : Il quitta Alep pour la France en 1638.

MS. 1533.

Jean-Baptiste de Beaune : Après avoir rejoint le Moyen-Orient en 1637 on sait qu'il quitta Ispahan pour Bassora en 1640.

Ms. 1533.

Jean-Baptiste de Bourges : Il aurait gagné le Moyen-Orient vers l'année 1637. Il avait regagné la France au moins en 1685 car cette année là il fut nommé provincial de Touraine.

Ms. 193, p. 25, 78.

Jean-Baptiste de La Flèche : Arrivé à Alep, depuis Alexandrette en 1642. Selon une lettre du Frère Martial de Thorigny, datée de 1665, il serait mort à cause de la chaleur sur la route entre Bagdad et Ispahan. Son décès eut lieu probablement en 1644.

Ms. 193, p. 29, 33.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 161.

Jean-Baptiste de Loches : Missionnaire depuis environ 1660, en 1661 il arriva à Mossoul avec le Père Jean-Baptiste de Saint-Aignan et le Frère Georges de Vendôme dans le but d'y établir une mission. Il fut, peu après, envoyé à Bagdad pour apprendre la langue locale, puis, après avoir exploré Mossoul en 1663, il gagna Ispahan où il se trouvait au moins en 1664 car le 11 décembre de cette même année il y découvrit une comète. A la demande du Père custode il quitta Ispahan et atteignit Bagdad en septembre 1666 puis Mossoul au mois de novembre. Présent à Alep en 1668 il écrivit une lettre disant qu'il partait pour Bagdad où il était effectivement, en tant que supérieur au moins jusqu'à l'année suivante. Il parlait l'arabe, le persan et le turc. En 1673 il vint à Alep.

Vers 1665 fut imprimée une grammaire turque en persan vulgaire composé par ce Père.

Ms. 193, p. 62.

Ms. 1436, p. 110, 166.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 61, 182-184.

Jean-Baptiste de Montmoreau : En 1696, après avoir passé 24 années en mission, il succéda au Père Raphaël du Mans comme supérieur de l'hospice d'Ispahan où il se trouvait au moins depuis 1691. Il connaissait l'arabe, l'arménien et le turc.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 9.

Jean-Baptiste de Saint-Aignan : Après avoir gagné le Levant en 1645, il était présent à Bagdad en 1648. Le Père Jean-Baptiste gagna Mossoul en 1661, en compagnie du Père Jean-Baptiste de Loches ainsi que du Frère Georges de Vendôme, pour y établir une mission. En 1666 après avoir fondé l'hospice de Diyarbakir il revint de Mossoul à Alep où on sait qu'il devint le supérieur. Avec le Père Justinien de Neuvy il baptisa des chefs yazidis en 1668. Il

devint custode en 1669, alors qu'il était dans sa vingt-quatrième année de mission. Il parlait l'arabe, l'arménien et le turc. Il resta custode jusqu'à son décès le 10 décembre 1685.

En 1673 il envoya à la Sacrée congrégation le *Combat spirituel* qu'il avait traduit en arabe. En 1680 il rédigea son *Théâtre de la Turquie*, qui fut imprimé deux ans plus tard.

Ms. 193, p. 51, 77.

Ms. 1436, p. 146, 170.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 302.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 62, 78.

Jean-Baptiste de Saint-Père-en-Retz : Il s'éteignit à Chiraz le 4 juillet 1639.

Ms. 193, p. 28.

Jean-Baptiste d'Orléans : Il était missionnaire à Bagdad en 1701 lorsque l'office fut saccagé par des janissaires sur ordre du pacha.

VAN DES CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p. 327.

Jean-François de Saumur : Il fut l'un des deux premiers capucins de Touraine à accoster en terre d'Islam en compagnie du Père Gilles de Loches, en 1626.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 72.

Jean-François de Sillé : En 1686 il obtint la permission de revenir en France.

Ms. 193, p. 79.

Joseph de la Charité : Supérieur de l'hospice du Caire, il devint custode en 1728 à la suite du décès du Père François d'Aubeterre, il exerça cette charge durant 10 années. Il passa alors à Chypre pour y être le supérieur de l'hospice de Larnaka. Il repartit en France en 1741. En 1743 il fut de nouveau nommé custode, suite au décès du Père Hyacinthe de Tours, et regagna le Levant. Il quitta la charge de custode en 1751 car il était trop âgé.

Ms. 193, p. 118, 123-126, 133, 162.

Joseph de Nevers : Il embarqua à Marseille pour l'Orient en août 1666.

Ms. 193, p. 51.

Joseph de Preuilly : Il était le supérieur de l'hospice d'Alep depuis 1701. En 1708 il devint le supérieur de l'hospice de Diyarbakir. Il devint custode en 1722 ou 1723. En 1727, la fin de sa charge il rentra en France.

Ms. 193, p. 94, 99, 111, 117, 234.

Joseph de Saint-Jean-d'Angély : Il gagna le Moyen-Orient en 1673 et alla à Alep. Ensuite, il gagna Diyarbakir, au moins depuis 1677. Il fut supérieur de cette mission (1681-1682). Il semble être le custode vers 1687 car le Père François de Romorantin refusait cette charge.

Ms. 193, p. 63, 81.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 110, 272.

Joseph de Saint-Paul : Il était à Alep en 1633 puis à Bagdad l'année suivante. En 1636 il traduisit en turc *l'Apocalypse de saint Jean* et une doctrine chrétienne. Il quitta Alep pour la France en 1637.

MS. 1533.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », p. 140, 14.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 132-151.

Joseph de Tours : Il était présent à Mossoul en 1684. Il périt en mai à la suite d'une peste qui sévissait à Bagdad en 1690 alors qu'il y était le supérieur de la mission.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 112, 127.

Joseph François : Missionnaire capucin à Pondichéry, en 1702 il alla à Paris avec le Père Paul de Vendôme afin de se plaindre des jésuites à la cour.

Ms K1374, -do. 41).

Joseph-Marie de Blois : On sait qu'il était missionnaire à Tabriz en 1668.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 232-233.

Joseph-Marie de Bourges : Missionnaire à Chypre, il était présent à Rome en 1662 pour présenter, à M^{gr}. Mario Alberizzi, secrétaire de la congrégation de la Propagande, un rapport sur la mission de Chypre, puis il vint en France pour se faire soigner un œil. En 1665 il partit en Arménie et gagna l'hospice de Tabriz puis alla à Ispahan l'année suivante, il y apprit le turc qu'il avait déjà commencé à Tabriz. En 1667 on sait qu'il était à nouveau à Tabriz au moins jusqu'en 1680, et qu'il fut le supérieur de l'hospice à la place du Père Gabriel de Chinon. En 1679 il dit être présent en Orient depuis 24 ans.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 80, 184-185.

Justin de Dijon : Il a séjourné en Egypte. Le 25 janvier 1713 il s'éteignit à Larnaka.

Ms. 193, p. 106.

Justinien de Nevers : Il gagna Alep en 1652.

Ms. 193, p. 36.

Justinien de Neuvy : Sa présence à Ispahan est avérée en 1665. Deux années plus tard il était à Alep. Après cinq ans de missions (1669) il parlait l'arménien, l'arabe et comprenait le kurde. Il est bien reçu par les yazidis¹⁹ en 1668 et avec Jean-Baptiste de Saint-Aignan il baptisa deux de leurs chefs, puis il baptisa, seul, 13 autres personnes. En 1668 il était revenu de son séjour chez les yazidis. Il fit imprimer à Rome un livre de controverse en arabe et obtint un entretien avec le pape. On sait qu'il était à Alep en 1685. Il a rédigé un ouvrage intitulé le *Théâtre de la Turquie*.

Il parlait l'arménien, l'arabe, le turc et le kurde, et fit un dictionnaire en ces langues. En 1681 il fit paraître à Rome la version arménienne de son ouvrage dirigé contre les « hérésies » des chrétiens d'Orient.

Ms. 193, p. 71.

Ms. 1436, p. 167.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 302.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 112, 114.

Laurent d'Angoulême : Frère lai dont on sait qu'en 1683 il était à Pondichéry, il y était peut-être déjà depuis un an. Cette mission capucine fut créée entre 1673 et 1677. De 1696 à 1701 il fut à Surat comme supérieur et custode. Toujours custode de l'Inde il se trouvait en 1703 à Pondichéry et de 1705 à 1709 à Madras. Il fut mêlé à l'affaire des rites malabares et aux querelles avec les jésuites.

Ms K1374, (doc. 31).

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 2*, p.277.

Lazare de Blois : Il participa à l'expédition française du Maroc en 1630. En 1633 il était au Mont Liban puis mourut « miraculeusement » de maladie en Terre Sainte en 1636²⁰ après s'être confessé au Père Sylvestre de Saint-Aignan.

Mélange 184, p. 162-163.

Ms. 193, p. 24.

Ms. 1436, p. 106.

MS. 1533.

Léonard de Tours : Il débarqua à Constantinople en 1626.

¹⁹ Définition dans le lexique.

²⁰ Il mourut en 1634 à Tripoli selon les *Ms. 193* et *1436*.

Ms. 1436, p. 9.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 51-73.

Louis-François d'Angoulême : Missionnaire présent au Levant en 1706.

Ms. 193, p. 98.

Louis-Marie du Puy : Lorsque le custode partit à Diyarbakir, en 1741, il reçut, de ce dernier, la charge de supérieur de la mission d'Alep. En 1745 il partit au Caire. Il était vice-custode, mais repartit tout de même pour la France en 1745.

Ms. 193, p. 127, 140-141.

Macaire de Gien : Il fut le père gardien du couvent de Mayenne en 1621. Arrivé à Alep en 1627, il y était encore en 1628, avec cinq pères de la province de Paris. Au cours de l'année 1628 il fonda la mission du Mont Liban. En novembre 1629 il était à Beyrouth. Envoyé au Liban en 1632, au cours de l'année suivante 1633 il fut emprisonné à Constantinople après avoir été capturé avec le Père Félicien de La Flèche et le Frère Marius d'Orléans tandis qu'ils tentaient d'aller à Saïda. Il quitta Constantinople pour regagner la France en 1634.

Ms. 1436, p. 10, 88.

MS. 1533.

Marc de Bourges : Vers 1687 il fut envoyé en mission. Supérieur de l'hospice de Larnaka en 1696, il fut excommunié par le père observantin de l'île, mais Rome trancha en sa faveur. Il s'éteignit à Larnaka le 27 mars 1721, il était supérieur de la dite mission.

Ms. 193, p. 80, 85, 110.

Marius d'Orléans : Arrivé à Alep en 1632, il fut ensuite capturé, en 1634, par les autorités ottomanes en compagnie des Pères Félicien de La Flèche et Macaire de Gien alors qu'ils essayaient de rejoindre Saïda après avoir quitté Beyrouth suite à la défaite de l'émir Fakharddîn. Au cours de la cette même année ils furent emprisonnés et jugés à Constantinople, envoyés au bague puis libérés. Il repartit pour la France en 1634. En 1645 ce frère fut envoyé à Surat où il périt le 25 juin 1654.

Ms. 193, p. 23, 37.

Ms. 1436, p. 106, 141.

MS. 1533.

Martial d'Angoulême : En février 1634, en compagnie du Père Benoit de Dijon, ils

rejoignirent le Père Agathange de Vendôme au Caire. Il décéda de la peste à Beyrouth ou Tripoli en 1636²¹.

Ms. 193, p. 26.

MS. 1533.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 132-151.

Martial de Limoges : Seul à Larnaka, dont il était le supérieur, il décéda le 24 août 1725.

Ms. 193, p. 114.

Martial de Thorigny (Torigny) : Frère lai. Il se trouvait à Alep probablement entre 1633, date à laquelle il arriva au Moyen-Orient, et 1641. Il était présent à Alep en 1654. Il rédigea un rapport sur la custodie d'Alep pour 1665 et 1666²². Il était encore à Alep en 1670 mais on sait qu'il a séjourné à Ispahan au moins entre 1665 et 1666. Il s'éteignit le 13 novembre 1684 à Alep.

Ms. 1436, p. 140.

Ms. 1533.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 131-151.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1*, p. 153.

Maximin d'Orléans : Il était présent à Alep en 1690. Il décéda le 31 décembre 1691 à Alep.

Ms. 193, p. 82-83.

Michel Ange : Missionnaire, peut être à Pondichéry. Il rédigea une requête en 1699.

Ms. K1374, (doc. 41).

Michel de Vezin : Il partit en mission pour le Maroc en 1624, il fut emprisonné à son arrivée et s'éteignit de la peste le 27 mars 1629.

Mélange 184.

Michel de Vierzon : Il regagna la France en 1744.

Ms. 193, p. 138.

Michel-Ange de Blois : Il aurait séjourné à Mossoul pendant une courte période postérieure à 1722 et antérieure à 1741.

Ms. 193, p. 129.

²¹ Il mourut en 1638 à Dernou, dans les montagnes du Liban selon le *Ms. 193*.

²² Il s'agit de compilation de diverses lettres qui étaient parvenus au Père custode Sylvestre de Saint-Aignan.

Nicolas de Blois : Frère lai présent à Alep en juin 1672.

Nicolas de Bourges : Il gagna Alep depuis Alexandrette en 1642.

Ms. 193, p. 22.

Pacifique de Beaugency : Il participa à la quatrième et dernière expédition du Maroc en 1635. C'est lui qui avait la charge du rachat des esclaves.

Mélange 184, p. 172-177.

Pacifique de Mazé : Il fit partie des capucins qui participèrent à la seconde puis à la troisième expédition du Maroc en 1629 et 1630.

Mélange 184, p. 143, 159-163.

Paul de Vendôme : Capucin en mission à Pondichéry. En octobre 1702 il écrit qu'il est allé à Paris avec le Père Josèphe François pour se plaindre des « calomnies » que les jésuites disent d'eux à Pondichéry.

Ms. K1374, (doc. 41).

Paul de Monsoreau : Il quitta Chypre pour regagner la France en 1744, mais fit demi-tour arrivé à Malte.

Ms. 193, p. 138.

Paul de Vierzon : Frère lai qui arriva au Levant en 1740. Après être passé par Alep il s'installa à Chypre. En 1755, il fut remplacé comme maître d'école à Larnaka par un capucin de la province de Lille ; le Père Césaire de Cambrai.

Ms. 193, p. 125, 194.

Pierre d'Alençon : Il partit en mission pour le Maroc en 1624, il fut emprisonné à son arrivée et s'éteignit de la peste le 22 mars 1629.

Mélange 184.

Pierre de Blois : Il était supérieur de la mission d'Alep en l'absence du custode en 1690.

Ms. 193, p. 81.

Pierre de Pithiviers : Arrivé au Levant au cours de l'année 1638, il était à Surat avec le Père

Zénon de Baugé en 1640. Il reçut l'ordre d'installer une mission en Inde en 1639 et arriva à Goa en 1640. Il fut expulsé de la ville par les Portugais.

Ms. 1436, p. 124-125.

Ms. 1533.

Pierre d'Issoudun : Supérieur de l'hospice de Mossoul, il y fut massacré lors du pillage de l'hospice en 1722.

Ms. 193, p. 110.

Protais d'Orléans : Il partit en Orient en 1668 et assista les galériens à Suez. Il périt dans cette mission en 1670.

En 1670 il avait publié avec le Père Charles-François d'Orléans une *Relation du voyage de Sayde ou de la Thébaïde*.

Ms. 1436, p. 168.

Raphaël de Moulin : Il s'éteignit le 4 novembre 1682.

Ms. 193, p. 76.

Raphaël d'Orléans : Arrivé en mission au cours de l'année 1746, en 1748 il était le supérieur de l'hospice du Caire. En 1750, il était appelé auprès du custode. Il connaissait l'arabe. En 1751 il reçut l'obédience de custode, il fut le dernier custode tourangeau des missions orientales et quitta son poste en 1755. La même année il rentra en province en passant par Rome. Etabli comme missionnaire apostolique pour y régler les différents entre missionnaires et prêtres indigènes. A cause de la peste il alla à Alep en 1759, puis fut un temps à la tête de Chypre et dut retourner au Caire, mais arrivé à Alexandrie il apprit qu'il était rappelé à Rome.

Ms. 193, p. 139, 154, 159, 162, 239-240.

Raphaël du Mans : Né au Mans en 1613 sous le nom de Jacques Dutertre, il s'éteignit en 1696 à Ispahan. Il fit sa profession religieuse au Mans en juillet 1636, on ne sait pas exactement à quelle date il passa de la province de Bretagne à celle de Touraine. Arrivé en Egypte en 1647, voir 1646, il gagna Ispahan en 1647 où il fut supérieur de la mission capucine de 1649 à sa mort. Il s'occupait de faire acheminer le courrier des chrétiens à travers l'Empire ottoman. Il a servi d'interprète auprès de trois Shah de Perse, au mois depuis 1654 ; en 1665 il fut reçu personnellement par le Shah, Shah Abbâs II, pour la première fois. Il agit pour les intérêts du roi de France.

Il a rédigé un *Mémoire* sur les jésuites, une *Description de la Perse* ainsi qu'en 1648 un *de Persia*.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*

René d'Angers : Il mourut de la peste à Larnaka en 1655.

Ms. 1436, p. 144.

Rodolphe d'Angers : Ce frère lai partit en mission pour le Maroc, en 1624, avec l'ambassade du sieur de Razilly. Ils furent emprisonnés à son arrivée. Libéré avec l'ambassadeur français, il repartit en France au cours de la même année. Il retourna au Maroc vers le mois de juin 1627 et demeura dans le port de Mazagan²³, port sous contrôle espagnol, il parlait espagnol. Il aurait engagé les négociations avec le sultan marocain en 1628. Il prit part à la seconde expédition capucine partie pour le Maroc en 1629. Le Frère fut envoyé à Safi pour négocier avec le sultan. Il participa encore à l'expédition française vers le Maroc de 1630.

Mélange 184.

Séraphin d'Orléans : Né vers 1626, il arriva au Levant en 1663 et gagna Mossoul au mois de juillet, venant d'Alep. Destiné à la future mission de Siam, il apprit à Surat, au début de l'année 1665, peu de temps après avoir gagné cette ville, que la mission de Siam était abandonnée car elle était prise en charge par les prêtres des Missions étrangères. Il gagna donc Ispahan au cours de cette même année et y apprit le persan, il avait précédemment appris le portugais aux Indes. Le Père Séraphin se trouvait toujours dans la capitale de Perse lors du décès du Père Raphaël du Mans en 1696.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p 160.

Simon de Calais : En 1728 il fut rappelé en France à cause de la « légèreté de son esprit ».

Ms. 193, p. 118.

Sylvestre de Saint-Aignan : Né vers 1598, il arriva au Levant en 1631, séjourna à Saïda, puis vécut dans une grotte du Liban, où il fut envoyé en 1632. Il y étudia auprès du maronite Khûri Tlbrahîm. Il survécut à une maladie (la peste ?) puis alla au Caire en 1633 et y devint supérieur en 1637, au départ du Père Agathange de Vendôme. Peu de temps avant sa nomination il se trouvait à Tripoli. En 1638 il séjourna à Beyrouth, où il fut le supérieur au

²³ Actuelle El Jadida.

moins depuis 1639. Lorsque la peste toucha l’Egypte, qu’il avait regagnée au moins en 1642, il resta s’occuper des pestiférés en 1643. Il quitta le Caire en 1645 pour endosser la charge de custode suite au décès du Père Bonaventure du Lude. Le Père Sylvestre se rendit à Paris en 1657 pour demander le rachat du Liban aux Ottomans, l’année suivante (ou précédente selon les sources) il se trouvait à Rome où il donnait au pape les professions de foi de trois patriarches d’Orient. Avec le soutien de François Picquet il établit une institution de religieuses capucines à Alep. Ce religieux parlait l’arabe et le turc. Il mourut en 1676 à l’âge de 78 ans et après 38 ans de missions.

Ms. 193, p. 33, 38-39, 45.

Ms. 1436, p. 107, 171.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 196, 302.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 152-163.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 78.

Ursin de Bourges : Père arrivé à Surat en 1654, il y périt en 1659.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 48.

Valentin d’Angers : Père de la province de Touraine. Tombé malade en 1628 il dut laisser sa place pour la Terre sainte au Père Agathange de Vendôme. Il partit quelques années plus tard, en 1630 ou 1631, au Moyen-Orient. L’année suivante il quitta Alep pour Ispahan en 1631 où il arriva en 1635. C’est lui qui fit l’oraison funèbre de Louis XIII à Ispahan en 1643. En 1660 il s’opposait au Père José des Rosario, un augustin portugais devenu vicaire général du diocèse de Babylone. Il décéda à Ispahan le 5 novembre 1665, souffrant de la goutte depuis plusieurs années. Il a servi Dieu durant 45 années dont environ 35 en mission, le Père Valentin fut enterré dans le grand cimetière arménien, sa tombe s’y trouve toujours et indique qu’il était âgé de 66 ans.

Ms. 193, p. 23.

Ms. 1436, p. 132.

MS. 1533.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 14.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 22, 26, 48, 161.

Victor de Blois : Il a commencé à exercer son apostolat avec le Frère Accruse de Parthenay et le Père Gabriel de Chinon à l’hospice d’Urmiah auprès des nestoriens, en 1661. Au cours de l’année 1663, ils furent faits prisonniers par un renégat et ramenés à Tabriz. Deux années plus tard ils étudiaient la possibilité d’établir une mission à Erivan. Le Père Victor quitta Tabriz en juillet 1665 et gagna Ispahan après être passé par Bagdad. Arrivant malade à Ispahan à cause des fortes chaleurs, il y décéda le 9 octobre 1665.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 160.

Victor de Niort : Il gagna le Moyen-Orient en 1746, trois ans plus tard il devint le supérieur de l'hospice d'Alep. En 1750 il partit au Caire pour y être le supérieur. En 1754, suite à la cessation de la custodie d'Alep à la Province de Lille, alors qu'il était supérieur de l'hospice du Caire il reçut l'autorisation de partir pour les Indes orientales.

Ms. 193, p. 139, 156, 159, 182.

Yves : Il quitta Marseille pour le Levant en août 1666.

Ms. 193, p. 51.

Yves de Bourges : Il fut le supérieur de l'hospice de Surat au moins en 1677. On sait qu'en 1695 il était hostile à l'installation des jésuites à Surat. En mars 1701 on parle de lui comme étant décédé précédemment.

Ms. 193, p. 68.

Ms K1374, (doc. 31).

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 302.

Zénon de Baugé : Né en 1603, il atteignit les missions levantines au cours de l'année 1637, là, il remplaça le Père Augustin de Saint-Père-en-Retz pour partir installer une mission en Inde, en 1639. Il atteignit Surat avec le Père Pierre de Pithiviers en mars 1640, où ils furent accueillis par les Anglais le temps d'avoir leur propre maison. Maison qui fut payée par Jean-Baptiste Tavernier et un nommé Maurice. Le Père Zénon passa à Goa lors de la même année et s'y installa pour garder une liaison entre l'Inde et la Perse. Plus tard, il fonda la mission de Surat en Inde avec le Père Ephrem de Nevers, il fit son possible pour libérer ce dernier qui fut fait prisonnier par l'Inquisition portugaise en 1649. En 1651 il entra dans Madras où l'hospice était vide à cause de l'emprisonnement du Père Ephrem. On sait qu'il était dans la mission de Goa avec le Père Ephrem de Nevers autour de 1663/1664. Il mourut le 21 janvier 1687 à l'âge de 84 ans dont 62 en religion.

Imp. 33605, p. 328.

Ms. 1436, p. 125, 140.

Ms. 1533.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 2*, p.204.

TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Op. cit.*, p. 225.

VAN DES CRUYSSSE, Dirk, *Op. cit.*, p.279, 380.

Les capucins de la province de Bretagne ou de Touraine :

Charles-François d'Angers : On sait qu'il accosta au Moyen-Orient en 1632, puis qu'il fut présent à Mossoul en 1638 et jusqu'au printemps 1639, puis à Bagdad durant l'été de cette même année. Il retourna à Mossoul l'année suivante. Il tomba malade à Mossoul en 1641, comme il était seul il alla rejoindre le Père Michel-Ange de Nantes à Bagdad. En 1644 il partit en mission dans l'archipel grec et fut incorporé à la province de Paris. Il repartit en mission en Syrie en 1658. Il serait décédé en mission, à Chypre ou à Bagdad. Il parlait l'arabe, le turc, le grec, l'italien et était un théologien.

Ms. 1533.

Imp. 33605, p. 326.

Chérubin de Noves : En 1748 il évoquait les visites que les capucins faisaient régulièrement dans les villages, à partir de leurs résidences de montagne.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 375.

Cosme : En 1677 il était seul à Pondichéry.

Ms. 193, p. 69.

Damien d'Anger : Frère lai. On sait qu'il était à Saïda en 1641.

MS. 1533.

Damien²⁴ : Frère qui était médecin à Bagdad en 1684. Il périt de la peste à Bagdad en 1690.

Daniel : Il fut frappé par la peste à Bagdad en 1691.

Esprit²⁵ : Il était à Pondichéry depuis que la place avait été rendue à la Compagnie des Indes²⁶.

Ms K1374, (doc. 41).

Esprit de Lully : Il s'éteignit à Alep en 1643.

Ms. 193, p. 32.

²⁴ S'agit-il du Frère Damien d'Angers présenté plus haut ?

²⁵ S'agit-il du Père Esprit de Tours.

²⁶ Probablement en 1699 car de 1693 à 1699 Pondichéry était occupée par les Hollandais.

Félicien de La Flèche : Il fut capturé, en 1634, par les autorités ottomanes en compagnie du Père Macaire de Gien et du Frère Marius d'Orléans alors qu'ils essayaient de rejoindre Saïda après avoir quitté Beyrouth suite à la défaite de l'émir Fakharddîn. Au cours de la cette même année ils furent emprisonnés et jugés à Constantinople, envoyés au bagne puis libérés.

MS. 1533

François-Marie de Maigny : On sait qu'il était présent à Alep vers la fin de l'année 1627. Tombé malade il regagna la France en 1629.

Ms. 193, p. 17, 20.

Fulgence de [Thsüan] (Chsüan) : Frère lai. Il écrivit une lettre d'Alep en 1691, il était à cette date le custode des missions capucines de la province de Touraine.

Ms. K1339, (doc. 121).

Joseph de Revilly : En 1711 après 19 ans de mission il se trouvait à Alep.

HEYBERGER, Bernard, *Op. cit.*, p. 303.

Joseph de Saint-Calais : Il devint supérieur de la mission de Bagdad au plus tard en 1687 suite au départ du Père Georges de Vendôme pour Tabriz.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1*, p. 112.

Rogatien : Frère lai. Il était aux galères en 1635 et y périt peut-être cette même année.

Thomas de Saint-Calais : Il arriva à Saïda en 1627, puis en fin d'année 1630 il s'installa au Caire qu'il quitta deux ou trois ans après pour rentrer en France, découragé.

Ms. 1533.

LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 131-151.

Villotte : Il était présent en Orient en 1691.

RICHARD, Francis, *Op. cit.*, p. 33.

Zacharie de Nogent : En 1639 il prend la route pour revenir en France mais est capturé par des corsaires de Tripoli.

MS. 1533.

Les capucins de la province de Paris :

Ange de Mortagne : Ce Père fut le secrétaire du Père Joseph de Paris de 1619 à 1638. Il fit imprimer à Niort, en 1646, des notes du Père Joseph qu'il avait gardées secrètes et mourut d'apoplexie au cours de la même année.

MS. 1533.

Archange du Fossé : Capucin de la province de Paris, supérieur de la mission de Constantinople il débarqua en terre d'Islam en 1626. Le Père Archange rentra en France en 1638 et séjourna entre la France et Rome. En 1641, alors qu'il était à Rome il reçut un décret faisant de lui le Visiteur des Missions orientales. Il visita la Grèce en 1642.

Ms. 193, p. 30-31.

Ms. 1436, p. 9.

MS. 1533.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 51-73.

Gabriel de Paris : Père de la province de Paris, né en 1595 et vêtu à Paris en 1613. Il arriva à Alep en 1626 en compagnie des Pères Juste de Beauvais et Pacifique de Provins puis participa à la fondation de la mission d'Ispahan avec le Père Pacifique de Provins en 1628 ; il y fut le premier supérieur de 1628 à 1636. En 1637 il était de retour à Paris.

A Ispahan il a traduit un dictionnaire persan en langue vulgaire, il traduisit pour le cadî de la ville le *Livre de Ruth* et un autre livre sur les Dix Commandements. Il composa à nouveau en persan *La vie des 12 apôtres*, *La vie du Sauveur* et un livre expliquant les mystères de la religion chrétienne.

Ms. 1436, p. 104-105.

MS. 1533.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 139.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p 51-73.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1*, p. 17, 185.

Jean-Marie de Maigny : Entré dans l'ordre en 1612, on sait qu'il était à Beyrouth en 1628 avec un père de la province de Paris. L'année précédente il était à Chypre. Il s'éteignit en 1677 à Athènes.

MS. 1533.

Juste de Beauvais : Capucin de la province de Paris, issu d'une famille noble. Supérieur du couvent de Beauvais, il arriva à Alep en 1626 avec les Pères Gabriel de Paris et Pacifiques de

Provins. Il était présent à Bagdad, au moins entre 1628 et 1638 et fut le premier supérieur de cette mission. Il se rendit toutefois à Ispahan en 1630. A Bagdad il apprit l'arabe, et traduisit quelques documents dans cette langue, le turc et le persan en côtoyant la population ; il était capable de lire le « *kerchouni* »²⁷. Il jouait le rôle de juge dans les affaires entre chrétiens. On sait qu'en 1637, alors que l'on craignait que les Ottomans n'assiègent Bagdad, il effectua un voyage avec le Frère Etienne de Châtellerault. Ils séjournèrent à Mardin, Edesse, Alep, où le Père Juste de Beauvais traduisit quelques documents en langue arabe ; puis ils allèrent à Jérusalem et Tripoli, avant de revenir à Bagdad. L'année suivante, le Père de la province de Paris, rencontra le Shah de Perse à Ispahan et obtint qu'il supprime certaines lois prises par le gouverneur de Bagdad contre les chrétiens. Il mourut de fièvre à Bagdad le 1^{er} septembre 1638, il fut peut-être empoisonné par ordre du gouverneur qu'il avait tenu en échec en rencontrant le Shah.

Il avait traduit en arabe un *Catéchisme* du Cardinal de Richelieu, puis un traité sur le Purgatoire. Il traduisit aussi un livre en turc.

Ms. 1436, p. 92, 109, 120.

P. ARMEL, *Op. cit.*, p. 139, 141.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p. 75.

P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Op. cit.*, p. 84-85.

Léonard de Paris : (Jacques de Querquifinan ?) Provincial de la province de Paris. En 1625 le Père Joseph, alors qu'il devenait préfet des missions séraphiques, laissait au Père Léonard la gestion des missions d'Angleterre et du Canada. Il écrivit une lettre de Paris au Père Raphaël de Nantes en mai 1640.

MS. 1533.

P. LADISLAS DE VANNES, *Op. cit.*, p 51-73.

PIERRE, Benoist, *Op. cit.*, p. 212.

Pacifique de Provins : Né René de l'Escale en 1588 à Provins, il est mort en 1648 en Guyane. Il prit l'habit en 1605 chez les capucins de Rouen. En 1622, il débarqua à Constantinople afin de voir si on pouvait y installer une mission et alla jusqu'en Egypte puis en Syrie. En 1623, le Père Pacifique quitta Saïda pour Rome avant de revenir en Syrie trois ans plus tard et fonda les missions d'Alep, où il fut même chapelain du consul vénitien, et de Nicosie entre 1626 et 1627. L'année suivante, accompagné des Pères Gabriel de Paris et Juste de Beauvais, il part pour la Perse et fonda les missions de Bagdad et d'Ispahan. De retour en Europe en 1629, il finit par devenir le préfet des missions du Canada et des Antilles, et il

²⁷ Selon le Frère Etienne de Châtellerault il s'agit d'une « langue arabe écrite en lettres syriaques ».

embarqua pour les Antilles françaises en 1645. De retour en France en 1646, le Père Pacifique de Provins repartit pour l'Amérique et s'éteignit en Guyane avant d'atteindre sa destination.

Ms. 193, p. 5.

Ms. 1533.

PIERRE, Benoist, *Op. cit.*, p. 211, 214-215.

POUILLON, François (dir.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, 2008.

Glossaire

Augustins : Nom porté par deux communautés l'une de chanoines réguliers et l'autre d'ermites. Ce sont les ermites, qui vivent dans des couvents, qui ont pris l'ascendant. Ces religieux ont pour modèle saint Augustin (354-430). Depuis 1257 ils ont le privilège d'être exemptés de la juridiction épiscopale, ils ne dépendent donc que du pape. A partir de la fin du XVII^e siècle ils connaissent un certain recul.

Bagne : Le bagne musulman à cette époque n'était pas un lieu de peine comme nous l'entendons, mais une prison pour esclaves.

Cadi : Les cadis appartiennent au corps des oulémas. C'est un magistrat chargé de la justice que l'on peut comparer à un juge. Il doit faire vivre dans la communauté des croyants un ordre conforme aux exigences de la loi. La durée de la fonction variait en fonction de la ville. Un cadi n'est responsable que devant le sultan. Les seuls recours possibles face au jugement d'un cadi sont l'appel au sultan ou à son conseil.

Calife : Chef religieux et politique suprême de l'islam.

Capitation (*jizya*) : Tribut par tête dû par tout individu mâle adulte parmi les « gens du Livre » dans l'Empire ottoman.

Caravansérail : Bâtiment constitué de nombreuses chambres pour loger les voyageurs la nuit.

Carmes déchaux/déchaussés : Ordre des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du mont Carmel, les carmes, considèrent que le prophète Elie est leur fondateur spirituel. Dès le XII^e siècle un monastère est construit au mont Carmel. Albert Avogadro (vers 1150-1214) écrit une règle vers 1205/1214. A la chute des Etats latins d'Orient l'ordre cesse d'exister en Orient. L'ordre s'implante dans les villes, et s'éloigne de sa règle primitive. C'est alors qu'une scission a lieu. Thérèse d'Avila (1515-1582) fonde un couvent, en 1562, qui revient à la règle primitive, elle se déchausse, d'où le nom de carmes déchaux. Les carmes déchaux deviennent un ordre indépendant en 1593. Ils accordent une grande importance à la vie en cellule, au jeûne, à la récitation nocturne de l'office et à la contemplation.

Chapitre provincial : Assemblée composée de tous les gardiens et des religieux élus par les communautés de capucins. Cette assemblée élit le provincial et les définiteurs. Ces chapitres sont l'occasion de prendre un certain nombre d'ordonnances.

Chater : Il s'agit peut-être de messagers orientaux¹.

Cheikh : Titre donné à un chef local, de village de tribu, ou de quartier, de métier, ou d'un autre groupe en ville. Titre également donné à un docteur de l'islam.

Chérif : Terme arabe qui désigne de façon générale quelqu'un de « noble par naissance ». Cette appellation, à partir du X^{ème} siècle, est exclusivement réservée aux descendants d'Ali.

Cordeliers : Nom donné au XIII^e siècle aux franciscains installés en France.

Custodie : Il s'agit d'une subdivision géographique de la province.

Custodie de la Terre Sainte : Terme employé pour désigner l'organisation de la province de la Terre Sainte dans l'ordre des Frères Mineurs.

Dar al-islam : le territoire de l'islam. Territoire qui correspond au centre de l'empire ottoman.

Définiteurs : Conseillers du provincial, ils forment le définitoire. Le premier définiteur administre la province en cas de décès du provincial.

Derviche : Dès le XI^e siècle, ils formèrent des confréries autour d'un maître. Les plus connus sont les mevlevi, plus communément nommés les « derviches tourneurs » en raison de leur danse rituelle, le *samâ*. Leur ordre se réclame de l'enseignement de Mevlâna Djelâl ed-Dîn Rûmî, un derviche qui vécut au XIII^e siècle.

Dhimmi : « Tributaire » protégé selon les règles du pacte de dhimma, qui comporte en retour diverses interdictions. Ce statut regroupait les « gens du Livre » qui n'étaient pas des

¹ PR, lettre du Père Raphaël du Mans à M^r Baron, d'Ispahan le 18/10/1667, p. 206.

musulmans. Ils jouissaient de la liberté de culte contre un tribut et l'acceptation d'un statut d'infériorité.

Drogman : Nom donné aux interprètes des puissances étrangères dans l'Empire ottoman. Des privilèges pouvaient être attachés à ce titre.

Druzes : Mouvement politico-religieux chiite extrémiste, dérivé de l'ismaélisme, qui apparut au début du XI^e siècle sous les Fatimides et resta implanté jusqu'à l'époque contemporaine au Liban et en Syrie. Le fondateur de ce mouvement, al-Darazi, élaborait une doctrine qui faisait du calife l'incarnation de « l'intellect cosmique » et remplaça la sharî'a par une série de commandements spécifiques.

Echelle : Comptoirs commerciaux établis du XVI^e au XIX^e siècle par les nations chrétiennes dans l'Empire ottoman. (Echelles du Levant, en Méditerranée orientale ; échelles de Barbarie, en Afrique du Nord).

Gardien : Titre donné au supérieur d'un couvent dans l'ordre des capucins. Ils sont élus au cours des chapitres provinciaux.

Grand-vizir : Equivalent du Premier ministre dans les Empires musulmans.

Jésuites : Ordre de clercs réguliers fondés par Ignace de Loyola (1491-1556) en 1540. Cet ordre a une hiérarchie très stricte et centralisée. Les jésuites se sont spécialisés dans l'action missionnaire et l'enseignement.

Lazaristes : Congrégation fondée par Vincent de Paul (1576-1660) en 1625. Ses principales activités sont la mission en milieu rural et la formation des prêtres, puis la formation d'un public plus large. Les lazaristes portent aussi une assistance spirituelle aux galériens et aux chrétiens réduits en esclavage par les Barbaresques.

Mamelouk : Esclave blanc. Essentiellement recrutés chez les nomades d'Asie centrale, ils servent comme mercenaires en terre d'islam et accèdent parfois aux plus hauts postes.

Mercédaires : Membres de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, ou de la Rédemption des

captifs, fondé en 1218 par Pierre Nolasque (1180-1249). Dans un premier temps apparenté à un ordre militaire, l'ordre de la Merci s'en éloigne à partir de 1326, date à laquelle le supérieur général fut obligatoirement un prêtre. L'ordre subit alors de plus en plus l'influence des ordres mendiants. Les mercédares se lancent alors dans les missions, sans abandonner le secours aux prisonniers. Ils ont souvent assuré l'aumônerie des galères.

Missions étrangères de Paris : (société des). Association de prêtres sans vœux fondée en 1663, dont le but est de former un clergé local dans différents pays de mission et d'ordonner des prêtres sur place.

Monophysisme : Doctrine professée par Dioscore, patriarche d'Alexandrie, et Eutychès, supérieur d'un monastère de Constantinople, selon laquelle la nature divine du Christ est absorbée par sa nature humaine. Cette doctrine fut condamnée au concile de Chalcédoine, qui affirma la double nature divine et humaine du Christ.

Mosti : Personne née d'un père européen et d'une mère indienne.

Mufti : Jurisconsulte qui délivre un avis juridique. Il conseille le cadî lorsqu'il est embarrassé, mais la décision finale revenait au cadî. Un mufti est nommé par le *shaykh al-islâm*, le grand mufti d'Istanbul, ce dernier est le second personnage de l'Empire ottoman.

Nusayris : Appelé aussi alaouites ou « partisans d'Ali ». Chiites extrémistes adeptes d'un mouvement politico-religieux, qui se sépara, au IX^e siècle, de l'imâmisme duodécimain.

Observants : D'une manière générale il s'agit des membres d'un ordre religieux qui respectent une pratique stricte de la règle, ou qui veulent y revenir en réaction contre le relâchement de son application.

Ce qualificatif s'applique plus particulièrement à une branche de l'ordre franciscain devenue indépendante en 1571. Cette tendance est née de la volonté de respecter l'idéal de pauvreté absolue prôné par François d'Assise.

Ouléma/Uléma : Docteur de la loi coranique.

Pacha/Beylerbey : Gouverneur d'une province (*eyâlet*). Leur mandat dépasse rarement les

trois ans. Ils étaient recrutés parmi les « esclaves » du sultan (les *kul*) ou les princes impériaux. Un pacha était aussi un chef militaire qui conduisait ses troupes au point de rassemblement de l'armée.

Provincial : Administrateur d'un ordre religieux à l'échelon de la province.

Récollets : Frères mineurs de l'ordre de saint François d'Assise. Ils appartenaient à la tendance dite « observante » des franciscains. Leur ordre fut fondé en 1583 par François Doziech. Les récollets servirent notamment comme aumôniers militaires. Ils furent missionnaires en Nouvelle-France, et aux Indes.

Santon : terme anciennement employé pour désigner un ascète musulman.

Sérasker : Commandant en chef d'une armée.

Shah : Titre porté par les souverains de Perse.

Suffragant : Evêque diocésain dépendant d'un siège métropolitain.

Sultan : Dans un premier temps ce titre était accordé par le calife à des souverains musulmans. Mais à la disparition du califat abbasside du Caire en 1516, suite à la conquête ottomane, les sultans s'affirmaient davantage, notamment le sultan ottoman qui avait la possibilité de se présenter comme le successeur légitime des abbassides, bien qu'il ne prît jamais le titre de calife.

Trinitaires : L'ordre de la Très Sainte Trinité pour la Rédemption des captifs est plus communément appelé l'ordre des Trinitaires. C'est un ordre religieux fondé en 1194 par Jean de Matha (1160-1213) et Félix de Valois (1127-1212) pour racheter les chrétiens prisonniers des Maures. L'ordre a, par la suite, élargi son action au soutien des prisonniers de toutes sortes.

Truchement : Traducteur des Occidentaux en Terre d'Islam.

Yazidis : Ce mouvement non chiite se développa surtout à partir du XII^e siècle, à la suite de

prédication du Cheikh 'Adi (mort vers 1162), et eut un grand succès chez les Kurdes. Son syncrétisme se heurta, au XV^e siècle, à l'hostilité des Ottomans.

Index :

- Abbâs I^{er} (Shah de Perse) : 26, 34, 43, 98.
Abbâs II (Shah de Perse) : 127.
Abd el-Malik II (Sultan marocain) : 171.
Abel : 156, 158.
Abou Bakr : 158.
Abraham (Drogman nestorien) : 99.
Accruse de Parthenay (Père) : 74.
Adrien de La Brosse (Père) : 13, 77, 81, 83, 85, 90, 97, 135, 140-142.
Agathange de Morlaix (Père) : 135, 137, 156.
Agathange de Vendôme (Père) : 17, 22, 27, 52-53, 56, 67, 107, 127-128, 137-138, 143, 155, 162, 165, 167-168, 181-182.
Ahmad Durrani : 43.
Ahmed I^{er} (Sultan ottoman) : 41.
Ahmed El-Mansour (Sultan marocain) : 170.
Albert de Nantes (Père) : 83, 92-93, 144, 157, 165.
Alexandre d'Angoulême (Frère) : 34, 148.
Alexis de Lamballe (Père) : 34, 65-66, 75, 112, 119, 132, 139, 143, 147-149, 151, 155.
Ali : 158.
Alphonse (Patriarche d'Ethiopie) : 11.
Ambroise de Preuilly (Père) : 70, 84, 90, 117, 177.
Ange de Guérande (Père) : 24.
Ange de Nevers (Père) : 161.
Antoine le Grand (Saint) : 163.
Antoine Virgoletta (Père franciscain) : 127.
Archange de Ripaut (Père) : 25.
Athanase III Dabbas (Patriarche grec) : 45.
Barnabé d'Alençon (Père) : 148.
Balthazar de Bellême (Père) : 27, 52.
Barthélemy (saint) : 46.
Barthélemy de Saint-Michel : 16, 165.
Bayart (Marchand français) : 136.
Beausoleil (Commerçant français) : 136.
Benoît de Dijon (Père) : 51, 56.
Bernard de Baugé (Père) : 73-74.
Bernard de Pau (Père) : 143.
Bernardin de Loches (Père) : 91, 135.
Blaise de Nantes (Père) : 65, 77, 133, 141.
Bonaventure Berberin (Père) : 16.
Bonaventure de Lude (Père) : 12, 15, 67, 88, 99.
Brice de Rennes (Père) : 110, 137-141, 155.
Cassien de Nantes (Père) : 17, 22, 27, 52, 53, 56, 61, 67, 127, 131, 155, 162, 164, 167-168, 181.
Césaire Baronio (cardinal) : 137.
Césarée de Roscoff (Père) : 56, 58, 147, 151.
Charles II (Roi d'Angleterre) : 70.
Charles IX (Roi de France) : 6, 27, 41.
Charles de Gonzagues (Duc de Nevers) : 63.
Charles de Nantes (Père) : 140, 155.
Charles Dutertre : 52.
Charles-François d'Angers (Père) : 90, 92.
Claire Barentin (Mère) : 168.
Coagé-Nazar (marchand arménien) : 99.
Colombin de Nantes (Père) : 38, 172.
Contour (Commerçant) : 118.
Cyrille I^{er} (Patriarche orthodoxe de Constantinople) : 59.
Cyrille II (Patriarche orthodoxe de Constantinople) : 59, 109. .
Cyrille V Zaïm (Patriarche grec) : 45.
Cyrille VI (Patriarche grec) : 45.
Damat Halil Pacha (Grand vizir ottoman) : 115.
Elzéar de Sanxay (Père) : 181.
Emmanuel de Rennes (Père) : 26, 164.
Ephrem de Nevers (Père) : 49, 81, 89, 96, 111, 129, 131, 177-178.
Etienne de Châtellerault (Frère) : 12, 36, 120, 157-159, 162-164, 167, 175-176.
Eugène de Savoie (général de l'Empire) : 160.
Euthyme II (Patriarche orthodoxe d'Antioche) : 45.
Euthyme IV (Patriarche orthodoxe d'Antioche) : 111.
Ezana (Empereur d'Ethiopie) : 180.
Fakharddîn II (Emir druse) : 35, 48, 58, 62, 73, 85-86, 119, 128, 160.
Faraille Prothais (Père) : 38.

Félicien de Rennes (Père) : 34-35, 59, 84, 86, 107, 109-110, 112, 123, 146, 151, 155.

Ferdinand I^{er} de Médicis (Grand-duc de Toscane) : 58.

François I^{er} (Roi de France) : 41, 72.

François Baron (Diplomate français) : 121.

François d'Angers (Père) : 15-16, 23, 133, 166-167, 170-172.

François d'Assise (Saint) : 24, 32, 124, 158, 163, 171.

François/Isaac de Razilly : 15, 170-173.

François de La Boullaye-Le-Gouz (Voyageur français) : 178.

François de Tréguier (Père) : 53.

François [Frimé] (Père ?) : 13.

François Julien (Diplomate français) : 106.

François Noury : 52.

François Picquet (Diplomate français puis évêque) : 46, 121.

François Sérenne (Diplomate français) : 13, 144.

Fulgence de Thsüan : 14.

Gabriel d'Alençon (Père) : 66, 99, 112, 116, 148.

Gabriel de Chinon (Père) : 18, 26, 36, 134.

Gabrielle Poulard : 52.

Gaston Vermeil : 182.

Gela (Marchand français) : 136.

Gilles de Loches (Père) : 17, 24, 33-34, 48, 55-56, 58, 61, 83-85, 108, 115-116, 120, 131, 138, 140, 152, 157, 181.

Giuliano de Corsica (Père) : 37.

Grégoire (Patriarche arménien) : 106.

Grégoire XIII (Pape) : 6.

Guillaume de Beaufort (Père) : 12, 66, 77, 155.

Guyomart d'Almeras : 52.

Hassan : 158.

Henri IV (Roi de France) : 41.

Henri de Gournay (Ambassadeur de France) : 109.

Hippolyte de Paris (Père) : 33.

Husayn I^{er} (Shah de Perse) : 43, 79.

Ibn Battûta (Voyageur maghrébin du XIV^{ème} siècle) : 151.

Ingoli, François (Cardinal) : 16, 122.

Innocent X (Pape) : 178.

Isidore de Baugé (Père) : 172.

Jacques de Bourges (Père) : 179.

Jacques de Saint-Aignan (Père) : 133, 173.

Jean IV (Roi du Portugal) : 178.

Jean Bawab de Saфра (Patriarche maronite) : 100.

Jean de Matha (Père) : 122.

Jean IV Le Clerc : 64.

Jean l'Évangéliste (Saint) : 154.

Jean Loppès-Netto : 52.

Jean Makhoulf (Patriarche) : 34.

Jean Thévenot (Voyageur français) : 131-132.

Jean-Baptiste (Saint) : 156.

Jean-Baptiste de La Flèche (Père) : 148.

Jean-Baptiste de Saint-Aignan (Père) : 83.

Jean-Baptiste d'Orléans (Père) : 134.

Jean-Baptiste Tavernier (Voyageur français) : 134, 146, 150, 153.

Jean-Chrysostome d'Angers (Père) : 54, 91.

Jean-Chrysostome de Saint-Brieuc (Frère) : 90.

Jean-François d'Avignon (Père) : 125.

Jean-François de Saumur : 33, 131.

Jérôme de la Flèche (Père) : 65.

Jésus-Christ : 6, 26, 39, 83, 109, 123, 153-155, 157, 163-164, 166.

Job : 158.

Joseph : 156.

Joseph I^{er} (Patriarche jacobite) : 47.

Joseph de Paris (Père) (François le Clerc du Trembley, L' « Eminence grise » du cardinal) : 5, 7, 15-16, 19, 21, 23-25, 33, 53, 56, 60, 62-68, 70-72, 94, 119, 122-124, 141, 153, 170, 182.

Joseph de Léonisse (Père) : 33.

Joseph-François de Châteauroux (Père) : 125.

Juste de Beauvais (Père) : 26, 67, 74, 82, 88, 102, 148, 155-156, 167.

Justinien de Neuvy (Père) : 99, 109, 118, 126, 155.

Lambert (Marchand français) : 136.

Lazar de Blois (Père) : 99, 161.
 Lebna-Denguel (Négus d’Ethiopie) : 180.
 Lepré-Balain : 164.
 Léonard de Paris : 16, 65-66, 121.
 Louis XIII (Roi de France) : 14, 43, 62, 64, 68-69, 70, 73, 119, 173.
 Louis XIV (Roi de France) : 62, 140, 168.
 Louis des Hayes (Diplomate français) : 70.
 Ludovisi, Ludovic (Cardinal) : 16, 66, 68, 121.
 Mahomet : 81, 92, 151, 158.
 Maillet (Diplomate français) : 14.
 Marc de Bourges (Père) : 122.
 Marcelin de Pise de Mâcon (Père) : 10, 11, 187.
 Marie de Médicis (Reine de France) : 32.
 Marguerite Begon : 52, 218.
 Martial d’Angoulême (Père) : 56.
 Martial de Thorigny (Frère) : 120, 148.
 Martin de Nantes (Père) : 25-26, 39.
 Massaïa (Cardinal) : 168.
 Mathieu Castro (Evêque) : 35, 170.
 Matthieu III (Patriarche Copte d’Alexandrie) : 11, 16, 19, 104.
 Matthieu de Baschi : 6.
 Maurepas (Jean Frédéric Phélypeaux, comte de) : 69.
 Mayousef I^{er} (Patriarche nestorien) : 104.
 Mehmed IV (Sultan ottoman) : 73.
 Michel Condoles : 109.
 Michel de Rennes (Père) : 11-12, 21, 24, 34-36, 44, 47, 57, 63, 77, 79, 86-88, 91, 95-97, 102, 105, 109-111, 113, 117, 123, 135, 156-159, 162.
 Michel de Vezin (Père) : 23, 65, 79, 166-167, 171, 173.
 Michel-Ange de Nantes (Père) : 11, 35, 44, 46, 75, 80-81, 90, 92, 94-95, 97, 101, 103-104, 106-107, 116, 134, 136-137, 139, 141-142, 144-147, 160-161.
 Mignot (Commerçant français) : 136.
 Mitlison (« Roi » arabe) : 257, 85.
 Moulay el-Oualid (Sultan marocain) : 170-171.
 Moulay Zidane (Sultan marocain) : 173.
 Murad IV (Sultan ottoman) : 58-60, 72, 82, 146.
 Nadir Shah : 37, 178.
 Nestorius : 47.
 Nicolas-Claude Fabri de Peiresc : 17-18, 21, 131, 136-138, 143, 181-182.
 Nointel, Charles Marie François Olier marquis de (Diplomate français) : 41.
 Omar : 158.
 Omar II : 158.
 Pacifique (Mère) : 168.
 Pacifique de Beaugency (Père) : 133, 173.
 Pacifique de Mazé (Père) : 172.
 Pacifique de Paris (Père) : 23, 34.
 Pacifique de Provins (Père) : 15, 18, 23, 25, 33-35, 43, 64, 70, 80, 89, 98, 115, 120-121, 123, 128, 130-131, 133, 147, 149, 152, 154-156, 163, 170.
 Philémon de Saint-Benoît (Père) : 161-162.
 Philippe II (Roi d’Espagne) : 62.
 Philippe Avril (Père jésuite) : 133.
 Philippe de Harlay comte de Césy (ambassadeur français) : 15-16, 68, 119-120, 122.
 Philippe de Longvillier de Poincy : 67.
 Pie X (Pape) : 168.
 Pierre I^{er} (Patriarche arménien) : 46.
 Pierre II (Patriarche arménien) : 46.
 Pierre d’Alençon : 23, 65, 79, 135, 162, 166-167, 170-171, 173.
 Pierre de Guingamp (Père) : 34, 86, 137.
 Pierre de Morlaix (Père) : 156.
 Pierre de Pithiviers (Père) : 36, 120, 175-176.
 Pierre d’Issoudun (Père) : 99.
 Pierre Heyling : 128, 165, 167-168, 182.
 Raphaël de Nantes (Père) : 12-13, 18, 65-66, 133, 136, 157.
 Raphaël d’Orléans (Père) : 37.
 Raphaël du Mans (Père) : 17, 30, 52, 59, 62, 70, 89, 123, 125, 136, 159.
 René de Nantes (Père) : 130-132.
 Richelieu (Cardinal de) : 64, 66.

Rizzo : 90.
Robert Kervahat (Père) : 71.
Robert de Quimper (Père) : 24, 37.
Rodolphe d'Angers (Frère) : 171-172.
Salomon (Roi biblique) : 156, 180.
Savary de Brèves, François (Diplomate français) :
41.
Sébastien de Nantes (Père) : 24, 97.
Sélim II (Sultan ottoman) : 41.
Shah Jahan (Empereur moghol) : 174.
Sousnéyos (Négus d'Ethiopie) : 181.
Suleyman I^{er} (Shah de Perse) : 43, 127, 159.
Sylvestre de Chypre (Prélat grec) : 45.
Sylvestre de Saint-Aignan (Père) : 22, 96, 105-106,
111, 160, 181.
Soliman le Magnifique (Sultan ottoman) : 41, 71.
Tazzar Mehmed Pacha (Grand Vizir ottoman) : 92.
Tedros (Gouverneur ethiopien) : 165, 168.
Thaddée (Saint) : 46.
Thomas (Saint) : 174.
Thomas de Saint-Calais (Père) : 55-56, 106, 113,
115, 121, 134.
Thomas Parambil (Patriarche malenkare) : 175.
Toussaint de Landerneau (Frère) : 52-53, 55, 74,
125, 128, 131, 148, 150.
Urbain VIII (Pape) : 12, 167, 173.
Vasco de Gama (Explorateur portugais) : 175.
Victor de Blois (Père) : 148.
Victor de Niort (Père) : 179.
Villeneuve, Louis Sauveur de (Diplomate
français) : 41.
Yohannès I^{er} (Négus d'Ethiopie) : 182.
Zénon de Baugé (Père) : 36, 96, 175-178.

Quelques lettres rédigées par les capucins

Lettre du Père Gilles de Loches au Père Raphaël de Nantes¹

(Imp. 1533., p.12-19)

De Seyde² ce 20 mars 1628.

Nous travaillons sans cesse, et ne pouvons plus subsister, si l'on ne nous donne du secours, car nous ne sommes que trois dans cette mission de Palestine. Le V.P. Augustin de Pontoise est à Baruth³, à une journée d'icy. Le V.P. Thomas de Saint Calais est à Ptholoméide⁴, à deux journées de moy au milieu des deux à Seyide, ou est le grand abord de nos vaisseaux françois. Le P. Machaire⁵ est en Alep, avec les P.P. de Paris qui y sont cinq.

J'ay receu la vostre de Poictiers du 28 septembre mil six cent vingt sept : par laquelle vous désirer scavoir le succès de nostre mission, les espérances d'icelle, les meurs des habitans de ce païs, et les raretés d'iceluy. Je tascheray de satisfaire à tous ces pointcs autant que cette fueille [*sic.*] de papier pourra contenir me réservant une autre fois de vous en écrire davantage.

Je vous diray premièrement que nostre mission a esté fort combatue à son abord par les Cordeliers de Jerusalem, qui ont icy faicts des leurs. Ils ont despancés de grosses sommes d'argent pour nous faire chasser par les Turcs, comme ils avoient faicts auparavant pour les Jésuites, et Carmes déchaussés, qu'ils avoient chassés en effect ; mais Dieu a esté tellement pour nous, qu'en toutes occurrences nous avons eu le dessus en telle sorte, que si nos Pères veullent nous nous pouvons establir en Jérusalem ; où les nations chismatiques, et entre autre les Arméniens nous désirent avec passion ; qu'ils ont escrit à sa Sainteté et lui ont envoyés d'honorables présents pour le prier de nous y envoyer. J'envoye la copie de telles lettres à nos TR. PP. Commissaires.

Par les mémoires desquels que nous leur avons envoyés, vous aves peu apprendre la conversion d'un Evesque Grec, et d'un Evesque Arménien⁶, et de quelques autres personnes de marque parmy les chismatiques à toutes les occasions nous envoyons des renégats

¹ Père Raphaël de Nantes (1593/94-1652) fut le premier Provincial de la province de Bretagne (à partir de 1629).

² Saïda.

³ Beyrouth.

⁴ Ptolémaïs. Probablement la ville d'Acre en Israël, cette ville était connue sous le nom de Ptolémaïs durant l'Antiquité. Il est peu probable que ce soit la Ptolémaïs d'Egypte car le Père Thomas de Saint-Calais ne gagna pas l'Egypte avant 1630.

⁵ Père Macaire de Gien.

⁶ En 1628 le Père Pacifique de Provins a converti un archevêque arménien. Les sources hésitent entre l'archevêque de Bassora et celui de Chypre.

convertis en chrestienté, encore sur la barque, qui vous porte cette lettre nous en faisons embarquer un, auquel le V.P. Thomas a donné l'absolution à Ptolomaïde.

La plus part des Grecs que nous abordons nous donent aussy tost les mains : et mesme j'espère que dans peu, Dieu aydant le Patriarche d'Antioche⁷ sera des nostres. J'ay luy ay desia donné quelques attaques ; et si bien au commencement il n'a pas mordu dans la pomme ; si est-ce que du depuis il nous a fort affectionné. Il demeure à Baruth ; où est le V.P. Augustin, auquel il tesmoigne tous les signes d'amitié possibles : et luy fait forces charités autant que les facultés des pauvres prélats de ce païs le permetent.

Je vous diray à ce propos qu'estant il a quelque temps à Tripoly⁸ de Syrie à trois ou 4 journées d'icy ; je fus si bien receu du peuple, qu'ils me voulurent faire leur Archevesque. J'ay leur donnay espérance, que nous habiterions là ; mais comme on ne nous a point envoyé de frères nous ne l'avons peu faire : et maintenant qu'il y aura de la difficulté pour quelques inconveniens qui se présentent.

Je ne vous diray davantage de la mission pour cette fois : pour venir à vos autres poincts. Le second desquels est de scavoir les espérances, pour ne parler des païs plus éloignés : où j'ay toutes les intelligences nécessaires pour y estre les bien venus, comme en Ethiopie, Madagascar, Lahour⁹, Ormuz de beaucoup d'autres lieux un peu escartés ; où je me suis offert d'aller : laissant les frères libres possesseurs de huit places¹⁰ en cette terre.

Je vous diray que nous avons icy une nation nommée druzes, qui n'est ny Chrestienne, ny Mahométane : ains croit en un Dieu, en la transmigration de l'âme ; comme les Pythagoriciens, sans cognoissances des Prophètes, n'y d'escritures ; estant amye toutes fois de Jésus-Christ qu'elle répute un grand Prophète sans scavoir ce qu'il a enseigné ennemi de Mahomet, et se dict descendue des françois, lorsqu'ils tenaient Jérusalem comme en effect il est¹¹. Cette nation fait deux cents mille âmes, qui seront tout aussitost converties, que nous serons allés pour les aller trouver sur leurs montaignes à vue, deux et trois journées d'icy : où ils sont 12 princes qui les gouvernent, ne recognoissants aucun souverain que par Bénéfice d'Inventaire. Se maintenants bravement contre tout le monde dans ces lieux inaccessibles, où ils ont mousquets et armes. Font eux mesme la poudre à canon, et ne manquent de chose du monde pour la guerre. J'ay fait un livre pour faire courir parmy le peuple, leur monstrant leur

⁷ Il s'agit ou du Patriarche Cyrille, en fonction de 1619 à 1628, ou d'Ignace III (1628-1631).

⁸ Tripoli.

⁹ Il s'agit peut être de la ville de Lahore dans l'actuelle Pakistan et qui fut un temps la capitale de l'Empire moghol.

¹⁰ L'auteur fait probablement référence aux hospices d'Alep, de Bagdad, Beyrouth, Chypre, Constantinople, Ispahan, Mont Liban, Saïda et Tripoli.

¹¹ On constate que le missionnaire ne parvient pas à cerner les druzes. Ces derniers sont bien des musulmans.

origine, la religion et leurs ancestres et comme le temps de la reprendre est venu. Ils me tiennent pour leur Prophète, et tous les jours m'importunent pour avoir ce livre, que je fais voir à quelques uns d'iceux qui me sont venus trouver. J'attens à leur donner que nostre imprimerie soit dressée, qui le feust il y a longtemps, sans les traverses, que les Cordeliers nous ont donnés. J'espère que ce sera pour Pasques.

Il y à une autre Nation nommée Baphadins¹², qui sont de la religion des Perses, et croyant au faux Prophète Hali¹³, ennemie de Mahomet, gens fort superstitieux, qui ne veulent ny boire, ny manger avec ceux qui ne sont pas de leur loy et s'il arrive qu'ils donnent à boire à quelqu'un, qui ne soit de leur religion dans quelque vase, aussytost ils le rompent ; et si un qui n'est de leur secte entre dans leur maison si tost qu'il en est sorty, ils font brusler de la paille dans la chambre pour la purifier. Ces gens sont malins au possible ; et sont en ce país sept ou huict cents villages : qui sont fort malaisés à convertir, néantmoins qu'ils ont plus d'affection aux françois, qu'à toutes autres nations.

Nous avons aussy autres gents Turqueman qui sont pasteurs gardans les moutons, chevaux, chameaux et autre bestail sur les montaignes, et dans les plaines, habitants tousiours dans certaines cahüettes, et bois, et couvertes de toiles, ces gens sont dociles, parlant la langue Turquesque, et font es montaignes d'icy au tour cinquante à soixante mille âmes. Ils sont charitables au possible ; allans et venant : j'ay souvent logé dans leurs cahuettes ; où ils ma faisoient festin de laict, et de fromage, mais sans pain leur faisant bien plaisir de leur donner celuy que j'avois porté avec moy, ils seront encor aisés à convertir quelques Mahométants que ils soient.

Au surplus c'est icy le grand abord des Arabes, qui ont un roy parmy eux, qui tient tousiours la campagne sous des pavillons sans retraicte, ny demeure aseürré en ce quartier de deça. Ils sont un million d'hommes ou davantage ; plus de deux millions du costé de l'Egypte : et quelques cents ou deux cents milles en Barbarie¹⁴, tous gents vagabonds ; leur Roy s'appalle Mitlison qui se pourmaine [*sic.*] d'ordinaire sur le chemin de Damasce¹⁵ en Alep pour destrousser les caravanes des Turcs et des Maures. Ces gents sont Mahométans, néantmoins grands ennemies des Turcs, et Maures, qui ont usurper [*sic.*] leurs terres. Ils sont de bon esprit, et plus faciles à convertir que les Turcs, desquels nous avons petit nombre en ce quartier jusques à Damasce à deux journées d'icy où il y en a bon nombre ; et que les Maures

¹² Nous ne sommes pas parvenu à identifier cette population.

¹³ Ali (vers 600-661) cousin et gendre de Mahomet, il fut le quatrième calife de l'islam (656-658).

¹⁴ Jusqu'au XIXe siècle le terme « barbarie » faisait référence au littoral qui s'étend du Maroc à la Libye ; est-ce le cas ici ?

¹⁵ Damas.

desquels est icy le païs, qui ne nous sont point contraires, ains nous chérissent et honorent.

Après le péché d'infidélité toutes ces nations en général sont fort avares, pour le faict de l'argent : mais qui pourtant donnent librement à manger de ce qu'ils ont à la maison, outre cela les Turcs et les Maures sont fort addonnés à la Sodomie et Paillardise non les autres nations cy nommées.

Il y a aussi dans toute cette contrée comme par le reste de l'Empire force Juifs, et des Chrestins grand nombre. Mais tous Chismatiques excepté les Maronittes qui sont Catholiques. Il n'y a en cette ville que des Grecs, peu d'Arméniens et quelques Maronites. Mais à Damasce, Trypoli, Jerusalem, il y a outre ces nations là des Abyssins¹⁶, Cophtes, Jacobites, et Nestoriens, qui tous trempent dans le Chisme par une crasse ignorance ; et à cause des mauvais exemples, qu'ils ont veus des Cordeliers, nous vous attendons, et conjurons de les venir secourir, – *Massis quidem multa, operarü pauci*. Venés donc mais promptement, et vous trouverés [*sic.*] plus de merveilles que je ne puis vous en raconter en ce peu de papier.

Pour les raretés vous trouveres [*sic.*] des hommes tous blancs, d'autres tous noirs comme l'ancre, d'autres olivastres. Vous en trouveres de toutes langues et de toutes nations et religions, pour les animaux nous avons lions, léopards, tigres, muses cameleons, chameaux ; et sans conter tous ceux qui sont communs en France. Pour les arbres nous avons les cèdres du Mont Liban uniques en tout le monde, force palmiers, celestiers, carrebiens, pistachiers et de je ne say combien de sortes de figuiers, parmy lesquels il y en a qui ont les feuilles aussi grandes que la hauteur d'un homme ; et le fructs gros comme de nos concombres. Je met [*sic.*] le reste à une autre fois si ce n'est que vous mesme preniez [*sic.*] la peine de venir voir la vérité de ce que je vous dis en attendant je vous supplie d'avoir agréables quelques petites dévotions de la terre sainte que je vous envoie plus rares que les premières. Vous assurant que je seray *In Aeternum et Ultra*.

Lettre du Père Adrien de La Brosse au Père Raphaël de Nantes

(*Imp. 1533 p.19-21*)

De Baruth¹⁷, 25 aoust 1628.

Je vous ay escrit par deux fois en chemin sans recevoir aucunes des vostres ; maintenant j'envoie celle cy au hasart ne sachant vostre demeure. Je suis arrivé en bonne

¹⁶ Ethiopiens.

¹⁷ Beyrouth.

santé jusques icy tant sur mer que sur terre. Je suis icy avec un Père de la province de Paris nommé P. J. Marie de Maigny on nous a fait bastir une petite maison accés [*sic.*] commode avec un jardin proche d'une église de Maronites. Pour le vivre y est pour l'amour de Dieu ; mais c'est à la mode du païs, du ris, et des herbes, ou pour mieux dire concombre et gourdes, Dieu, pourtant ne nous a délaissé, jusques à présent pour le vin il habite aux montaignes fort peu esloignées [*sic.*] d'icy, il y a moyen d'avoir des canaux, et on en en trouvera et toute autre chose avec le temps, autant et plus qu'on en voudra.

Pour la disposition au bien du costé du peuple, elle ne peut-être plus grande ; il ne manque que d'ouvriers, qui ayent un bout de leur langue, qui est Moresque extremement [*sic.*] difficile différente de la Turquesque et Arabique fors qu'au caractère. Elle n'a de précepteur que l'usage et fréquentation ; il s'en peut pourtant donner quelques règles, mais il n'y a eu personne qui s'y soit appliqué, quand quelqu'un des nostres l'aura apprise il le pourra faire. J'espère pourtant dans six mois tout au plus tard en estre venu à bout, et desia Dieu m'a donné assez d'intelligence pour entendre la plus grande partie de ce qu'on me dict et bon gré malgré il faut l'entendre et la parler : car nous sommes sans truchement la plus part du temps.

Il y a icy quantité de Chrestiens Maronites et grecs. Les autres sont druses¹⁸, qui n'ont point de religion, et le reste sont turcs, tous nous ayment fort, et un estonnement que j'ay est qu'en poitou¹⁹ on nous a faict autrefois plus 1000 d'affronts qu'icy au contraire on nous respecte, et honore, mais il est bien difficile de recognoistre les uns d'avec les autres en leurs distinction car pour la trop grande familiarité qu'ils ont avec les turcs, et le peu ou point d'instruction qu'ils ont eu, à faict qu'ils sont tous comme eux fors qu'ils vont à la Messe, et les Turcs non. Et c'est une grande misère d'avoir laissé perdre ces gens. Veu la liberté qu'il y a aux conversions nous allons dans huict jours commencer à enseigner la jeunesse. C'est le vray moyen de faire du fruict, et le plus prompt pour apprendre la langue, nous ne manquons que d'ouvriers : car on m'a promis une maison en Cypre²⁰ avec un jardin et une chapelle, qui sert à présent de magasin.

¹⁸ On constate à nouveau une méconnaissance de la part des religieux en ce qui concerne les druzes.

¹⁹ Poitou.

²⁰ Chypre.

Lettre du Père Michel-Ange de Nantes au Père Raphaël de Nantes

(Imp. 1533, p.162-164.)

Du 13 Aoust 1638 de Mossoul²¹.

On continue à nous aymer de plus en plus Turcs et Chrétiens, mesme les plus grands du païs nous pressent de les voir souvent, nostre pauvreté nous donne un tel crédit que chacun nous offre : nous sommes estonnés que les Turcs nous apportent leurs malades à nostre maison, à ce que nous prions Dieu sur eux. L'amitié que nous avons de tout le monde faict que nous n'apréhendons point parmy une multitude de soldats qui sont icy, et le grand seigneur y doit estre dans un mois²² : nous ne sommes pas moins libres parmy eux que nous estions auparavant, et nous nous estonons tous les jours comme n'ayant jamais veu de francs icy, nous y avons trouvé tant de facilité, et d'affection ; nous avons tousiours continuez nos prédications tous les dimanches à toutes les Eglises, et ce au tour, car ils se fussent offensés sy nous eussions plus presché aux uns qu'aux autres.

Nous leurs avons désia osté plusieurs abus, et avons donné du stimule de confession, qui estoit toute esteinte en ces païs, en sorte que desia quelqu'uns se sont confessés à nous, et autres quand ils ont esté malades ont eu peur et nous ont appelés pour les confesser, nous avons un peu discontinué nos prédications pour les chaleurs, que nous reprendrons bien tost, on nous donne l'aumosne avec tant d'affection, qu'en France on ne la présente pas avec plus d'amitié.

Tous les lieux voisins d'icy nous tendent les bras pour nous avoir. J'en ay donnay [*sic.*] advis au Révérend Père Joseph²³, et luy demande bon nombre d'ouvriers. Si vous y pouvez quelque chose, je vous prie de contribuer : et j'espère bien tost faire le récit à toute la Province de l'avancement que nous aurons faict : et ne nous manque que des ouvriers pour l'accroistre.

²¹ Mossoul.

²² L'armée du sultan Murad IV partit assiéger Bagdad en 1638, il est probable qu'elle passa par Mossoul.

²³ Père Joseph de Paris.

Lettre du Père Félicien de Rennes au Père Raphaël de Nantes

(*Imp. 1533, p.224-227.*)

De Satalie²⁴ ce 26 mars 1638.

Depuis que je suis icy, j'ay faict ma demeure plus ordinaire dans Cypre, ou j'ay appris le grec vulgaire et l'italien. J'ay commancé à prescher en grec à la Toussainct, et ay continué depuis avec toute la satisfaction que l'on scauroit souhaiter pour le fruct que j'en ay apperceu. Les audicteurs sont des chrestiens Maronites qui se sont cantonnés au pied des montaignes de ce royaume. S'ils sont affligés par les Turcs, ils ne sont pas pour cela plus polys pour le regard de leurs consciences : car ils ne cognoissent pas seulement Dieu, au moins la plus grande partye d'entre eux estoient pires que bestes, estants capables du mal et ignotants du bien ; quand j'ay conversé parmy eux, après avoir entendu les choses du Ciel et l'obligation que nous avons de servir Dieu, ils commançoient à se resveiller comme d'un sommeil lethargique, et a remercier ce Dieu que ie leur enseignois, de leur avoir envoyé sa lumière. La plus grande partye d'entre eux se faisoient turcs pour s'acquérir l'aise du corps ; mais maintenant ils ont changés de sentiments et vivent résolus, sous le joug du Turc, de plus tost mourir que d'abandonner leur Dieu.

Mesme asséz bon nombre de turcs sont venus a moy pour estre dans la pocession de l'espérance du Paradis, ce qu'ils m'ont confessés n'avoir pas eu auparavant : je les ay regenerés par l'eaüe, etc., et les femmes qui estoient avec des marys en qualité de concubines, je les ay faicts s'en départyr par des prétextes humains, quoy que cela soit le grand danger de la fourche, qui est le supplice de mort du pays : toutes fois j'ay tout eschappé avec gain de cause, ayant pris le temps le moins dangereux. J'é esté le premier Capucin qui les à prescher en grec. Les turcs et autres scachant mon départ de ce royaume la, me vinrent prier de rester ; mais l'obédience me venant de la part du R. P. Joseph pour venir dans l'Anatolie qui est l'Asie Mineure pour y estre Supérieur, je m'y suis acheminé et maintenant fais ma résidence avec le Vice-Roy de France icy, qu'ils appellent Consul de France.

Nous demeurons dans la Caramanie, en une ville appelée Satalie, ou S^{te}. Hélène aborda avec la vray Croix de N. S. J. C. Je suis au passage de Constantinople, et ma Mission y vat. J'espère y aller devant six mois, pour moyenner avec le Grand Seigneur turc, par le moyen de l'Ambassadeur de France, un commandement a tous les suiects dudit Grand Turc, de ne nous point inquiétter dans l'usage que nous avons de certaines église ; ce qui autrement

²⁴ Antalya.

serait le suiet des avanies : tous les turcs qui nous cognoissent nous respectent grandement pour nostre pauvreté, les autres qui ne nous ont point veüs nous font assez de niches. Ce pays icy est des meilleurs et plus beaux du monde pour l'abondance de ses eaües, jardinages, fruicts, fourments, et autres choses. Il n'y a rien dans la Palestine qui l'esgale, si vous exceptés Damas qui abonde et tout, ou nous sommes establis depuis deux mois.

Les turcs sont icy rudes pour la descharge de Constantinople ; l'on y parle tout turc, et m'y suis mis depuis mon arrivée. On dict que le Grand Turc s'en vat luy mesme avec ses troupes contre le Persan²⁵, son armé navalle a tiré de ce costé là. Nous avons promesse du Patriarche des Grecs de recognoistre le S^t Siège Apostolique, mais il a demandé délay pour se conseiller. Le commun peuple se rend assés obéissant selon la cognoissance que j'en ay eu en six mois. Il y a eu un député pour aller à Rome, de la part desdicts grecs, mais l'emprisonnement d'un Evesque latin par le Bachat de Cypre pour avoir esté à Famagouste arresta ledict messenger.

Je croy que cette année sera autant bonne en conversions d'infidèles qu'elle est en biens de la terre. Je n'ay autre chose à mander pour le présent à Vostre Révérence, quand ie cognoistray le pays, je lui en manderay ce qu'en est, restant au restra jamais.

Lettre du Père Alexis de Lamballe au Père Raphaël de Nantes

(*Imp. 1533, p.300-309.*)

De Satalie ce 18 octobre 1638.

Je suis demeuré jusques à présent sans vous donner advis quel avoit esté nostre voyage, et comment l'on avoit disposé de vostre petit suiet et très humble serviteur à son arrivée à Seide²⁶, qui fut assez heureuse, depuis que Nostre Seigneur nous eut garenty comme miraculeusement de quelques corsaires de Barbarye, et de 5 galères espagnoles, et ensemble de quelques tempestes dans nostre voyage. Pour ce qui est du lieu où j'ay esté logé, il n'est pas semblable (comme vous scaves) à ceux de Bretagne : mais il faut s'accomoder selon les temps et lieux. Je suis donc venu icy en ce pays de Natolie, ou Asie Mineure, dans la ville de Sattalie, et ce contre l'obédience du R. P. Joseph de Paris, l'intention duquel estoit que j'allasse avec le Père Jacques nostre compaignon, au Caire. Mais sa Révérence²⁷ n'ayant

²⁵ Ce conflit mena à la prise de Bagdad, en décembre 1638, par les Ottomans.

²⁶ Saïda.

²⁷ Père Joseph de Paris.

encore eu advis que l'on fust venu en Satalie, il n'y pourvoit pas, à quoy il n'eust manqué s'il eust receu à temps les lettres que luy escrivoient les PP. Guillaume, Michel et Félicien, qui demandoient des Religieux pour ce dit lieu de Satalie, où le P. Félicien estoit seul, le Père Michel l'ayant quitté depuis quelque temps, expliquant donc l'intention du R. P. Joseph, le susdict P. Guillaume Supérieur, et Michel, et Augustin qui estoient pour lors à Seide, arresterent cela, que le dit R. P. Joseph ne pouvoit l'avoir que très agréable.

Ce que voyant le P. Jacques, il fist difficulté d'allér seul sur mer au Caire avec des turcs et grecs ; ce qui fist que l'on jugea à propos de l'envoyer en Cypre, avec le Père Pierre de Guingamp, qui estoit le seul de prestre la plus part du temps, depuis que le P. Félicien l'avoit quitté. Car pour le P. Michel, c'est un individuue vague – qui passe partye de son temps en tripoly, et dans le Mont Liban, pour prescher en arabe les pauvres maronites qui sont en ces cartiers là ; et après il vient prescher quelques autres qui sont en Cypre, qui sont 5 ou 6 villages ; car iceus et le reste entendent bien le grec, et les grecs n'entendent pas l'arabe, tellement que lorsque le P. Jacques scaura le grec barbare, il pourra aller partout l'Isle. Ce que ne peut pas faire le P. Michel comme faisoit le Père Félicien, qui en 4 ou 5 mois avoit appris le grec suffisamment pour pouvoir prescher comme il faisoit, et à présent il scait semblablement le turc, mais il n'a à qui prescher, jusques à ce que nous ayons gagné l'affection des grecs de ce pays, en enseignant les enfans, s'ils nous les veulent envoyer de quoy je doute fort, pour le peu d'affection qu'ils nous ont.

Nous espérons néanmoins avoir en bref une église des dicts grecs en cette ville : car le P. Félicien en a obtenu le don par le moyen de l'Ambassadeur de France, du Patriarche de Constantinople, où il fist un voyage le mois de juillet dernier ; reste encore à avoir la permission du Grand Seigneur ; ce que nous aurions desia eu, n'estoit que le dict Patriarche estant depuis environ 6 mois pourveu de ce Patriarchat ; le Grand Seigneur ayant faict estrangler son predecesseur, et pourveu celuy ci²⁸, il est troublé en son dict patriarchat, car depuis que le dict Grand Seigneur est au siège de Bagdad, on luy a suscité de puissants ennemys qui le veulent despoddéder pour donner le dict patriarchat au patriarche d'Alexandrie, ou ledict Patriarche devant obtenir ladicte permission de chez ledict Grand Seigneur, attendu qu'il a faict don de la dicte eglise. C'est pourquoy il a supplié Monsieur l'Ambassadeur de surseoir un peu cette affaire, de peur que ses ennemys ne se servissent de cette occasion pour luy susciter quelque avanie, c'est-à-dire pour luy nuire envers le Grand

²⁸ Cyrille II accéda pour la troisième fois au patriarcat orthodoxe (1633 ; 1635-1636 ; 1638-1639), la troisième fois il succéda à Cyrille I^{er} (Cyrille Loukaris), après que ce dernier eut été étranglé par un janissaire. Cyrille I^{er} fut cinq fois patriarche (1620-1623 ; 1623-1633 ; 1633-1634 ; 1634-1635 ; 1637-1638).

Seigneur. Mais espérant en bref avoir le dessus sur ses ennemys, il donnera toute sorte de contentement au dict seigneur Ambassadeur, cela faict, et ayant ladicte église, et une maison proche d'icelle par l'assistance de quelque argent, et consentement du dict R. P. Joseph, que l'on attend de jour en jour, l'on pourra s'establir tout à faict icy, et prendre possession de ladicte église et maison, et par ainsi sortir de chez Monsieur le Consul pour la nation françoise en ce pays, aux despens duquel l'on a esté nourry depuis que l'on a pris ce lieu, qui fut au mois de mars dernier, que les PP. Michel et Félicien y vinrent, puis après le P. Félicien y resta seul, jusques à ce que j'y vint, qui fut vers la fin d'aoust, auquel temps ledict P. Félicien estoit à Constantinople.

Il y estoit allé par terre bien monté, le turban blanc en teste, et le reste à la turcque, c'est ainsi que je le vis arriver avec le Chancelier du Consul, qui est icy depuis 10 ou 12 ans, et scait fort bien le turc ; le reste de la compagnie estoient 9 ou 10 Turcs de sa cognoissance, car c'est ainsi qu'il faut faire ce chemin, si l'on veut se garentir d'estre assassiné dans les chemins. Il y a d'icy environ cents lieües et plus, qui est la voye ordinaire de ceux de ce pays, car la mer est plus hasardeuse et le chemin 3 fois plus long. Ce pays est fort agréable, mais ces habitants bien dissemblables ; car l'on y rencontre plustot des coups de pierres, ou de poing, que de morceaux de pain. C'est ce que j'ay veu 3 ou 4 fois depuis le peu de temps que je suis icy, quoy que nous sortions rarement de chez Monsieur le Consul, ce qui faict douter d'obtenir le consentement du R. P. Joseph, lequel veut qu'on ne prenne point de lieux si on n'y peut vivre d'aumosne. Ce qu'il ne faut pas espérer icy, pour le moins si tost que l'on n'ayt premièrement gagné l'affection des Grecs, comme j'ay dit : car pour le présent, ils ne nous affectionent pas plus ce semble que les turcs ; partant tout ce que nous pouvions avoir d'asseuré, ce seroit l'aumosne de Monsieur le Consul, lequel nous est fort affectionné. Mais les profits estants de peu de valeur icy, à cause qu'il y a fort peu de trafic, n'y venant qu'une ou deux barques de France en l'année. Ce qui faict qu'il ne pouroit pas continuer longtemps à nous nourrir entièrement, ayant femme et enfants à Marseille, pour lesquels il tasche de faire quelque chose et n'estant pas pour estre desmesuni longtemps icy, un autre viendra qui sera peut estre moins libéral, tellement que si nous ne gagnons l'affection des dictes grecs, ce que l'on espère avec le temps, il ne faut pas espérer d'y demeurer en vivant d'aumosne : c'est ce que l'on a escrit au R.P. Joseph pour scavoit sa volonté.

Ils se trouve icy presque de tout ce qui se trouve en France, et à bon marché, soit pain, viande, fruicts, mais particulièrement il y a abondance d'orangers, citroniers et grenadiers, et ce qui ne se voit guère dans le Levant, il y a icy du beure, et du laict à aussi bon prix ou meilleur qu'en Bretagne, à scavoit à valeur de 4 solz la livre de beure tout frais et bon, pour le

vin il ne se recueille de raisin plus proche que 25 lieües d'icy, car comme dict Monsieur le Consul, il y a pour 2 ou 3 jours de chemins au lieu d'où les turcs l'apportent, et le vendent à la livre au grecs, qui seuls en font faire car les turcs n'oseroient en faire ; si est-ce qu'ils en boivent fort bien quand on leur en donne, quoy que ce soit contre leur loy : toutes fois ils s'en trouve de zélants qui le refusent, mais ceux là sont rares, Monsieur nostre Consul en faisant faire une bonne provision, est quelques fois visité pour cela des premiers de cette ville.

Enfin ce pays est fort agréable, la promenade des jardins en tous temps verdoyants, et dans lesquels passent quantités de gros ruisseaux d'eau très bonne et très fresche, fait que ce pays surpasse pour la demeure, soit pour le vivre, soit pour le plaisir (si l'on estoit bien libres) tous ceux du Levant. Aussi de tous temps l'Asie Mineure a esté tenue pour un petit paradis terrestre. Le P. Félicien dict avoir veu de grandes plaines sur des montaignes où le blé vient comme l'herbe, sans avoir esté semé qui fait qu'il ne cosute presque rien pour la nourriture des chevaux allant par le pays : car ils les laissent aller manger librement, sans que personne leur dise mot, où ce pays est fort peu habité hors les villes, qui sont encore bien peu en nombre.

La seule langue est le turc car les Grecs mesmes de nation ont perdu en ce pays leur langue naturelle, par le longtemps qu'il y a que le Turc a conquis ce pays. Le Grand Seigneur est tousiours au siège de Bagdat : nous avons entendu que quelques Turcs disoient qu'il estoit pris, mais ce bruit ne continue pas et n'y a pas d'apparence qu'en si peu de temps il eus testé pris. Voyla les nouveautés que je puis scavoir de ce pays. Vostre Révérence aura pour agréable une copie de l'acte du don de l'Eglise. Les PP. Capucins de Constantinople ont tourne le dict acte de grec en français c'est ce qu'à obtenu le V. P. Félicien Supérieur en ce lieu, en son voyage de Constantinople.

N'estants icy aucuns marchands de crestienté, excepté Monsieur le Consul, et son chancelier, cela fait qu'il ne vient point de vaisseaux qu'un ou deux par an : et par conséquent nous n'entendons aucunes nouvelles de nos amis, sinon par la charité dont usent en nostre endroit les PP. qui sont dans les lieux plus fréquentés, comme Seide, le Caire, Alep, Cypre et autres, où il y a quantité de françois, italiens, flamans, et anglois, etc selon la commodité qu'ils rencontrent qui est bien rare et mal assurée, estant obligés de les confier aux grecs, ou turcs qui pour la plus part ne se mettent pas en peine de les rendre, quoy que pour les y convier et obliger, Monsieur le Consul leurs fait tousiour de bonnes recompenses, craignans qu'ils ne jettassent quelques lettres de conséquence dans la mer, qui fait que nous n'avons encore rien de ce qui s'est passé en nostre religion, depuis nostre partement de Marseille, qui fut le 20 Juin. Depuis lequel temps le très R. P. Général a esté en

France, l'assemblée de TR. PP Provinciaux s'est tenue, et pareillement comme je croy le Chapitre de nostre province. Vostre Révérence m'aura pour excuse s'il luy plaist, si je suis si eschars en papier en son endroit : car ayant esté contrainct de séparer la feuille je n'ay eu loisir de rescrire la présente selon que je delvois et desirois.

J'ay layssé le P. Jacques en Cypre j'ay entendu par la voye de Seide qu'il ne s'y porte pas bien ayant tousiours un grand mal de teste, le P. Michel y estoit, à scavoir au mois de Septembre. Les PP. Charles de Nantes, et Alexis de Lezé en Poictou l'estoient fort aussi lorsque les PP. Ignaces et Jacques d'Orléans sont partis d'Alep pour aller retrouver en France. Vostre petit serviteur n'a esté affligé que de gratelle aux pieds et mains seullement à cause de la chaleur, encore qu'elle est bien plus tempéré icy qu'ailleurs, car il pleut à bon essient aussi bien qu'en Bretagne, ce que j'ay veu depuis la Toussaint qu'il a pleu plus de 15 jours sans cesser, et presque tousiours des tonnerres avec la pluye car sés [*sic.*] des montaignes qui nous voisines. Or Cypre est une ville fort ardente, et il se passe des 3 et 4 ans sans y pleuvoir.

Lettre du Père Gabriel d'Alençon au Père Raphaël de Nantes

(*Imp. 1533, p.410-415.*)

De Tripoli 11 mars 1640.

J'ay receu celle dont il vous a pleu m'honorer en date du 10 juin 1639 avec l'obedience de predicateur, dont je vous remercie tres humblement pour les autres, que vous dictes m'avoir esté envoyées, je n'en avois eu ny vent ny nouvelles. Nous avons tous une obligation singulière à Vostre Reverence du soin particulier et du zele qu'elles [*sic.*] pour nos Missions et moy plus specialement que tous. Je vous remercie aussi des bonnes nouvelles de nostre province dont il vous a pleu me faire part, pour l'estat de nostre mission je ne scay encore qu'en mander. Jusques à ce que nous voyons l'ordre et la disposition que l'on y mettra ; car pour vous dire franchement, nous sommes un peu dans le désordre, et la confusion depuis la mort du R.P. Joseph²⁹ a cause que le V.P. Guillaume nostre superieur en ce cartier a envoyé la plus part des Missionaires de chacun son costé ; si bien qu'a present nous sommes obligés de rester la plus part du temps seul a seul avec beaucoup d'incommodités.

Pour ce qui est du bien que l'on faict, et que l'on peut faire, premierement l'on ne sert pas peu a maintenir les Maronites dans l'obeissance qu'ils rendent a l'Eglise Romain, on les

²⁹ Il est décédé en 1638.

instruitst, presche, confesse, et console dans leurs adversités. Ils nous ayment fort, et nous ont en grand estime quoy qu'il y ayt un peu de jalousie de la part de leurs prelatz voyans que nous sommes mieux venus qu'eux.

Nous parlons aussi librement avec les Grecs, et les Jacobites, qui nous ont aussi en grand estime. L'on leur persuade facilement tout ce que l'on veut pour ce qui est d'y donner leur consentement, mais pour les faire mettre la main a l'œuvre et les faire quitter leur secte il n'y a pas moyen, ils nous disent communement qu'ils recognoissent le Pape pour estre Souverain Pontife et dans la vray chere de S^t. Pierre et qu'ils ne scavent aucune distinction entre eux et nous ainsi par le simple peuple, pour leurs prestres et religieux i y a quelques uns qui maintiennent les opinions de leur secte mais plus tost par pure opiniastreté que pour aucune raison qu'ils vous puissent apporter. Les autres confessent ingenüement que nous sommes dans le vray chemin, et qu'eux ont fort manqué de se separer du Chef de l'Eglise, mais que cette reunion depend principalement de leurs prelatz.

Or sur ce que dessus je voudrais bien scavoit l'avis de Vostre R^{ce}. scavoit s'ils sont obligés de quitter leur secte, ou s'ils peuvent recevoir les Sacrements de leurs prestres, croians neantmoins la Souveraineté du Pontife Romain et tout ce que croit et enseigne l'Eglise Romaine et si l'on doit absoudre comme heretiques ceux qui viennent a nous, et disent n'avoir jamais sceu aucune difference entre eux et nous.

Ce qui empesche principalement que plusieurs des susdicts sectes c'est la crainte des avanies, que l'on appelle en ce païs icy, c'est-à-dire des pertes que leur feroient souffrir les Turcs, parce qu'il n'est pas permis de changer d'une secte a l'autre et si quelq'un en change les autres de la mesme secte les vont accuser et deferer aux Turcs, l'on leur presche mesmes dans leurs eglises et nous escoutent volontiers.

Le R. P. Brice a presché deux fois dans l'eglise des Jacobites apres lesquelles la plus part se vouloient ranger a la secte des Maronites. Il a aussi presché aux Grecs dont plusieurs sont aussi touchés et esmeus a changer la secte.

Mais une autre difficulté est que s'il y en a plusieurs qui le facent leurs Evesques et Curés ne nous permettront plus de prescher dans leurs eglises a cause que ce sont autant de brebis dont ils n'auront plus de toison ce qu'ils desirent plus que le salut de leurs ames, car le vice qui regne plus en ces cartiers et principalement dans les ecclesiastiques c'est l'avarice et en consequence, qu'est la cause qu'ils font plus d'estimes de nous que d'eux et de voir que nous ne cherchons ny argent ny profit d'eux sinon le salut de leurs ames.

Un autre bien que l'on fait icy c'est pour les esclaves que l'on console et empesche-t-on plusieurs de se faire turcs, et mesme de ceux qui se sont desia faitz turcs l'on en convertis

quelques uns que nous renvoyons dans leurs pays avec lettres testimoniales. Enfin les Turcs mesmes nous cherissent et nous ont en estime et croy que Dieu est tousiours glorifié par les Misionaires, qui donnent bon exemple. J'ay entendu plusieurs foys de mes propres oreilles quantité de Turcs dire en nous voyants, sont ceux la vrayment, qui sont dans le chemin du Ciel, et la loy des chrestiens vaut mieux que la nostre et autres semblables parolles.

Je vous ay desja escrit comme il avoit passé par icy un evesque indien qui avoit demandé des Capucins avec luy et en a emmené trois le V.P. Augustin qui estoit des plus portés a cette mission estoit allé avec luy en ce dessein jusques a Bagdat ou le susdict evesque change de resolution pour ce qui est du P. Augustin disant qu'il ne se pouvoit pas accommoder avec son humeur ce qui ce fut pas capable de l'en divertir mais prist le chemin de Hispaan pour y aller joindre le V. P. Valentin d'Angers qui avoit receu obediencie du deffunt R. P. Joseph pour y aller, mais le susdict P. Augustin est mort par les chemins a deux ou 3 lieues de Chiras.

Je ne scay pas quelle disposition l'on met pour les Missions, et pour les lieux que nous avons. Pour mon particulier mon entiment est, et me semble qu'il seroit mieux de prendre moins de lieux, et y estre au moins trois ou quatre religieux a chacun, d'où l'on pouroit aller exercer sa Mission d'un costé et d'autre, que non pas d'avoir quantité de maisons, ou l'on est la plus part du temps seul. De plus je croy qu'il est necessaire d'avoir un frere laic en chaque maison, pour tous les petits services de la maison, a quoy ne se peuvent arrester les Missionaires, et faute de quoy la plus part des choses se perdent, outre mille incommodités que l'on en souffre, et surtout je prie nostre bon Dieu de nous donner un bon superieur, qui aye du gouvernement et de la conduite, ce qui nous est autant ou plus necessaire icy que dans la chrestienté ou tous les ans se tiennent les chapistres et ou l'on peut remedier aux manquements des superieurs.

Lettre du Père Michel de Rennes au Père Raphaël de Nantes

(*Imp. 1533, p.415-418.*)

De Baruth 13 mars 1640.

Le vingtiesme juillet qui est la feste grandement solennelle de S. Elie le prophete, je commencé [*sic.*] le cours de la mission apres ma convalescence, et ie conduis une belle procession d'icy a une grotte voisine de la mer ou on dict que le Sainct a esté autrefois. Je ne

vous en puis deduire les particularités, mais seulement avec combien d'affection tous ces pauvres gens escoutoient les louanges de ce Sainct, particulièrement l'effect de ses oraisons, et comme eux estans a la persecution des infideles le devoient imiter, en suite je m'acheminè parmy les montagnes circonvoisines preschant et confessant, et les Chrestiens qui sembloient estre comme ressucités quand ils entendoient que se voulans amander et faire pénitence Dieu les delivreroit des traverses, qui les accabloient.

Cependant j'ay translaté en arabe le livre de Josué, celuy des Juges, et de Ruth qu'on ne trouvoit point en ces quartiers, et a present d'autres les copient, et ay donné l'absolution a quelques Grecs et renegats, mesme une famille juiffe s'est fait Chrestienne apres plusieurs disputes. A la Toussainct les persecutions continuants, j'exhorté ce pauvre peuple a faire une oraison de quarante heures, ou se trouverent environ vingt curés d'autant de paroisses avec d'autres prestres a qui je communiqué nos privileges, et enfin pour conclusion Dieu a consolé ces pauvres Chrestiens en sorte que le pays jouit d'une grande tranquillité, et que la paix s'est faicte parmy ceux qui se faisoient la guerre.

En suite de quoy je me suis acquis la bienveillance d'un Emir ou prince qui gouverne tout ce pays, lequel est Druse d'extraction, et a ruiné ce grand Emir Facardin³⁰ qui estoit la fraieur des Otomans. Je l'ay dis-ie tellement gagné en affection, qu'il m'a donné des patentes deffensives contre qui que ce soit, et m'embrasse comme si nous estions freres. Ce qui cause assez d'estonnement a quelques uns mesme que nos Messieurs françois se servent de moy pour obtenir de luy ce qu'ils desirent de son autorité. Nous n'avons encore parlé de rien en particulier, sinon qu'en bienfaisant on se sauve, et de nostre façon de vivre religieuse, ce qu'il admire avec estonnement luy et toute sa cour.

J'avois commencé ce quaresme exerçant les fonctions de la Mission avec tant de bonheur que j'ay sauvé la vie temporelle, et comme je croy spirituelle a quarante personnes, et en ay confessé et communié d'autres consommés de viellesse, qui n'avoient jamais voulu le faire, mais il est arrivé que Monsieur le Consul de France estant venu de Saide a Baruth m'a envoyé un messenger expres, pour me rappeler icy pendant qu'il y seiournera, ce qui divertit le cours de nostre mission, parce qu'il est venu de Rome un evesque Maronite, qui presche en cette ville a ceux de sa nation et l'evesque des grecs est absent tellement que les prestres n'osent me permettre de prescher en leur eglise.

Or pour finir je prie Vostre Reverence de croire que je ne puis en conscience penser a quitter la mission, autrement je croisois faire contre tout remors et stimule ; mais il est necessaire

³⁰ L'émir Fakharddîn fut exécuté par les autorités ottomanes en 1634.

d'avoir de l'assistance, car c'est pitié d'estre un religieux seul et d'aller parmy les occasions ou on peut courir beaucoup de risques. C'est pourquoy je supplie vostre charité de nous consoler selon vos promesses.

Lettre du Père Brice de Rennes au Père Raphaël de Nantes

(Imp. 1533, p.691-693.)

De Tripoli ce 13 aoust 1641.

J'attens encore d'icy a quelque temps pour vous faire un fidel recit des merveilles qui se font journellement en nostre Mission pour vous en faire un recit plus ample, et lequel mesme je manderay a la S. Congregation, la quelle comme me mande de Rome le P. Michel de Rennes luy a dic que la Mission des Capucins estoit son œil droit.

Pour le bien et entretien de nos Missions je vous diray pour vous obeir que premierement il est necessaire que deux prestres et un frere laic soient en chacun de nos hospices. 2^{ent}. que directement V.P. prenne soin des hospices et luy attribue a chacun son quotimo tant pour vivre que pour loüage de la maison. 3^{ent}. de ne donner trop de liberté a celuy que vous constituerez nostre Vicaire en ces cartiers pour chngér les Religieux de lieu en autre. 4^{ent}. mandes quelques forme de regularité que vous commendiers estre observée en chaque hospice. 5^{ent}. Qu'on ne transporte point les livres ny utensiles [*sic.*] d'une Custodie en une autre, et la dessus V. R. s'accorde avec le R. P. Provincial de Touraine pour faire unanimement un commandement à ses Religieux de laisser les choses dans les Custodies ainsi qu'elles sont sans rien changer. Pour Damas on a besoin de tout, car il n'y a ornements, ny calices, ny utensiles, ny rien, c'est pourquoy il faut faire tout un nouveau message, ce qui ne se peut sans vostre aide et il plaira à V. R. determiner la dessus ce quelle jugera necessaire et l'envoyer par lettre d'eschange.

Depuis 15 jours je suis de retour du pays des Druses ou j'y ay esté 15 jours avec eux. Les Druses sont des restes de nos françois de la maison de Dreux lesquels s'enfuirent en ces montaignes lorsque les turcs prirent ce pays sur eux³¹. Ils sont sans foy et sans loy, gens fort barbares et rustiques, cependant je fus fort bien venu d'eux. Je restay 15 jours avec eux et confessé, communié, presché et cathechisé plusieurs bons chrestiens qui vivent parmy eux sans prestres, c'est une merveille de vous raconter comme ces pauvres gens goustent la parole

³¹ Les missionnaires ont longtemps estimé que les druzes descendaient des croisés.

de Dieu et avec quel sentiment ils assistent à mes presdications et autres conferences spirituelles et cela me fait finir la presente sur le sentiment que j'ay tousiours eu que la Mission Apostolique est un [*sic.*] œuvre de Dieu et veux de bon cœur consacrer et ma vie et mon sang à son service autant que l'obedience l'aura agreable.

Depuis la presente escrite est arrivée la mort du P. Barnabé d'Alençon et ne scay encore ce qui arrivera au V. V. P. P. Pierre de Guingamp et René de Nantes a cause que l'air de Cypre est tres mauvais. De Tripoli ce 2 septembre 1641³².

³² La date ne correspond pas avec celle donnée en début de lettre. Celle-ci se trouvant dans le corps de la lettre me semble plus vraisemblable que la précédente qui fut probablement ajoutée par la personne qui a compilé les lettres.

Sources

Sources manuscrites

Archives Nationales :

Manuscrit K1339 : *Correspondances diplomatiques, en particulier correspondance des ambassadeurs le cardinal de Bouillon, M. de Saint-Romain et M. d'Usson de Bonrepaus, documents n° 121, Plainte des capucins contre les Pères Italiens de Terre Sainte.*

Manuscrit K1374 : *Missions étrangères, documents n° 1, Projet de règlement 21, projet de l'établissement d'un séminaire pour la propagation de la foy dans l'Orient, sous la protection de St François Xavier apôtre des Indes 31, Aux personnes zelées pour le salut des âmes 41, Pondichéry (1702) ; 43, Pondichéry (1703) 45, Mandement de Mgr le Primat de Goa 46, Description de Goa par un missionnaire 52, Malabar 78, Ethiopie.*

Bibliothèque franciscaine des Capucins :

Fonds ancien de Constantinople :

- I. 27, *Mission de Beyrouth, registre paroissial : baptêmes, mariages et sépultures 1628-1782*
- I. 28, *actes de baptême extraits, ou tirés des registres de la paroisse de la nation française établie à Seide en Syrie*
- M. 86, *Conflits entre capucins et cordeliers en Terre Sainte, 3 p.*
- M. 87, *Sur la mission de Bagdad, 4 p.*
- M. 88, *Lettre de François Sérenne, chancelier de France à Saïda, en septembre 1644, 8 p.*
- M. 89, *Lettre du Père Sylvestre de Saint-Aignan au Père supérieur de Constantinople, d'Alep le 5 février 1662, 8 p.*
- M. 94, *A propos d'un [arzhal] que les capucins de Babylone fondent sur les capitulations, 1 p.*
- M. 95, *Extrait des minutes de la Chancellerie de France à Alep, 3 p.*
- M. 96, *Liste des 9 raisons qui ont mené à l'exclusion des capucins d'Alep par les Ottomans, 3 p.*
- M. 97, *Liste des 9 raisons qui ont mené à l'exclusion des capucins d'Alep par les Ottomans, 7 p.*
- M. 97bis, *Griefs contre le commandement obtenu par les Grecs en septembre 1725, 4 p.*
- M. 99, *Extrait des registres de la Chancellerie du consulat général de France à Alep, 1 p.*
- M. 102, *Conflit avec les Grecs en Terre Sainte, 3 p.*
- M. 111, *Relation d'un Grec martyrisé en Alep le 28 de juillet 1660, 2 p.*
- O. 9, *Lettre d'un P. capucin missionnaire à Bagdad à Mr. De Feriol du 24 août 1709, 4 p.*
- P. 1, *Lettre des Pères Joseph et Léonard de Paris à un capucin de la province de Paris, de Paris le 1^{er} décembre 1628, 3 p.*
- P. 3, *lettre du Père Bonaventure du Lude, d'Alep le 22 septembre 1640, 2 p.*
- P. 8, *Du 8 juin 1649 au P. custode, 2 p.*
- P. 11, *Deux lettres d'un P. capucin missionnaire à Bagdad au R. P. custode à Constantinople, 7 p.*
- P. 24, *lettre du Père Sylvestre [de Saint-Aignan], d'Alep le 5 février 1665, 4 p.*

- P. 27, *Au supérieur des missionnaires de Seyde*, 3 p.
P. 28, *Lettre du Père Jean-Baptiste de Saint-Aignan, d'Alep en 1672*, 2 p.
P. 29, *Lettre du Père Jean-Baptiste de Saint-Aignan, d'Alep le 12 août 1677*, 3 p.
P. 31, *Lettre du R. P. Raphaël du Mans supérieur de la mission d'Hispan en Perse du 30 juillet 1683*, 9 p.
P. 55, *Lettre de M. François Frimée à un P. capucin sur les missions de Diarbekir*, 3 p.

Manuscrit 193 : *Capucins de Touraine. Mission d'Alep*, 257 p.

Manuscrit 1191 : *Mission de Beyrouth*, 126 p.

Manuscrit 1533 : *Correspondance des Capucins de Bretagne, XVII^e siècle*, 768 p. [Copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Nouvelle acquisition française, 10 220].

Manuscrit 2693 : *Divers documents*.

Bibliothèque Nationale de France :

Manuscrit français 16158 : *Papiers de l'ambassade de Philippe de Harlay, comte de Césy, à Constantinople*. 1881, 432 p.

Bibliothèque d'Orléans :

Manuscrit 1436 : *Recueils pour l'histoire générale de toutes les missions des Capucins, depuis le commencement de la réformation jusqu'en 1675*, 171 p.

Bibliothèque de Rennes-métropole :

Manuscrit 275 (Microfilm 1 Mi 41) : BALTHAZAR DE BELLESME, *Don très humble et de très pure charité faict à la séraphique province de Bretagne et aux RR. Pères supérieurs d'icelle esleus au chapitre du Mans, le vendredy 8^e septembre, jour de la Nativité N.-Dame 1662, par F.B. de B. le plus petit et le plus indigne prestre des enfants de cette province, 1662*.

Sources imprimées

P. ANSELME DES ARCS, *Mémoires pour servir a l'histoire de la mission des capucins. Dans la régence de Tunis, 1624-1865*, Rome, Archives Générales de l'ordre des capucins, 1889, 188 p. [Mélange 184 de la BFC].

P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Trois lettres du P. Pacifique de Provins. Lettre du P. Archange des Fossés*, Paris, 1890, 131 p. [Mélange 184 de la BFC].

P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des capucins (1631-1637). Recueilli et publié par P. Apollinaire de Valence (religieux du même ordre)*, Paris, Alphonse Picard, 1892, 336 p. [Imprimé 33605 de la Bibliothèque de Rennes-métropole].

P. BONNAVENTURE BARBERIN, *Relation du martyre et cruauté qu'a souffert le Père Barthelemi de Saint-Michel, religieux capucin de la province d'Andalousie, missionnaire apostolique dans les Indes*, 1737, 4 p. [Imprimé 17586/21 de la Bibliothèque de Rennes-métropole].

P. EMMANUEL DE RENNES, *Abrégé de la vie et du martyr des pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, capucins*, Rennes, Vatar, 1756, 198 p. [Imprimé 76983 de la Bibliothèque de Rennes-métropole].

P. FRANÇOIS D'ANGERS, *L'histoire de la mission des Pères capucins de la province de Touraine à Maroc (1624-1636)*, Paris, 1888 (1^{er} édition 1644), 183 p. [Mélange 184 de la BFC].

IBN BATTUTA, *Voyages, I De l'Afrique du Nord à La Mecque*, traduction de l'arabe de C. Defremery et B. R. Sanguinetti (1858), Paris, FM/La Découvert, 1982, 480 p.

P. MARTIN DE NANTES, *Relation succincte et sincere de la mission du Père Martin de Nantes, predicateur capucin, missionnaire apostolique dans le Brezil parmy les Indiens appellés Cariris*, Quimper, Jean Perier, 1706, 233 p. [Imprimé 82638 de la Bibliothèque de Rennes-métropole].

P. PACIFIQUE DE PROVINS, *Relation du voyage de Perse*, Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1645 (1^{ère} édition 1631), 432 p.

TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Les voyages en Orient du Baron d'Aubonne : extraits des six voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, ouvrage publié en 1676*, Paris, Favre, 2005, 317 p.

THEVENOT, Jean (de), *Les voyages aux Indes Orientales*, Paris, Honoré Champion, 2008, 321 p.

VAUMAS, Guillaume de, (éd.), *Lettres et documents du Père Joseph de Paris (1619-1638)*, Lyon, Imprimerie Express, 1942, 270 p.

P. ZACCARIA BOVERIO, *Les annales des Frères mineurs capucins* ; traduit par le P. ANTOINE CALUZE DE PARIS, 1675-1677. [Imprimé 1506 de la Bibliothèque de l'université Rennes 2].

Bibliographie

Ouvrages généraux :

Association des historiens modernistes des universités, *Turcs et turqueries : xv^e-xviii^e siècles : actes du colloque, 20-21 janvier 2006*, Paris, Seuil, 2011, 222 p.

BERTRAND, Romain, *L'histoire à parts égales*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2009, 672 p.

CARPENTIER, Jean, LEBRUN, François (dir.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 2001 (1^{ère} édition 1998), 619 p.

CASSAN, Michel, *L'Europe au xv^e siècle*, Paris, Armand Colin, 4^{ème} édition, 2008 (1^{ère} édition, 1999), 191 p.

DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, 1997, (4 vol.), 2169 p.

LAURENS, Henry, TOLAN, John, VEINSTEIN, Gilles, *L'Europe et l'Islam : quinze siècles d'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2009, 482 p.

POUMARÈDE, Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux xv^e et xvii^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 692 p.

RICHARD, Jean, *Croisés, missionnaires et voyageurs : les perspectives orientales du monde latin médiéval*, Londres, Variorum Reprint, 1983, 340 p.

SOLNON, Jean-François, *Le turban et la stambouline : L'Empire ottoman et l'Europe, xiv^e-xx^e siècle, affrontement et fascination réciproque*, Paris, Perrin, 2009, 626 p.

Etats d'Orient :

ABEBE, Berhanou, *Histoire de l'Ethiopie, d'Axoum à la Révolution*, Addis Abeba, Centre français des études éthiopiennes, 1998, 238 p.

CHANDEIGNE, Michel (dir.), *Goa 1510-1685. L'Inde portugaise, apostolique et commerciale*, Paris, Autrement, 1996, 225 p.

DORESSE, Jean, *Histoire de l'Ethiopie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 126 p.

HITZEL, Frédéric, *L'Empire ottoman, xv^e-xviii^e siècles*, Paris, Les belles lettres, 2001, 317 p.

HOURLANI, Albert, *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, 1993 (1^{ère} édition 1991), 732 p.

LUGAN, Bernard, *Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Paris, Perrin-Critérium, 2000, 363 p.

MANTRAN, Robert (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, 810 p.

MARKOVITS, Claude (dir.), *Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950*, Paris, Fayard, 1994, 727 p.

MAZIANE, Leïla, *Salé et ses corsaires (1666-1727). Un port de course marocaine au XVII^e siècle*, Mont-Saint-Aignan, Caen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Presses Universitaires de Caen, 2007, 362 p.

PORTER, Yves, *Les Iraniens. Histoire d'un peuple*, Paris, Armand Colin, 2006, 342 p.

ROUX, Jean-Paul, *Histoire de l'Iran et des Iraniens, des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2006, 521 p.

SEBAG, Pierre, *Tunis au XVII^e siècle. Une cité barbaresque au temps de la course*, Paris, L'Harmattan, 1989, 267 p.

Approche culturelle :

CARNOY, Dominique, *Représentation de l'Islam dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 368 p.

DEGEORGE, Gérard, *Damas : perle et reine d'Orient*, Paris, Flammarion, 2004, 320 p.

JACQUIN, Frédéric, *Le voyage en Perse au XVII^e siècle*, Paris, Belin, 2010, 222 p.

VAN DER CRUYSSSE, Dirk, *Le noble désir de courir le monde*, Paris, Fayard, 2002, 562 p.

Approche religieuse :

DELUMEAU, Jean, MELCHIOR-BONNET, Sabine, *Des religions et des hommes*, Paris, La Pochothèque, 2nd édition, 2003 (1^{ère} édition, 1997), 508 p.

DELUMEAU, Jean, *Le paradis*, Paris, Fayard, 2001, 205 p.

FABRE, Jean-Michel, *La sainteté canonisée*, Paris, Téqui, 2003, 164 p.

SUIRE, Eric, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI^e-XVIII^e siècles) d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, 506 p.

VAUCHEZ, André, *François d'Assise : entre histoire et mémoire*, Paris, Fayard, 2010, 548 p.

VENARD, Marc (dir.), *Histoire du christianisme, des origines à nos jours: Tome IX, L'âge de raison (1620/30-1750)*, Paris, Desclée, 1997, 1214 p.

Chrétiens en Orient :

CADIOT, Jean-Michel, *Les chrétiens d'Orient : vitalité, souffrance, avenir*, Paris, Salvator, 2010, 334 p.

CANNUYER, Christian, *L'Égypte copte : les chrétiens du Nil*, Paris, Gallimard, 2000, 143 p.

HEYBERGER, Bernard, « Les chrétiens d'Alep (Syrie) à travers les récits des conversions des missionnaires carmes déchaux (1657-1681) », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, T. 100, n° 1, 1988, p. 461-499.

HEYBERGER, Bernard, « Le catholicisme tridentin au Levant (XVII^e-XVIII^e siècles) », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 101, n° 2, 1989, p. 897-909.

HEYBERGER, Bernard, *Chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique : Syrie, Liban, Palestine, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rome, Ecole française de Rome, 1994, 665 p.

HEYBERGER, Bernard (dir.), *Les chrétiens du monde arabe : un archipel en terre d'Islam*, Paris, Autrement, 2003, 271 p.

JANIN, Raymond, *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Paris, Letouzey et Ané, 5^e édition, 1997 (1^{ère} édition 1922), 559 p.

LE COZ, Raymond, *L'Eglise d'Orient : Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie*, Paris, Cerf, 1995, 440 p.

STOFFREGEN-PEDERSEN, Kirsten, *Les Éthiopiens*, Turnhout, Brepols, 1990, 195 p.

VALOGNES, Jean-Pierre, *Vie et mort des chrétiens d'Orient. Des origines à nos jours*, Paris, Les belles lettres, 1994, 972 p.

VAN DEN BOOGERT, Maurits H., « Intermediairies par excellence ? Ottoman Dragomans in the Eighteenth Century », in HEYBERGER, Bernard, VERDEIL, Chantal (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2001, p. 95-115.

Missions et missionnaires :

BLASER, Klauspeter, *Repères pour la mission chrétienne : cinq siècles de tradition missionnaire, perspectives œcuméniques*, Paris, Cerf, 2000, 512 p.

BOSCH, David, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Lomé, Paris, Genève, Haho, Karthala, Labor et Fides, 1995, 774 p.

COLOMBO, Emanuele, « Jesuits and Islam in Seventeenth-Century Europe : war, preaching and conversions », in *L'Islam visto da Occidente. Cultura e religione de Seicento europeo di fronte all'Islam*, Milan, Marietti 1820, 2009, p. 315-340.

DESLANDRES, Dominique, « Les missions françaises intérieures et lointaines, 1600-1650. Esquisse géo-historique », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 109, n° 2, 1997, p. 505-538.

DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, 633 p.

DOMPNIER, Bernard, « L'activité missionnaire des jésuites de la province de Lyon dans la première moitié du XVII^e siècle », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, T. 97, n^o. 2, 1985, p. 941-959.

DOMPNIER, Bernard, « La France du premier XVII^e siècle et les frontières de la mission », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 109, n^o. 2, 1997, p. 621-652.

FROSTIN, Charles, « Pouvoir royal et missions lointaines, le personnel missionnaire français aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 129-144.

GALLAND, Caroline, *Pour la gloire de Dieu et du Roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 2012, 528 p.

HEYBERGER, Bernard, « *Pro unc, nihil respondendum*. Recherche d'information et prise de décision à la Propagande : l'exemple du Levant (XVIII^e siècles) », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 109, n^o 2, 1997, p. 539-554.

HEYBERGER, Bernard, « L'islam dei missionari cattolici (Medio Oriente, Seicento) », in *L'Islam visto da Occidente. Cultura e religione del Seicento europeo di fronte all'Islam*, Milan, Marietti 1820, 2009, p. 289-314.

HEYBERGER, Bernard, « peuples « sans loi, sans foi, ni prêtre » : druzes et nusayrîs de Syrie découverts par les missionnaires catholiques (XVII^e et XVIII^e siècles), in HEYBERGER, Bernard, MADINIER, Rémy (dir.), *L'Islam des marges. Mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman, XVI^e et XX^e siècles*, Paris, Karthala, 2011, p. 45-80.

JACQUELINE, Bernard, « La Sacrée Congrégation « De propaganda Fide » et le réveil de la conscience missionnaire en France au XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 107-118.

PENNEC, Hervé, *Des jésuites au royaume du Prêtre Jean (Ethiopie). Stratégies, rencontres et tentatives d'implantation 1495-1633*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2003, 373 p.

SPINDLER, Marc, « Le protestantisme en Afrique orientale : recherche sur quelques pionniers (XVII^e-XIX^e siècles) », in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n^o 4, 2007, p. 9-24.

VAUMAS, Guillaume de, *L'éveil missionnaire de la France au XVII^e siècle*, Paris, Bloud & Gay, 1959, 467 p.

VERDEIL, Chantal, « Travailler à la renaissance de l'Orient chrétien. Les missions latines en Syrie (1830-1945) », in *Proche-Orient chrétien*, n^o 51, Fasc. 3-4, 2001, p. 267-316.

VENARD, Marc, « Missions lointaines (et) (ou) missions intérieures dans le catholicisme français de la première moitié du XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 83-89.

Capucins :

DINET, Dominique, « Le Bon Prédicateur, selon Nicolas de Dijon, capucin au XVII^e siècle », in *Etudes franciscaines*, Nouvelle série, n° 4, fasc. 2, 2011, p. 337-355.

DOMPNIER, Bernard, « Les missions des capucins et leur empreinte sur la Réforme catholique en France », in *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, T. 70, n° 184, 1984, p. 127-147.

DOMPNIER, Bernard, « Missions lointaines et missions de l'intérieur chez les capucins français de la première moitié du XVII^e siècle », in *Les réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 91-106.

DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges. Les Capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Etienne, Publication de l'Université de Saint-Etienne, 1993, 338 p.

LE FUE, Pierre, *Le Père Joseph, capucin et diplomate*, Paris, Hachette, 1946, 255 p.

MAUZAIZE, Jean, *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris (1601-1660). Tome 1 1601-1625*, Blois, Notre-Dame de la Trinité, 1965, 673 p.

MAUZAIZE, Jean, *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris (1601-1660). Tome 2 1625-1660*, Blois, Notre-Dame de la Trinité, 1965, 576 p.

PIERRE, Benoist, *Le Père Joseph : l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007, 476 p.

Capucins bretons et tourangeaux :

P. ARMEL, « Le Père Césarée de Roscoff, capucin, directeur et conseiller de Nicolazic et missionnaire en Egypte, 1593-1654 », in *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, diocèse de Quimper et de Léon*, janvier-juin 1927, p. 11-18, 69-79 et 136-148.

P. ARMEL, « Le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan, en 1634 », in *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, diocèse de Quimper et de Léon*, mai-août 1934, p. 139-146.

P. FULGENCE DE GOUDELIN, *Capucins bretons, XVII^e-XX^e siècle*, Roscoff, Couvent des Capucins, 1937, 104 p.

P. LADISLAS DE VANNES, *Deux martyrs capucins : les bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes*, Paris, Poussielgue, 1905, 330 p.

MICHEL, Joseph, *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes*, Paris, Alsatia, 1938, 275 p.

MICHEL, Joseph, *Essai de répertoire des Bretons partis dans les missions étrangères avant 1800*, Rennes, 1946, 94 p.

MICHEL, Joseph, *Missionnaires bretons d'outre-mer, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, 289 p.

PROVOST, Georges, « L'horizon barbaresque des Bretons (XVI^e-XVIII^e siècles) », in *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome 89, 2011, p. 301-327.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 1 biographie*, Paris, L'Harmattan, 1995, 318 p.

RICHARD, Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle. Tome 2 Estats et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 1995, 403 p.

Outils de travail :

GERHARD, Agnès, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, 622 p.

POUILLON, François (dir.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, 2008, 1032 p.

SOURDEL, Dominique, SOURDEL-THOMINE, Janine, *Vocabulaire de l'Islam*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008 (1^{ère} édition, 2002), 127 p.

SOURDEL, Dominique, SOURDEL, Janine, *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 1028 p.

SUIRE, Eric, *Vocabulaire historique du christianisme*, Paris, Armand Colin, 2004, 234 p.

TOUATI, François-Olivier (dir.), *Vocabulaire historique du Moyen Âge : Occident, Byzance, Islam*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 4^{ème} édition, 2007 (1^{ère} édition, 1995), 351 p.

Sites internet :

<http://www.ambafrance-tr.org/-Francais->, visité le 03/04/2012 à 11H45. (Site de l'ambassade de France à Ankara).

Table des cartes

Carte de la Province de Bretagne	7
Espaces régionaux. L'Empire ottoman (xvii ^e siècle)	132
Lieux d'émission des lettres rédigées au Moyen-Orient	192
Localisation des missions des capucins bretons (1622-1643)	195
Les établissements européens en Inde au xvii ^e siècle	196

Table des matières

<u>Avant-propos</u>	2
<u>Abréviations</u>	4
<u>Introduction</u>	5

Chapitre 1 : La scène des missions capucines et ses acteurs

<u>I Les missions à travers l'histoire : les sources retenues et l'état de la question</u>	10
<u>A) Lettres, comptes-rendus...</u>	10
<u>B) Les chroniques capucines</u>	21
<u>C) D'une histoire des religieux à une histoire du religieux</u>	28
<u>II La mise en place du décor</u>	32
<u>A) Le script : un aperçu des missions capucines</u>	32
<u>B) Le décor : les empires musulmans</u>	39
<u>C) Une « mosaïque » orientale : les chrétiens d'Orient</u>	43
<u>III Des religieux français</u>	50
<u>A) Les frères des anges</u>	50
<u>B) Une avant-garde d'« espions » ?</u>	57
<u>C) Propager la grandeur du roi de France</u>	64

Chapitre 2 : Composer avec l'« Autre »

<u>I Les musulmans : des interlocuteurs inévitables</u>	72
<u>A) « L'oppression » musulmane</u>	72
<u>B) Gagner la confiance de l'« autre »</u>	80
<u>C) Echanges de bons procédés</u>	89
<u>II Capucins français et chrétiens d'Orient</u>	94
<u>A) Vivre avec les chrétiens d'Orient</u>	94
<u>B) L'action apostolique auprès des chrétiens d'Orient</u>	101

<u>C) Les grecs orthodoxes : alliés ou ennemis ?</u>	108
<u>III Les capucins français face aux Occidentaux d'Orient</u>	115
<u>A) Entre catholiques</u>	115
<u>B) Le cas des religieux : de l'entraide à la compétition</u>	121
<u>C) Les capucins et les hérétiques protestants en Orient : une opposition pas si évidente</u>	126
<u>Chapitre 3 :</u>	
<u>En terre d'Islam</u>	
<u>I Des espaces dépaysants</u>	130
<u>A) Loin de la chrétienté</u>	130
<u>B) La différence</u>	142
<u>C) Un territoire des extrêmes</u>	147
<u>II La Terre Sainte</u>	154
<u>A) Sur les pas du Christ</u>	154
<u>B) Une terre de miracles</u>	159
<u>C) Devenir un martyr</u>	164
<u>III Les missions aux confins de la terre d'Islam</u>	170
<u>A) Le Maroc : un contexte difficile</u>	170
<u>B) L'Inde : un espace à l'aube de sa colonisation</u>	174
<u>C) Le rêve éthiopien : une rapide désillusion</u>	180
<u>Conclusion</u>	184
<u>Annexes</u>	188
<u>Glossaire</u>	246
<u>Index</u>	251
<u>Quelques lettres</u>	256
<u>Sources et Bibliographie</u>	273
<u>Table des cartes</u>	282